14477

CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

Concession Française

A

CHANGHAI

COMPTE-RENDU DE LA GESTION
POUR L'EXERCICE 1918

BUDGET 1919

IMPRIMERIE MUNICIPALE

INDEX

Abattoirs.—14, 79.
Accidents divers.—25, 56.
Achats de Terrains.—31.
Adjudications diverses.—4, 7, 10, 12, 17, 25, 27, 51, 79, 80.
Allocations.—58, 84, 91.
Assainissement.—46.
Avenue Edouard VII.—44, 68.
Avocat-Conseil.—28.

Bains Chinois.—59.
Bâtiments Municipaux.—8, 51, 58, 68.
Bilan.—64.
Boulevard des 2 Républiques.—51.
Budgets.—80, 83, 92.
Bureaux 3e arrondissement.—51.

Café-Restaurant.—21, 28.
Caisse de Prévoyance.—29, 32, 36, 43, 66, 83, 93.
Cercles.—8, 13, 14, 21, 71.
Comité des Ecoles.—23, 59.
Comité des Finances.—14, 29, 35, 50, 63, 72.
Comité d'Hygiène.—9.
Comité des Jardins et Plantations.—15, 16, 23, 48.
Comité du Personnel.—15, 32, 42, 56, 70.
Comité des Travaux.—6, 10, 25, 30, 36, 46, 51, 58, 68, 79.
Commission Municipale.—21.
Congés et Permissions.—53.
Crédits.—12, 21, 66.
Criques.—7, 27, 31, 52.
Croix Rouge Française.—56.

Découverts en Banques.—66, 74.
Demandes d'Emplois.—24,79.
Dragages.—27.
Drainages.—12, 47.
Droits de Quayage.—27, 55, 68.

Eclairage Electrique.—3, 12, 26, 30, 36, 38, 42, 44, 67, 79.
Ecole Chinoise.—44.
Ecole Municipale Française.—15, 21, 30, 32, 33, 46, 52, 54, 57, 58, 61, 78, 84, 88.
Ecole Municipale Franco-Chinoise.—57.
Ecole Municipale Annamite.—50.
Ecuries Municipales.—24.
Emprunt 1903.—29, 36, 55.
Emprunt de guerre Français.—61.
Epidémies.—19, 22.
Ex-Ecole Allemande.—40.
Expropriations.—7, 11, 58, 70.

Fêtes Diverses.—11, 20, 31, 33, 40, 73, 77.
Finances.—74, 91.

Garde Municipale.—4, 6, 9, 21, 24, 32, 42, 46, 55, 56, 61, 63, 72, 74, 85, 88.
Grande Transversale.—37.
Gratifications.—6, 93.
Great Western Road.—17, 27, 31, 58.

Hôpital Général.—10, 22, 34, 63, 74, 89.
Hospitalisation.—58.
Hôtel Municipal.—31, 51.

Imprimerie Municipale.—77.
Infirmerie.—17, 26, 36, 40, 45, 58, 60.
Indemnités de Langues.—21, 91.
Institut Séricicole.—27.

Jardin Public Av. Joffre.—11, 15, 17, 22, 41, 80.
Jardin Public de Koukaza.—5, 11, 15, 16, 23, 36, 40, 48, 49, 77.
Jardins et Plantations.—68, 70.

Kiosques de Publicité.—58.

Laiteries.—46, 59, 61.
Lazaret de Chang-Pao-Sha.—27, 55, 68.
Licences.—87.
Ligue Maritime Française.—17.
Loteries.—82.

Marchands de Poissons.—60.
Musique Municipale.—53.

Œuvres de Guerre.—35.

Personnel.—4, 8, 11, 13, 24, 29, 42, 46, 53, 61, 77, 78, 85, 88.
Pompiers Volontaires.—17.
Postes d'Incendie.—27, 31, 58.
Postes de Police.—8, 9, 68.

Route Fergusson.—27.
Route Lafayette.—47.
Routes nouvelles.—9.
Route Say-Zoong.—30.
Route du Stand.—26.
Route Vallon.—25.
Route de Zikawei.—37, 47.
Rue Bourgeat.—26.
Rue de l'Observatoire.—52.
Rue de Saïgon.—69.

Secrétariat.—15, 33, 57, 67, 70, 77, 84.
Service du Cadastre.—71, 79.
Service du Contrôle.—57.
Service des Eaux.—5, 8, 12, 29, 50, 55, 68.
Service d'Incendie.—5, 7, 8, 24, 25, 53, 57, 61, 84.
Service Médical.—34, 43, 84.
Service de la Perception.—54, 78.
Service Sanitaire.—5, 9, 24, 34, 43, 46, 85.
Service des Travaux.—21, 32, 46, 54, 57, 61, 63, 77, 79.
Société d'Oxygène et d'Acétylène.—43.
Square route Doumer.—8.
Stand de Tir.—9.
Station Sanitaire.—9, 10, 36.
Surveillants de Travaux.—79.

Taxes diverses.—8, 9, 27, 34, 61, 92.
Tramways.—3, 12, 29, 42, 55, 67, 68.
Travaux Publics.—8, 24, 42, 44, 85, 88.
T. S. F.—5, 52, 58, 60, 62, 66, 78, 88.

Urinoirs Publics.—25.

Vétérinaire.—24.
Villa du Chef de la Garde.—30, 58.
Voies Publiques.—5.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES PENDANT L'EXERCICE 1918

RECETTES

Nature des Recettes	Recouvrements effectués	Recettes d'après les prévisions du budget	Différences en plus	Différences en moins
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts
CHAPITRE 1.—IMPOTS				
Art. 1.—Impôt foncier	153.314 59	151.000 00	2.314 59	
» 2.—Impôt locatif européen	65.687 58	58.500 00	7.187 58	
» 3.—Impôt locatif chinois	215.532 66	203.000 00	12.532 66	
	434.534 83	412.500 00	22.034 83	
CHAPITRE 2.—LICENCES				
Art. 1.—Hôtels, Bars, Cafés	1.177 00	500 00	677 00	
» 2.—Théâtres chinois, Marionnettes, etc	3.653 33	1.700 00	1.953 33	
» 3.—Restaurants chinois	4.501 00	3.800 00	701 00	
» 4.—Débits de boissons chinois	6.506 65	5.400 00	1.106 65	
» 5.—Commerce de vins et spiritueux, gros et détail	2.400 00	2.350 00	50 00	
» 6.—Maisons de tolérance	6.593 50	7.200 00		606 50
» 7.—Loueurs de brouettes	24.614 50	24.500 00	114 50	
» 8.—Loueurs de jin-rick-shas	155.865 26	151.000 00	4.865 26	
» 9.—Charrettes à bras	7.258 09	6.800 00	458 09	
» 10.—Loueurs de chevaux et voitures	4.741 13	4.400 00	341 13	
» 11.—Véhicules privés	30.830 70	25.500 00	5.330 70	
	248.141 16	233.150 00	15.597 66	606 50
CHAPITRE 3.—TAXES				
Art. 1.—Monts de Piété	6.590 60	6.200 00	390 60	
» 2.—Marchands fripiers	886 57	1.000 00		113 43
» 3.—Logeurs	8.664 16	6.200 00	2.464 16	
» 4.—Changeurs	1.645 00	1.200 00	445 00	
» 5.—Marchands forains et abris	5.061 54	4.300 00	761 54	
» 6.—Sampans et chalands	9.074 43	9.000 00	74 43	
» 7.—Chaloupes à Vapeur	354 60	350 00	4 60	
» 8.—Marchés de l'Est, de la place Meugnot et de la rue du Weïkweï	14.097 42	14.000 00	97 42	
» 9.—Vidanges	18.477 82	18.000 00	477 82	
» 10.—Permis de construire	894 60	900 00		5 40
» 11.—Permis divers, Barrières, Enseignes, etc	449 50	450 00		50
» 12 —Plans cadastraux, poses de bornes, etc	320 00	1.000 00		680 00
	66.516 24	62.600 00	4.715 57	799 33
CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES				
Art. 1.—Droits sur les quais et jetées	6.780 40	6.780 00	40	
» 2.—Droits de quayage	62.934 14	67.000 00		4.065 86
» 3.—Loyer du (Marché de l'Est)	893 04	800 00	93 04	
» 4.—Produits Divers	8.165 51	10.000 00		1.834 49
» 5.—Location de la Bouée des Messageries Maritimes		300 00		300 00
» 6.—Avances à réaliser	17.947 94	2.500 00	15.447 94	
» 7.—Redevances Compagnie des Tramways	1.888 47	1.000 00	888 47	
» 8.— do. des Eaux	861 79	250 00	611 79	
» 9.— do. du Gaz	210 00	210 00		
» 10.—Loyer, maison de thé (marché de Siemen)	72 06	60 00	12 06	
	99.753 35	88.900 00	17.053 70	6.200 35
CHAPITRE 5.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES				
Art. 1.—Contribution du Municipal Council (Dépenses du Sémaphore 50°/₀)	8.957 91	7.500 00	1.457 91	
» 2.—Divers	3.158 31	1.500 00	1.658 31	
	12.116 22	9.000 00	3.116 22	
CHAPITRE 6.—ÉCOLES				
Art. 1.—Subvention du Gouvernement Français fr. 10.000	1.700 68	2.000 00		299 32
» 2.—Contribution scolaire, Ecole Municipale Française	10.133 36	10.500 00		366 64
» 3.— do. do. Franco-Chinoise	4.752 66	4.500 00	252 66	
	16.586 70	17.000 00	252 66	665 96
CHAPITRE 7.—ABATTOIRS				
Art. 1.—Recettes approximatives	14.512 57	16.000 00		1.487 43
	14.512 57	16.000 00		1.487 43
CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE				
Art. 1.—Amendes	216 79	350 00		133 21
» 2.—Licences pour établissements classés	633 26	500 00	133 26	
	850 05	850 00	133 26	133 21
CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS				
Art. 1.—Intérêts sur les comptes-courants avec les Banques	1.820 11	2.000 00		179 89
» 2.—Intérêts sur les 140 actions de la Cie des Téléphones	770 00	560 00	210 00	
» 3.—Intérêts sur Titres de l'Emprunt Français 1915, 1916	5.478 99	8.000 00		2.521 01
	8.069 10	10.560 00	210 00	2.700 90
A reporter	901.080 22	850.560 00	63.113 90	12.593 68

DÉPENSES

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits Spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
TITRE 1.—SECRÉTARIAT				
CHAPITRE 1.—PERSONNEL				
Art. 1.—Bureau du Secrétariat :				
Sect. 1.—Personnel Européen	13.004 09	12.720 00	284 09	
» 2.—Personnel Chinois	1.740 00	1.764 00		24 00
» 2.—Bureau de la Comptabilité :				
Sect. 1 —Personnel Européen	9.465 00	8.880 00	585 00	
» 2.—Personnel Chinois	3.590 00	3.582 00	8 00	
» 3.—Bureau de la Perception :				
Sect. 1.—Personnel Européen	20.726 93	20.760 00		33 07
» 2.—Personnel Chinois	5.418 50	5.364 00	54 50	
	53.944 52	53.070 00	931 59	57 07
CHAPITRE 2.—FRAIS GÉNÉRAUX				
Art. 1.—Dépenses imprévues	39 40	120 00		80 60
» 2.—Chauffage des bureaux	789 65	400 00	389 65	
» 3.—Menus frais	727 89	680 00	47 89	
» 4.—Entretien de l'auto du Secrétaire	589 48	400 00	189 48	
» 5.—Récompenses de fin d'année (Personnel Chinois)	384 34	400 00		15 66
	2.530 76	2.000 00	627 02	96 26
Totaux . . . Tls	56.475 28	55.070 00	1.558 61	153 33
TITRE 2.—SERVICES DIVERS				
CHAPITRE 1.—TÉLÉPHONES, HORLOGES ET PENDULES				
Art. 1.—Abonnement au Service Téléphonique.—Abonnement pour les divers Services et Entretien	4.377 32	3.500 00	877 32	
» 2.—Remontage et entretien de l'horloge et des pendules	157 76	200 00		42 24
	4.535 08	3.700 00	877 32	42 24
CHAPITRE 2.—SERVICE MÉDICAL				
Art. 1.—Sect. 1.—Honoraires du Docteur de l'Administration	6.000 00	6.000 00		
» 2.—Solde du Personnel Européen	3.254 43	4.500 00		1.245 57
» 2.—Solde du Personnel Chinois	336 00	324 00	12 00	
» 3.—Médicaments et achats de matières premières	3.773 10	4.000 00		226 90
» 4.—Hôpitaux et inhumations, Personnel Européen et Indigène	8.806 82	10.000 00		1.193 18
» 5.—Laboratoire—Frais divers		400 00		400 00
» 6.—Achat d'instruments pour l'Infirmerie	131 63	150 00		18 37
» 7.—Menus frais et dépenses imprévues	316 53	400 00		83 47
» 8.—Chauffage et glace	336 08	500 00		163 92
» 9.—Médicaments pour prisonniers	502 06	800 00		297 94
» 10.—Mobilier et Entretien	6 58	400 00		393 42
» 11.—Frais d'opérations chirurgicales	600 00	2.000 00		1.400 00
	24.063 23	29.474 00	12 00	5.422 77
CHAPITRE 3.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES				
Art. 1.—Sémaphore :				
Sect. 1.—Abonnement à l'Observatoire et un Calculateur Chinois	390 00	400 00		10 00
» 2.—Service téléphonique	285 00	450 00		165 00
» 3.—Personnel Européen	5.172 88	4.680 00	492 88	
» 4.— » Chinois	1.248 62	1.192 00	56 62	
» 5.—Dépenses diverses, (chauffage, éclairage pavillons, etc)	1.712 77	900 00	812 77	
» 2.—Service des Signaux Météorologiques :				
Sect. 1.—Personnel Européen	7.356 10	6.480 00	876 10	
» 2.— » Chinois	246 00	288 00		42 00
» 3.—Electricité	223 99	360 00		136 01
» 4.—Téléphones	80 00	90 00		10 00
» 5.—Entretien et dépenses diverses	835 96	890 00		54 04
» 6.—Imprévu et gratifications de fin d'année	364 50	500 00		135 50
» 3.—Service particulier d'exploitation :				
Sect. 1.—Personnel	3.236 24	2.415 00	821 24	
» 2.—Electricité	231 42	300 00		68 58
» 3.—Téléphones	65 00	85 00		20 00
» 4.—Entretien et dépenses diverses, Imprévus	549 93	600 00		50 07
» 5.—Service d'informations	431 47		431 47	
	22.429 88	19.630 00	3.491 08	691 20
A reporter . . .	51.028 19	52.804 00	4.380 40	6.156 21

RECETTES

Nature des Recettes	Recouvrements effectués	Recettes d'après les prévisions du budget	Différences en plus	Différences en moins
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
Reports. . .	901.080 22	850.560 00	63.113 90	12.593 68
CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE				
Art. 1.—Amendes	9.114 73	8.000 00	1.114 73	
» 2.—Vente d'objets saisis par la Police.	300 50	500 00		199 50
» 3.—Agents employés à des services particuliers	8.382 00	9.000 00		618 00
» 4.—Cour-Mixte Française.	17.675 92	14.000 00	3.675 92	
» 5.—Produits divers	237 61	12.000 00		11.762 39
	35.710 76	43.500 00	4.790 65	12.579 89
CHAPITRE 11.—TRAVAUX PUBLICS				
Art. 1.—Remboursement pour Travaux divers	9.515 25	6.000 00	3.515 25	
» 2.—Cautionnements des entrepreneurs	4.368 28		4.368 28	
» 3.—Economie probable à réaliser sur la Chapitre Eclairage Electricité .		5.000 00		5.000 00
	13.883 53	11.000 00	7.883 53	5.000 00
Total des Recettes (Budget Ordinaire). . .	950.674 51	905.060 00	75.788 08	30.173 57
BUDGET EXTRAORDINAIRE.—EMPRUNTS				
Total des Recettes (Budget Extraordinaire). . .				
Total général.	950.674 51	905.060 00	75.788 08	30.173 57
			Différence en plus. .Tls.	45.614 51

DÉPENSES

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits Spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
Reports. . .	51.028 19	52.804 00	4.380 40	6.156 21
CHAPITRE 4.—ALLOCATIONS DIVERSES				
Art. 1.—Instruction Publique.	1.200 00	1.200 00		
» 2.—Assitance Publique	23.664 07	22.470 00	1.194 07	
» 3.—Divers	28.250 63	23.270 00	4.980 63	
	53.114 70	46.940 00	6.174 70	
CHAPITRE 5.—BRIGADE DES POMPIERS				
Art. 1.—Personnel Européen	3.073 80	2.610 00	463 80	
» 2.—Personnel Chinois	6.110 28	5.708 00	402 28	
» 3.—Entretien	3.771 20	2.900 00	871 20	
» 4.—Téléphones et sonneries.	998 48	800 00	198 48	
» 5.—Matériel, Sect. 1.—Achat de nouveau matériel, etc	7.937 28	5.000 00	2.937 28	
2.—Mobilier, menus frais, imprévus	808 40	400 00	408 40	
3.—Assurance du Matériel	721 88	250 00	471 88	
4.—Subvention annuelle.	250 00		250 00	
	23.671 32	17.668 00	6.003 32	
CHAPITRE 6.—ECOLES MUNICIPALES				
Art. 1.—Ecole Municipale Française Section 1.—Personnel Européen . . .	40.035 31	32.256 00	7.779 31	
» 2.—Personnel chinois	1.943 92	1.875 00	68 92	
» 3.—Frais généraux	4.594 25	4.800 00		205 75
» 2.—Ecole Municipale Chinoise » 1.—Personnel Européen. . . .	5.856 44	6.375 00		518 56
» 2.—Personnel Chinois	5.211 49	5.362 00		150 51
» 3.—Dépenses diverses	2.430 64	2.395 00	35 64	
	60.072 05	53.063 00	7.883 87	874 82
CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES				
Art. 1.—Section 1.—Passages des familles des Employés (congés) . . .	3.170 78	3.000 00	170 78	
» 2.—Annonces, Abonnements, télégrammes	2.107 82	2.000 00	107 82	
» 3.—Dépenses imprévues.	14.564 68	2.000 00	12.564 68	
» 2.—Assurances.	2.403 74	2.500 00		96 26
» 3.—Achat et entretien du mobilier.	763 87	600 00	163 87	
» 4.—Frais de postes pour tous les Services	935 94	700 00	235 94	
» 5.—Taxes Chinoises sur Propriétés Municipales	847 10	1.000 00		152 90
» 6.—Honoraires de l'Avocat-Conseil.	5.000 00	5.000 00		
» 7.—Frais de Chancellerie	362 34	500 00		137 66
» 8.—Fournitures de bureaux pour services divers	1.258 75	2.000 00		741 25
» 9.—Plaques de véhicules et maisons	423 98	200 00	223 98	
» 10.—Avances remboursables	18.941 11	1.000 00	17.941 11	
» 11.—Fête Nationale et Fêtes de Charité	8.969 07	4.500 00	4.469 07	
» 12.—Bouée des Messageries Maritimes, entretien	583 13	500 00	83 13	
» 13.—Entretien des machines à écrire	55 68	150 00		94 32
» 14.—Service spécial contre la peste.	8.221 79		8.221 79	
	68.609 78	25.650 00	44.182 17	1.222 39
CHAPITRE 8.—VOLONTAIRES				
Art. 1.—Equipement, Armement, etc	2.156 30	2.000 00	156 30	
	2.156 30	2.000 00	156 30	
CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS				
Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen.	6.161 05	5.820 00	341 05	
» 2.—Personnel Chinois	1.546 75	1.470 00	76 75	
» 2.—Exploitation des Abattoirs	1.808 09	1.000 00	808 09	
» 3.—Entretien et réparations du matériel	162 65	300 00		137 35
	9.678 54	8.590 00	1.225 89	137 35
CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE				
Art. 1.—Section 1.—Personnel Européen	12.322 65	11.880 00	442 65	
» 2.—Personnel Chinois	5.222 50	5.200 00	22 50	
» 2.—Chauffage	216 80	250 00		33 20
» 3.—Entretien du matériel et de l'auto du Chef Inspecteur	903 30	1.000 00		96 70
» 4.—Service Prophylactique	4.758 42	6.200 00		1.441 58
» 5.—Service anti-Moustiques. Sect. 1.—Achat de Pétrole	1.830 50	2,000 00		169 50
» 2.—Comblement des Mares	481 65	1.000 00		518 35
	25.735 82	27.530 00	465 15	2.259 33
CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE				
Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen	1.330 40	600 00	730 40	
» 2.—Personnel Chinois	3.416 66	3.600 00		183 34
» 2.—Frais divers Section 1.—Achat de papiers	204 26	2.000 00		1.795 74
» 2.—Entretien du matériel, remplacement . . .		200 00		200 00
» 3.—Achat de nouveaux caractères	4 70	200 00		195 30
» 4.—Frais divers: colle, pétrole. etc.	184 00	350 00		166 00
» 5.—Achat de toile. Travaux de reliure. . . .	36 27	100 00		63 73
	5.176 29	7.050 00	730 40	2.604 11
A reporter . . .	299.242 99	241.295 00	71.202 20	13.254 21

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits Spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
Reports. . .	299.242 99	241.295 00	71.202 20	13.254 21
CHAPITRE 12.—SERVICES GÉNÉRAUX				
Art. 1.—Personnel Européen	7.565 63	6.720 00	845 63	
	7.565 63	6.720 00	845 63	
CHAPITRE 13.—EMPRUNTS				
Emprunt Municipal de 1903; 4.000 obligations à 4 1/2 °/₀				
Art. 1.—Frais annuels: Service de l'amortissement 500 francs à 5 francs . .	81 11	100 00		18 89
» 2.—Section 1.—Intérêts pour 1918 francs 74,070 do. . .	12.017 66	14.814 00		2.796 34
» 2.—Amortissement de 98 titres à francs 500=49.000 francs do.	7.538 46	9.800 00		2.261 54
» 3.—Emprunt 1911, Intérêts à 6 °/₀ sur Tls : 400.000	24.000 00	24.000 00		
» 4.— do. 1914, Intérêts à 5 1/2 °/₀ sur Tls : 500.000	27.500 00	27.500 00		
» 5.— do. 1916, Intérêts à 5 1/2 °/₀ sur Tls : 350.000	19.250 00	19.250 00		
» 6.—Intérêts sur le découvert en Banque		20.000 00		20.000 00
» 7.—Intérêts sur Emprunt à la Caisse de Prévoyance	1.553 71		1.553 71	
	91.940 94	115.464 00	1.553 71	25.076 77
Totaux. . .Tls	398.749 56	363.479 00	73.601 54	38.330 98
TITRE 3.—GARDE MUNICIPALE				
CHAPITRE 1.—PERSONNEL				
Art. 1.—Section 1.—Solde du Personnel Européen	82.176 43	115.805 00		33.628 57
» 2.—Indemnités	9.521 65	9.060 00	461 65	
» 2.— » 1.—Solde du Personnel Chinois	56.538 32	60.179 00		3.640 68
» 2.—Indemnités	4.588 63	4.811 00		222 37
» 3.— » 1.—Solde du Personnel Tonkinois	27.999 24	28.619 00		619 76
» 2.—Indemnités, Voyages, etc, ...	7.364 36	6.181 00	1.183 36	
	188.188 63	225.655 00	1.645 01	38.111 38
CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT				
Art. 1.—Soldes				
Section 1.—Personnel Européen	4.751 75	6.720 00		1.968 25
» 2.—Indemnités	220 00	240 00		20 00
» 2.— » 1.—Personnel Tonkinois	5.576 91	6.252 00		675 09
» 2.—Indemnités	457 02	947 00		489 98
» 3.—Personnel Chinois	507 39	515 00		7 61
» 4.—Section 1.—Nourriture des prisonniers indigènes.	6.656 53	9.300 00		2.643 47
» 2.— » des subsistants Européens	233 36	200 00	33 36	
» 3.—Habillement des prisonniers indigènes	1.294 37	1.700 00		405 63
» 4.—Frais d'hospitalisation pour prisonniers indigènes. . .	1.250 43	1.500 00		249 57
	20.947 76	27.374 00	33 36	6.459 60
CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX				
Art. 1.—Entretien de l'habillement	874 66	800 00	74 66	
» 2.—Habillement et équipement	9.996 64	10.000 00		3 36
» 3.—Entretien de l'armement.	123 06	120 00	3 06	
» 4.— do de l'ameublement	593 63	600 00		6 37
» 5.— do du harnachement	240 63	250 00		9 37
» 6.—Chauffage et Glace	8.369 79	6.000 00	2.369 79	
» 7.—Section 1.—Menus frais, transports	493 43	600 00		106 57
» 2.—Dépenses diverses, imprévus	541 23	600 00		58 77
» 8.—Section Montée—Nourriture des chevaux, entretien	401 60	550 00		148 40
» 9.—Bicyclettes et autos (achats, entretien)	2.689 33	2.700 00		10 67
» 10.—Service Anthropomètrique, Achats, entretien, photographies . . .	592 97	700 00		107 03
» 11.—Bibliothèque	153 29	300 00		146 71
» 12.—Prix de tir	100 00	100 00		
	25.170 26	23.320 00	2.447 51	597 25
CHAPITRE 4.—COUR MIXTE FRANÇAISE				
Art. 1.—Personnel Chinois et dépenses de fonctionnement	10.000 88	10.000 00	88	
» 2.—Huissier Chinois	262 32	266 00		3 68
	10.263 20	10.266 00	88	3 68
Totaux. . .Tls	244.569 85	285.615 00	4.126 76	45.171 91

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits Spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
TITRE 4.—TRAVAUX PUBLICS				
CHAPITRE 1.—PERSONNEL				
Art. 1.—Personnel Européen	96.297 06	77.730 00	18.567 06	
» 2.—Personnel Chinois	45.588 09	52.000 00		6.411 91
	141.885 15	129.730 00	18.567 06	6.411 91
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL				
Art. 1.—Section 1.—Matériel fixe, outillage	4.485 37	3.000 00	1.485 37	
» 2.—Matériel roulant, entretien, remplacement	3.884 22	3.500 00	384 22	
» 3.—Entretien des autos, Charbons, huile, graisse, gazoline	3.519 41	3.500 00	19 41	
» 2.—Section 1.—Combustibles	2.220 00	3.500 00		1.280 00
» 2.—Entretien des cylindres à vapeur	340 47	800 00		459 53
	14.449 47	14.300 00	1.889 00	1.739 53
CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE, ENTRETIEN				
Art. 1.—Section 1.—Trottoirs	8.695 20	9.000 00		304 80
» 2.—Chaussées pavées	2.292 09	2.000 00	292 09	
» 3.—Chaussées empierrées	34.169 05	35.000 00		830 95
» 4.—Goudronnage	12.614 68	15.000 00		2.385 32
» 5.—Assainissement	8.436 76	6.000 00	2.436 76	
» 6.—Quais, Ponts et Pontons	2.619 86	2.500 00	119 86	
» 2.—Enlèvement par bateaux des ordures ménagères	2.160 00	2.400 00		240 00
» 3.—Section 1.—Nourriture des chevaux	5.972 37	7.500 00		1.527 63
» 2.—Infirmerie, maréchalerie, accessoires pour pansage	746 83	1.000 00		253 17
» 3.—Achat et entretien du harnachement	1.121 16	1.500 00		378 84
» 4.—Achat de chevaux	1.100 00	1.800 00		700 00
» 4.—Section 1.—Travaux remboursables, Eaux, Tramways, Gaz, etc	5.617 53	5.000 00	617 53	
» 2.—Cautionnements des entrepreneurs	3.533 28		3.533 28	
	89.078 81	88.700 00	6.999 52	6.620 71
CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS				
Art. 1.—Entretien des Bâtiments Municipaux	13.908 55	16.000 00		2.091 45
» 2.—Section 1.—Entretien des Plantations, jardinage	5.334 18	5.000 00	334 18	
» 2.—Entretien des Cimetières	2.293 02	2.500 00		206 98
» 3.— » du Jardin Avenue Joffre		200 00		200 00
	21.535 75	23.700 00	334 18	2.498 43
CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES				
Art. 1.—Menus frais	29 48	200 00		170 52
» 2.—Chauffage des bureaux et Salle des fêtes	349 00	300 00	49 00	
» 3.—Commande d'Instructements pour Cadastre, Voirie	731 49	800 00		68 51
	1.109 97	1.300 00	49 00	239 03
CHAPITRE 6.—ÉCLAIRAGE				
Art. 1.—Electricité				
Section 1.—Consommation—Voies publiques	39.485 55	50.000 00		10.514 45
» 2.— do —Bâtiments Municipaux	9.841 92	11.500 00		1.658 08
» 3.—Entretien — do. y compris sonneries	1.509 15	1.500 00	9 15	
» 4.— do —de l'Eclairage public	11.460 60	14.650 00		3.189 40
» 5.—Compteurs —Bâtiments Municipaux	531 14	500 00	31 14	
» 6.— do. —Voies publiques	324 00	350 00		26 00
» 7.—Matériel d'Eclairage	400 20	1.700 00		1.299 80
» 2.—Gaz				
Section 1.—Consommation et Entretien—Voies publiques	253 98	500 00		246 02
» 2.—Consommation des Bâtiments Municipaux	3.074 20	2.500 00	574 20	
» 3.—Location de Compteurs		90 00		90 00
	66.880 74	83.290 00	614 49	17.023 75
CHAPITRE 7.—EAU				
Art. 1.—Entretien des installations Municipales	494 09	600 00		105 91
» 2.—Location de Compteurs	554 26	500 00	54 26	
	1.048 35	1.100 00	54 26	105 91
	335 988 24	342.120 00	28.507 51	34.639 27

Nature des Dépenses	Dépenses effectuées	Montant des crédits ordinaires	Montant des crédits Spéciaux	Sommes restant sur les crédits ouverts
	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.	Tls. cts.
Titres 5 et 6.—Budget Extraordinaire				
VIABILITÉ—ASSAINISSEMENT				
Art. 1.—Rue du Capitaine Rabier, Drainage	614 98	1.680 00		1.065 02
» 2.—Route Prosper Paris, do.	11.364 68	10.600 00	764 68	
» 3.—Route Fergusson, do.	7.087 74	6.600 00	487 74	
» 4.—Great Western Road, do. achèvement	29.455 97	30.000 00		544 03
» 5.—Section 1.—Route Say-Zoong, Expropriations	3.076 45	5.600 00		2.523 55
» 2.— do. Aménagement	3.628 00	4.800 00		1.172 00
» 6.—Section 1.—Avenue Edouard VII, Expropriations	846 00	3.000 00		2.154 00
» 2.— do. Aménagement		3.250 00		3.250 00
» 7.—Section 1.—Mises à l'alignement, Expropriations diverses	135.389 94	15.000 00	120.389 94	
» 2.— do. Aménagement	289 33	10.000 00		9.710 67
» 8.—Grande transversale, drainage, macadamisage	1.966 82	1.750 00	246 82	
» 9.—Route Lafayette, Remblayage, terrassements	38 82	3.000 00		2.961 18
» 10.—Crique de Zikawei, dragage	1.875 54	20.000 00		18.124 46
» 11.—Achat d'une drague	4.567 38	4.750 00		182 62
» 12.—Travaux Poste Sud. Solde bâtiment B	51.660 70	60.000 00		8.339 30
» 13.—Villa du Chef de la Garde. Solde	9.687 24	9.000 00	687 24	
» 14.—Modifications aux Prisons, buanderies		6.000 00		6.000 00
» 14.—Installation d'une nouvelle station Sanitaire	10.913 48	10.000 00	913 48	
» 16.—Dépôt du 3e Arrondissement	1.316 43	2.000 00		683 57
» 17.—Poste des Pompiers, Route Pottier.—Construction	6.879 38	8.000 00		1.120 62
» 18.—Transfert des Abattoirs (pour mémoire)		1.000 00		1.000 00
» 19.—Aménagement Jardin Public et nouvelles serres	32.331 51	12.000 00	20.331 51	
» 20.—Remboursements de retenues de garanties pour Travaux	1.416 10	12.500 00		11.083 90
» 21.—W. C. et Urinoirs publics		2.400 00		2.400 00
» 22.—Achat d'une pompe automobile	7.133 08	16.000 00		8.866.92
» 23.—Nouvelles écuries	3.148.44		3.148 44	
» 24.—Intérêts sur decouvert	14.824.42		14.824 42	
» 25.—Propriétés Allemandes	3.442.56		3.442 56	
» 26.—Construction d'une infirmerie pour Indigènes	3.774.30		3.774.30	
	346.759 29	258.930 00	169.011.13	81.181 84
RÉCAPITULATION				
Exercice 1918 — Secrétariat	56.475 28	55.070 00	1.558 61	153 33
Services Divers	398.749 56	363.479 00	73.601 54	38.330 98
Garde Municipale	244.569 85	285.615 00	4.126 76	45.171 91
Travaux Publics	335.988 24	342.120 00	28.507 51	34.639 27
Budget Extraordinaire, Viabilité, Assainissement	346.759 29	258.930 00	169.011 13	81.181 84
	1382542 22	1305214 00	276.805 55	199.477 33
Total égal au montant des Dépenses	1382542 22	Différence en plus		77.328 22

SÉANCES DU CONSEIL

Séance de la Commission Municipale du 28 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix-huit et le vingt huit Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Compagnie Française de Tramways & d'Eclairage Electrique de Changhai.—*Relèvement des tarifs.*—Monsieur JASSON donne lecture d'une note en date du 26 Janvier 1918, par laquelle les membres du Comité Spécial nommé en Séance du 3 Janvier 1918, pour étudier les demandes présentées par la C. F. T. E. en vue du relèvement de ses tarifs à la suite de la hausse des charbons, rendent compte des résultats de la mission qui leur avait été confiée et qui, à leur grand regret, n'a pu aboutir.

Après avoir entendu à ce sujet, Mr. Du Pac de Marsoulies, Avocat-Conseil, convoqué à la Séance, la Commission décide d'adresser à Mr. COURSIER, Directeur de la C. F. T. E. la lettre dont texte suit:

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Shanghai, le 29 Janvier 1918

Monsieur le Directeur
de la Compagnie Française de Tramways &
d'Eclairage Electriques de Changhai

Au cours de la Séance d'hier, Monsieur JASSON nous a rendu compte des résultats de la mission dont il avait été chargé par le Conseil, avec Messieurs Du Pac de MARSOULIES et GRENE et qui avait pour but d'étudier, de concert avec vos délégués, la question de l'élévation des tarifs de l'eau et de l'électricité et d'arriver, s'il était possible, à une solution satisfaisante pour les deux parties.

Il nous a donné lecture des diverses pièces du dossier et particulièrement de la dernière lettre de Monsieur Hervé-Bazin, en date du 25 Janvier.

Il a paru au Conseil que l'élévation des tarifs ne constituait pas un droit pour votre Compagnie: qu'en l'autorisant, il conférait un avantage qui devait avoir sa contrepartie.

Il ne saurait, en effet, accepter qu'une charge nouvelle fût imposée aux contribuables dans le seul but d'éviter à votre Compagnie un surcroît de dépenses notoirement insuffisant pour l'empêcher de continuer son exploitation dans les conditions contractuelles.

Le Conseil espérait que des pourparlers qui ont eu lieu, et où ses commissaires ont fait preuve des intentions les plus conciliantes, un accord résulterait, grâce auquel des difficultés présentes ou futures eussent été aplanies ou évitées entre la Municipalité et la Compagnie. Il pensait spécialement que celle-ci saisirait l'occasion qui lui était offerte de régler dans un sens satisfaisant la question des compteurs, une des plus irritantes pour les habitants de notre concession.

Il ne peut que regretter qu'il n'en ait pas été ainsi.

Veuillez agréer, etc...

Le Président du Conseil,
Signé: A. WILDEN

La Commission remercie les Membres du Comité Spécial, MM. JASSON, Du Pac de MARSOULIES, et GRENÉ, d'avoir bien voulu s'occuper de ces questions.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire en date du 22 Janvier 1918 en vertu de laquelle:

Le Sergent de 1ere classe MERRANT, François, est rayé des contrôles de la Garde et passe au service de la Municipalité, à compter du 1e Janvier 1918.

Le soldat LAURENT, Alban, du 16e Régiment d'Infanterie Coloniale est incorporé comme Garde de 3e classe, à compter du 1e Janvier 1918.

Diverses nominations et mutations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Adjudications diverses.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires: •

1°) *Pour les travaux de déplacement et mise à l'alignement de la clôture d'une propriété, Route de Zikawei:* le Sieur SAI EU KEE, au prix de Tls: 65,00.

2°) *Pour les installations électriques et sonneries du logement des Agents au Poste Sud:* la Maison TIEN FAH & Cie, au prix forfaitaire de Tls: 1.590,00.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes:—

Clôture, Route de Zikawei:—

Wong Yong Kee	Tls:	89,00
Zi Tching Kee	»	185,00

Poste Sud:—	*prix forfaitaire*	
Compagnie Française d'Installations électriques	Tls:	1.650,00
Andersen, Meyer & C°, Limited	»	2.250,00

Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 23 Janvier 1918.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence:—

a)—*Service de la Perception.*—L'engagement de Mr. A. BARBEROT, en qualité de Commis stagiaire de Perception, est autorisé, à compter du 16 Janvier 1918, en remplacement de Mr. M. GAUTHIER, démissionnaire.

Mr. BARBEROT recevra des appointements de Tls: 110 par mois, avec indemnité mensuelle de logement de Tls: 40, conformément au Règlement Administratif.

b)—*Garde Municipale.*—Comme suite à une demande présentée par Mr. le Lieutenant RIBET, Chef-Adjoint de la Garde, au sujet de son indemnité de Départ Colonial, la Commission décide que l'Administration Municipale n'a pas à prendre à sa charge les indemnités dûes par l'autorité Militaire, contrairement à la note de Mr. L'INTENDANT directeur de l'Intendance d'Hanoï.

Les conditions d'engagement du Lieutenant RIBET, par l'Administration Municipale de la Concession Française sont absolument différentes de celles qui peuvent exister avec les Services Civils d'une Colonie.

c)—*Travaux Publics.*—L'augmentation accordée, lors de l'approbation du Budget 1918, à Monsieur BOURRICOT, Surveillant des Ecuries, lui sera comptée à partir du 1er Janvier, au lieu du 1er Mars, date qui avait été indiquée par erreur.

L'examen d'une réclamation présentée par Mr. BOURRICOT, au sujet de l'éclairage de son logement, est renvoyée à une date ultérieure.

La commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande d'augmentation présentée par Mr. LAVOREL, cet agent ne se trouvant pas dans les conditions requises par le Règlement Administratif.

La Commission autorise l'engagement, à titre provisoire, de MM. Italo SORGATO, comme surveillant auxiliaire d'architecture et Jacques MEYER, comme aide-opérateur du Cadastre, aux appointements de Tls: 130 par mois, avec indemnité mensuelle de logement de Tls: 20.

A la suite de la titularisation des Agents désignés ci-après, les indemnités de logement sont fixées à:

Tls: 50,00 pour Mr. LOONIS, Chef du Cadastre

» 40,00 » Mr. SOETE, Sous-Chef du Cadastre.

Service Sanitaire.—Après avoir pris connaissance d'un rapport du Service Sanitaire, relatif aux réserves de désinfectants que possède actuellement le Service prophylactique, la Commission autorise une dépense de Tls: 2.000 pour l'achat d'un nouveau stock de créoline, formol, etc...

Voies Publiques.—Lecture est donnée d'une nouvelle note de l'Ingénieur Municipal, relative à la réclamation présentée par Mr. C. H. BUTLER au sujet du nivellement de l'entrée de sa propriété, 539, Avenue Joffre, à la suite de l'aménagement du trottoir en cet endroit.

Considérant qu'une erreur a été commise par le Service de la Voirie et que, de plus, Mr. BUTLER n'a pas été prévenu des changements qui devaient être effectués devant sa propriété, la Commission décide que pour ces raisons tout à fait spéciales et à titre exceptionnel, il sera donné satisfaction à Mr, BUTLER, l'Administration Municipale prenant à sa charge le coût des travaux exécutés, soit Tls: 15,71, dépense qui d'habitude est supportée par les propriétaires intéressés.

Service des Eaux.—Après vérification des dépenses à inscrire au compte "Travaux Neufs" et "Grosses Réparations", pour l'année 1917, la Commission approuve l'imputation à ces comptes d'une somme globale de Tls: 73.525,99, y compris le pourcentage (5 %) attribué à la Compagnie à titre de frais généraux sur les dépenses acceptées, diminuées des frais de main d'œuvre.

Jardin Public de Koukaza.—Le Secrétaire fait connaître que les propriétaires du terrain situé en bordure de la Route Vallon le long de l'emplacement des anciennes Ecuries Municipales et dont la Commission Municipale avait envisagé l'acquisition en vue d'un agrandissement du Jardin Public de Koukaza, seraient disposés à s'en défaire au prix de Tls: 10.000 pour tout le lot (soit environ 2m.5.3.5.).

Après discussion, la Commission trouvant ce prix trop élevé, charge le Secrétaire d'engager de nouveaux pourparlers, sur les bases de Tls: 8.000.

Service d'Incendie.—La Commission décide d'allouer une indemnité annuelle de $ 120,00 aux Membres de la Compagnie Française de Pompiers Volontaires qui, non logés dans un Poste d'Incendie, ont ainsi à supporter certains frais de déplacement pour se rendre aux appels de feux.

T. S. F.—Prenant en considération la situation particulière dans laquelle se trouvent les deux marins détachés au Service de la T. S. F., la Commission décide de leur allouer une indemnité supplémentaire pour leur tenir compte de la différence de change dont bénéficient leurs camarades de l'Indo-Chine.

Cette indemnité variera entre 10 & 11 dollars par mois.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé: A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 4 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le quatre Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire en date du 1e Février 1918, en vertu de laquelle le Garde de 1ère classe RONFLE, Eugène, est révoqué, à compter du 1e Février, pour faute grave contre la discipline et remis à la disposition de l'Autorité Militaire.

Gratifications de fin d'année.—La Commission autorise le paiement des gratifications de fin d'année au Personnel Indigène des divers Services Municipaux, conformément aux états ci-après, qui lui sont soumis par les Chefs de Service:

RELEVÉ DES ÉTATS DE GRATIFICATIONS DU PERSONNEL INDIGÈNE POUR L'ANNÉE 1917

	Tls. c.	$ c.
Secrétariat	45,09	
Comptabilité	133,00	
Perception	206,25	
Infirmerie	12,00	
Sémaphore	36,62	
Service des Signaux Météorologiques	44,75	
Service d'Incendie	50,50	134,50
Ecole Municipale Française	8,00	89,50
» » Franco-Chinoise		286,00
Volontaires		12,50
Service des Abattoirs	58,75	
Service Sanitaire	166,50	
Imprimerie Municipale	110,66	
Garde Municipale		4.200,00
Service des Travaux	994,75	354,25
Ex Ecole Allemande		5,00
	1.866,87	5.081,75

Arrêté le présent état s'élevant aux sommes de { Taëls: Mille-huit-cent-soixante-six 87/100
Dollars: Cinq-mille-quatre-vingt-un 75/100.

Changhai, le 4 Février 1918
Le Secrétaire du Conseil,
G. LAFERRIÈRE.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 31 Janvier 1918:

Séance du Comité des Travaux du 31 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le trente et un Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances.

Adjudications Diverses.—*(a)—Eaux et installations sanitaires du Poste de Police Sud (Bâtiment, No. 2.).*—Une confusion de noms s'étant produite lors de l'adjudication de ces travaux, le Comité est d'avis qu'il y a lieu de revenir sur la décision du 3 Janvier 1918 et de recourir à un nouvel appel d'offres.

(b)—Fourniture de fer rond de 2/8" de diamètre en barres de 15' de longueur.—Comme suite à une demande présentée par l'adjudicataire "The Machinery & Metals Sales C° of N. Y.", le Comité recommande l'ouverture d'un crédit de Tls: 7.000 environ pour le paiement de cette fourniture dont livraison sera faite, en une seule fois, à l'Administration Municipale.

(c)—Construction d'un mur de clôture autour du square de la Route Doumer.—L'offre la plus basse présentée pour ce travail est de Tls: 509,00.

Le Comité trouvant cette somme trop élevée par rapport au but poursuivi, pense qu'il serait préférable d'annuler l'adjudication et de remplacer le mur en question par une simple clôture en fils de fer, fixés sur de petits piquets en bois.

(d)—Réparation des passerelles et pontons Municipaux du quartier de l'Est.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare le Sieur WONG YONG KEE adjudicataire pour ces travaux, avec bois du Tonkin, au prix de Tls: 2.454,50.

(e)—Vente de vieux matériaux.

Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare adjudicataires:

MM. BAI CHONG	fontes	$ 7,80	le picul
	essieux de tombereaux	$ 8,50	»
	bronze	$ 40,00	»
	verres de vitres	$ 2,00	»
KIU HANG IRON Co.	enveloppes d'auto & chambres à air	$ 8,00	»
TSONG GNI	ferrailles 1ere & 2eme qualité	$ 7,20	»

Service d'Incendie.—*(a)*—Lecture est donnée d'une lettre du Service d'Incendie demandant la pose d'une bouche d'incendie de 100 m/m Route Voyron, à 50 mètres du portique installé près de la mare du Jardin Public, et servant aux exercices des Pompiers.

Après discussion, le Comité est d'avis que suite favorable peut être donnée à cette demande en attirant l'attention du Service d'Incendie sur les précautions à prendre au cours des exercices pour la protection des plantes et des massifs de fleurs situés dans les environs.

(b)—Après avoir pris connaissance des plans présentés par l'Ingénieur Municipal, pour la construction du nouveau Poste d'Incendie dont la création a été envisagée dans les environs de la Route Pottier par décision du 22 Octobre 1917, le Comité en recommande l'approbation avec quelques légères modifications suggérées par Mr. MADIER, Capitaine de la Compagnie des Pompiers Volontaires.

(c)—Comme suite à une demande présentée par le Service d'Incendie pour l'acquisition d'un camion automobile, le Secrétaire est chargé de demander à Mr. MADIER certaines explications complémentaires relativement à l'usage auquel est destiné cet engin.

Expropriations.—Sur proposition du Secrétaire, le Comité recommande l'ouverture d'un crédit de Tls: 5.000 environ pour le règlement des expropriations, réalisées et en cours, Rue du Capitaine Rabier, en vue de l'élargissement et de la rectification de cette voie publique, dans la partie située à l'Est de la Rue Bluntschli.

Criques.—Lecture est donnée d'une note de l'Ingénieur Municipal au sujet de la crique située entre le Jardin Public de l'Avenue Joffre et les propriétés de MM. GAILLARD et ARNHOLD.

Ces propriétaires demandent le comblement de cette crique, dont la disparition assainirait notablement le quartier.

Après examen des estimations présentées à ce sujet par l'Ingénieur Municipal, le Comité suggère l'acceptation du projet comportant la couverture de la portion de crique située derrière la propriété de Mr. GAILLARD, ce travail devant entraîner une dépense de Tls: 100 à 120 pour la Municipalité agissant en tant que séquestre de l'ex Club Allemand.

Personnel.—Le Comité recomande à l'approbation du Conseil une demande de l'Ingénieur Municipal pour que les démarches nécessaires soient entreprises auprès du Colonel TRUPTIL en vue d'obtenir que le Sergent JOUSSEAUME soit mis à la disposition du Service des Travaux, pendant son séjour à Changhai.

Mr. JOUSSEAUME étant architecte paysagiste pourrait s'occuper de l'aménagement des nouveaux terrains qui doivent être incorporés dans le Jardin Public de Koukaza.

La Séance est levée à 6 heures 35.

Signé: Ch. JASSON
C. PATUREL

(a)—Eaux et Installations Sanitaires du Poste de Police Sud. Bâtiment No 2.—L'Ingénieur Municipal est autorisé à traiter de gré à gré pour l'exécution de ces travaux, mais devra soumettre à l'approbation de la Commission Municipale les offres qui lui paraîtront devoir être acceptées.

(b)—Square de la Route Doumer.—La Commission décide que les piliers et les chaînes placés autrefois Boulevard de Montigny seront employés pour la clôture du Square de la Route Doumer.

L'ouverture d'un crédit de Tls: 100 environ est autorisée, pour l'acquisition du matériel supplémentaire nécessaire à l'exécution de ce travail,

(c)—Service d'Incendie.—Après avoir entendu les explications du Secrétaire relativement à la demande présentée par ce Service, la Commission vote un crédit de Tls: 1.500 environ pour l'acquisition d'un camion automobile léger (1 tonne 1/2) devant servir au transport des manches mouillées et du matériel, après les incendies.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Service des Eaux.—Après vérification, par le Secrétaire, de la Comptabilité présentée par la Compagnie, la Commission approuve l'inscription en amortissement, pour les dépenses acceptées au 31 Décembre 1917 de:

Taëls 8.834,24 au titre "Travaux Neufs"
et Tls: 792,20 » "Grosses Réparations"

Taxes.—La Commission décide de faire droit à une requête qui lui est présentée par la "Yoh Ing School" demandant à être exonérée des taxes locatives pour l'immeuble qu'elle occupe au N° 7 de la Rue Ratard et où sont élevées gratuitement des orphelines indigènes.

Crédits.—*Service d'Incendie.*—L'ouverture d'un crédit de Taëls 1.875,00 est autorisée pour règlement d'une facture relative à la fourniture de manches d'incendie dont commande avait été passée en Amérique, par l'intermédiaire de la Maison Gaston, Williams et Wigmore.

Bâtiments Municipaux.—Le Secrétaire informe la Commission que le Chef de la Garde lui a fait connaître que les Membres du Cercle Sportif de la Police sont disposés à prendre à leur charge les transformations à exécuter dans le poste de Police de Lokawei pour y installer leur Cercle si la Commission veut bien mettre ce bâtiment à leur disposition.

Le local occupé actuellement par le Cercle de la Police se trouvant sur un terrain compris dans l'agrandissement du Jardin Public de Koukaza est appelé à disparaître et devra être évacué prochainement.

Après discussion, la Commission décide de faire droit à la demande des Membres du Cercle, aux conditions suivantes:

1°) Les travaux à exécuter devront être, au préalable, approuvés par la Commission Municipale.

2°) Aucun autre bâtiment ne pourra être élevé à l'intérieur de la propriété sans qu'une autorisation ait été obtenue de la Commission Municipale.

3°) Les matériaux provenant d'une démolition quelconque restent la propriété de la Municipalité et le Cercle ne pourra en disposer sans autorisation.

4°) Un préavis de 20 jours sera donné au Cercle pour l'évacuation du bâtiment et du terrain qu'il occupe actuellement à l'angle des Routes Voyron et Lafayette.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé: A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 25 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt cinq Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—*Crédits.*—La Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 750,00 à prélever sur l'Art. 9, Chap. 3, Titre 3, pour le remplacement de l'automobile affectée au Chef de la Garde.

Poste de Police Sud.—*Bâtiment No. 2.*—Comme suite à sa décision du 4 Février 1918, la Commission décide de confier à la Maison GORDON & C°, les travaux d'installations sanitaire et d'eau du bâtiment N°. 2 (logement des Agents) du Poste de Police Sud, au prix de Tls : 6.710,00.

Stand de Tir. En réponse à une demande du Swiss Rifle Club, la Commission autorise cette Société à effectuer ses tirs au Stand Municipal.

Le Secrétaire déterminera les jours et heures auxquels le Stand pourra être mis à la disposition du Club qui supportera comme d'usage les frais divers du Service de la butte pendant ses séances de tir, (cibles, etc...).

Taxes Locatives.—La Commission décide de faire droit à une requête qui lui est présentée par le "Guing Gnai Girl School" demandant à être exonérée des taxes locatives pour l'immeuble qu'elle occupe Rue Voisin, Cité 93, N°. 11 et où sont élevés des enfants chinois de familles indigentes.

Ouvertures de Routes.—Comme suite à une correspondance échangée avec Mr. Ch. RAYNER, au sujet de l'ouverture de nouvelles routes à l'Est de sa propriété, N° 11, Route des Sœurs, l'Ingénieur Municipal est chargé de fournir un rapport sur la question avec devis estimatif des dépenses à engager.

Ce rapport sera soumis au Comité des Travaux lors de la prochaine réunion au cours de laquelle il sera procédé également à un examen sur place des terrains dont parle Mr. RAYNER.

Comité d'Hygiène.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la réunion du Comité d'Hygiène du 5 Février 1918 : —

Séance du Comité d'Hygiène du 5 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le cinq Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité d'Hygiène se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Station Sanitaire.—Après avoir pris connaissance des plans présentés par l'Ingénieur Municipal pour la construction des bâtiments destinés à la Station Sanitaire, le Comité les adopte et les recommande à l'approbation de la Commission Municipale.

Ces bâtiments doivent être construits sur les terrains faisant partie de la propriété Municipale enregistrée sous le N°. F. C. 762, Route de Zikawei.

La superficie nécessaire au projet actuel est d'environ 3 mows, mais le Comité demande qu'une superficie équivalente soit réservée pour l'agrandissement futur de la Station.

Service Sanitaire.—Le Secrétaire informe le Comité que Mr. WALTER résidant Route Ghisi N°. 2 a formulé une réclamation au sujet de dégâts qui auraient été commis dans sa maison au cours d'une désinfection à laquelle le Service Sanitaire avait procédé sur sa demande.

Mr. WALTER demande qu'une réduction soit faite sur la facture qui lui a été présentée.

Des renseignement fournis par l'Inspecteur en Chef du Service Sanitaire, il ressort que les dégâts en question sont tout à fait insignifiants et que d'autre part 10 appareils seulement ont été facturés à Mr. WALTER, alors qu'en réalité un plus grand nombre a été employé pour la désinfection.

En conséquence, le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette réclamation et d'exiger le paiement intégral de la facture, soit Tls : 20,00.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé: Ch. JASSON
Dr. RICOU
Capt. SCHMITT
GRENE
G. LAFERRIERE

Station Sanitaire.—Après discussion relativement à certaines observations présentées par l'Ingénieur Municipal et le Docteur RICOU, la Commission décide, sur proposition de Mr. JASSON, qu'une parcelle de 6 mows de la propriété Municipale F. C. 762, Route de Zikawei sera affectée définitivement au Service Sanitaire et entourée d'une palissade.

Quant à la surface de terrain restant inoccupée (environ 16 mows), elle pourra être utilisée temporairement par le Service des Travaux comme dépôt de matériaux.

La Commission estime, en outre, qu'il y a lieu d'utiliser, aussitôt que possible, le terrain récemment acquis le long de la crique de Zikawei pour la centralisation des Pépinières Municipales.

Shanghai General Hospital.—La Commission Municipale enregistre la lettre suivante :

SHANGHAI GENERAL HOSPITAL — Shanghai, 6th February 1918

G. LAFERRIERE Esq.,
Secretary,
Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française.

Sir,

I beg to acknowledge receipt of your letter of the 29th. January regarding interest on the portion of the overdraft with the Hongkong & Shanghai Bank guaranteed by the French Municipal Council, and to inform you that your letter will be laid before the Hospital Finance Committee whose views concerning the same I will communicate to you in due course.

I am, Sir,
Your obedient servant,
Signed: A. H. MANCELL,
Secretary.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 21 Février 1918.

Séance du Comité des Travaux du 21 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt et un Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Adjudications.—*(a)*—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare le Sieur SAI EU KUNG SZE adjudicataire pour la construction de la maison

du gardien, du mur de clôture et de la porte cochère des nouvelles Ecuries Municipales, Route Française de Zikawei, au prix de Tls : 395,00.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes:

Sing Woo Kee	Tls :	520,00
Wong Yong Kee	»	525,50
Zi Tching Kee	»	528,00

(b)—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour la fourniture de différentes sortes de bois nécessaires au Service des Travaux.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal pour avis à donner au prochain Conseil.

Jardins et Plantations.—*(a)*—Monsieur L. LION, Membre du Comité des Jardins présent à la Séance fait connaître que les Membres du Comité de la Franco British War Fête, dont il fait partie, ont l'intention de donner une fête de charité sur le terrain du Jardin Public de l'Avenue Joffre, les 25, 26 et 27 Mai prochain.

Cette fête comprendra diverses attractions et les recettes seront réparties par moitié entre les Œuvres de Guerre Françaises et Anglaises.

Mr. LION demande que la Municipalité veuille bien prêter son concours pour les décorations et l'aménagement du terrain.

Le Comité recommande cette demande à l'approbation de la Commission Municipale et charge l'Ingénieur de s'entendre avec le Capitaine SCHMITT en vue des dispositions à prendre.

(b)—Extension du Jardin Public de Koukaza.—Comme suite à la décision de la Commission Municipale du 28 Janvier 1918, le Secrétaire fait connaître qu'à la suite des pourparlers engagés pour l'acquisition du terrain situé en bordure de la Route Vallon, le long de l'emplacement des anciennes Ecuries Municipales, les propriétaires intéressés ont consenti une réduction de Tls : 1.000 sur le prix qu'ils avaient précédemment indiqué.

Le Secrétaire est chargé de poursuivre les négociations afin d'arriver à conclure cette affaire au mieux des intérêts de la Municipalité.

Le Comité le prie également d'entamer des pourparlers pour l'acquisition éventuelle des 3 parcelles de terrain situées à l'Ouest des limites actuelles du Jardin Public.

Au cas où cette acquisition pourrait être réalisée elle permettrait d'effectuer l'extension maximum possible du Jardin de Koukaza dans ces parages.

(c)—Après avoir pris connaissance du plan dressé pour l'aménagement des nouveaux terrains incorporés au Jardin Public de Koukaza (terrains en bordure de la Route Lafayette et emplacement des anciennes Ecuries Municipales) et de certaines transformations à exécuter, le Comité en recommande l'approbation à la Commission Municipale et prie le Comité des Jardins de s'entendre avec Monsieur JOUSSEAUME au sujet de la marche à suivre pour ces divers travaux.

(d)—Personnel.—Le Comité prie son Président de bien vouloir entreprendre les démarches nécessaires auprès du Colonel commandant le 16e Régiment d'Infanterie Coloniale en vue d'obtenir que le Sergent JOUSSEAUME et le Soldat TOURNUS soient mis à la disposition de la Municipalité pendant un certain temps.

Les professions d'architecte paysagiste et jardinier pépinièriste exercées respectivement par ces militaires permettraient à la Municipalité de leur confier l'exécution des travaux d'aménagement du Jardin de Koukaza envisagés ci-dessus.

Expropriations.—*Rue Eugène Bard.*—Lecture est donnée d'une lettre de Messrs. LESTER, JOHNSON & MORRISS au sujet du Lot Cadastral 374 dont une parcelle de 0 m. 2. 9. 4. doit être expropriée pour l'élargissement et la rectification de la Rue Eugène Bard.

Ce lot est la propriété de chinois mahométans qui se proposent d'y faire construire une mosquée.

Messrs. LESTER, JOHNSON & MORRISS font valoir que l'expropriation envisagée empêchera les propriétaires de réaliser leur projet et ils demandent qu'une compensation leur soit offerte pour leur permettre d'acquérir le terrain nécessaire au Nord de leur propriété c'est-à-dire les lots cadastraux N°. 373 et 375.

Le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande, l'indemnité offerte pour la cession des 0 m. 2. 9. 4. du lot cadastral 374, soit Tls : 1.617,00 étant amplement suffisante pour permettre aux intéressés l'acquisition d'une surface au moins égale des lots cadastraux 373 et 375.

Drainage.—L'Ingénieur Municipal fait connaître que Mr. RUTHERFORD, qui vient de faire construire une maison Route Dupleix, demande le drainage d'une crique située près de sa propriété en s'offrant à participer pour moitié aux frais d'établissement du drain.

Ces travaux entraîneraient une dépense d'environ Tls : 200,00 pour la Municipalité.

Le Comité est d'avis que satisfaction peut être donnée à Monsieur RUTHERFORD.

Crédits.—Sur proposition de l'Ingénieur, le Comité recommande l'ouverture d'un crédit de Tls : 11.22 pour travaux supplémentaires exécutés à la clôture de la propriété de Mr. MADIER, Route de Zikawei.

Service des Eaux.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal N°. 187 du 15 Février 1918 relatif à la nouvelle série de prix pour les travaux de distribution d'eau, dont la C. F. T. demande l'application à partir du 28 Janvier 1918 en remplacement de la série actuellement en vigueur et datant de l'année 1916.

Les nouveaux prix semblant exagérés, le Comité est d'avis qu'il y a lieu de demander des explications à la Compagnie en lui faisant part des observations formulées par l'Ingénieur Municipal.

Electricité.—*(a)*—Des propositions d'augmentation d'éclairage public présentées par le Service de la Police sont renvoyées pour examen lors de la discussion du prochain Budget.

(b)—Le Comité prend connaissance d'une lettre de Mr. J. SAUVAYRE, au sujet de la reprise des services électriques, le long de Siccawei Road, par la Compagnie Française.

Après discussion, le Comité charge le Secrétaire de transmettre cette lettre à la Compagnie Française de Tramways & d'Eclairage Electriques.

La Séance est levée à 5 heures 15.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL

Extension du Jardin de Koukaza.—Le Président fait remarquer qu'il y aurait intérêt à exécuter en une seule fois, les divers travaux d'aménagement et de transformation du Jardin Public de Koukaza.

Après discussion, le Comité des Plantations est chargé de poursuivre avec Mr. JOUSSEAUME l'établissement du plan d'aménagement général du parc, plan sur lequel la Commission Municipale se prononcera après avis du Service des Travaux qui présentera le devis approximatif des dépenses à engager.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Compagnie Française de Tramways et d'Elairage Electriques.—*Relèvement des Tarifs.*—La Commission prend connaissance de l'assignation déposée au Tribunal Consulaire par la C. F. T. contre la Municipalité, au sujet du relèvement des tarifs.

La Commission décide de publier dans le Bulletin Municipal les divers documents relatifs à cette affaire (Procès-Verbaux du Comité Spécial).

Adjudications.—*Fourniture de bois et brancards de tombereaux.*—Après avoir pris connaissance des observations formulées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires :

1°) le Sieur WAI FONG, pour la fourniture de :

Moli chinois (7' × 15") au prix de	$ 13,30	
1" de plus, augmentation de	» 1,90	
Sapin du Japon (7' × 10") au prix de	» 2,30	
1" de plus, augmentation de	» 1,15	
Bois blanc du Japon, au prix de	Tls. 0,065	le pied
Moli du Japon, au prix de	» 0,085	»

2°) le Sieur TSONG FAH ZIANG, pour la fourniture de :

Brancards de tombereaux, au prix de	» 2,10
» balayeuses, »	» 1,80
» caisses d'arrosage »	» 2,30

Personnel. — Comme suite à sa décision du 10 Décembre 1917, la Commission vote les crédits nécessaires pour le passage de Mr. COLOMB, Changhai—Marseille Aller et Retour et charge le Secrétaire de faire les démarches nécessaires auprès de la Compagnie des Messageries Maritimes.

(b)—L'engagement du Capitaine NICOLAS OUSHAKOFF est autorisé en qualité d'Aide-Opérateur Auxiliaire au Service du Cadastre, appointements de Tls : 130,00 par mois, avec indemnité mensuelle de logement de Tls : 20,00.

Cercle de la Police.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

Changhai, le 23 Février 1918

Le Président du Cercle de la Police
à Monsieur le Chef de la Garde,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la transmission, avec avis favorable, à la Commission Municipale, de la présente requête :

1°—Le montant des frais pour installer le Cercle de la Police dans les bâtiments de l'ancien poste de Lokawei, que la Municipalité a bien voulu mettre à notre disposition, s'élèvera à environ 4000 Taëls.

Nous avons l'intention d'emprunter cette somme à la Banque Industrielle de Chine, qui consentira certainement à nous faire cette avance de fonds, si nous obtenons la garantie de la Municipalité.

Nous sommes prêts à soumettre au contrôle de l'Administration Municipale nos livres de comptes, ce qui permettrait de constater notre souci constant de nous libérer aussi rapidement que possible.

2°—Monsieur CHARREY, Architecte, consulté à ce sujet, nous conseille de ne point faire de grosses transformations au bâtiment principal de Lokawei.

Les résultats que nous pourrions obtenir ne seraient pas en rapport avec les dépenses.

Nous avons donc l'intention d'aménager pour le mieux les petits bâtiments existants et pour ce faire, nous serions heureux si la Municipalité voulait bien mettre à notre disposition les matériaux provenant de la démolition du bâtiment actuel de Koukaza.

Nous réaliserions ainsi de sérieuses économies et nous croyons que la Municipalité nous donnera d'autant plus facilement satisfaction que nous avions dépensé environ 3.000 Dollars pour mettre en état les bâtiments que nous quittons.

Signé : E. TRAISSAC

Transmis, avec avis très favorable, à la Commission Municipale.

Le Chef de la Garde,
Signé : Ch. SCHMITT.

La Commission serait disposée, en principe, à donner satisfaction aux intéressés, mais désire auparavant connaître l'époque approximative à laquelle le Cercle compte se libérer de l'emprunt en question.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL

Séance de la Commission Municipale du 11 Mars 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le onze Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Cercle de la Police.—*(a)*—Comme suite à sa Décision du 25 Février 1918, la Commission Municipale consent à accorder la garantie de la Municipalité pour l'emprunt de Tls: 4.000 que le Cercle de la Police se propose de contracter auprès de la Banque Industrielle de Chine.

Le Cercle de la Police s'engage, de son côté, à effectuer le remboursement de cet Emprunt par versements annuels de Taëls 500, au minimum, plus les intérêts, et il tiendra sa comptabilité à la disposition de l'Administration Municipale pour examen chaque fois que celle-ci en manifestera le désir.

(b)—Après avoir pris connaissance des observations formulées par l'Ingénieur Municipal, la Commission approuve les plans qui lui sont présentés pour l'aménagement des bâtiments affectés au Cercle de la Police (ancien Poste de Police de Lokawei et dépendances).

Abattoirs Municipaux.—Le contrat passé avec l'entrepreneur HEN TAI, pour l'enlèvement du sang aux Abattoirs, est renouvelé pour une période d'une année, et dans les mêmes conditions, soit $0,01 par porc abattu.

Comité des Finances et du Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après :—

Séance du Comité des Finances et de Contrôle du 26 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt six Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances et de Contrôle se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Le Comité examine les moyens de contrôle à appliquer aux divers Services Municipaux, en remplacement du système de vérification en cours jusqu'ici, système qui, en raison du développement de plus en plus considérable de la Concession ne répond plus au but poursuivi.

Monsisur LION propose tout d'abord que le Comité des Finances et de Contrôle se réunisse une fois par mois.

Au cours de cette réunion, le Secrétaire présenterait un rapport sur les affaires en cours, ainsi que la situation de la Caisse Municipale.

Pour permettre au Secrétaire d'établir son rapport, les chefs des divers Services Municipaux lui feraient parvenir chaque mois un état de leurs stocks en magasin, le détail des opérations en cours.

D'autre part, en ce qui concerne plus particulièrement le Service des Travaux, l'Ingénieur Municipal serait prié d'établir chaque année un programme détaillé des divers travaux à exécuter.

Il fournirait également chaque mois un rapport indiquant l'état d'avancement de ces travaux.

Enfin, il serait établi, chaque année, par les soins du Secrétaire, le bilan de la Municipalité.

A ce sujet, les chefs des divers Services Municipaux fourniraient l'inventaire de leur matériel, avec la valeur actuelle pour le matériel ancien et la valeur d'achat pour le matériel nouveau, ceci en vue du calcul de l'amortissement.

Le Service des Travaux fournirait de son côté l'inventaire des propriétés immobilières et foncières de la Municipalité Française avec leur valeur.

Le Comité recommande ces propositions à l'approbation de la Commission Municipale.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
L. LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Jardin Public de l'Avenue Joffre.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. R. DREYSSE sollicitant l'autorisation de construire un garage en bois avec parquet cimenté sur la partie du terrain du Jardin Public de l'Avenue Joffre avoisinant sa nouvelle habitation, 73, Avenue du Roi Albert.

En raison des circonstances toutes spéciales dans lesquelles la Municipalité se trouve administrer le Jardin en question, la Commission regrette de ne pouvoir donner satisfaction à Mr. DREYSSE.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 1er Mars 1918.

Ecole Municipale Française.—(a)—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande présentée par Mr. HERMANN, surveillant-répétiteur auxiliaire, en vue d'obtenir une indemnité de logement de Tls : 50 par mois.

Mr. HERMANN ayant été engagé temporairement se trouve, de ce fait, assimilé au Personnel hors cadre pour lequel l'indemnité de logement prévue par le Règlement Administratif est de Tls : 20 par mois.

(b)—La Commission approuve les propositions présentées par Mr. MAYBON relativement à l'engagement en France, d'un professeur chargé de le remplacer pendant son absence au cours de l'année scolaire prochaine.

Secrétariat.—Mr. AUDIGIER, Percepteur en Chef, est autorisé à occuper la maison du Chef de la Garde, Boulevard des 2 Républiques dès le départ du Capitaine SCHMITT.

Comité des Jardins & Plantations.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux suivants relatifs à la Séance du Comité des Jardins et Plantations du 28 Février et 1er Mars 1918 :

Séance du Comité des Jardins et Plantations du 28 Février 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt huit Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Jardins se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France.

Etaient présents :

MM. C. PATUREL } *Conseillers Municipaux*
L. LION }
G. GRENÉ, *Ingénieur de la Municipalité*
G. LAFERRIERE, *Secrétaire du Conseil*

Jardin de Koukaza.—L'Ingénieur soumet deux plans du Jardin à la Française projeté.

Après avoir entendu les explications de Mr. JOUSSEAUME, Architecte paysagiste, le Comité est d'avis d'arrêter son choix sur celui dont la surface est la plus grande et charge l'Ingénieur de commencer les travaux d'aménagement le plus tôt possible : il le prie également de lui fournir le coût approximatif de la dépense afférente à ce travail.

Avant de prendre une décision sur l'adoption du plan général, le Comité estime qu'il y a lieu d'attendre le résultat des négociations entreprises par le Secrétaire en vue de l'acquisition de 3 nouvelles parcelles de terrain sises à l'Ouest dudit Jardin.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
L. LION
C. PATUREL

Séance du Comité des Jardins et Plantations du 1er Mars 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le premier Mars, les Membres du Comité des Jardins se sont réunis à l'issue de la Séance du Comité du Personnel pour entendre une communication du Secrétaire sur les démarches entreprises en vue de l'acquisition d'un terrain Route Vallon (Décision du Conseil en date du 25 Février 1918).

Après avoir discuté le prix de cession au cours de plusieurs entretiens, le propriétaire dont les premières prétentions étaient inacceptables, a bien voulu réduire sa demande. Il consent à vendre son terrain 2 mows 6 pour la somme globale de Tls. 8.500, compris l'enlèvement de 34 tombeaux, plus la commission à payer au Tipao.

Le Comité est d'avis qu'il y a lieu d'accepter cette offre et propose à la Commission Municipale de voter le crédit nécessaire.

La Séance est levée à 6 heures 15.

Signé : A. WILDEN
Lucien LION
C. PATUREL

Les propositions du Comité sont adoptées.

(a)—Jardin à la Française.—Après avoir pris connaissance des plans qui lui sont soumis pour la décoration du jardin à la française (Kiosque à musique, vasques, bancs et lampadères), la Commission, tout en adoptant le principe de ces décorations, prie le Comité des Jardins de s'entendre avec l'Ingénieur Municipal au sujet de diverses modifications qui lui semblent devoir y être apportées et pour lesquelles elle désire que de nouveaux croquis soient établis.

(b)—Extension du Jardin de Koukaza.—

La Commission enregistre la lettre suivante:

CHINA REALTY COMPANY LTD.

Shanghai, March 4th, 1918

The Secretary,
French Municipal Council,
Shanghai.

Dear Sir:—

RE U. S. 2042

In reply to your letter of March 1st 1918 regarding the decision of the Municipal Commission to enlarge the Koukaza Public Garden, we beg to inform you that the above lot, together with the adjoining lot U. S. 2041, has been sold by us to a third party. We have consulted with the owner and he is very adverse to giving up the lot in question. He has already gone to considerable expense in fencing, grading, turfing etc. and has had plans completed by us

for the comtemplated construction of a residence on this lot. These plans are all completed and payment has been made to us on account of Architects fees.

In view of the above facts, we beg to request that the Council reconsider its decision to incorporate this lot into the park. This we believe will in no way hinder the proposed development of the garden, as the lot directly to the south of U. S. 2042 contains a large foreign residence.

Trusting that this matter will be given your thoughtful consideration, we remain

Yours very respectfully,
Signed : CHINA REALTY COMPANY LTD.

Pompiers Volontaires.—Comme suite à une demande présentée par le Secrétaire Trésorier du "Torrent" la Commission autorise l'ouverture des crédits nécessaires pour :

1°) Achat de médailles d'or à décerner aux Membres de la Compagnie ayant plus de 7 ans de service actif.

2°) Achat de la coupe offerte habituellement par la Municipalité (Tls : 50,00).

3°) Subvention annuelle accordée à la Compagnie (Tls : 250,00).

Jardin Public de l'Avenue Joffre.—Une demande présentée par Mr. L. KOH en vue d'obtenir l'autorisation d'installer un cirque italien dans le Jardin Public de l'Avenue Joffre, est renvoyée au Chef de la Garde pour avis à donner.

Great Western Road.—Sur proposition du Secrétaire, la Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 25.500 environ pour le règlement des expropriations réalisées et en cours le long de Great Western Road, en vue de l'élargissement et de la rectification de cette voie publique entre la Rue du Lieutenant Pétiot et Siccawei Road.

Ligue Maritime Française.—En réponse à une demande du Directeur de la Ligue Maritime Française, la Commission décide d'accorder à cette Œuvre une souscription de fondateur à versement unique de Frs : 500.

Adjudications.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires :

1°) *Pour les travaux de construction de la Station Sanitaire, Route de Zikawei :* le Sieur KOW HONG KEE au prix de Tls : 7.700 (sous réserve de renseignements à prendre, cet entrepreneur n'ayant encore fait aucun travail pour le compte de la Municipalité et n'ayant jamais soumissionné avant ce jour).

2°) *Pour les travaux de peinture et réparations des Annexes de l'Hôtel Municipal :* le Sieur WONG YONG KEE, au prix de Taëls 724,00.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes :

Station Sanitaire.—

Shing Sing Kee	Tls :	9.500
Lee Shing Kee	»	10.750
Sing Tsong Kee	»	13.560
Hop Kee Shing	»	10.885
Wang Tsung Kee	»	11.000
Tsang Ho	»	10.450
Wong Yuen Kee	»	14.700
Sing Woo Kee	»	9.325

Annexes Hôtel Municipal.—

Tsaing Ho	Tls :	780
Wong Yuen Kee	»	1.292 & Tls : 2.664

Infirmerie pour les Agents Indigènes de la Garde Municipale.—Le Secrétaire fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait de prévoir une Infirmerie Municipale afin de remplacer celle qui, pro-

visoirement, a été établie au Camp de Koukaza dans les bâtiments appartenant à l'Etat. Cette Infirmerie est destinée à recevoir les Agents Chinois et Annamites de la Garde Municipale atteints de maladies légères et dont l'état ne nécessite pas de soins spéciaux.

Les malades de cette catégorie sont chaque année très nombreux et, si le local est convenablement agencé, il serait possible d'éviter certains frais d'hospitalisation qui sont assez onéreux pour l'Administration Municipale.

La Commission prend connaissance des plans et devis dressés par l'Ingénieur Municipal pour la construction d'un bâtiment devant servir à l'installation de l'Infirmerie en question, mais, avant de prendre une décision, elle désire connaître l'avis du Docteur RICOU à ce sujet.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
L. STRAETMANS

Séance Extraordinaire de la Commission Municipale du 21 Mars 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt et un Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle extraordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Etaient présents :

MM.	J. GAILLARD,	*Membre de la Commission*
	Ch. JASSON,	» » »
	L. LION,	» » »
	C. PATUREL,	» » »
	L. STRAETMANS,	» » »
	Dr. RICOU,	*Médecin Sanitaire*
	Capitaine SCHMITT,	*Chef de la Garde*
	G. GRENÉ,	*Ingénieur Municipal*
	G. LAFERRIÈRE,	*Secrétaire du Conseil*
	P. LEGENDRE,	*Secrétaire-Adjoint.*

Epidémie de Peste.—Le Président informe la Commission que par suite de l'épidémie de peste pulmonaire qui s'est déclarée à Nankin, une conférence a eu lieu le 20 Mars au Municipal Council en vue d'étudier les mesures à prendre pour combattre cette épidémie à Changhai.

Diverses dispositions générales ont été arrêtées, notamment en ce qui concerne la circulation des trains et des bateaux à vapeur, tout trafic de voyageurs devant être suspendu avec Nankin.

D'autre part, le Corps Consulaire a décidé de former un Comité International chargé de s'occuper des mesures générales à prendre pour tout Changhai et au sein duquel la Concession Française sera représentée par deux délégués.

Le Dr. RICOU veut bien accepter de se joindre à Mr. WILDEN pour faire partie de ce Comité.

La Commission Municipale examine ensuite les dispositions à prendre en ce qui concerne la Concession Française.

Après discussion, elle prend les décisions suivantes:

1°) Un crédit dont le chiffre sera fixé ultérieurement est ouvert pour faire face aux dépenses qu'entraîneront les mesures préventives contre la peste.

2°) Pleins pouvoirs sont donnés au Dr. RICOU, Médecin Sanitaire, assisté du Capitaine SCHMITT, Chef de la Garde Municipale, et de Mr. GRENÉ, Ingénieur Municipal, pour l'application de ces mesures.

3°) Le Dr. RICOU est chargé de préparer le texte d'une affiche (en français, anglais et chinois) expliquant à la population Européenne et Indigène de la Concession Française, les précautions à prendre pour se préserver de l'épidémie.

Cette affiche indiquera également l'endroit où l'on pourra se procurer des masques protecteurs, ainsi que la façon de les confectionner.

4°) Le Dr. RICOU est chargé de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'engagement éventuel de Médecins Chinois pouvant le seconder durant l'épidémie, pour l'application des mesures prophylactiques, et de voir également à ce sujet le Directeur de l'Université "L'Aurore" dans le cas où certains des étudiants en médecine de cet établissement seraient susceptibles de rendre des services.

De son côté, le Capitaine SCHMITT ferait appel à des volontaires.

5°) Dans le cas où l'épidémie se déclarerait à Changhai, le Chef de la Garde fera opérer immédiatement la fermeture des établissements publics, théâtres, cinémas, écoles, etc., européens et indigènes.

6°) Le Chef de la Garde est prié de donner les instructions nécessaires à son personnel pour qu'une surveillance des plus strictes soit exercée sur les décès ou maladies suspectes.

7°) La population européenne et indigène de la Concession sera avisée d'avoir à signaler sans retard tous cas de maladie ou décès suspects.

Le Président fait savoir qu'il rendra une Ordonnance Consulaire à ce sujet.

8°) Deux pavillons d'isolement pourront être aménagés à l'intérieur de l'ex Ecole Allemande pour recevoir les indigènes atteints de la peste ou suspects de contagion.

Le Docteur RICOU fait connaître, à cette occasion, que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul se sont offertes pour soigner les pestiférés. Il leur serait adjoint en cas de besoin des infirmiers indigènes.

En ce qui concerne les malades européens, ils pourront être isolés dans leur habitation.

La Police prendra toutes mesures utiles pour assurer un isolement rigoureux des lieux où un cas de peste aura été constaté.

Se référant aux notifications de maladies contagieuses, le Dr. RICOU propose que, par analogie avec le Règlement en vigueur sur la Concession Internationale, il soit alloué une rétribution de Tls: 1,00 par notification à tout Médecin signalant au Service Sanitaire un cas contagieux sur la Concession.

Cette proposition est adoptée par la Commission.

En ce qui concerne les médecins indigènes, le Dr. RICOU est chargé de déterminer le montant de l'indemnité qui pourrait leur être allouée durant l'épidémie de peste.

Fêtes de Charité.—Sur proposition de Mr. Ch. JASSON, un crédit supplémentaire de Tls: 700,00 à inscrire au Titre 2, Chap. 7, Sect. 2 est voté pour la fête de charité qui doit avoir lieu au Jardin public de Koukaza durant le mois de Mai.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 25 Mars 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt cinq Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans le Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Commission Municipale.—Conformément à l'Ordonnance Consulaire N° 4, en date du 22 Mars 1918, Monsieur J. W. GALLAGHER est nommé Membre de la Commission provisoire Municipale, en remplacement de Mr. BINDER, démissionnaire.

Le Président, prenant la parole, souhaite la bienvenue à Mr. GALLAGHER, au nom de ses collègues qui, dit-il, sont heureux de voir maintenant parmi eux un Membre de la Colonie Américaine.

Mr. GALLAGHER remercie le Président et les Membres de leur cordiale réception.

Garde Municipale.—*(a)*—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire, en date du 13 Mars 1918, en vertu de laquelle diverses mutations et nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

(b)—Sur proposition du Chef de la Garde, une gratification de $ 150 est accordée au Sergent Tonkinois PHAN VAN GUING, N° 3, réformé pour raisons de santé après 8 ans de bons services dans la Garde Municipale.

Ecole Municipale Française.—Mr. MAYBON est autorisé à retenir les services de Miss. FRISCHLING pendant une dizaine de jours, pour suppléer Miss. WOODS, indisposée.

Service des Travaux.—Un congé de 2 mois, pour se rendre au Yunnan est accordé à Mr. RICHER, Surveillant de Travaux, dont la santé nécessite un changement d'air immédiat.

En ce qui concerne les frais de voyage, la Commission regrette de ne pouvoir accorder cette faveur à Mr. RICHER.

Si, conformément aux indications du Dr. RICOU, qui préconise pour lui un congé de longue durée, cet employé avait désiré partir pour France, bien que n'ayant pas encore atteint les limites prescrites par le Règlement Administratif, la Commission aurait été disposée, vu les circonstances spéciales où il se trouve, à lui allouer les crédits nécessaires.

Ouverture d'un Club Sino-Etranger.—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une pétition émanant de divers résidants européens et chinois, qui sollicitent l'autorisation d'ouvrir un Club Sino-Etranger aux Nos. 338, 340 et 342 du Boulevard de Montigny.

Café Restaurant.—Mr. A. V. HERWYNEN est autorisé à exploiter un café-restaurant avec terrasse au N° 25 de l'Avenue Edouard VII.

L'intéressé devra se conformer à tous les Règlements Municipaux en vigueur pour ces sortes d'établissements et acquitter toutes taxes y afférentes.

Autorisation lui est également accordée, à titre provisoire, de garder son établissement ouvert jusqu'à 2 heures du matin.

Crédits.— La Commission vote un crédit supplémentaire de Tls : 400, à inscrire au titre II, Chapitre 7, Article 9 du Budget, pour la confection de 1.500 plaques émaillées pour le numérotage des maisons.

Indemnité de Langue Anglaise.—Monsieur DYER fait connaître les résultats de l'examen qui a eu lieu, sous son contrôle, pour l'attribution de la prime attachée à la connaissance de la langue anglaise.

Cet examen a été, dans l'ensemble, très satisfaisant.

La Commission remercie Mr. DYER d'avoir bien voulu s'en occuper.

Les Employés dont les noms suivent, auront droit à la prime de langue anglaise à partir du 1er Avril 1918.

Mlle Portier	MM. Fauraz
Mlle White	Filippetti
MM. Baillif	Gardarin
Baron	Huet
Bouchara	Kersulec
Briand	Litargne
Camu	Loonis
Chanudet	Magy
Dupuy E.	Sidaine
De Fourcauld	Soete

Shanghai General Hospital.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

SHANGHAI GENERAL HOSPITAL — Shanghai, 20th March 1918

G. Leferrière Esq.,
Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

In answer to your letter of 29th. January receipt of which was acknowledged on 6th. February with an intimation that the same would be considered by the Hospital Finance Committee, I am directed by the Governors to inform you as follows:

The amount of interest for the fourth quarter of 1917 which should have been charged to the French Municipal Council, taking the rate at 7 %, was Tls. 2237,37 and not Tls. 2500. The misunderstanding had arisen owing to the Hongkong Bank having been advised by me that Tls. 2500 quarterly would be payable by the French Municipal Council as a maximum.

The Hongkong Bank has since stated that the whole of the interest for the fourth quarter of 1917 has been debited to the Hospital account pending a decision as to proportionment being arrived at and I am instructed therefore to ask you to be good enough to forward me a cheque for Tls. 2237.37, which will adjust the matter.

I am, Sir,
Your obedient servant,
Signed: A. H. MANCELL,
Secretary.

La Commission autorise le Secrétaire à verser à la Hongkong and Shanghai Bank, la somme de Tls : 2.237,37 représentant la part de la Municipalité Française pour les intérêts du 4e trimestre 1917 sur le découvert consenti en faveur du Shanghai General Hospital.

Jardin Public de l'Avenue Joffre.—Comme suite à sa décision du 11 Mars 1918, la Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à la demande qui lui avait été présentée par Mr. L. KOH pour l'installation d'un cirque italien sur le terrain du Jardin Public de l'Avenue Joffre.

Le séjour prolongé d'un établissement de ce genre à l'endroit en question, ne manquerait pas d'occasionner de sérieux dégâts aux pelouses et apporterait une certaine gêne aux promeneurs et aux enfants à l'usage desquels le Jardin est surtout destiné.

Epidémie de Peste. — *Service Sanitaire.* — L'ouverture d'un crédit de Tls : 3.000, à inscrire au Titre 2, Chapitre 7, Art. 14 est autorisé, pour l'achat de désinfectants (créoline et formol).

(b)—Sur demande du Dr. RICOU, la Commission autorise l'acquisition d'un chassis automobile qui pourra être aménagé pour le transport des pestiférés aux hôpitaux d'isolation, dans le cas où l'épidémie de peste se déclarerait à Changhai.

La Commission décidera ultérieurement de l'affectation à donner à ce véhicule.

Jardin Public de Koukaza.—*(a)*—La Commission prend connaissance des dernières offres soumises par les propriétaires du terrain situé en bordure de la Route Vallon, dans le prolongement des anciennes Ecuries Municipales.

Après discussion, la Commission charge le Secrétaire de conclure l'affaire au prix demandé, soit Tls : 9.000,00 pour tout le lot.

(b)--Après avoir pris connaissance du plan d'ensemble établi par Mr. JOUSSEAUME pour l'aménagement du Jardin Public de Koukaza, la Commission l'approuve et prend les décisions suivantes: —

1°) L'ancien kiosque à musique sera démoli et l'Ingénieur est chargé de faire exécuter les travaux de fondations, au centre du nouveau Jardin à la Française, pour la construction d'une plate-forme provisoire sur laquelle un nouveau kiosque sera édifié ultérieurement;

2°) Les terrains que la Municipalité possède près du Champ de Tir seront employés pour les semis, serres de multiplication, etc.

3°) Les travaux d'aménagement (tracé des allées et terrassements) pour la partie du terrain possédant le deuxième Jardin à la française seront entrepris dès maintenant;

4°) L'aménagement de l'entrée du Jardin sise à l'angle de l'Avenue Dubail et de la Rue Lafayette sera étudié ultérieurement;

5°) En ce qui concerne l'implantation d'une ligne d'arbres dans l'axe de la Route Voyron, l'Ingénieur Municipal est prié de faire marquer à la craie sur la chaussée de la route les emplacements envisagés, en vue de l'examen sur place de ce projet par le Comité des Jardins et Plantations.

(c)—L'indemnité provisoire allouée à Mr. JOUSSEAUME est portée à Tls : 150 par mois.

D'autre part, l'engagement d'un Surveillant Auxiliaire des plantations est autorisé en principe, aux conditions prévues par le Règlement Administratif pour le personnel hors cadre.

Comités.—Sur demande du Président, Mr. GALLAGHER veut bien accepter de faire partie du Comité des Jardins et Plantations ainsi que du Comité des Ecoles.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 22 Avril 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt deux Avril, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—*(a)*—Le transfert des différents services de l'Etat-Major de la Garde Municipale dans les locaux du nouveau Poste de Police de la Route Stanislas Chevalier a été effectué le Lundi, 15 Avril.

Ce changement a nécessité le remaniement suivant dans la dénomination de certains Postes de Police de la Concession Française.

Le Poste de la Route Stanislas Chevalier s'appellera dorénavant Poste Central.

Le Poste Central actuel devient Poste Nord.

Le Poste de l'Ouest est dénommé Poste Joffre.

Quant aux autres Postes, celui du quartier de l'Est continuera à s'appeler Poste de l'Est et celui de la Route Pottier, Poste Pottier.

(b)—Une somme de $ 200 est accordée, à titre de secours à la famille du détective chinois N°. 21, LI ZIANG KING, décédé à la suite de maladie. Cet agent comptait plus de 17 ans de service dans la Garde Municipale.

Travaux Publics.—*Personnel.*—La démission de Mr. GRENÉ, Ingénieur Municipal, est acceptée à dater du 18 Avril, aux conditions prévues à l'Art. 7 de son contrat.

Désireuse de marquer son appréciation des services rendus par Mr. GRENÉ pendant son séjour de près de 3 ans à l'Administration Municipale, la Commission décide de lui allouer le bénéfice de ses frais de passage de Shanghai à Marseille.

Mr. TISSOT-DUPONT, Ingénieur de la Voirie, remplira les fonctions d'Ingénieur Municipal par intérim à compter du jour de la démission de Mr. GRENE.

Ecuries Municipales.—L'ouverture d'un crédit de Tls: 1.100 est autorisée pour l'achat de 8 mules chinoises destinées à la remonte de la cavalerie municipale.

Service d'Incendie.—Suivant devis présenté par la Société des Automobiles DELAHAYE, le coût des nouveaux engins d'incendie dont l'acquisition avait été votée en principe par Décision du 22 Octobre 1917, se monte à:

	Frs: 38.700,00	pour l'auto-porteur d'échelle 39 D.
	Frs: 47.753,00	pour l'auto-pompe 39 A. P. E. (accessoires compris)
soit au total	Frs: 86.453,00	

Le Secrétaire est autorisé à passer commande de ces engins aux conditions stipulées qar la Maison DELAHAYE et comportant paiement immédiat de la moitié du prix total, soit Frs: 43.226,50.

Service Sanitaire.—La Commission autorise l'ouverture des crédits suivants:

(a)—Service anti moustiques.—Taëls 800,00 pour l'achat de 4 voitures à pétrolage et 4 réservoirs de rechange ainsi que la réfection et la réparation de l'ancien matériel.

(b)—Service prophylactique.—Taëls 730,00 pour l'achat de 4 voitures à désinfection et 20 formolateurs et également transformation et réfection de l'ancien matériel.

Demande d'Emploi.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. E. ALDIGE, Vétérinaire du Service Zootechnique de l'Afrique Occidentale Française, demandant certains renseignements, en vue de son installation à Changhai, après la guerre, en qualité de Vétérinaire.

Le Président veut bien se charger d'écrire à ce sujet au Ministère des Colonies.

Adjudications.—*(a)*—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur LEE CHING KEE adjudicataire, au prix de Tls : 1.350 pour les travaux de transfert des serres de Koukaza sur les terrains que la Municipalité possède près du Stand de Tir.

Les autres soumissions reçues étaient les suivantes :

Shing Sing Kee	Tls :	2.282,10
Wong Yong Kee	»	2.390,00
Sing Woo Kee	»	3.440,00

(b)—Construction d'une maison pour le Gardien européen du Jardin Public de Koukaza.—Cette question est renvoyée au Comité des Jardins en vue de l'examen des plans.

Divers.—Le Secrétaire rend compte qu'à la suite de la collision survenue le 28 Mars dernier entre une des auto-pompes Municipales et l'automobile du Docteur RICOU, ce dernier véhicule a été sérieusement endommagé.

Le Dr. et Madame RICOU, qui se trouvaient à l'intérieur ont été blessés aux mains et au visage par des éclats de verre.

La faute de l'accident incombe nettement au chauffeur du Service d'Incendie.

Suivant estimation fournie par la Maison HONIGSBERG, le montant des réparations à effectuer à la voiture du Dr. RICOU, s'élève à Tls. 275,00.

Le Docteur fait remarquer qu'il n'avait acheté cette voiture neuve que depuis 3 mois à peine et que l'accident en question en déprécie notablement la valeur.

Il demande donc à l'abandonner à la Municipalité, contre remboursement intégral du prix d'achat payé par lui, soit Tls. 1.700, renonçant ainsi à tout autre dédommagement pour lui et Madame RICOU.

Après discussion, la Commission décide de donner satisfaction au Docteur RICOU et vote les crédits nécessaires.

Quant à la voiture en question, le Secrétaire est chargé de la faire réparer et d'en disposer au mieux des intérêts de la Municipalité.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux ci-après, relatifs aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de ses Séances des 28 Mars et 4 Avril 1918.

Séance du Comité des Travaux du 28 Mars 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt huit Mars, à quatre heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Route Vallon.—Le Comité prend connaissance d'une correspondance échangée entre l'Ingénieur Municipal et la China Realty relativement au prolongement de la Route Vallon jusqu'à l'Avenue du Roi Albert.

Après discussion, le Comité est d'avis d'accepter les propositions de la China Realty qui offre, à titre de participation, de rembourser à la Municipalité le prix du terrain nécessaire pour l'exécution du prolongement en question jusqu'à l'entrée des nouvelles maisons qu'elle fait construire en cet endroit.

Le terrain à incorporer dans la route représente environ 0 mow 5.

Sur proposition de l'Ingénieur, le Comité suggère l'ouverture d'un crédit de Tls: 700 environ, nécessaire pour la mise en viabilité de ce tronçon de route.

Urinoirs Publics, Quai de France.—Le Comité estime qu'il est préférable de ne pas donner suite à un projet d'installation d'urinoirs publics sur certaines artères de la Concession.

Bouches d'Incendie.—Lecture est donnée d'une lettre de la C. F. T. relative à la pose d'une bouche d'incendie de 100 m/m Route Voyron, près de la mare aux canards.

La Compagnie fait connaître que cette bouche devant être branchée sur une conduite maîtresse, il y a lieu, pour éviter autant que possible les accidents d'exploitation, de munir le raccordement de 2 robinets d'arrêt, l'un du type ordinaire, l'autre d'un type spécial renforcé placé dans un regard particulier.

Les frais de pose seront portés au compte "Travaux Neufs".

Le Comité est d'avis d'accepter les propositions de la Compagnie.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé: A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL

Seance du Comité des Travaux du 4 Avril 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le quatre Avril, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Prolongement de la Rue Bourgeat.—Par lettres en date des 24 Octobre 1917 et 23 Février 1918, Mr. Ch. RAYNER, résidant au N°. 11 de la Route des Sœurs, avait soumis certaines propositions relatives à l'ouverture des nouvelles routes projetées à l'Est de sa propriété (prolongement de la Rue Bourgeat).

Après examen de la question, le Comité est d'avis que l'Administration Municipale n'a aucun intérêt à donner suite, pour le moment, aux propositions de Mr. RAYNER.

Eclairage Public.—*(a)*—Une demande de la C. F. T. relative aux frais de main d'œuvre et de surveillance pour la réparation de l'abat-jour de la lampe N°. 5002, Avenue Edouard VII, est renvoyée à l'Ingénieur Municipal pour plus amples renseignements.

(b)—Le Comité charge l'Ingénieur d'écrire à la C. F. T. pour le déplacement, Route Voyron, d'un poteau d'éclairage qui, par suite des modifications apportées au Jardin de Koukaza, se trouve devant l'entrée de la grande allée longeant le Jardin à la Française.

Les frais de ce déplacement seront supportés par l'Administration Municipale.

Infirmerie pour les Agents Indigènes de la Garde Municipale.—Comme suite à la décision de la Commission Municipale du 11 Mars 1918, l'Ingénieur Municipal fait connaitre que le Docteur RICOU a approuvé les plans des bâtiments dont la construction est envisagée sur les terrains que la Municipalité possède près du Stand de Tir—bâtiments destinés à recevoir une infirmerie où seront traités les Agents Indigènes de la Garde Municipale atteints de maladies vénériennes.

Toutefois, en raison du transfert provisoire sur un de ces terrains des serres de multiplication du Jardin de Koukaza, l'emplacement primitivement choisi a dû être changé et de légères modifications apportées dans la disposition des bâtiments.

Le Comité recommande le projet à l'approbation de la Commission Municipale.

Prolongement de la Route du Stand.—Le Comité examine des propositions présentées par Messrs. ALGAR & C°, pour le compte de Mr. Eric MOLLER, au sujet du prolongement de la Route du Stand, à l'Ouest de la Route Ghisi.

Après discussion, le Comité estime que l'ouverture de cette route n'étant pas au programme des travaux prévus pour l'année en cours, il n'y a pas lieu de donner suite, pour le moment, aux propositions formulées par Messrs. ALGAR & C°.

Dragage de la Crique de Zikawei.—Après avoir pris connaissance d'une note de l'Ingénieur Municipal relative aux travaux de dragage de la crique de Zikawei, le Comité prie son Président de bien vouloir écrire aux Autorités Chinoises à ce sujet.

Route Fergusson.—*Modification de l'alignement.*—Lecture est donnée d'un Rapport de l'Ingénieur Municipal soumettant un projet de modification de l'alignement de la Route Fergusson dans la partie comprise entre la Route Dupleix et Siccawei Road.

Cette opération nécessiterait l'expropriation de 950 m2 environ de terrain et laisserait disponible pour vente ou échange, une superficie d'environ 660 m2.

Après discussion, le Comité charge l'Ingénieur de voir les propriétaires intéressés en vue de déterminer à quelles conditions ce projet pourrait être réalisé.

Adjudications diverses. — Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare adjudicataires :

1°) *Pour travaux divers de démolitions à exécuter le long de Great Western Road :*—Le Sieur KIANG CHIN KEE, au prix de Tls : 89,00.

2°) *Pour la construction d'un nouveau Poste d'Incendie, Route Pottier :*—Le Sieur SING TSONG KEE, au prix de Taëls 3.880,00.

Les autres soumissions reçues pour ces divers travaux étaient les suivantes :

(a)—Démolitions Great Western Road :

Su Chi San	Tls:	91,00
Wong Yong Kee	»	275,00
Chang Kee Dong	»	340,00

(b)—Poste d'Incendie Route Pottier :

Wong Yong Kee	Tls:	6.960,00
Lee Ching Kee	»	5,600,00
Sin Woo Kee	»	4.935,00
Shing Sing Kee	»	4.750,00

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Taxes Locatives.—La Commission décide de faire droit à une demande de dégrèvement des taxes locatives qui lui est adressée par les Directeurs d'une Ecole professionnelle gratuite pour Chinois installée aux N°s. 17, 18 & 19 de la Rue du Marché.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 1e trimestre 1918, s'élève à Sh. Tls : 13.971,28, en diminution de Tls : 2.777,55, par rapport au trimestre précédent et de Tls : 1.630,65, par rapport au trimestre correspondant de l'année 1917.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la situation financière de cet établissement pour le 1e trimestre de l'année courante fait ressortir un solde débiteur de Hk. Tls : 10.081,17.

Institut Séricicole.—Comme suite à une nouvelle demande présentée par la Chambre de Commerce Française, la Commission, après discussion, vote un crédit de Tls. 4.000, à titre de subvention spéciale, pendant l'année 1918, en faveur de l'Institut Séricicole.

Avocat-Conseil.—La Commission renouvelle pour une nouvelle période d'une année, pour compter du 1e Mai, et aux mêmes conditions, les fonctions d'Avocat-Conseil de la Municipalité dont elle avait investi Me DU PAC DE MARSOULIES par décision du 4 Mai 1917.

Bars et Cafés —*(a)*—Le propriétaire de l'Hôtel de France est autorisé à transférer le bar de son établissement dans l'immeuble situé à l'angle Nord-Ouest de la Rue du Consulat et de la Rue Montauban, avec installation d'une salle de billard au 1e étage.

Il est bien entendu que l'intéressé devra se conformer strictement à tous les règlements Municipaux en vigueur.

(b)—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande présentée par Mr. TOLLEFSEN en vue de l'ouverture d'un Café Restaurant au No. 550 de l'Avenue Joffre.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 6 Mai 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le six Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Personnel.—*(a)*—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. GRENE remerciant le Président et les Membres de la Commission Municipale des décisions prises à son égard, au cours de la Séance du 22 Avril dernier.

(b)—Un congé de 8 jours, à compter du 16 Mai, est accordé à Mr. LE PUT, Surveillant de Travaux, et à Mr. THALAMOT, Chef Jardinier.

Tramways et Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 1e trimestre de l'année en cours se sont élevées respectivement à Tls : 72.358,66 et Tls : 38.219,08 ; les redevances dûes à la Municipalité, conformément à l'avenant au Cahier des Charges, sont de Tls : 516,85, d'une part et de Tls : 136,50 d'autre part.

Comité des Finances.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Finances et de Contrôle, au cours de sa Séance du 24 Avril 1918.

Séance du Comité des Finances du 24 Avril 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt quatre Avril, à deux heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Etaient présents :

MM.	L. LION,	*Membre du Comité*
	W. J. N. DYER,	» »
	G. LAFERRIÈRE,	*Secrétaire.*

Emprunt de 1903.—Après avoir pris connaissance d'un rapport demandé au Secrétaire sur l'intérêt que pourrait avoir l'Administration Municipale à se libérer, dès à présent, de cet emprunt, en profitant de la hausse du change, le Comité, approuvant les conclusions dudit rapport, est d'avis qu'il n'a pas à recommander cette transaction à la Commission Municipale.

Situation Financière.—Lecture est donnée du rapport du Secrétaire, en date du 26 Mars, sur les opérations financières des trois premiers mois, dont les comptes sont approuvés.

Caisse de Prévoyance.—Lecture est donnée de la lettre ci-après :

CAISSE DE PRÉVOYANCE

Changhai, le 26 Mars 1918

Monsieur le Président
de la Commission d'Administration
Municipale de la Concession Française de Changhai.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le remboursement anticipé d'un prêt consenti au Sieur TSIANG PAH ZUNG, ainsi que nos comptes en banque, nous permettent de disposer actuellement d'une somme de Taëls Vingt-cinq Mille (Tls. 25.000).

En raison du projet, à l'étude, de gérance de la Caisse par le Conseil d'Administration Municipale et dans le but de ne pas engager ce dernier dans sa gérance future, le Comité de Gérance de la Caisse de Prévoyance propose de mettre, dès maintenant, cette somme à la disposition de la Municipalité.

Elle prendrait la forme de prêt en attendant le transfert définitif des fonds de la Caisse ; le taux de l'intérêt pourrait, momentanément, être de 7 % l'an, ce taux étant celui fixé par les Banques locales pour les avances de fonds.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments bien respectueusement dévoués.

Le Président du Comité de Gérance,
M. TISSOT-DUPONT

Considérant que le taux de l'intérêt payé pour le découvert en Banque est de 7 %, le Comité ne voit aucune objection à présenter sur cette proposition qu'il recommande à l'acceptation de la Commission Municipale.

La Séance est levée à 2 heures 45.

Signé : L. LION,
W. J. N. DYER

Les propositions du Comité sont adoptées.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 25 Avril 1918.

Séance du Comité des Travaux du 25 Avril 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt cinq Avril, à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances.

Route Say-Zoong.—L'élargissement à 70' de la Route Say-Zoong et sa rectification rendant nécessaire la modification de l'éclairage actuel de cette voie publique, devenu, d'ailleurs, insuffisant par suite de la surface à éclairer, l'Ingénieur Municipal soumet un nouveau projet d'éclairage comportant la pose de 2 nouvelles lampes de 200 B. et 8 lampes de 100 B. et entraînant la suppression d'une lampe de 50 Bougies.

L'augmentation annuelle de dépenses résultant de ce fait se monterait à Tls : 489,00 à prendre sur les crédits du Chapitre 6.

L'installation définitive comprendrait 9 lampes de 200 B. placées axialement, distantes d'environ 80 m. pour l'éclairage de la route et 8 lampes de 100 B. sur consoles distantes d'environ 80 m. pour l'éclairage de la piste cavalière.

En vue d'assurer un éclairage plus régulier, les lampes de 100 B. ont été prévues en quinconce avec les lampes de 200 B. éclairant la route macadamisée.

Le Comité recommande ce projet à l'approbation de la Commission Municipale.

Villa du Chef de la Garde.—Le Comité prend connaissance d'un devis se montant à Tls : 185 pour l'éclairage du Jardin de la villa du Chef de la Garde.

Après discussion, le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'engager cette dépense, la lampe placée au dessus du perron éclairant suffisamment les abords de l'habitation.

Ecole Municipale Française.—Diverses réparations étant nécessaires dans l'appartement occupé par Mr. MAYBON à l'Ecole Municipale Française, le Comité propose l'ouverture d'un crédit de Tls : 350 à inscrire au Titre 4, Chapitre 4, Article 1, 3°, pour les travaux à exécuter (tapissage, etc...).

Fête Nationale.—Le Comité est d'avis qu'il y a lieu de prendre dès maintenant, des dispositions en vue de l'achat des lanternes et du matériel d'éclairage nécessaire pour les illuminations de la Fête Nationale.

Quant au programme et au projet de décorations (arcs de triomphe, etc.., etc...), l'étude pourrait en être remise à plus tard.

Criques.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. Allen G. LOEHR, en date du 27 Février, ainsi que d'une lettre du Crédit Foncier d'Extrême-Orient N° 563, en date du 27 Mars dernier, demandant la couverture de la crique située près des Routes Ratard et des Sœurs, à l'Ouest de leurs propriétés.

Cette crique appartenant sur tout son parcours aux propriétaires riverains, le Comité est d'avis que le comblement et le drainage ne peuvent en être entrepris qu'aux frais des intéressés.

Des réclamations semblables à celles ci-dessus ont d'ailleurs été déjà solutionnées en ce sens, notamment en ce qui concerne la crique située à l'Est du Jardin Public de l'Avenue Joffre (Demande de MM. GAILLARD et ARNHOLD, Décision du Conseil du 4 Février 1918).

Great Western Road.—L'aménagement de Great Western Road, à l'ouest de l'Avenue du Roi Albert entraîne la démolition d'une grande écurie et remise avec un étage, construite en moellons de ciment, différentes altérations aux dépendances de la maison N°. 547 ainsi que la démolition du mur en briques et de la palissade en bambou placés au Nord de cette même maison.

La Shanghai Land Investment C°, propriétaire de ces constructions, demande pour les travaux une indemnité de Tls : 4.750,00.

Le Comité suggère l'acceptation de cette demande.

Hôtel Municipal.—Après un examen des locaux situés au 1e étage de l'Hôtel Municipal, (Bureaux de la Chambre de Commerce Française et appartements du Secrétaire), le Comité croit devoir signaler l'état de vétusté des bâtiments et demande qu'il soit fait appel au concours d'un technicien en vue de leur inspection et des mesures provisoires de sécurité qui pourraient être à prendre.

Il pense également qu'il serait urgent de reprendre, dès maintenant, la question de la reconstruction de l'Hôtel Municipal.

Poste d'Incendie Route Pottier.—La China Realty ayant demandé à se rendre acquéreur du terrain primitivement destiné à la construction du nouveau Poste d'Incendie, Route Pottier, le Comité charge l'Ingénieur de voir si un arrangement peut être conclu de façon à ce que les intérêts de la Municipalité soient sauvegardés tout en donnant satisfaction à cette Compagnie.

La Séance est levée à 4 heures 50.

Signé : Ch. JASSON

C. PATUREL

Hôtel Municipal.—La Commission décide de charger Mr. SORGATTO, Architecte, employé provisoirement au Service des Travaux, de procéder dès que possible, à une visite minutieuse des bâtiments de l'Hôtel Municipal.

Poste d'Incendie Route Pottier.—Par lettre en date du 1er Mai, la China Realty a fait connaître qu'elle retirait ses propositions pour l'acquisition éventuelle du terrain sur lequel la Municipalité se propose de faire construire un nouveau Poste d'Incendie.

Les propositions du Comité sont adoptées.

Achats de Terrains.—*(a)*—Mr. DU PAC DE MARSOULIES, séquestre des propriétés Eckardt, soumet à la Commission diverses propositions relatives à l'achat éventuel de ces propriétés par la Municipalité, achat qui avait été envisagé par la Commission au cours de sa Séance du 22 Avril 1918.

Après discussion, la Commission décide de s'en tenir aux termes de sa décision première.

(b)—Comme suite à des propositions qui lui avaient été présentées par Mr. MADIER, la Commission vote l'ouverture d'un crédit de Tls : 875 à 900 environ pour l'achat d'un terrain de 1 m. 1 situé près de la nouvelle Station Sanitaire, Route de Zikawei.

La Commission décide également d'envisager l'acquisition, aux mêmes conditions, de divers autres terrains situés au même endroit, d'une superficie d'environ 10 mows et prie Mr. MADIER de bien vouloir entamer des négociations en ce sens.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 25 Avril 1918.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence :—

Garde Municipale.—(a)—Un congé de deux mois, pour se rendre au Japon, est accordé au Garde DUBOST, dont la santé, suivant avis du Médecin Municipal, nécessite un changement d'air immédiat.

Prenant en considération les bons états de service du Garde DUBOST, la Commission décide de lui accorder, à titre tout à fait exceptionnel, le bénéfice de ses frais de voyage au Japon aller et retour.

(b)—En raison de l'intérêt qu'il y a à ce que les Agents et Gradés Annamites de la Garde puissent parler suffisamment le français et le cas échéant l'écrire un peu, la Commission décide qu'à titre d'encouragement et de récompense il leur sera accordé, par analogie avec ce qui se produit pour la langue chinoise, une indemnité spéciale pour la connaissance du français.

Cette indemnité sera de deux sortes selon les aptitudes à constater par un examen tous les deux ans: 1e degré (lecture, écriture); 2e degré (langue parlée) et sera respectivement de 2 et 1 dollar par mois.

A l'heure actuelle, sur un effectif de 258 Annamites, une vingtaine d'Agents ou de Gradés sont susceptibles de percevoir l'indemnité de $ 2 et une quinzaine celle de $ 1 soit une dépense supplémentaire de $ 55 par mois environ dont la Commission vote l'inscription au Budget.

Service des Travaux.—Un congé de 8 jours, du 3 au 11 Mai, est accordé à Mr. H. FROQUAIS, Surveillant des Ateliers.

Ecole Municipale Française.—Comme suite à la réclamation formulée par Mr. SABATTIE relativement à l'insuffisance de l'indemnité mensuelle de Tls : 70 qui lui a été attribuée par décision du 25 Juin 1917, alors que son contrat portait qu'il serait logé, chauffé et éclairé aux frais de la Municipalité, la Commission décide de prendre à sa charge, pendant une période d'essai de 6 mois les divers frais de loyer, chauffage et éclairage que supporte actuellement ce professeur dans la maison qu'il occupe au N°. 30 de la Route Père Robert.

(b)—La liste présentée par Mr. MAYBON, indiquant les leçons particulières données par des Membres du personnel de l'Ecole en dehors des heures de service est approuvée.

Toutefois, aucune leçon nouvelle ne pourra être acceptée par les intéressés sans autorisation préalable de la Commission Municipale.

Caisse de Prévoyance.—Une demande présentée par des Employés de divers Services Municipaux au sujet de leurs versements à la Caisse de Prévoyance, est renvoyée à une Séance ultérieure pour plus ample examen.

Divers.—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande présentée par Mr. JARNO, en vue d'obtenir le paiement pour lui et sa femme, des frais de passage aller et retour au Japon où, suivant l'avis du Docteur RICOU, il aurait besoin de passer quelque temps.

Mr. JARNO, bien qu'il reçoive de la Municipalité une pension viagère ne peut cependant être considéré comme faisant encore partie du Personnel Municipal.

Correspondances.—La Commission décide que les frais de surtaxe pour les lettres non affranchies, adressées aux Agents Annamites de la Garde Municipale, seront supportés provisoirement par la Municipalité, jusqu'à ce que l'Administration des Postes Françaises ait statué sur une demande que doit lui transmettre Mr. JASSON en vue de faire obtenir aux intéressés le bénéfice de la franchise postale, faveur qui n'est accordée habituellement qu'aux Militaires faisant partie des troupes en campagne.

Les frais en question se monteront à environ $ 10 par mois.

Secrétariat.—En suite à la visite du 1e étage de l'Hôtel Municipal faite par le Comité des Travaux qui a pu se rendre compte de l'état de délabrement de l'appartement du Secrétaire, ce dernier avait demandé qu'il lui fut accordé une indemnité de logement pour habiter en dehors de l'Hôtel Municipal.

Cette demande est renvoyée à une date ultérieure pour étude.

Ecole Municipale Française.—La Commission autorise l'engagement provisoire de Mrs. WILSON pour suppléer Miss THOMPSON, indisposée.

Mrs. WILSON recevra à cet effet une indemnité de Tls: 75,00 par mois.

Fête Trianon.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

Changhai, le 6 Mai 1918.

Monsieur H. WILDEN,
Consul Général de France,
Président de la Commission d'Administration
Municipale de la Concession Française.

Monsieur le Consul Général,

Je suis chargé par le Comité de la Fête Trianon de vous demander de vouloir bien exprimer aux Services de la Municipalité Française qui ont été appelés à collaborer à la préparation et à la marche de cette Fête, les très vifs sentiments de gratitude du Comité pour le zèle, le dévouement et la compétence dont ont fait preuve en cette circonstance les Agents Municipaux.

Le concours prêté par les Services du Secrétariat, des Travaux, de la Garde et d'Incendie à l'occasion de la Fête a été pour une large part dans le brillant succès qu'elle a obtenu; encore plus que l'intelligence des dispositions techniques prises par ces Services, le Comité de la Fête a apprécié l'extrême bonne volonté avec laquelle tous ont tenu à contribuer à la réussite de l'oeuvre entreprise pour atténuer les souffrances de la guerre. Entre tous ces collaborateurs précieux, une place spéciale est dûe à MM. JOUSSEAUME et THALAMOT qui ont assumé la tâche particulièrement délicate et importante de la décoration du pavillon.

A tous le Comité de la Fête est heureux de transmettre l'excellente impression qu'il conserve du travail accompli en commun et le témoignage de sa profonde reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Pour le Comité,
Signé: Ch. JASSON.

Le Secrétaire est chargé de communiquer cette lettre aux Services intéressés.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé: A. WILDEN
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 27 Mai 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt sept Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Service Médical.—Comme suite à un télégramme des Affaires Etrangères et conformément à la Décision prise à l'égard du Docteur RICOU le 27 Novembre 1916, la Commission décide que la Municipalité prendra à sa charge les frais de voyage que le Docteur FRESSON aura à supporter pour revenir à Changhai en cas de sa mise en congé par l'Autorité Militaire.

Service Sanitaire.—Une somme de Tls : 100 est allouée, à titre de secours, à la famille de l'Interprète du Service Sanitaire J. B. ZENG, décédé après dix ans de bons services.

T. S. F.—Une gratification de $ 100 est accordée, à l'occasion de son départ, au matelot LE GALL, détaché à la T. S. F. depuis 32 mois pendant lesquels le Directeur de la Station n'a eu qu'à se louer de ses services.

Shanghai General Hospital.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

SHANGHAI GENERAL HOSPITAL — Shanghai, 16th May 1918

G. LAFERRIÈRE Esq.,
Secrétaire,
Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française.

Sir,

I am directed to inform you that in view of the increase in the cost of food, coal, gas and electricity, the Governors are of the opinion that the present is a suitable time to take into consideration the question of an increase of the Hospital fees charged to Patients.

The following are suggested as suitable increase in the rates.

First	class	Patients	from	Taëls	6	to	Taëls 8.
Second	»	»	»	»	3	»	» 4.
Third	»	»	»	Dollars	2	»	Dollars 2.50

This matter being of interest to the French Municipal Council, I am directed to ask you to be good enough to obtain and forward an expression of its views thereupon.

I am, Sir,
Your obedient servant,
Signed: A. H. MANCELL,
Secretary.

La Commission charge le Secrétaire de répondre que tout en approuvant les augmentations proposées pour les 1ere et 2e classes, l'Administration Municipale serait heureuse de ne voir apporter aucun changement au tarif en vigueur pour la 3e classe, considérant que cette dernière section de l'hôpital est destinée à recevoir principalement les malades peu fortunés.

Taxes Locatives.—La Commission prend connaissance d'une correspondance de la "Republican Girls' Industrial School" sollicitant le dégrèvement des taxes locatives pour l'immeuble qu'elle occupe aux Nos. 262 et 264 de la Rue Krætzer.

Avant de prendre une décision, la Commission charge le Secrétaire de se renseigner sur la Direction de cet établissement et la façon dont il fonctionne.

Œuvres de Guerre.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

SOCIÉTÉ DRAMATIQUE FRANÇAISE — Changhai le 22 Mai 1918

Monsieur le Consul Général,
Président de la Commission Municipale,

J'ai l'honneur, au nom du Comité de la Société Dramatique Française, de vous demander le concours de la Municipalité dans l'oeuvre que nous avons entreprise de monter ''la Fille de Madame Angot''.

Les ressources ordinaires de la Société sont très diminuées du fait de la guerre, car le nombre de ses membres a décru de plus de la moitié, et dans ces conditions, les frais de la mise à la scène de l'opérette de Lecocq, – qui se sont élevés, malgré la plus stricte économie, à 3000 dollars environ, – constituent pour nous un très lourd fardeau. Nous serions donc fort reconnaissants à la Municipalité s'il lui était possible de prendre à sa charge une bonne part des dépenses que nous avons dû engager, – désireux que nous sommes de consacrer aux Œuvres de Guerre le produit intégral des représentations.

Dans l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur le Consul Général, prendre en considération notre demande et vous faire l'avocat de notre Comité auprès de la Commission Municipale, j'ai l'honneur de vous adresser les assurances de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président,
Signé : L. MARTHOUD

Après discussion, la Commission vote un crédit de $ 1.000 comme participation de la Municipalité aux dépenses engagées par la Société Dramatique Française pour la représentation de "La Fille de Madame Angot".

Toutefois, en raison de la multiplicité des demandes de contribution qui lui sont adressées par des Sociétés ou Organisations locales, la Commission croit nécessaire de décider que, pour l'avenir, elle ne donnera plus de suite aux demandes de ce genre, se réservant de contribuer aux Œuvres de Guerre comme elle le jugera à propos.

Comité des Finances et du Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Finances et du Contrôle au cours de sa Séance du 10 Mai 1918.

Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 10 Mai 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances et du Contrôle se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Etaient présents :

MM. Comte L. JEZIERSKI } *Membres*
L. LION }
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire*
P. LEGENDRE, *Secrétaire-Adjoint.*

Opérations Financières au 30 Avril 1918.—Après avoir pris connaissance du rapport du Secrétaire sur les opérations financières pendant les 4 premiers mois, les Membres du Comité approuvent les comptes qui leur sont présentés.

Budget Ordinaire.—Les recettes se sont élevées à Taëls 349.722,43
Les dépenses » » » 327.177,88

Sur le Budget spécial à l'Emprunt, une somme de Tls : 86.790,15 a été dépensée pour divers achats de terrains, expropriations, constructions, etc...

Caisse de Prévoyance.—Pour répondre à la demande présentée par le Comité des Finances à la Caisse de Prévoyance, en Novembre dernier, le Président de cette Association soumet un projet de Statuts pour le transfert, à l'Administration Municipale, de la gérance des fonds de la dite Caisse.

Après échange de vues sur cette question, les Membres du Comité des Finances chargent le Secrétaire de leur présenter un rapport sur la situation exacte de la dite Caisse.

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

Signé : A. WILDEN
Comte L. JEZIERSKI
L. LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Emprunt Municipal de 1903.—La date du Mercredi, 19 Juin, est adoptée pour le tirage au sort des 98 titres de cet Emprunt dont l'amortissement est prévu pour 1918.

Mr. L. LION est prié d'assister à la réunion qui aura lieu à cet effet.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 16 Mai 1918.

Séance du Comité des Travaux du 16 Mai 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le seize Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Construction d'une Infirmerie pour les Agents Indigènes de la Garde Municipale.—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour la construction des bâtiments de l'Infirmerie des Agents Indigènes de la Garde Municipale.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal p. i. pour avis à donner au prochain Conseil.

Station Sanitaire.—Après avoir pris connaissance des projets d'installations électriques et d'eau pour les bâtiments de la nouvelle Station Sanitaire actuellement en cours de construction, le Comité les recommande à l'approbation de la Commission Municipale.

La dépense totale pour laquelle un crédit a été prévu au Budget, se monte à Tls: 890,00 et les travaux seront exécutés en régie par les ouvriers du Service du Contrôle.

Jardin Public de Koukaza.—*(a)*—Le Comité examine un projet présenté par l'Ingénieur Municipal p. i. pour l'éclairage et l'alimentation d'eau du Jardin Public de Koukaza. Ce projet est basé sur le plan d'aménagement et d'agrandissement du Jardin dont les travaux sont actuellement en cours d'exécution.

Eclairage.—Pour conserver au Jardin toute son esthétique, les canalisations électriques sont prévues en sous-sol et placées dans des tuyaux en fer galvanisé. Un branchement général amènerait le courant de la ligne de la Route Voyron sous le kiosque où seront installés tous les appareils de distribution et de sécurité.

Le tableau de distribution, placé sous le Kiosque, diviserait l'éclairage du Jardin proprement dit en deux parties :

1°) 25 lampes de 100 B. sur le réseau d'éclairage normal ;

2°) 19 lampes de 100 B. sur un réseau spécial utilisé les jours de fête seulement.

Le Jardin à la française serait éclairé en temps ordinaire par 8 lampes de 1.000 B. auxquelles s'ajouteraient 16 lampes de 400 B. les jours de fête.

Dans le tableau de distribution il est également prévu 3 prises de courant supplémentaires qui pourront être utilisées, soit pour le cinéma, soit pour les décorations lumineuses.

L'exécution de ces divers travaux nécessite l'emploi de câbles sous plomb. Quant aux lampes, elles seraient du modèle consommant 1/2 Watt par bougie.

La dépense à prévoir, en utilisant au mieux le matériel existant, serait de Tls : 4.744,00 pour le Jardin proprement dit et de Tls : 1.912,00 pour le Jardin à la française.

Eau.—Les installations existantes des anciennes écuries, du Jardin Public et des bâtiments de la Police seraient utilisées ; l'alimentation se ferait sur le branchement de 4" situé Route Vallon près de la nouvelle entrée et qui serait raccordé à tout l'ancien réseau ; un seul compteur serait maintenu.

L'installation complète prévoit 46 bouches d'arrosage de 1" 1/4, 3 bornes-fontaines et entraînerait une dépense de Tls : 3.316 environ.

Il y aurait intérêt à exécuter cette installation au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'aménagement du Jardin afin d'éviter l'ouverture de tranchées dans les parties aménagées.

La dépense totale d'installations (électricité et eau) se monterait à Tls: 10.000 environ.

Le Comité recommande ce projet à l'approbation de la Commission Municipale.

(b)—Sur avis de l'Ingénieur p. i., le Comité suggère que le projet de construction d'un pavillon destiné au gardien du jardin de Koukaza soit abandonné: cet Agent pouvant être logé dans la maison Municipale de la Route Vallon actuellement inoccupée.

Il y aura lieu, d'ailleurs, d'envisager prochainement la construction d'une maison pour le Chef Jardinier, à proximité des nouvelles serres municipales, Route du Stand.

Grande Transversale.—Par suite de la mise en construction du nouveau Poste d'Incendie en bordure de la grande transversale, les travaux d'aménagement de cette voie publique, dans la partie comprise entre les Routes Pottier et Francis Garnier devront être entrepris sous peu afin d'être terminés en même temps que le Poste.

Un crédit de Tls: 1.750,00 a été prévu à cet effet au Budget Extraordinaire.

Toutefois, il y aurait lieu d'ajouter à cette somme un crédit supplémentaire de Tls: 350,00 pour l'aménagement du trottoir et l'élargissement du macadam de la chaussée adjacente au Poste, afin de faciliter la manœuvre des engins d'incendie en cet endroit.

Le Comité propose donc l'ouverture d'un crédit global de Tls: 2.100,00.

Route de Zikawei.—L'Ingénieur p. i. soumet au Comité de nouvelles propositions qu'il a reçues du Président de la Pagode de Shao Sing au sujet de la mise à l'alignement des bâtiments et de la porte d'entrée monumentale de cette pagode, Route de Zikawei, près du Pont Sainte-Catherine.

La partie à exproprier représente une surface de 0 m. 2. 0. 2; quant aux modifications à apporter aux constructions, le Président de la Pagode les évalue à Tls: 700. Toutefois, il accepterait en échange, pour le règlement définitif de cette affaire (expropriations et reconstructions), que la Municipalité cède à la Pagode une parcelle de 0 mow, 5. 4 9 du terrain qu'elle possède en cet endroit.

Le Comité est d'avis que ces propositions sont avantageuses et qu'il y a lieu de les accepter.

La réalisation de l'expropriation en question facilitera considérablement le trafic dans cette partie de la Route de Zikawei et permettra à la C. F. T. de rectifier sa ligne de tramways et d'exécuter d'une façon définitive la mise à l'alignement de ses poteaux de canalisations électriques.

Si l'échange proposé par la Pagode de Shao Sing est réalisé, la Municipalité restera propriétaire à l'angle de la Route de Zikawei et de la Rue du Capitaine Rabier, d'une petite parcelle de terrain mesurant 0 m. 0. 8. 9., dont la C. F. T. a manifesté le désir de faire l'acquisition en vue de l'agrandissement de la cabine de transformateur qu'elle a établie en cet endroit.

Le Comité pense qu'il serait préférable de céder ce terrain à la Compagnie en échange des parcelles qui devront lui être expropriées sur les divers lots qu'elle possède en borbure de routes frappées d'alignement.

Il serait tenu compte, bien entendu, dans cet échange de la valeur foncière de chacun des lots de terrain.

Eclairage Public.—Le Comité enregistre avec satisfaction la lettre suivante de la C. F. T. qui résume des accords verbaux intervenus entre elle et l'Ingénieur Municipal p. i. relativement à un certain nombre de questions d'Eclairage Public en suspens.

C. F. T. Changhai, le 10 Mai 1918.
No. 26432/LL

Monsieur le Secrétaire
de la Municipalité Française.

Monsieur le Secrétaire,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint une note No 26433 du 10 Mai 1918 qui résume des accords verbaux intervenus avec Mr. l'Ingénieur Municipal relativement à un certain nombre de questions d'Eclairage Public en suspens.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir examiner ces différents points et nous faire savoir si vous êtes d'accord, ce qui permettrait d'effectuer incessamment les travaux en question.

Veuillez agréer, etc...

Le Directeur,
Signé : M. COURSIER.

C. F. T.
NOTE N° 26433 Shanghai, le 10 Mai 1918

1°)—*Place Meugniot.*—Foyer N° 881. Suite à notre lettre 26160 du 21 Mars 1918 et à notre conversation du 25 Avril 1918, il est entendu que cet incident est clos.

2°)—*Foyers de 400 B.*—Le programme de 1917 prévoyait l'installation de foyers de 400 B. l'un au carrefour Consulat—Hué, l'autre au carrefour Consulat—Porte du Nord.

L'avis de la Compagnie était d'installer 4 lampes de 200 b. avec armatures ordinaires indépendantes. L'avis de la Municipalité était d'installer 2 armatures d'un type spéciale à becs conjugées.

D'après les réponses des fournisseurs (lettres 25912 du 6 Février 1918 et 26044 du 1er Mars 1918) il est établi que ces armatures spéciales à becs conjugés ne peuvent être envisagées.

Conformément à notre entretien du 25 Avril 1918, on pourrait employer des lampes de 400 b. installées dans ces armatures standard.

Dans ces conditions :

le courant électrique consommé serait comme d'usage mesuré au compteur, *les frais de main d'œuvre* (allumage, extinction, nettoyages) seront comme d'usage de Taël 0,55 par foyer et par mois.

L'amortissement mensuel sera de Taël 0,2225 par foyer—tarif d'usage pour les armatures standard (200 b.) qui seront employées.

Le remplacement des lampes incombera comme d'usage à la Municipalité.

Le prix facturé sera celui demandé par le fournisseur.

3°)—*Foyers de 1000 B.*—Le programme 1917 prévoyait l'installation de 3 foyers de 1000 b. avec armatures spéciales aux carrefours (a) Consulat—Montigny (b) Consulat—Quai de France (c) Joffre—Cimetière.

Notre Compagnie, devant fournir et entretenir le matériel, fit des propositions de tarifs (lettre 24734 du 6 Août 1917).

Après de nombreux rappels, la question n'a pas encore été réglée.

Comme convenu au cours de notre entretien du 25 Avril 1918, il semble que les bases équitables suivantes pourraient être adoptées :

a) Le courant électrique consommé serait comme d'usage mesuré au compteur.

b) Les frais de main d'œuvre (allumages, extinctions, nettoyages) seraient comme d'usage de Taël 0,55 par foyer et par mois.

c) Les frais d'amortissement mensuels seraient de :

En se reportant à notre lettre 24734 du 6 Août 1917 Annexe E et à notre conversation du 25 Avril 1918, on constate que, le prix d'un poteau d'Eclairage Public en beton armé en temps ordinaires coûte ..... Tls : 29,20

(le prix de revient de ceux actuellement fabriqués s'élève à Taëls 76,48)

le matériel de suspension, branchement, isolateurs, montage, coûte ..... » 9,38

une armature spéciale (type 1000 b. N°. 808) coûte ..... » 8,75

soit un total de ..... Tls : 47,33

(en réalité, actuellement, ce prix de revient s'élève à Taëls 94,61).

Un certain nombre des foyers 1000 b. exigent la pose d'un poteau spécial E. P. ; d'autres ne l'exigent pas car on peut employer, dans certains cas, les poteaux de ligne ou de tramways existants.

Pour prendre une moyenne, on peut supposer que 50 % des foyers 1000 b. demanderont un poteau spécial et que 50 % pourront s'attacher sur les poteaux de ligne ou de tramways existants.

Dans ces conditions, pour

1 foyer avec poteau le capital réduit s'élève à Taëls 47,33

1 foyer sans poteau le capital réduit s'élève à » 18,13

Taëls 65,46

Le capital moyen par foyer 1000 b. ressort donc à $\frac{65,46}{2}$ = Taëls 32,73

L'annuité (amortissement plus intérêt 5 %) s'établit comme suit :

Pour 1/2 poteau capital = $\frac{29,2}{2}$ = 14,6 amortissement en 50 ans, annuité = 0,79

Pour le matériel de suspension capital = 9,38, amortissement en 10 ans annuité = 1,21

Pour l'armature capital = 8,75 amortissement en 10 ans annuité = 1,128

annuité = 3,128

Ce qui correspond à un tarif mensuel d'amortissement de $\frac{3.128}{12}$ = 0,26 Taëls par foyer 1000 B. et par mois.

d) Les frais des remplacements des lampes incomberaient comme d'usage à la Municipalité, le prix facturé étant celui demandé par le fournisseur.

4°)—*Eclairage de la Route Say Zoong.*—L'ancien éclairage de cette route, avant son élargissement, comportait :

1 lampe 50 b. axiale

5 lampes 200 b. axiales

2 lampes 200 b. sur longues consoles unilatérales.

Le nouvel éclairage déterminé au cours de notre rendez-vous sur place le 29 Avril 1918, comportera :

8 lampes axiales de 200 b.

2 lampes sur longues consoles unilatérales (maintenues).

Par suite d'un heureux hazard, nous devrons remplacer les 6 poteaux bois soutenant les lampes axiales aériennes (avis de travaux du 28 Février 1918) ; dans ces conditions nous plaçons les 6 poteaux définitifs EP en béton armé aux nouveaux emplacements indiqués sans frais de déplacements.

Les 2 poteaux supplémentaires en B.A. se rapportent à des lampes nouvelles, ils sont donc étrangers à la question des déplacements.

Donc ; pour la Route Say Zoong, la modification d'Eclairage Public sera réalisée sans frais pour la Municipalité.

5°—*Eclairage de la Section Française de Siccawei Road* (entre Route Say Zoong et Great Western Road).

Cette question figurait au programme de 1917 avec la seule variante que le nombre des lampes a été ramené de 5 à 4 de 100 bougies axiales (lettre 24734 du 6 Août 1917).

Etant donné le caractère tout à fait spécial d'éclairage d'une route frontière et pour permettre à cette question, depuis si longtemps pendante, d'aboutir, nous avons consenti à titre tout à fait exceptionnel qui ne saurait constituer un précédent à ce que ces poteaux soient implantés provisoirement et déplacés plus tard, à nos frais, lors de l'alignement définitif de cette section de route qui est frappée d'alignement du côté International.

Pour éviter des frais éxagérés de déplacements, ces 4 poteaux provisoires seront en bois.

Il est bien entendu que ces poteaux, propriété de notre Compagnie, placés en territoire étranger à la Concession Française, sont placés sous la garantie de la Municipalité Française exactement dans les même conditions que les autres poteaux similaires de la Concession Française.

Signé : M. COURSIER

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Jardin Public de Koukaza.—En raison de l'élévation des dépenses déjà engagées pour l'aménagement de ce Jardin et des crédits importants à prévoir pour son achèvement, la Commission décide que, durant le présent exercice, il ne sera pas entrepris d'autres travaux que ceux déjà en voie d'exécution où pour lesquels des crédits ont été votés.

Quant aux travaux restant à prévoir pour l'aménagement complet du Jardin, un programme sera établi de façon à les répartir sur différents exercices.

L'Ingénieur est chargé de fournir un rapport sur cette question.

Construction d'une Infirmerie pour les Agents Indigènes de la Garde Municipale.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur SHING SING KEE adjudicataire pour ces travaux au prix de Tls : 3 450,00.

Les autres soumissions reçues étaient les suivantes :

WONG YONG KEE	Tls :	4.420,00
ZI TCHING KEE	»	4.865,00
SIN WOO KEE	»	4.930,00
LEE CHING KEE	»	5.550,00
ZAI YUNG CHONG	»	11.800,00

Fête Nationale.—La Commission arrête, dans ses grandes lignes, le programme de la Fête Nationale pour l'année en cours.

Ce programme comprendra comme d'habitude : Retraite aux flambeaux, illuminations, Revue des troupes au Jardin de Koukaza, Jeux divers et Séances de cinéma en plein air.

En ce qui concerne la revue, une simple estrade destinée à recevoir les personnages officiels sera érigée à l'extrémité de la pelouse. Le public sera placé dans l'enceinte qui sera aménagée des deux côtés de l'estrade.

Quant aux illuminations électriques, la C. F. T. ayant fait connaître qu'elle ne disposera cette année que d'une puissance relativement faible pour cet usage, l'Ingénieur Municipal est chargé de s'entendre avec elle en vue d'en fixer le programme.

Ex Ecole Allemande.—La Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls. 1.200 environ, à porter au débit du compte séquestre pour l'assurance de ces bâtiments, dont la valeur est d'environ Tls. 600.000.

Cette assurance sera répartie entre quatre ou cinq Compagnies.

Jardin Public de l'Avenue Joffre.—Mr. L. GIUDICE est autorisé à installer pendant la saison d'été au Jardin Public de l'Avenue Joffre, un cinéma avec attractions diverses telles que chanteurs, musiciens et magiciens.

L'intéressé devra se conformer strictement à tous les règlements Municipaux en vigueur à ce sujet.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 10 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans le Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Compagnie Française de Tramways & d'Eclairage Electriques de Shanghai.—*Relèvement des Tarifs.*—Après avoir entendu certaines explications de son Président relativement au procès intenté à la Municipalité par la C. F. T., la Commission décide, à l'unanimité, de faire appel du jugement rendu le 11 Avril 1918 par le Tribunal Consulaire de Changhai qui a conclu n'être pas investi de la compétence administrative à laquelle ressortit le présent litige.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une lettre du Brigadier LUCAS sollicitant le paiement de deux passages aller et retour, Shanghai—Chefoo pour sa femme et son enfant dont la santé nécessite un changement d'air.

Après discussion, la Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à cette demande, le bénéfice des frais de voyage n'étant accordé, aux employés et à leur famille, qu'à l'occasion des congés de longue durée, comme il est spécifié à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

Soldes du Personnel Chinois.—La Commission prend connaissance de documents relatifs à une réunion qui a eu lieu au Municipal Council le 28 Mai 1918, et à laquelle ont assisté des représentants de la Municipalité Française.

Cette réunion avait pour but d'examiner, sur la proposition du Municipal Council, un relèvement des salaires de diverses catégories du Personnel Chinois employé par les deux Administrations.

Il a été décidé, d'un commun accord, que les tarifs suivants seraient mis en vigueur, à compter du 1er Juin 1918.

Balayeurs de Rues	280	sapèques	par jour
Coolies	320	»	»
Chefs Coolies	390	»	»
Gardiens	380	»	»
Charpentiers de Shanghai	390	»	»
Poseurs de briques et paveurs	440	»	»
Tailleurs de pierres	500	»	»
Charpentiers de Ningpo	660	»	»
Peintres	660	»	»

L'augmentation à supporter par la Municipalité Française porte principalement sur les coolies dont le salaire passe de 280 à 320 sapèques par jour et elle entraînera un surcroît de dépenses d'environ Tls: 500 par mois.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal, relatif à la réunion du Comité du Personnel du 3 Juin 1918

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence:—

Travaux Publics.—Faisant droit à une réclamation présentée par Mr. RICHER, Surveillant de Travaux, la Commission décide de faire remonter à 1917, avec rappel de solde, l'avancement accordé à cet Employé en 1918.

Mr. RICHER se trouvait en effet, en 1917, dans les conditions prévues par le Règlement pour l'avancement sur lequel il n'avait pas été statué à cette époque.

Prenant en considération les 10 années de service de cet employé, la Commission veut bien revenir sur la décision prise en Décembre 1917 de ne lui allouer le bénéfice de cet avancement qu'à partir de Janvier 1918, décision qui avait été provoquée à la suite de certaines raisons invoquées par son Chef de Service.

Service Sanitaire.—La Commission autorise l'engagement de Mr. A. DUBOST en qualité d'Inspecteur du Service Sanitaire, aux conditions suivantes :

L'engagement sera strictement provisoire, d'une durée de six mois au maximum, et pourra prendre fin après un mois de préavis.

Une somme globale de Tls : 120 par mois sera allouée à Mr. DUBOST qui ne pourra naturellement pas faire partie de la Caisse de Prévoyance.

Divers.—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande d'emploi présentée par Mr. MAILLARD, ex-Chef de Poste à la Garde Municipale.

Caisse de Prévoyance.—La pétition adressée par certains Employés Municipaux au sujet de leurs versements à la Caisse, est renvoyée pour discussion jusqu'à ce qu'une décision soit intervenue relativement à la reprise de la Caisse de Prévoyance par la Municipalité.

Service Médical.—En raison du mauvais état dans lequel se trouve l'appartement habité à l'Hôtel Municipal par Mr. GILIS, Infirmier-Chef, cet Employé est autorisé à occuper provisoirement le logement vacant situé au Poste d'Incendie de l'Avenue Joffre.

Suivant estimation fournie par l'Ingénieur p. i., l'aménagement de ce local entraînera une dépense de Tls : 450,00 environ pour laquelle la Commission vote les crédits nécessaires.

Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient.—Messieurs Racine, Ackermann & Cie, représentants de cette Société en Extrême-Orient, sollicitent l'autorisation d'installer une station pour la fabrication de l'acétylène dissous sur un terrain situé Route Française de Zikawei, à l'Ouest de l'Avenue Dubail.

La Commission décide de faire droit à cette demande, sous réserve de la Réglementation suivante :

REGLEMENT

CONCERNANT LES DÉPOTS ET FABRIQUES D'OXYGÈNE COMPRIMÉ ET D'ACÉTYLÈNE DISSOUS

Art. 1.—Aucun dépôt ou fabrique d'oxygène comprimé et d'acétylène dissous ne peut être établi sans autorisation du Conseil d'Administration Municipale.

Art. 2.—Les pièces servant de dépôt ou atelier doivent être claires et doivent pouvoir être facilement ventilées. Elles doivent être situées au rez-de chaussée et être en communication directe avec la voie publique.

Art. 3.—Il ne doit pas y être fait de feu. L'éclairage ne peut se faire qu'à l'aide de lampes électriques à incandescence. Aucune matière inflammable ne doit y être déposée.

Art. 4.—En vue d'éviter l'odeur désagréable que dégage l'acétylène dissous, toutes précautions devront être prises pour empêcher que des fuites se produisent pendant la fabrication.

Art. 5.—Les déchets de carbure ne doivent pas rester à l'air libre mais être complètement immergés.

Art. 6.—L'acétylène dissous et l'oxygène comprimé doivent être contenus dans des récipients éprouvés, portant la marque du contrôle du service des mines, de moins de trois ans de date.

Art. 7.—Le permissionnaire devra être muni d'un manomètre réglé et en connaître le maniement. Il devra, chaque fois qu'il en sera requis, adapter le manomètre au récipient pour permettre de vérifier si la plus haute pression prescrite n'est pas dépassée. Cette pression soit rester inférieure aux deux tiers de la pression d'épreuve.

Art. 8.—Sauf pour l'emploi, les soupapes et robinets devront être protégés par des chapes ou couvercles en métal, vissés sur les récipients.

Si les soupapes sont dans l'intérieur du goulot, elles devront être protégées par un bouchon de même métal que le récipient, d'une hauteur d'au moins 25 m/m, vissé dans le goulot, mais n'en dépassant pas latéralement l'orifice. Les récipients seront confectionnés de façon à ne pouvoir rouler, ou pourvus d'une garniture extérieure atteignant ce but.

Art. 9.—Le transport des récipients chargés devra être fait dans des voitures couvertes ou à panneaux pleins, ou dans des voitures spécialement aménagées à cet effet. Dans ce dernier cas, les récipients devront être protégés par un revêtement en bois ou par une bâche.

Les récipients ne devront jamais être violemment projetés ni être exposés aux rayons du soleil ou à la chaleur du feu.

Eclairage Public.—*Avenue Edouard VII.*—La Commission Municipale adopte le projet d'éclairage de l'Avenue Edouard VII (tronçon ouest), élaboré d'un commun accord avec le Shanghai Municipal Council et approuvé par Décision du 25 Juin 1917, et qui comprend, à la charge de la Municipalité Française, la pose de 12 lampes de 1.000 B. entre la Rue Lemaire et Manila Road.

Les services électriques des deux Concessions, en raison des faibles stocks de matériel dont ils disposent, ne peuvent fournir pour le moment les poteaux ronds en acier qui seraient nécessaires pour réaliser cette installation dans les mêmes conditions que pour le premier tronçon de l'Avenue Edouard VII (entre le Quai de France et le Boulevard de Montigny).

Il a donc été décidé, d'accord avec le Shanghai Municipal Council, d'employer provisoirement des poteaux en bois pour supporter ces lampes.

Les 12 lampes prévues entre la Rue Lemaire et Manila Road seront installées par la C. F. T. aux frais de la Municipalité, comme il a déjà été fait pour la partie ouest de l'Avenue Edouard VII. La dépense prévue au Budget se montera à environ Tls : 400,00.

Les frais d'installation étant au compte de la Municipalité, celle-ci n'aura pas de frais d'amortissement à payer et les réparations resteront à sa charge, de même que la fourniture et le remplacement des lampes.

Le courant électrique consommé sera mesuré au compteur et payé au tarif Municipal.

Les frais de main d'œuvre (allumage, extinction et nettoyage) seront comme d'usage de Tls : 0,55 par lampe et par mois.

Travaux Publics.—*Organisation du 3e Arrondissement.*—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission autorise l'acquisition d'une petite parcelle de terrain située Route Pichon et mesurant 0. m. 4. 3. 4. au prix global de Tls : 550,00.

Ce terrain est destiné à recevoir les bureaux du 3e Arrondissement qui seront construits avec les matériaux provenant de la démolition du petit bâtiment situé Route Vallon, à droite des logements de Surveillants.

Les crédits nécessaires pour ces diverses dépenses ont été déjà prévus au Budget.

Divers.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

Shanghai le 10 Juin 1918.

Monsieur le Secrétaire
de la Municipalité Française
Shanghai

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que l'école chinoise installée tout contre les barrières des maisons dans l'une desquelles je demeure, est une source de dérangement constant.

De 7 heures 1/2 du matin à 7 heures du soir, sans discontinuer, maîtres et élèves crient leurs leçons à tue-tête ; pour des personnes vivant dans le voisinage direct de cette école, cet état de choses est insupportable, surtout en été, où l'on est forcé de laisser les portes et fenêtres ouvertes,

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité qu'il y a de mettre un terme à ce vacarme assourdissant, en ordonnant la fermeture de ladite école, pour la tranquillité des contribuables voisins.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : C. JOYCE
371 Avenue Joffre

Après discussion, la Commission décide de répondre à Mr. JOYCE qu'en raison du caractère d'utilité publique de l'établissement incriminé, elle regrette de ne pouvoir en ordonner la fermeture.

Des observations seront faites, toutefois, au Directeur de l'école pour que, dans la mesure du possible, son personnel et ses élèves évitent de troubler le voisinage par de trop bruyantes répétitions.

Construction d'une Infirmerie pour les Agents Indigènes de la Garde Municipale.— La Commission prend connaissance d'une lettre de l'entrepreneur SHING SING KEE, adjudicataire pour la construction de ces bâtiments, demandant une augmentation de Tls : 850,00 sur le prix fixé par sa soumission, sous prétexte qu'il a à faire face à divers aléas, entre autres une augmentation des salaires des ouvriers charpentiers.

Après discussion, la Commission charge le Secrétaire d'informer l'entrepreneur qu'elle ne peut entrer dans les considérations qu'il énumère et qu'ayant déjà signé le cahier des charges et accepté l'entreprise à un prix déterminé, il doit commencer les travaux sans plus tarder aux conditions fixées, soit Tls : 3.450,00.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
L. LION.
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 17 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix sept Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire en date du 31 Mai 1918, en vertu de laquelle diverses mutations et nominations sont opérées dans le personnel Tonkinois et Chinois.

Personnel.—*(a)—Ecole Municipale Française.*—Mr. et Mme MAYBON, Mme GAUTHIER, MM. SABATTIE et FAURAZ sont autorisés à s'absenter de Changhai pendant les vacances scolaires.

(b)—Service des Travaux.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. E. FAU, Commis aux Ecritures, actuellement mobilisé en France au 22e Colonial.

C'est Employé sollicite la faveur de faire venir auprès de lui, aux frais de la Municipalité, sa femme, son fils, sa fille adoptive âgée de 7 ans, ainsi que leur amah.

Monsieur FAU n'ayant jamais pris de congé durant les 14 années qu'il a passées au service de l'Administration Municipale, aurait droit pour lui et sa famille, aux frais de passage aller et retour en 3e classe, conformément au Règlement. Il déclare faire abandon de son passage personnel, au profit de sa fille adoptive et de son amah, pouvant faire usage, pour son propre retour, de la faculté qu'il a de voyager aux frais de l'Etat.

Avant de prendre une décision, la Commission charge le Secrétaire d'écrire à Mr. FAU pour attirer son attention sur les inconvénients, qu'en raison des évènements actuels, une longue traversée présente pour des femmes et des enfants voyageant isolément.

(c)—Service Sanitaire.—La Commission prend connissance d'une lettre de Mr. LAFFONT, Inspecteur du Service Sanitaire, jouissant actuellement en France d'un congé de longue durée qui lui avait été accordé par Décision du 22 Octobre 1917.

Cet Employé demande que la Commission veuille bien lui prolonger son congé de 3 mois, afin de lui permettre de se rétablir complètement.

Après discussion, la Commission décide d'accorder à Mr. LAFFONT la prolongation de congé qu'il sollicite en spécifiant, toutefois, que pendant ces 3 mois, il ne lui sera alloué que la moitié de sa solde.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 11 Juin 1918 :

Séance du Comité des Travaux du 11 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le onze Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances.

Assainissement.—*(a)*—A la suite de nombreuses réclamations émanant des résidants voisins de la Laiterie "Aikosha," Avenue Dubail, et des sérieux inconvénients que cet établissement présente pour la santé publique,—inconvénients qui ont pu être constatés à maintes reprises par le Service Sanitaire au cours de ses inspections—le Comité est d'avis qu'il y a lieu d'informer sans retard le propriétaire de la laiterie, qu'à partir du 1e Janvier 1919 sa patente ne sera pas renouvelée pour l'emplacement qu'il occupe actuellement.

L'intéressé devra donc prendre, dès maintenant, ses dispositions pour transporter ailleurs son établissement.

Au cas où il désirerait l'installer de nouveau sur la Concession Française, le nouvel emplacement devra être approuvé par le Comité d'Hygiène et se trouver situé loin de toute habitation européenne.

(b)—Le Comité approuve les conclusions d'un rapport de l'Ingénieur p. i., relatif au drainage de la Rue Massenet prolongée (partie Sud de la Route Lafayette), mesure dont bénéficieraient l'Hôpital Sainte-Marie, l'Aurore, les maisons des Missions Etrangères, Avenue Dubail, ainsi que celles de la China Realty, au Nord de la Route Lafayette.

Les travaux entraîneraient une dépense approximative de Tls: 3.500 et leur exécution pourrait être envisagée lors de l'étude du prochain Budget.

Route Française de Zikawei.—Par suite de la mise à l'alignement à 50 pieds de la Route Française de Zikawei, une parcelle de terrain de 0 m. 1. 1. 1. doit être acquise par la Municipalité le long de la propriété de Mr. TILLOT.

Ce dernier demande, en échange d'une partie de ce terrain, une petite parcelle de la propriété Municipale F. C. Lot 762 et provenant du comblement d'une mare.

La différence qui resterait ainsi à acquérir par la Municipalité se monterait à 0 m. 0. 8. 5, soit au taux de l'évaluation foncière, une somme environ Tls: 100,00 à payer à Mr. TILLOT, plus le remboursement des frais (Tls. 60) supportés par lui pour le déplacement de sa clôture le long de la route, la reconstruction d'une cabine électrique, etc., etc...

Le Comité est d'avis qu'il y a lieu d'accepter ces propositions.

Route Lafayette prolongée.—Au Budget de 1918 se trouve prévue une somme de Taëls 3.000 pour travaux préliminaires, nivellement et remblaiement de la Route Lafayette (tronçon compris entre l'Avenue Joffre et Siccawei Road).

En vue de l'exécution de ce travail, le tracé de la Route en question avait été piqueté sur le terrain suivant le plan général d'ouverture de routes, approuvé en 1917.

Cette opération amena la constatation d'une grosse difficulté d'expropriation au carrefour de Siccawei Road.

En effet, en ce point, la route projetée coupe la propriété et la maison de Mr. W. P. LAMBE, par le milieu, et ce propriétaire émit une réclamation, demandant soit la modification du tracé, soit que la Municipalité voulut bien acquérir la totalité de sa propriété dont le morcellement résultant du passage de la Route en déprécierait, suivant lui, considérablement la valeur.

En vue de faciliter une étude plus approfondie de cette question, le Service des Travaux établit le plan général de ce secteur, ce qui permit d'envisager une légère modification au débouché de la Route Lafayette dans Siccawei Road, soit la combinaison en un seul des 2 débouchés de routes prévus en ce point; une grande circulaire supprimerait tout inconvénient pour le trafic au coude ainsi formé.

Ce tracé paraît au Comité être de beaucoup plus économique, à la fois comme expropriation et aménagement de route: il n'entraînerait que la démolition d'une serre frappée d'alignement sur Siccawei Road.

Le Comité le recommande donc à l'approbation de la Commission Municipale.

Cette modification de la route n'affecte que la propriété de Mr. LAMBE, en conséquence, au cas où l'Administration Municipale pourrait s'entendre avec lui pour l'expropriation, il n'y aurait pas lieu de publier un nouveau plan ni de procéder à une enquête supplémentaire de commodo et incommodo.

La seule objection faite par M. LAMBE à ce nouveau tracé est que la route passant à 50' de sa maison en diminuerait le caractère privé et déprécierait ainsi la valeur de sa propriété.

Le Comité est d'avis que cet argument est aisément refutable. En effet, il sera facile de masquer la maison aux regards des passants par un mur ou palissade et un rideau de verdure. D'autre part, l'ouverture de la route, son drainage amélioreront l'état de salubrité du quartier, favoriseront les constructions et par suite, il se produira, en ce point, une hausse de la valeur des terrains dont bénéficiera largement la propriété de Mr. LAMBE qui se trouvera située au carrefour de 2 grandes voies de 60' de largeur.

La suggestion émise par Mr. LAMBE de reporter la route au Sud de sa propriété, modifierait com-

plètement le plan général des routes et ne correspondrait pas à un lotissement ainsi régulier que possible des terrains de l'extension pour leur mise en valeur.

Jardin Public de Koukaka.—*Extension.*—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. A. H. ALLEN, propriétaire du Lot U. S. 2032, situé sur le côté Ouest du Jardin de Koukaza et pour lequel des propositions d'achat lui avaient été adressées par la Municipalité, en vue de l'agrandissement du Jardin à la suite de la Décision du 25 Février 1918.

Mr. ALLEN fait connaître qu'il est disposé à vendre sa propriété, soit 2 m. 9. 1. 5. au prix de Tls: 4.500 par mow.

Le Comité est d'avis de lui répondre que cette offre semble exagérée à l'Administration Municipale, attendu que cette dernière a acquis, à un prix de beaucoup inférieur, des terrains mieux situés et ayant un frontage sur la Route Vallon.

Le Comité pense que la base de Gold $: 3.000 par mow serait une proposition raisonnable.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé: Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Extension du Jardin Public de Koukaza.—La Commission charge le Secrétaire d'entamer des pourparlers avec Mr. A. H. ALLEN pour l'acquisition du Lot U. S. 2032, sur les bases de Tls : 3.000 par mow.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Comité des Jardins et Plantations.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la Séance du Comité des Jardins et Plantations du 11 Juin 1918 :

Séance du Comité des Jardins et Plantations du 11 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le onze Juin, à six heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Jardins et Plantations se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Jardin Public de Koukaza.—*(a)*—D'après estimation présentée par l'Ingénieur p. i. les dépenses à prévoir pour terminer l'aménagement du Jardin Public de Koukaza seraient les suivantes:—

		Tls :
Allées.—A établir 7.000 m2, il existe les matériaux nécessaires		
pour 4.000 m2.—3000 m2 à Tls : 0,70	Tls : 2.100,00	
4000 m2 à Tls : 0,50	Tls : 2.000,00	
		4.100,00
Drains.—Environ 1.500 m. de drains sont à établir; à compter trapes de regard, grilles, etc...—à relever et utiliser sur place environ 600 m.		2.000,00
Terres Végétales.—Pour fourniture d'environ 1.000 m3 de terre		400,00
Gazon.—Fourniture et pose d'environ 14.000 m2.		1.500,00
Rochers.—60 m3., maçonnerie de soutien en briques 60m3		1.000,00
Pièce d'eau, Rivière.—1.500 m2 de ciment armé, canalisation pour source 400 m. tuyau de 1" 1-2	Tls : 1.400,00	
Ecoulement vers l'élévateur, 160 m. de 0 m. 10, canalisation d'écoulement (vidange) 100 m. de 0 m. 20	Tls : 300,00	
Canalisation d'arrivée aux rochers, 50 m. de 1" 1-2	Tls : 1.000,00	
		2.700,00
	à Reporter Tls :	11.700,00

		Report Tls :	11.700,00
Pour Terrassements et Plantations.—Etablissement des profils et du fond de forme, ouverture des trous pour la plantation des arbres, déplantation des arbres, tuteurage, règlement général du sol, bombement des massifs et corbeilles, vallonnement, cylindrage, confection de filets et bordures, etc., main d'œuvre—5.000 journées maximum—(coolies, terrassiers et jardiniers)			1.000,00
Constructions.—Rustiques, 3 arbres de 12 m. x 6.	Tls :	150,00	
1 grande volière	»	200,00	
2 Water closets à 4 places (bâtiments)	»	500,00	
2 emplacements pour animaux (abri, clôture, etc.)	»	400,00	
1 Pont	»	60,00	
Environ 40 bancs	»	400,00	
2 treillages en bambou	»	50,00	
2 Pergolas de 15 m. sur 3 sur allée sablée	»	300,00	
1 bassine pour la roseraie en ciment coloré	»	300,00	
Quelques motifs divers et achats d'arbustes	»	200,00	
Imprévus	»	300,00	
			2.860,00
		soit au total Tls :	15.560,00

Ce devis ne comprend pas l'installation de l'eau et de l'électricité dont les crédits sont votés, ni le kiosque et la serre pour lesquels on devra prévoir une commande à faire en Europe après la guerre.

(b)—Les travaux de drainage, terrassement, macadamisage des allées, gazonnement des pelouses au Jardin de Koukaza sont en bonne voie d'exécution et il y aurait lieu de les continuer en vue des plantations à entreprendre en automne et au printemps prochain.

En se reportant au devis estimatif établi pour les travaux restant à exécuter, on constate qu'un certain nombre d'entre eux peuvent être considérés comme urgents et seraient à exécuter, autant que possible, en 1918, à savoir:

Macadamisage des allées (en 1918)	Tls :	3.000,00
Drainage	»	2.000,00
Transport de terre	»	400,00
Terrassement et main d'œuvre	»	800,00
	Tls :	6.200,00

Afin de ne pas grever le budget par le vote de nouveaux crédits supplémentaires, le Comité, suivant avis de l'Ingénieur p. i., propose de reporter sur le crédit "Aménagement du Jardin", (Titres 5 & 6, Art. 19), les sommes suivantes:—

1°) le crédit restant disponible sur les Titres 5 et 6 Art. 1 "Aménagement de la Rue du Capitaine Rabier" (Travail terminé) ..... Tls : 1.065,00

2°) Une partie du crédit prévu aux Titres 5 et 6, Art. 6 pour l'Avenue Edouard VII, (le crédit total de cet article étant de Tls : 6.250,00 il resterait donc de disponible Tls : 1.115,00, chiffre suffisant pour permettre d'envisager les expropriations qui pourront se produire en 1918 par suite de constructions neuves) ..... Tls : 5.135,00

soit au total Tls : 6.200,00

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : C. PATUREL
L. LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Comité des Finances et du Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 12 Juin 1918 :

Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 12 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le douze Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances.

Etaient présents :

MM. W. J. N. DYER, *Membre du Comité*
L. LION, » »
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire.*

Comptes du Mois de Mai 1918.—Après avoir pris connaissance du rapport du Secrétaire sur les opérations financières du mois de Mai, et entendu les explications données sur la situation générale, les Membres du Comité ne voient aucune remarque à présenter et approuvent lesdits comptes.

La Séance est levée à 5 heures 20.

Signé : W. J. N. DYER
L. LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Ecole Municipale pour Annamites.—Un crédit de $ 60 est voté pour les prix à décerner aux élèves de cette Ecole à l'expiration de la présente année scolaire.

Service des Eaux.—*Prix de Série.*—Après avoir pris connaissance des observations formulées par l'Ingénieur p. i., la Commission approuve le bordereau revisé des Prix de Série applicables aux travaux du Service des Eaux à dater du 28 Janvier 1918.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 24 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt quatre Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 20 Juin 1918.

Séance du Comité des Travaux du 20 Juin 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances.

Adjudications.—*Bureaux du 3e Arrondissement, Route Pichon.*—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare le Sieur ZI TCHING KEE adjudicataire pour la construction de ce bâtiment, au prix de Tls: 746,00.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes:—

Sing Woo Kee	Tls: 1.230,00
Shing Sing Kee	» 1.250,00
Wong Yong Kee	» 1.440,00

Boulevard des 2 Républiques.—A l'extrémité du Boulevard des Deux Républiques, au Sud de la Rue de l'Est se trouve un lot de maisons en saillie sur la rue et pour lesquelles il n'existe pas de plan d'alignement.

Suivant informations reçues par le Service des Travaux, le propriétaire de ces maisons désire actuellement procéder à leur reconstruction, d'où l'opportunité pour l'Administration Municipale de régler cette question sans avoir à considérer le versement d'indemnité pour démolition de maisons, pertes de loyer, etc...

L'alignement, une fois réalisé, profiterait au trafic commun entre la Cité Chinoise et les Rues du quartier de l'Est.

L'évaluation foncière en ce point étant très élevée, le Comité propose, sur avis de l'Ingénieur, et afin d'éviter de fortes dépenses d'expropriations, de redresser l'alignement à partir de la Rue Minghong: cette mise à l'alignement se réaliserait aussi en partie par un échange de terrain avec la Société Immobilière qui est à la fois propriétaire des lots cadastraux 76 et 84,

Le terrain à incorporer à la voie publique mesure	0 m. 0. 7. 2. 4.
Celui à rétrocéder en échange serait de	0 m. 0. 5. 4. 0.
Soit à acquérir une différence de	0 m. 0. 1. 8. 4.

qui, au prix de l'évaluation foncière (Tls: 35.000 par mow), représentent une somme de Tls: 644,00 à prévoir pour cette expropriation.

Il y aurait lieu, à cette occasion, de soumettre la rectification en question aux Autorités Chinoises, comme complément au plan d'alignement du Boulevard des Deux Républiques.

Bâtiments Municipaux.—Le Comité prend connaissance des Rapports de l'Architecte et de l'Ingénieur p. i., relatifs à l'état des bâtiments de l'Hôtel Municipal.

Des constatations faites à la suite de sondages, (fléchissement exagéré des poutres supportant le 1er étage, lézarde importante dans un mur de séparation de l'aile Est), il résulte que, pour éviter tout danger, il y aurait lieu de prévoir certains travaux de consolidation qui pourraient être envisagés comme suit:

1°) *Du Côté Est :*—Etablissement de deux colonnes en béton armé prenant leur point d'appui dans le sol et traversant le Bureau de la Perception pour venir réduire la portée des poutres en leur donnant un point d'appui central.

2°) *Du Côté Ouest :*—Ou pourrait éviter de mettre des poutres dans la salle des fêtes en moisant la charpente de la toiture pour la renforcer et lui faire supporter en partie la charge des poutres par des tirants en acier de 1" de diamètre traversant les locaux du 1er étage près des cloisons.

Ces travaux terminés, des essais seraient à faire en donnant aux planchers du 1er étage une surcharge de sable de 120 K par M2 conformément aux règlements.

L'Ingénieur p. i. est chargé de présenter, dès que possible, une estimation des dépenses à engager.

Crique de Zikawei.—*Dragage.*—Après avoir entendu les explications de l'Ingénieur p. i. le Comité propose l'achat, à raison de Tls. 0,70 le fang, de 8.000 fangs de terre provenant du dragage de la crique de Zikawei auquel vont procéder les Autorités Chinoises.

Le prix ci-dessus s'entend pour les matériaux rendus et mesurés dans le terrain réservé pour la construction des nouveaux Abattoirs.

Le drague municipale serait mise gratuitement à la disposition de l'entrepreneur travaillant pour le compte des Autorités Chinoises.

Les réparations qu'il pourrait y avoir lieu d'exécuter à cet engin, au cours des travaux, resteraient à la charge de la Municipalité Française.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : Ch. JASSON
C. PATUREL

Les propositions du Comité, sont adoptées.

T. S. F.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. BROELEMANN, Directeur de la Station de T. S. F. informant la Commission Municipale que Monsieur I. STERNEFELD, représentant de la maison Westinghouse, offre gracieusement à la Station un moteur monophasé de 3 H. P. destiné à la charge des accumulateurs indispensables pour la réception des ondes entretenues.

En acceptant ce don généreux, la Commission charge le Secrétaire d'exprimer à Mr. STERNEFELD tous ses remerciements.

Rue de l'Observatoire.—Comme suite à une demande présentée par le Directeur de l'Université "L'Aurore" et sur proposition de l'Ingénieur p. i., la Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 500,00 environ pour le macadamisage partiel de la Rue de l'Observatoire, entre l'Avenue Dubail et les bâtiments de l'Observatoire.

Cette dépense sera imputée au titre 4, Chapitre 3, Article 1, Sect. 3 du Budget.

Ecole Municipale Française.—*Personnel.*—Le Président fait connaître le résultat des démarches qu'il avait entreprises à la suite de la décision du 11 Mars 1918, en vue de trouver un professeur auquel serait confiée la direction intérimaire de l'Ecole pendant l'absence de Mr. MAYBON, en congé de longue durée.

Mr. GROSBOIS, âgé de 25 ans, professeur au Collège Jean Baptiste Say, Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre, réformé comme officier à la suite de blessures reçues au Front, s'est présenté pour occuper ce poste.

Après discussion, la Commission décide d'accepter cette candidature et prie son Président de vouloir bien continuer les démarches nécessaires afin que Mr. GROSBOIS puisse arriver à Changhai vers fin Septembre si possible, date de la rentrée des classes.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
L. LION.
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 8 Juillet 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le huit Juillet, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Musique Municipale.—Lecture est donnée de la lettre ci-après:

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL — Shanghai, July 6, 1918

No. 18/504.

G. Laferrière, Esq.
Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

I am directed to acknowledge the receipt of your letters of May 14, and June 18, on the subject of the charge for services rendered by the Band on the occasion of the dinners given by the French Colony to the Minister for France and by the French Municipality to the Chinese Chamber of Commerce.

In reply thereto I am directed to state that a charge is made for these services in accordance with the understanding that all attendances of the Band are charged for except those in connexion with the national fete day observances on January 1 and July 14 of each year. The necessity for such ruling is evident from the fact that the Public Band does not attend similar functions in this or the French Settlement as a public service, and that to permit it on this occasion would lead to expectation of similar treatment upon other similar occasions.

I am directed therefore to request that you will be so good as to arrange for payment of the debit notes which have been presented.

I am, Sir,
Your obedient servant,
N. O. LIDDELL
Acting Secretary.

Avant de prendre une décision, la Commission charge le Secrétaire d'avoir une entrevue avec le Secrétaire du Shanghai Municipal Council, en vue d'obtenir divers renseignements complémentaires.

Service d'Incendie.—La Commission autorise l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls: 700 à ajouter à celui de Tls: 1.500, voté en Séance du 4 Février 1918, pour l'acquisition d'un camion automobile d'une tonne 1/2 destiné au Service d'Incendie.

Personnel.—*(a)—Congés et Permissions.*—La Commission décide que les Employés qui n'auraient pas bénéficié au cours d'une année des 15 jours de permission prévus à l'Art. 14 du Règlement Administratif pourront en jouir l'année suivante jusqu'à concurrence de 30 jours.

Il reste bien entendu, toutefois, que cette mesure ne sera applicable que pour deux années consécutives, la durée d'un mois indiquée ci-dessus étant un maximum qui ne pourra être dépassé.

(b)—Service des Travaux.—Un congé d'un mois est accordé à Mlle WHITE, dactylographe, qui se trouve dans les conditions indiquées ci-dessus.

(c)—Ecole Municipale Française.—La Commission prend connaissance d'une note de Mr. MAYBON, relative à Madame BLANCHET et à la titularisation de Miss WOODS et de Mr. FAURAZ.

Avant de statuer sur le cas de Mme BLANCHET, la Commission charge le Secrétaire de demander à Mr. MAYBON de fournir, dès que possible, des renseignements détaillés au sujet de la manière de servir de cette Institutrice, et de préciser les raisons pour lesquelles il fait des réserves à son égard.

(d)—Service de la Perception.—Sur avis du Médecin de la Municipalité, un congé de deux mois à solde entière est accordé à Mr. GUILLABERT, pour se rendre à Chefoo où il sera hospitalisé.

La Commission vote les crédits nécessaires pour le passage Changhai—Chefoo, aller et retour, de Mr. GUILLABERT ainsi que ses frais de séjour à l'Hôpital.

Sur avis également du Médecin de la Municipalité, la même décision est prise à l'égard de Mr. LATOUR qui sera mis en route dès que son état de santé le permettra.

La Séance est levée à 3 heures 15.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 9 Septembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le neuf Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans le Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Suivant Ordonnances Consulaires en date des 12 et 25 Juillet 1918 :

Le Sergent de 2e classe AUGEARD, Henri, est nommé Sergent de 1ere classe.

Les Brigadiers de 2e classe, RINI, Louis, et HUET, Jules, sont nommés Brigadiers de 1ere classe.

Le Sergent BERGE, Léopold, du 9e Régiment d'Infanterie Coloniale, est incorporé comme Garde de 3e classe à compter du 13 Juin 1918.

Diverses nominations et mutations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 2e trimestre de 1918 se sont élevées respectivement à Taëls 74.214,13 et Taëls 44.552,06 ; les redevances dûes à la Municipalité, conformément à l'Avenant aux Cahiers des Charges, sont de Tls : 530,10 d'une part et Tls : 269,23 d'autre part.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 2e trimestre 1918, s'élève à Sh. Tls: 15.985,71, en augmentation de Tls : 2.014,43, par rapport au trimestre précédent et en diminution de Tls : 279,21, par rapport au trimestre correspondant de l'année 1917.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la Situation Financière de cet établissement pour le 2e trimestre de l'année en cours fait ressortir un solde débiteur de HK. Taëls 10.544,91.

Emprunt Municipal de 1903.—Le Procès-Verbal ci-après a été dressé, à la suite du tirage au sort des obligations de l'Emprunt Municipal de 1903 qui a eu lieu le 19 Juin, à l'Hôtel Municipal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES NOTARIÉS TENU EN LA CHANCELLERIE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A CHANGHAI

L'an mil neuf cent dix huit et le dix neuf Juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant Nous, Fernand ROY, Elève-Interprète au Consulat Général de France à Changhai, agissant par délégation de Monsieur Charles GAYOT, Vice-Consul chargé par intérim de la Chancellerie, et en présence de MM. Lucien LION, Membre du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, Membre du Comité des Finances, G. LAFERRIERE, Secrétaire du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, et H. MOSTINI, Délégué de la Banque de l'Indo-Chine.

Conformément à l'article Ier de la Convention en date à Paris du trente Septembre Mil neuf cent trois, passée entre la Concession Française de Changhai, représentée par M. Paul BRUNAT, d'une part, et 1° la Banque de l'Indo-Chine, Société Anonyme dont le Siège Social est à Paris, 15 Bis rue Laffitte et 2° la Banque Privée Industrielle Commerciale Coloniale Lyon-Marseille, Société Anonyme dont le Siège Social est à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville No. 41, ensemble, d'autre part, aux termes duquel il est dit, « .....L'amortissement de cet emprunt s'effectuera, conformément au tableau d'amortissement annexé « aux présentes, et qui sera imprimé au verso des titres, en trente années, à partir du premier Janvier « Mil neuf cent neuf et par voie de tirage au sort annuel. Les tirages au sort auront lieu à Changhai, dans « le courant du mois de Juin de chaque année et pour la première fois en Juin Mil neuf cent neuf, par « les soins du Conseil d'Administration Municipale. Un délégué de la Banque de l'Indo-Chine à Changhai « sera appelé à assister à ce tirage qui se fera tant en sa présence qu'en son absence..... »

Il a été procédé au tirage au sort de quatre-vingt-dix-huit obligations de l'emprunt contracté par le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française.

Les obligations sorties à ce tirage sont les suivantes :

Nos. 314—1679—1075—2936—3478—3048—3356—113—2394—2415—2861—1465—1196—2968—2496—3320—1091—2456—3964—2785—1114—3891—815—2093—1814—2970—1994—1597—1651—1058—3731—3929—2329—1673—2460—1946—1757—698—654—2297—1608—1211—3743—678—3494—2541—829—1416—2178—2005—2881—496—1828—211—3228—820—1352—1636—1384—1096—1917—3181—1992—3145—10—1659—1871—1182—774—1010—497—2857—3207—2385—1963—521—1582—2879—169—1971—1332—297—1258—364—462—187—1910—1165—39—1292—2628—3384—3634—3331—547—2739—1688—2466.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été sur le champ rédigé dans la Salle des Fêtes de la Municipalité, où a eu lieu le tirage et où l'Elève-Interprète soussigné s'est transporté, et signé après lecture par MM. L. LION, G. LAFERRIERE, H. MOSTINI et l'Elève-Interprète les jour, mois et an que dessus : (L. S.) Consulat Général de France à Changhai. Signé: L. LION, Signé: G. LAFERRIÈRE, Signé: H. MOSTINI, Signé: Fernand ROY.

Pour copie conforme :
Changhai le Vingt Juin Mil neuf cent dix huit.

Pour le Vice-Consul chargé de la Chancellerie :
Fernand ROY.

Divers.—*(a)*—La Commission ratifie la Décision prise par Note Circulaire du 17 Juillet dernier au sujet de la vente de l'automobile du Docteur RICOU fortement endommagée par une des autopompes Municipales.

Cette automobile a été cédée au prix de Tls : 1.200.

(b)—Par note circulaire du 24 Août dernier, le Président avait informé ses Collègues que la Croix Rouge Française de Vladivostock avait demandé, par câble, s'il était possible de mettre à sa disposition une ambulance automobile destinée au Corps Expéditionnaire Français.

La Municipalité Française possédant une voiture "Chandler" qui pouvait, après une légère transformation, répondre aux besoins de la Croix Rouge, M. WILDEN avait suggéré que ce véhicule soit envoyé à Vladivostock en spécifiant qu'il serait mis à la disposition du Corps Expéditionnaire Français pendant la durée des hostilités.

Toutefois, après examen, il fut reconnu qu'en raison de son peu d'élévation au dessus du sol, le chassis automobile en question ne pourrait être utilisé efficacement à Vladivostock, vu l'état des routes du pays.

Les automobiles "Ford" répondant mieux au but poursuivi, le Secrétaire fut chargé d'entamer des négociations auprès de la Maison DODGE & SEYMOUR en vue de l'acquisition de deux véhicules de cette marque, dont l'un serait mis à la disposition de la Croix Rouge Française de Vladivostock et l'autre conservé par la Municipalité pour servir d'ambulance Municipale, en remplacement de la voiture "Chandler" qui pourrait être vendue à un prix sensiblement égal à celui de ces deux acquisitions.

Le Secrétaire fait connaître que Messrs. DODGE & SEYMOUR sont disposés à livrer les deux voitures "Ford" aménagées en ambulance, au prix unitaire de Tls : 1.000 environ.

La Commission décide d'accepter ces propositions.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux, relatifs aux réunions du Comité du Personnel des 8 Juillet, 23 Août et 6 Septembre 1918.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence :

Garde Municipale.—(a)—Faisant droit à une demande présentée par le Garde de 3e classe BERGE Léopold, la Commission vote les crédits nécessaires pour le passage en 3e classe, Marseille—Shanghai, de la femme de cet agent.

(b)—Les gratifications suivantes sont accordées :

$: 80 à l'Agent 140, réformé pour maladie après 8 ans de service ;

$: 70 à l'Agent 162, réformé pour maladie après 7 ans de service.

(c)—La Commission enregistre la démission du Brigadier RINI, pour raisons de santé, et autorise la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance.

Secrétariat.—(a)—Un congé d'un mois a été accordé à Mr. J. B. AUDIGIER, Percepteur en Chef.

(b)—Mr. BERTHET, Commis stagiaire de Perception, a été titularisé dans ses fonctions, à compter du 1e Juillet, conformément au Règlement Administratif.

(c)—La Commission enregistre la démission de Mr. BARBEROT, Commis de Perception, à compter du 31 Août, et autorise la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance.

(d)—La Commission exprime ses profonds regrets de la mort de Mr. GUILLABERT, Percepteur, et présente ses compliments de condoléances à sa famille. Une décision sera prise ultérieurement en vue de la liquidation de son compte.

(e)—Le Secrétaire est autorisé à engager, à titre provisoire, Mr. Jean NUMA, pour le service de la Perception.

Ecole Municipale Française.—(a)—La Commission décide de repousser une demande présentée par Mr. MAYBON à l'effet d'obtenir de l'Administration Municipale une contribution pour les frais d'entretien de sa voiture.

(b)—Miss WOODS et Mr. FAURAZ, dont la période de stage expire à la rentrée des classes, seront titularisés dans leurs fonctions.

Quant à Mme. BLANCHET dont la période de stage expire également à la même époque, la Commission estimant que les renseignements fournis par son Chef de Service ne justifient pas sa titularisation, décide que ce professeur continuera à remplir ses fonctions dans les mêmes conditions que précédemment.

Ecole Municipale Franco-Chinoise.—Les Frères Maristes, professeurs à l'Ecole Municipale Franco-Chinoise, ont été autorisés à s'absenter de Changhai pendant les congés d'été, pour se rendre soit à Chefou, soit à Pékin.

Leurs frais de voyage seront supportés par la Municipalité et un crédit annuel de Tls : 600 a été voté à cet effet.

Service d'Incendie.—Sur proposition du Capitaine Commandant la Compagnie des Pompiers Volontaires, Mr. ALLEMAND a été nommé à l'emploi de Chef de Matériel du Service d'Incendie, à la date du 1e Juillet, aux conditions prévues par le Règlement Administratif.

Service des Travaux.—(a)—Les appointements de Mr. SORGATO, faisant fonctions d'Architecte, engagé à titre temporaire, ont été portés à Tls : 180 par mois à compter du 1e Juillet 1918.

(b)—Conformément à la décision prise le 3 Janvier 1918, Mr. CAMU pouvant prendre la direction des Ateliers et Magasins, a été nommé à ce poste à compter du 1e Juillet, aux appointements de Tls : 220 par mois avec indemnité mensuelle de logement de Tls : 50.

(c)—Un congé de 15 jours a été accordé à Mr. TIRAZACCHI, pour se rendre au Hounan.

(d)—La Commission autorise l'engagement de Mr. E. TARDIEU, en qualité de Surveillant de Travaux, aux conditions prévues par le Règlement Administratif.

(e)—Faisant droit à une demande adressée par Mr. COLOMB, actuellement en congé de longue durée, la Commission décide, à titre tout à fait exceptionnel, d'allouer à cet Agent une somme de Frs : 1.200 pour le dédommager des frais supplémentaires qu'il a eu à supporter à la suite des circonstances qui ont entouré son voyage de Changhai à Marseille.

(f)—Des congés d'un mois ont été accordés à MM. SARTHOU, SOETE et LOONIS.

(g)—Service du Contrôle.—Une somme de Tls : 50 est accordée, à titre de secours, à la famille du Chef Plombier, AH CHONG, décédé après 11 ans d'excellents services..

(h)—La Commission enregistre la démission de Mr. BATUT, Chef d'Arrondissement, à compter du 10 Septembre 1918.

(i)—Mr. ROSAZZA, Surveillant auxiliaire, a cessé ses services à la date du 26 Août.

Hospitalisation.—La Commission décide de prendre à sa charge les frais d'hospitalisation de Mlle FILIPPETTI, fille d'un ancien employé Municipal, qui se trouve atteinte d'une grave maladie.

Divers.—Prenant en considération une demande présentée par Mme JARNO, dont le mari, récemment décédé, recevait une pension de la Municipalité, la Commission décide de lui allouer, jusqu'à la fin de la Guerre, une somme Tls : 100 par mois.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 30 Août 1918.

Séance du Comité des Travaux du 30 Août 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le trente Août, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Bâtiments Municipaux.—*(a)*—Le Comité approuve l'ouverture des crédits suivants : -

1°)—*Ecole Municipale Française.*—Tls : 600, pour divers travaux d'entretien dans les classes, couloirs et attiques de l'Ecole, ainsi que dans la salle de l'Alliance Française.

2°)—*Poste d'Incendie Route Pottier.*—Tls : 850 environ pour les travaux d'installation d'eau, électricité, sonneries et appareils sanitaires.

3°)—*Infirmerie Municipale pour Annamites.*—Tls : 1.180 environ pour les travaux d'installation d'eau électricité, sonneries et appareils sanitaires.

b)—*Villa du Chef de la Garde.*—Le Comité décide de procéder le Lundi, 2 Septembre, à 5 heures, à la réception des bâtiments de la Villa du Chef de la Garde.

T. S. F.—Sur proposition du Président, l'examen d'un rapport de l'Ingénieur, relatif au transfert du poste actuel de T. S. F. sur les terrains situés près du Stand Municipal est renvoyé à une Séance ultérieure.

Divers.—Lecture est donnée d'une lettre de Messrs LAFUENTE & WOOTTEN, Architectes, qui sollicitent l'autorisation d'ériger environ 40 Kiosques dans diverses rues et avenues de la Concession Française.

Ces kiosques, analogues aux Colonnes Moris en usage à Paris, serviraient à la publicité, en même temps qu'y seraient installées de petites boutiques pour la vente du tabac, des journaux, etc., etc.

En raison des conditions du trafic le long des voies publiques de la Concession, le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite favorable à cette demande.

Great Western Road.—Le Comité prend connaissance d'un projet présenté par l'Ingénieur Municipal p.i., en vue d'une rectification de l'alignement de Great Western Road entre la Route des Sœurs et Moulmien Road.

Cette modification n'affecte aucune construction et se réalise par des échanges de terrains ; la seule dépense à prévoir serait donc la main d'œuvre pour le déplacement de macadam, du pavage du caniveau et des arbres.

Le Comité suggère l'acceptation de ce projet auquel le Municipal Council a déjà donné son adhésion.

Expropriations.—Le Comité recommande l'approbation des crédits nécessaires pour :

a)—Tls : 1.338,00 pour l'acquisition du lot F. C. 493, en vue du prolongement de la Rue Chapsal au Sud de la Route Lafayette.

b)—Tls : 3.095,91 pour l'acquisition du lot U. S. 1784, en vue de l'amorce de la Route Lafayette, au Nord de l'Avenue Joffre.

Cette dernière acquisition permettra d'aménager cet hiver le square du carrefour des Routes Francis Garnier prolongée, Lafayette et Avenue Joffre.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont approuvées.

Comité des Ecoles.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la réunion du Comité des Ecoles du 6 Septembre 1918.

Séance du Comité des Ecoles du 6 Septembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le six Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Ecoles se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Monsieur H. WILDEN, Consul de France.

Etaient présents :

MM. Ch. JASSON, *Membre*
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire*

Le Comité recommande à la Commission Municipale l'adoption des propositions suivantes présentées par Monsieur MAYBON dans son rapport N° 846E du 1er Juillet 1918.

Rétribution Scolaire.—	Classe enfantine	$ 5	par mois
	Cours Préparatoire	8	»
	Cours Elémentaire	10	»
	Cours Moyen et Supérieur	12	»

		Matin	Après-midi
Emploi du temps.—	Classe enfantine	de 9h. à 12h.	de 1h. 30 à 3h.
	Cours Préparatoire	de 8h. 30 à 12h.	de 1h. 30 à 3h.
	Autres cours	de 8h. 30 à 12h.	de 1h. 30 à 3h. 30

La Séance est levée à 5 heures 20.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON

Les propositions du Comité sont adoptées.

Etablissements de Bains pour Dames Chinoises.—Sur avis du Chef de la Garde, la Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande qui lui a été présentée en vue de l'installation, sur la Concession Française, d'un établissement de bains pour dames chinoises.

Aikosha Dairy.—Lecture est donnée d'une lettre du propriétaire de l'Aikosha Dairy, protestant contre la décision prise à son égard le 17 Juin dernier et demandant qu'un plus long délai lui soit accordé pour le transfert de son établissement, en raison des frais qu'il a eu à supporter pour certains travaux d'amélioration et d'assainissement qu'il avait dû exécuter sur l'injonction de la Municipalité.

La Commission ne pouvant revenir sur la décision prise précédemment, charge le Secrétaire de voir le propriétaire de l'Aikosha Dairy en vue de déterminer, de concert avec l'Ingénieur Municipal, l'indemnité qui pourrait lui être allouée pour le dédommager des frais en question.

Infirmerie Municipale pour Annamites de la Garde.—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, un crédit supplémentaire de Tls : 520,00 est voté pour divers travaux de modifications demandés par le Service Médical dans la construction de l'Infirmerie pour les Annamites de la Garde.

T. S. F.—Le Président fait connaître que la Station Municipale de T. S. F. étant parvenue, à la suite de certains perfectionnements, à recevoir directement des télégrammes émanant de Lyon, la Municipalité peut avoir son service d'information permanent.

Le Président soumettra prochainement à ses Collègues un projet relatif à l'organisation de ce service d'informations.

Marchands de Poissons.—Afin de faciliter le commerce des Marchands de poissons salés qui ont présenté une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de s'installer sur certains trottoirs près du Poste de l'Est, la Commission charge le Secrétaire de déterminer les emplacements, après entente avec le Chef de la Garde.

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 30 Septembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le trente Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire en date du 10 Septembre 1918, en vertu de laquelle la démission, pour raisons de santé, du Brigadier RINI, Louis, est acceptée à compter du 16 Septembre 1918.

Ecole Municipale Française.—*(a)*—Une gratification de $ 60 est accordée à l'amah de la Classe enfantine, licenciée pour raisons de santé après 7 ans de bons services.

(b)—La Commission approuve les conclusions d'un rapport de Mr. MAYBON, relatif à l'ouverture, à l'Ecole Municipale Française, à partir du 1e Octobre 1918, d'une étude surveillée où seront admis les élèves des Cours préparatoires, élémentaires, moyens et supérieur.

Cette étude aura lieu 4 fois par semaine, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 4 heures à 5 heures 1/2 ; les élèves y feront leurs devoirs et y apprendront leurs leçons sous la surveillance d'un professeur qui leur donnera les explications dont ils pourront avoir besoin.

La rétribution est fixée à $ 3,00 par élève et par mois ; une réduction sera faite lorsque plusieurs enfants de la même famille assisteront à l'étude.

La Commission autorise l'ouverture d'un crédit de $ 60 par mois, à répartir, à titre de rémunération pour travail supplémentaire, entre les trois professeurs de l'Ecole qui seront chargés de la surveillance de cette étude.

Service d'Incendie.—Comme suite à une demande du Capitaine Commandant la Compagnie, la Commission vote les crédits supplémentaires suivants :

(a)—Tls : 800 à inscrire au Titre 2, Chap. 5, Art. 3
» 250 » » » » » » 4
» 200 » » » » » » 5, Section 2.

Service des Travaux.—*Personnel.*—L'engagement de Mr. M. GIROIT, actuellement Conducteur de travaux au Chemin de Fer du Lunghai est autorisé, en principe.

Son affectation et la solde à lui allouer sont renvoyés à l'examen du Comité du Personnel, ainsi que des propositions, présentées par l'Ingénieur Municipal p. i. relativement à Mr. REMUZAT.

Taxes Locatives.—Lecture est donnée d'une lettre du Directeur de "l'Ecole de Littérature Chinoise par Correspondance", sollicitant le dégrèvement des taxes locatives pour l'immeuble occupé par son établissement au N° 8 de la Rue Baron Gros.

La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à cette requête, ayant d'ores et déjà repoussé des demandes semblables.

Aikosha Dairy.—Comme suite à sa décision du 9 Septembre 1918, la Commission approuve l'arrangement intervenu le 26 Septembre 1918 entre l'Ingénieur Municipal p. i. et le Directeur de l'Aikosha Dairy.

Aux termes de cet arrangement, le Directeur de l'Aikosha Dairy s'engage à déménager son établissement de l'Avenue Dubail, à la fin du mois de Février 1919, et à cette date la Municipalité Française lui versera une somme de $ 900, à titre d'indemnité pour une nouvelle étable qu'il a été autorisé à construire dans le courant de cette année.

Emprunt de Guerre Français.—Sur proposition de son Président, la Commission est d'avis de donner toute facilité à ceux des Agents de l'Administration Municipale qui, au moment de l'émission du nouvel Emprunt Français (vers le 15 Octobre) désireraient y participer.

En conséquence, elle a décidé d'accorder aux Employés une avance qui n'excéderait pas 3 mois de solde.

Le remboursement s'effectuerait par retenues mensuelles jusqu'à concurrence de 12 mois.

Le Secrétaire sera chargé de centraliser toutes les demandes et s'entendra avec la Banque pour les opérations financières.

Les reçus provisoires seront remis aux intéressés contre engagement de remboursement.

T. S. F.—Sur proposition du Président, la Commission décide de nommer le Frère JULES, sous-directeur par intérim du Service de la T. S. F. pour suppléer Monsieur BROELEMANN, actuellement indisposé.

Le Frère JULES recevra dans ses nouvelles fonctions des appointements mensuels de Tls : 175 y compris indemnité de déplacement et pourra être logé dans les bâtiments de la T. S. F.

(b)—La Commission ratifie la décision prise par Note Circulaire du 27 Septembre 1918 pour l'ouverture d'un crédit de $ 300, à titre de gratification à répartir entre les six opérateurs de la T. S. F., en raison du travail supplémentaire qui a été imposé à ces derniers pour les expériences de réception des radiotélégrammes de Lyon.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 14 Octobre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le quatorze Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—*(a)*—Suivant avis du Médecin Municipal, un congé de convalescence de 45 jours a été accordé à Mr. XAVIER, Inspecteur Principal, pour se rendre au Japon.

(b)—Sur proposition du Chef de la Garde, les gratifications suivantes sont accordées :—

$ 130 au Brigadier Tonkinois N° 90 réformé pour maladie après 9 ans de service ;

$ 100 au Garde Tonkinois N° 23, réformé pour maladie après 6 ans de service.

Service des Travaux.—Une gratification de Tls : 120,00 est accordée au Surveillant Chinois, HEU HO DEU, démissionnaire pour raisons de santé après 30 ans de service.

Comité des Finances et du Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Finances au cours de sa Séance du 3 Octobre 1918.

Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 3 Octobre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le trois Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances et du Contrôle se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Etaient présents :

MM. W. J. N. DYER, Comte L. JEZIERSKI, L. LION — *Membres*
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire*
P. LEGENDRE, *Secrétaire-Adjoint*

Opérations Financières au 31 Août 1918.—Après avoir pris connaissance du rapport du Secrétaire sur les opérations financières du mois d'Août, le Comité approuve les comptes qui lui sont présentés.

Situation Générale.—Le Secrétaire fait connaître que les prévisions des recettes et des dépenses au 31 Décembre 1918 montrent un déficit d'environ Tls : 70.000 sur le budget ordinaire et Tls : 80.000 sur le budget extraordinaire.

L'Administration Municipale aurait donc besoin d'une somme globale d'environ Tls : 150.000 pour clôturer l'Exercice en cours.

Après discussion, le Comité prie son Président de bien vouloir faire des démarches auprès du Directeur de la Banque de l'Indo-Chine, en vue d'obtenir pour la Municipalité un nouveau crédit de Tls : 150.000 à ajouter au découvert de Tls : 400.000 qui lui a été déjà consenti par la dite Banque.

Hôpital Général.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

SHANGHAI GENERAL HOSPITAL — Shanghai, 5th July 1918.

G. LAFERRIÈRE, Esq.,
Secretary,
French Municipal Council,
Shanghai.

Sir,

I am directed to inform you that the important question as to what body will be ultimately responsible for the annual deficit shown by the Hospital

Finances, is at present receiving the attention of the Hospital Governors, who firmly hold the opinion that the present uncertainty on the question should be definitely terminated at as early a date as possible.

Your letter of 7th February 1917 in which the annual maximum sum of Tls : 10.000 guaranteed by the French Municipal Council is defined as being solely for the purpose of the interest on the Bank overdraft account applying to building purposes only, does not preclude the supposition that the French Council would also accept responsibility for a proportion of the annual deficit in the Hospital Finances, and I am, therefore, directed to ask you to lay the following proposal of the Governors before the French Council for its consideration.

That, in addition to its annual guarantee of interest on building account overdraft with the Hongkong Bank, the French Council will also accept a proportion of the liability for the sum of Taëls 46.299 being overdraft in Bank N° 2 account at 30th June 1918; this account being in connection with Hospital working expenses for the past three years; and also will accept a proportion of the liability for any future deficit that may arise in the Hospital Finances as and from 1st July 1918. Such deficit to be the amount stated in the Hospital Balance Sheet published in March of each year and duly certified to by the Hospital auditors. The proportion of the amount of deficit so ascertained to be reimbursed by the French Council annually to the Hospital.

The Governors consider this to be a reasonable proposal, embodying as it does only the principle that the financial loss of working a public institution like the General Hospital, should be borne out of public rates.

To allay any misgivings that might arise in assuming responsibility for a proportion of the annual Hospital deficit, the figures for the past five years are stated as follows.

For the year ending	31st	December	1913.....	Tls:	3.745,02
»	»	»	»	1914.....	»	12.559,41
»	»	»	»	1915.....	»	18.276,66
»	»	»	»	1916.....	»	16.274,56
»	»	»	»	1917.....	»	4.477,14

showing an average annual amount of Tls: 11.066.

It is estimated that for the next five years the maximum amount of deficit will not exceed Taels 31.000 per annum.

The Governors submit their views, as set forth bove, to the consideration of the French Council with confidence, believing that the carrying of the same into effect will definitely place the financial position of the General Hospital on a sound and stable basis, and as being therefore in the public interests of the Shanghai communities of both the French Concession and the International Settlement.

I am, Sir,
Your obedient servant.
Signed: A. H. MANCELL,
Secretary.

Après discussion, le Comité pense que pour amener le résultat envisagé par les Gouverneurs de l'Hôpital, il faudrait une réforme tellement générale que l'Administration Municipale ne pourrait y participer.

Il estime d'ailleurs que la subvention actuellement versée par la Municipalité Française est largement suffisante pour les services qu'elle retire du Shanghai General Hospital.

Bilan.—Le Bilan Municipal au 30 Juin 1918 s'établit comme ci-contre :

BILAN AU 30 JUIN 1918

PASSIF		Tls.
Emprunt Français 1903 :—		
(Frs : 2.000.000) 4 1/2 °/o Balance dûe au 30 Juin : 3.092 Obligations à Frs : 500=1.546.000.00 à 4 frs, Tls. 386.500,00		
Emprunts sur Place :—		
1911—6 °/o 4.000 Obligations à Tls. 100 = Tls :	400.000,00	
1914—5 1/2 °/o 5.000 Obligations à Tls. 100 = »	500.000,00	
1916—5 1/2 °/o 3.500 Obligations à Tls. 100 = »	350.000,00	
		1.636.500,00
Découvert en Banque de l'Indo-Chine à la date du 30 Juin		330.675,80
Remis en dépôt par la Caisse de Prévoyance (Intérêt 7 °/o)		25.000,00
		1.992.175,80
Balance Générale		1.041.665,54
Taëls		3.033.841,34

ACTIF		Tls.
Terrains : Propriétés Municipales		1.870.000,00
Bâtiments : » »		655.700,00
Matériel et Mobilier		329.000,00
Shanghai Mutual Telephone 140 actions à Tls. 50 chacune		7.000,00
Emprunt Français 1915 Tls :	99.512,94	
» » 1916 »	48.387,10	
		147.900,04
Solde Créditeur :		
à la Honghong & Shanghai Bank Tls :	3.206,25	
à la Banque de l'Indo-Chine »	5.291,77	
à la Banque Industrielle de Chine »	95,70	
dans les Banques en France »	14.903,98	
		23.497,70
En Caisse		743,60
Taëls		3.033.841,34

Caisse de Prévoyance.—Le Comité prend connaissance du rapport que le Secrétaire avait été chargé d'établir sur la situation exacte de la Caisse de Prévoyance à la suite du projet de Statuts soumis par les Membres de la dite Caisse, en vue du transfert de la gérance de leurs fonds à l'Administration Municipale.

Après discussion, le Comité est d'avis de répondre aux Membres de la Caisse de Prévoyance par les contre-propositions suivantes :

La Municipalité porterait à 10 % le montant de la contribution mensuelle qu'elle alloue à chaque membre participant et servirait un intérêt annuel et fixe de 6 % sur les fonds de la Caisse ; mais elle ne peut admettre, en aucun cas, l'ingérance de ses Employés dans l'administration de la dite Caisse, puisque elle en assume à elle seule l'entière responsabilité.

En conséquence, un nouveau règlement, basé sur l'ancien, serait établi par la Municipalité et mis en vigueur du jour de la reprise par elle de la gérance des fonds de la Caisse de Prévoyance.

Il est bien entendu que la reprise de la Caisse de Prévoyance par l'Administration Municipale ne pourra s'effectuer qu'après la dissolution de la Société actuelle et le consentement de tous les Membres, *sans exception,* en ce qui concerne le transfert des fonds à la Municipalité.

Crédits.—Sur proposition de Monsieur LION, le Comité suggère l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls : 2.500 pour l'établissement du tuyautage nécessaire pour le chauffage des serres nouvellement construites près du Stand Municipal.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Découvert en Banque.—Le Président informe ses Collègues qu'à la suite des démarches qu'il avait entreprises auprès du Directeur de la Banque de l'Indo-Chine, ce dernier lui a fait savoir qu'il consentait, en principe, à faire une avance de Tls : 150.000 à l'Administration Municipale et que le taux des intérêts serait fixé ultérieurement.

Il a attiré également l'attention du Président sur la nécessité qu'il y aurait de prendre certaines dispositions, au moment de l'établissement du prochain Budget, pour le remboursement des avances totales consenties.

La Commission prie le Comité des Finances et du Contrôle de bien vouloir étudier cette question et de lui présenter ses propositions.

T. S. F.—En vue de l'organisation du Service de la T. S. F. qui est en mesure de fournir le communiqué Français à ceux des résidants qui en feraient la demande, une réunion a eu lieu au Consulat Général de France le Mardi, 8 Octobre 1918, à Midi.

Etaient présents : MM. A. WILDEN, Président, W. J. N. DYER, Ch. JASSON, Comte L. JEZIERSKI, L. LION, C. PATUREL, STRAETMANS, Membres de la Commission, G. LAFERRIÈRE, Secrétaire.

Les dispositions suivantes ont été prises :—

1° La souscription mensuelle est fixée à $ 20,00.

2° La distribution sera effectuée à domicile, les abonnés peuvent, cependant, faire prendre leur communiqué au Consulat Général de France, à partir de 8 heures 3/4 du matin.

3° L'Administration Municipale ne saurait prendre l'engagement de délivrer un communiqué régulièrement tous les jours, les conditions atmosphériques étant susceptibles de troubler la réception de T. S. F.

4° En raison du surcroît de travail imposé aux opérateurs, le Conseil décide d'accorder, à chacun d'eux, un supplément de traitement de Tls : 25 par mois.

5° Le crédit nécessaire à l'achat d'une bicyclette et d'une machine "Duplicator" est autorisé.

6° Un employé chinois du Secrétariat se rendra tous les matins vers 7 heures 1/2 au Consulat pour aider au tirage des communiqués, une indemnité mensuelle lui sera allouée.

7° Un arrangement interviendra avec l'Agence Reuter en ce qui concerne la publication en Anglais des communiqués et la répartition du montant des abonnements obtenus par cette Agence.

8° Une indemnité mensuelle de $ 100 sera versée à l'Européen qui assure le service de rédaction et de distribution des dits communiqués.

Compagnie Française de Tramways & d'Eclairage Electriques.—*Relevèment des Tarifs.*—La Commission prend connaissance d'une correspondance échangée entre Me DU PAC DE MARSOULIES, Acocat Conseil de la Municipalité et Me LEFEVRE, chargé de soutenir devant la Cour de Saïgon l'appel du jugement rendu par le Tribunal Consulaire dans le procès intenté à la Municipalité par la C. F. T.

Après discussion, la Commission décide de fixer à $ 1.000 le montant des honoraires de Me LEFEVRE.

Elle vote également un crédit de $ 200 à mettre à la disposition de Me LEFEVRE à titre de provision pour frais de greffe, enregistrement et timbre.

Secrétariat.—Un congé de 8 jours est accordé à Mr. P. LEGENDRE, Secrétaire-Adjoint.

La Séance est levée à 5 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 28 Octobre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt huit Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la situation financière de cet établissement pour le 3e trimestre de l'année en cours fait ressortir un solde débiteur de Hk. Taëls 10.273,56.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 3e trimestre 1918, s'élève à Sh. Tls: 16.228,32, en augmentation de Tls: 242,61 par rapport au trimestre précédent et en diminution de Tls: 1.620,89 par rapport au trimestre correspondant de l'année 1917.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 3e trimestre 1918 se sont élevées respectivement à Tls: 78,921,67 et Tls: 53.892,22; les redevances dûes à la Municipalité conformément à l'Avenant aux Cahiers des Charges sont de Tls: 563,73 d'une part et Tls: 384,94 d'autre part.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 17 Octobre 1918.

Séance du Comité des Travaux du 17 Octobre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix sept Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Bâtiments Municipaux.—*(a)—Poste de Police Nord.*—Le Comité recommande à l'approbation de la Commission un projet présenté par l'Ingénieur Municipal p. i. pour l'aménagement, dans le Poste de Police Nord, d'un certain nombre de logements destinés aux Agents Européens de la Garde.

Ce projet, établi d'accord avec le Chef de la Garde, entraînerait une dépense de Tls: 2.500 prévue au Budget.

(b)—Des projets présentés par l'Ingénieur p. i. relativement à un agrandissement de la Maison d'Arrêt, à l'aménagement des Ateliers Municipaux et à la construction des Bureaux et Magasins du Service des Plantations sont renvoyés, pour examen, lors de la discussion du prochain Budget.

Avenue Edouard VII.—Lecture est donnée d'une lettre de M. Maurice BENJAMIN demandant le déplacement d'une plaque indicatrice pour le stationnement des Jinrickshaws ainsi que plusieurs arbres et poteaux électriques placés sur le trottoir qui longe sa propriété connue sous le nom de "Ben Buildings", Avenue Edouard VII à l'angle de la Rue Montauban.

Après discussion, le Comité est d'avis que satisfaction peut être donnée à M. BENJAMIN en ce qui concerne la plaque indicatrice.

Le Comité estime qu'en raison de la largeur du trottoir en cet endroit, les arbres et poteaux, placés bien avant les modifications apportées aux immeubles, ne gênent aucunement la circulation des piétons, pas plus que l'accès aux "Ben Buildings", et il ne voit pas la nécessité de répondre favorablement à la demande qui lui est présentée.

Rue de Saigon.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

Changhai, le 27 Juin 1918

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française
de Changhai

Monsieur,

En réponse à la lettre qui m'a été adressée par l'Ingénieur Municipal, concernant mes maisons sises sur le lot 168, en bordure de la rue de Saïgon, j'ai été très étonné d'apprendre que mes propositions d'assainir conformément aux règlements municipaux m'avaient été refusées.

C'est avec instance, Monsieur le Président, que je viens encore une fois vous prier d'écouter ma requête avec toute votre bienveillance habituelle. J'ai acheté comme vous savez déjà les maisons sises sur le lot 168 aux Lazaristes et leur ai loué le terrain pour dix ans. J'avais juste exploité ces maisons pendant 2 ans quand, par l'intermédiaire des Lazaristes, j'ai reçu l'ordre de démolir les maisons sises en bordure de la rue de Saïgon. Cet ordre donnant comme raison que ces maisons étaient insalubres. Je suis tout à fait du même avis à ce sujet. Ces maisons sont sales et laides pour le quartier où elles sont situées, et je comprends très bien que vous désirez l'embellissement de la Concession et le bien être de vos administrés. Mais voilà où je ne comprends plus très bien, c'est que pour atteindre le même résultat, vous vouliez me ruiner en m'imposant la démolition de ces maisons, vous ayant proposé d'assainir ces immeubles en me conformant à tous vos règlements. Pour reconstruire ces maisons une dépense minimum de 15.000 Taëls est nécessaire quand, en réalité, en conservant la charpente en bois seulement, ces maisons, remises complètement à neuf ne me reviendront pas à plus que de de six à huit mille taëls.

Je suis d'accord que mes maisons sont laides, mais je reconstruis complètement la façade conformément au plan ci-joint ; et si elles sont insalubres, je refais les planchers, les drains, je cimente les cuisines, je refais tous les enduits, les peintures, les rat-proofings, un mur protège feu toutes les trois maisons et modifie complètement la disposition intérieure, les bois des charpentes étant très bons peuvent grandement durer 10 ans et plus et si vous voulez vous en convaincre par vous-même, nommez un expert qui vérifira sur place avec mon représentant.

Avec les prix actuels des matériaux il m'est presque impossible sans m'endetter de reconstruire à neuf, d'autant plus que, comme je vous disais tout à l'heure, le résultat sera exactement le même.

Maintenant, supposant que je reconstruis complètement, ne trouvez-vous pas que ce serait malheureux de me faire dépenser 15.000 taëls pour 22 maisons (le prix actuel d'une maison chinoise étant de 600 taële et même plus) pour être obligé de redémolir en 7 ans, car en ce moment-là je serai mis en demeure par le propriétaire de lui rendre son terrain ; et pourquoi, pour aboutir au même résultat que je vous propose.

Si vous m'obligez à démolir je n'ai que 2 solutions : soit de perdre 7.000 taëls, différence de 15.000 taëls à 8.000 taëls, ou soit de laisser ce terrain vague pendant le reste de mon bail. Je prends l'engagement de changer tous les locataires actuels, voulant me conformer à votre idée d'avoir une population plus sélecte dans ce quartier.

En outre, mes maisons n'étant pas frappées d'alignement sauf un petit pan coupé de 3m. à l'angle de la rue du Weikwé, ce qui n'est rien, ayant l'intention de faire le nécessaire à ce sujet, et comme les charpentes étant en très bon état ne sont pas un danger pour la sécurité publique, je ne comprends pas quel est l'intérêt de la Municipalité de vouloir m'imposer de toute force la démolition de ces maisons et de me faire perdre une somme assez importante pour moi.

Enfin, ne vouvant abuser de vos instants et ayant confiance en votre jugement qui je le sais sera équitable, je reste, Monsieur le Président,

Votre très reconnaissant serviteur,
Signé : LEE SING LEAN.

Après discussion, le Comité est d'avis que satisfaction peut être donnée à M. LEE SING LEAN, aux conditions suivantes:

Les plans de reconstruction des façades des maisons en question devront être soumis à l'Ingénieur Municipal.

Les charpentes seules pourront être conservées.

Aucune maison de logeurs ne pourra s'installer dans les bâtiments reconstruits.

L'intéressé devra signer un engagement spécifiant que les maisons en question devront être entièrement démolies dans un délai maximum de 7 ans. Cet engagement devra être contresigné par le propriétaire du lot 168.

Expropriations.—Le Comité recommande l'ouverture des crédits suivants:

(a)—Avenue Joffre.—Tls : 1.806,00 pour l'acquisition d'une parcelle du B. C. Lot 5443, mesurant 0m. 9. 0. 3., en vue de l'élargissement de l'Avenue Joffre.

(b)—Route Ghisi.—$ 750 pour l'acquisition du B. C. lot 6758, mesurant 0m. 8. 0. 6, et qui est entièrement incorporé dans une nouvelle route projetée et implantée, au Nord de la propriété Von NORMANN, Route Ghisi.

Jardins et Plantations.—L'Administration Municipale possède, au carrefour des Routes Pottier et Henri Rivière, un terrain mesurant 0 mow, 9. 7. 5. et sur lequel, suivant les conditions d'achat, il ne peut être érigé aucune construction.

En raison de la situation de ce terrain dans un centre européen, le Comité propose de l'aménager en Jardin Public suivant un projet qui lui est présenté par l'Ingénieur p. i.

Les travaux de terrassement pourraient être entrepris dès maintenant, afin de permettre de terminer l'aménagement au printemps prochain.

La Séance est levée à 6 heures 45.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont approuvées.

Comité du Personnel.—La Commission confirme les propositions émises par le Comité du Personnel au cours de sa Séance du 17 Octobre et approuvées par Note Circulaire du 25 Octobre.

En conséquence :

Secrétariat.—La démission de Mr. J. HAMON, Comptable, est acceptée à compter du 1e Janvier 1919.

La Commission regrette que l'état de santé de Mr. HAMON l'oblige à rentrer définitivement en France et, prenant en considération ses 26 années de bons services. décide de lui accorder une gratification de Tls: 4.000; elle autorise également la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance.

D'autre part, le Docteur RICOU estimant que la santé de Mr. HAMON nécessite son départ pour l'Europe aussitôt que possible, la Commission l'autorise à s'embarquer par le prochain paquebot "Le Paul Lecat".

Cercle Indigène.—Sur avis favorable du Chef de la Garde, autorisation est accordée à divers Chinois d'ouvrir au N° 1 de la Rue Amiral Bayle un Cercle Indigène portant le nom de "Sie Lou."

Les intéressés s'engagent à se conformer strictement aux Règlements Municipaux en vigueur.

Service du Cadastre.—La démission de Mr. SOUKA, Opérateur au Service du Cadastre, est acceptée à compter du 1e Novembre 1918.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 18 Novembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix-huit Novembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Sur proposition du Chef de la Garde, une gratification de $ 80,00 est accordée au Brigadier Tonkinois N° 147, réformé pour raisons de santé, après 8 ans de bons services.

Comité des Finances et du Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la réunion du Comité des Finances et du Contrôle du 8 Novembre 1918.

Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 8 Novembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le huit Novembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances et du Contrôle se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Etaient présents :

MM. W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Comte L. JEZIERSKI } *Membres*
L. LION
P. LEGENDRE, *Secrétaire-Adjoint.*

Situation Générale.—Comme suite à la décision du 14 Octobre 1918, le Président informe ses collègues que le Directeur de la Banque de l'Indo-Chine regrette de ne pouvoir ouvrir à la Municipalité le nouveau crédit de Tls : 150.000 qui lui serait nécessaire pour clôturer l'exercice en cours. La dite Banque aurait également l'intention de demander au début de l'année 1919, le remboursement du découvert de Tls : 400.000 qu'elle avait déjà consenti à l'Administration Municipale.

Le Président fait connaître, d'autre part, qu'à la suite de réclamations émanant des créanciers du Deutscher Garten Klub, la Cour Mixte Française pouvant être amenée à ordonner prochainement la mise en vente des biens de cette société actuellement sous séquestre, la Municipalité aurait intérêt à s'en porter acquéreur.

Une somme d'environ 150.000 taëls serait à prévoir pour cette transaction, ce qui porterait à Tls : 300.000 le montant total du crédit nécessaire dès maintenant à l'Administration Municipale.

Après discussion, le Comité charge son Président de faire des démarches auprès des Directeurs de la Hongkong & Shanghai Bank et de la Banque Russo-Asiatique en vue d'obtenir l'ouverture de ce crédit.

En ce qui concerne la Banque Russo-Asiatique, M. le Comte Jezierski croit savoir qu'elle pourra consentir à l'Administration Municipale une avance de Tls : 100.000 dans la 2e quinzaine de Décembre.

Quant au remboursement du découvert de Tls : 400.000 à la Banque de l'Indo-Chine, le Comité décide que cette question sera examinée à nouveau lors de la discussion du prochain Budget.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Le Président informe ses Collègues que le Directeur de la Hongkong & Shanghai Bank regrette de ne pouvoir consentir à l'Administration Municipale le découvert de Tls: 200.000 qu'elle sollicite.

Toutefois, il serait disposé à lui avancer la somme nécessaire à l'acquisition des biens du "Deutscher Garten Klub".

Répondant à une demande de la Commission, Mr. le Comte JEZIERSKI déclare que la Banque Russo-Asiatique pourra ouvrir, dès maintenant, à l'Administration Municipale, la moitié du crédit de Tls: 100.000 qu'elle avait consenti pour la 2e quinzaine de Décembre.

Le Président ajoute, d'autre part, qu'il va télégraphier au Ministère des Affaires Etrangères pour demander s'il serait possible de mettre à la disposition de la Municipalité une somme d'environ Tls: 400.000 que le Gouvernement Français a en dépôt à Changhai.

Crédits.—L'ouverture d'un crédit de Tls: 4.000 environ est autorisé pour la décoration de la Concession Française pendant les fêtes qui seront données les 21, 22 et 23 Novembre, à l'occasion de la Victoire des Alliés.

La Séance est levée à 5 heures 30.

Signé : A. WILDEN
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL

Séance de la Commission Municipale du 28 Novembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt huit Novembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la Salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une ordonnance Consulaire en date du 18 Novembre 1918, en vertu de laquelle diverses mutations et nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Hôpital Général.—La Commission enregistre la lettre ci-après.

SHANGHAI GENERAL HOSPITAL

Shanghai, 20th. November, 1918

G. LAFERRIERE Esquire,
Secrétaire
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française,
Shanghai.

Sir,

I am directed to inform you that the Hospital House & Finance Committee has been reconstructed by the formation of two separate Committees, one for House and the other for Finance purposes.

The Hospital House Committee now consists of:

Dr. N. MACLEOD,
Dr. J. W. JACKSON,
Mr. G. de ROSSI.

and the Hospital Finance Committee of,

Mr. John JOHNSTONE,
Mr. E. F. MACKAY,
Mr. C. PATUREL.

I am, Sir,
Your obedient servant,
A. H. MANCELL
Secretary.

Finances.—*(a)—Découvert à la Banque de l'Indo-Chine.*—Lecture est donnée de la lettre suivante :

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Changhai, le 22 Novembre 1918

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française de
Changhai

Monsieur le Président,

En Mai de l'année dernière, notre Etablissement a consenti à la Municipalité une avance de Tls: 400.000 dont l'échéance (21 Août 1917) est maintenant passée depuis quinze mois bien que, d'après nos accords, il ne devait s'agir que d'un découvert tout temporaire.

Sans doute les conditions anormales du marché financier local vous ont-elles rendu difficile la régularisation de cette opération, mais il ne saurait vous échapper que, les subissant nous-mêmes, nous avons pendant cette longue période supporté les charges de l'immobilisation de ces fonds à un taux fort onéreux pour nous.

Or, loin de tendre à s'améliorer, le marché des capitaux à Changhai demeurera, selon toute vraisemblance, très serré pour plusieurs mois à venir. Dès lors il y aurait avantage à ce qu'une solution intervienne sans délai et je vous serais fort obligé d'examiner d'urgence cette question.

Si une suggestion m'est permise, j'appellerai votre attention sur le moyen qui me paraît le moins désavantageux, dans les conjonctures présentes, de consolider votre dette flottante et, peut-être, de vous assurer de nouvelles disponibilités. Il s'agirait d'un Emprunt en or. Avec une longue période d'amortissement la perte à envisager du fait de la baisse éventuelle du change serait sans doute sensiblement compensée par les conditions d'intérêts, plus basses que s'il s'agissait d'un Emprunt en argent. Je serais, le cas échéant, tout à votre disposition pour obtenir de Paris, par dépêche, des offres vous fixant sur les conditions auxquelles l'opération en question serait susceptible d'être réalisée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Le Directeur,
Signé: L. ARDAIN.

Après discussion, la Commission décide de répondre comme suit :

Monsieur le Directeur
de la Banque de l'Indo-Chine,
Changhai.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre du 22 Novembre courant, par laquelle vous exprimez le désir de voir régulariser le plus tôt possible l'avance temporaire de Tls: 400.000 que votre établissement a consentie à la Municipalité Française en Mai 1917 et vous suggérez, en même temps, pour parvenir à ce résultat, l'idée d'un emprunt en or pour lequel vous seriez tout disposé à prêter votre concours à la Municipalité.

La Commission Mmnicipale s'est réunie le 28 de ce mois pour étudier les moyens de donner satisfaction à votre demande. Ainsi que vous vous le rappelez, certainement, la raison de l'avance qui vous a été demandée en 1917 était l'impossibilité absolue d'émettre à ce moment un emprunt ordinaire et il était bien entendu que, dès que les conditions exceptionnelles qui s'opposaient à cette émission auraient disparu, la Municipalité procéderait à un emprunt de consolidation que la situation extrêmement prospère de la Concession et l'importance des ressources qui s'y développent sans interruption, permettraient de placer avec la plus grande facilité. Malheureusement, et pour des raisons trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, cette situation spéciale du marché financier s'est prolongée bien au-delà des prévisions permises et vous semblez croire qu'elle peut encore durer plusieurs mois.

La Municipalité Française se trouve, dès lors, d'après votre propre avis, empêchée pour un certain temps encore, de recourir au moyen normal et habi-

tuel d'obtenir les ressources qu'exige la mise en valeur progressive de la Concession. Cet état de chose n'a pas non plus échappé à l'attention de la Commission Municipale ; c'est pour en tenir compte qu'elle a dû, à son très grand regret, restreindre le programme actuel et futur de l'activité des services municipaux alors qu'elle aurait souhaité, pour le bien général, pouvoir lui donner une extension correspondante à la position supérieure dans laquelle la fin des hostilités va nécessairement placer la Concession Française de Changhai.

La Commission Municipale pense, comme vous, que cette situation difficile est momentanée et qu'elle prendra fin dans un avenir peut-être très rapproché. Elle n'aura pas alors de souci plus pressant que celui de mettre ses finances sur les bases normales et régulières que comporte la saine administration de la Concession. Toutefois, il lui paraîtrait infiniment fâcheux de recourir, dès à présent, et pour pallier à des difficultés d'un caractère provisoire, à des mesures dont elle n'aperçoit pas d'ailleurs la nature exacte, mais qui, en tout état de cause, ne pourraient qu'être fort lourdes pour le budget municipal et paralyseraient probablement pour une longue période, le développement de notre Concession, développement qui s'est poursuivi jusqu'ici avec une si magnifique régularité.

A cette œuvre d'intérêt général, votre établissement a, pendant de longues années, apporté un concours important et hautement apprécié: depuis le jour où il s'est spontanément offert à prendre la charge des découverts que la Municipalité Française avait créés dans les différentes banques locales et à assurer en quelque sorte la trésorerie municipale, il est devenu, à proprement parler, le banquier officiel et, partant, exclusif de la de la Municipalité.

La longue collaboration, avantageuse aux deux parties, déterminée par cette entente, a, dès lors, formé, entre la Municipalité et la Banque de l'Indo-Chine, des relations d'un ordre spécial qu'il serait éminement fâcheux de voir céder à la première épreuve de circonstances sortant des contingences ordinaires: la Commission Municipale ne peut supposer que ce soit là votre pensée et elle espère, dans ces conditions, que vous voudrez bien maintenir le rôle d'assistance de votre établissement envers la Municipalité, dans un moment difficile, avec la même bonne volonté qu'il l'a fait au cours des 20 dernières années.

La Commission Municipale me charge de vous en exprimer, par avance, ses sentiments de plus vive gratitude; en outre et pour témoigner jusqu'à quel point elle est disposée, de son côté, à reconnaître les obligations qu'elle doit à votre établissement, elle vous propose d'élever à 8 % le taux de l'intérêt des sommes dont vous lui avez fait l'avance.

Enfin, la Commission examinera avec le plus vif intérêt les propositions que vous auriez à lui présenter au sujet d'un emprunt en or et à propos duquel vous vous déclarez disposé à demander des renseignements précis à votre Administration Centrale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président du Conseil,
Signé : WILDEN.

(b)—Découvert à la Banque Russo-Asiatique.—Répondant à une demande de la Commission au sujet des conditions du découvert de 100.000 taëls que la Banque Russo-Asiatique est disposée à consentir à

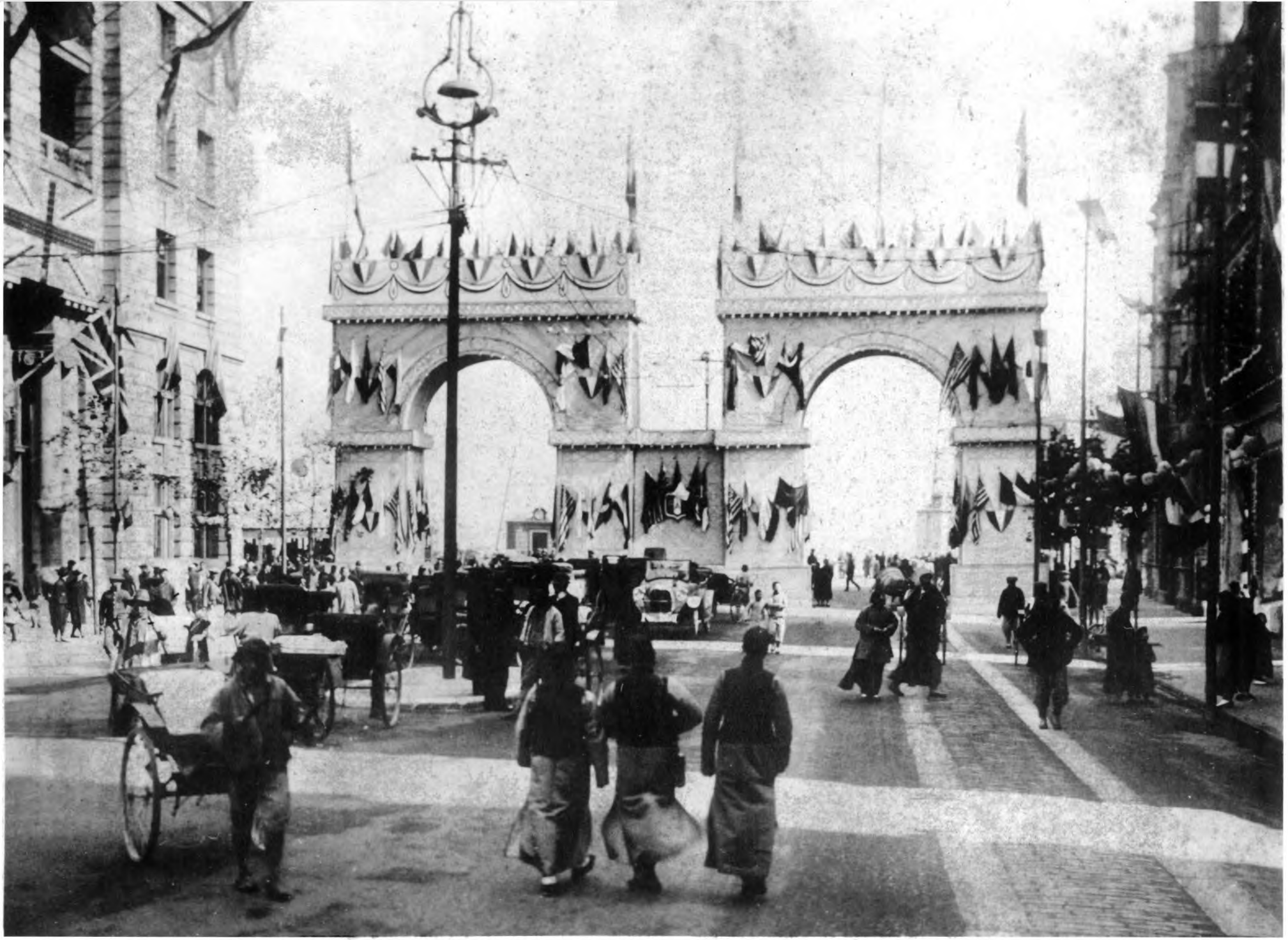

CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE.—*Arc de Triomphe—Avenue Edouard VII*

l'Administration Municipale, Monsieur le Comte L. JEZIERSKI déclare que le taux de l'intérêt sera fixé à 8 % par an et la durée à 3 mois.

Personnel.—*Secrétariat.*—*(a)*—Par lettre en date du 25 Novembre 1918, le Secrétaire informe la Commission Municipale qu'il regrette de lui présenter sa démission à compter du 1er Avril prochain.

(b)—Comme suite à la décision du 9 Septembre dernier, la Commission autorise la liquidation du compte de Mr. GUILLABERT à la Caisse de Prévoyance.

D'autre part, en considération des 34 ans de service de cet employé, la Commission décide de verser à sa veuve une somme de Tls : 100 par mois jusqu'à concurrence de Tls : 4.000.

Imprimerie Municipale.—La Commission consent à supporter les frais de séjour à l'hôpital de Monsieur CREHAY, employé provisoirement à l'Imprimerie Municipale et qui doit subir une légère opération.

Service des Travaux.—Comme suite à une demande présentée par Mr. AUBERT, employé au Service du Contrôle, le Président fait connaître que cet employé et sa famille seront repatriés aux frais du Gou vernement Français.

Jardin Public de Koukaza.—La Commission enregistre la lettre suivante et vote les crédits nécessaires pour le règlement de cette négociation.

No. 211 PONCE DE LEON AVE. Atlanta, Ga; 24th, September 1918.

Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française,
Bureau du Secrétaire.

Dear Sirs;

Your letter of the 24th. June reached me on the 21st. September, the contents of which are duly noted.

Your offer of Tls: 3.000 per mow is accepted and the Title Deeds will be handed over to you as soon as I return to Shanghai on or about the end of November and payment can be made then.

You may proceed with your improvements in the meantime without further delay.

Thanking you for the offer,
I remain,
Yours faithfully,
Signed: A. H. ALLEN

Fêtes de la Victoire.—*(a)*—La Commission adresse ses félicitations au Personnel du Service des Travaux pour le zèle et la compétence dont il a fait preuve pour la décoration de la Concession Française pendant les fêtes qui ont été données à l'occasion de la Victoire des Alliés.

(b)—La Commission adresse également ses félicitations au Personnel de la Garde Municipale pour la façon dont le service à été assuré durant les 3 jours de fêtes et elle accorde d'autre part, à cette occasion, une gratification de $: 1.00 à tous les Agents et gradés du Personnel Tonkinois et Chinois.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
J. GAILLARD
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 19 Décembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix neuf Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Personnel.—*Service de la Perception.*—*(a)*—Un congé de 9 mois, pour en jouir en France, est accordé à M. A. LATOUR, Commis de Perception, aux conditions prévues à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

Quant à la demande présentée par cet Employé, en vue d'obtenir une allocation pour un traitement qu'il aurait à suivre en France, la Commission regrette de ne pouvoir y donner suite.

(b)—L'ouverture d'un crédit de $ 400,00 est autorisée pour le remboursement à Mme GUILLABERT des frais de voyage Shanghai—Chefoo, aller et retour, qu'elle a eus à supporter pour elle et sa famille lors du décès de son mari.

(c)—La démission de M. J. de FOURCAULD, Commis de Perception, est acceptée à compter du jour de sa mise en congé par l'Autorité Militaire.

La Commission regrette de ne pouvoir répondre favorablement à la demande de gratification présentée par cet Employé.

Imprimerie Municipale.—M. G. CREHAY, qui avait été engagé provisoirement au Service de l'Imprimerie Municipale pour une période de 3 mois prenant fin le 31 Décembre 1918, est maintenu dans son emploi jusqu'au mois de Mars 1919.

Ecole Municipale Française.—*(a)*—Lecture est donnée d'une lettre de M. DELENTE, Surveillant-répétiteur exposant les raisons qui ont motivé son retard d'un mois pour rejoindre son poste à l'expiration de son congé, et demandant que la Commission veuille bien lui accorder le versement de ses appointements d'Octobre ainsi que le remboursement d'une somme de Frs: 372,75 pour les frais supplémentaires qu'il a eus à supporter pendant son voyage de retour.

La Commission décide de donner satisfaction à M. DELENTE, les causes de son retard provenant d'un cas de force majeure et les dépenses dont il demande le remboursement résultant des frais extraordinaires réclamés par la Compagnie de Navigation pour le voyage de Marseille à Port Saïd.

(b)—Suivant certificat du Médecin Municipal et avis du Directeur de l'Ecole, un congé de 9 mois est accordé à Mme GAUTHIER aux conditions prévues à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

(c)—Comme suite à la décision du 26 Novembre 1917, Mr. et Mme. MAYBON sont autorisés à jouir de leur congé de longue durée à compter du mois de Mars 1919, date à laquelle M. MAYBON sera en mesure de passer la direction de l'Ecole à M. GROSBOIS.

Quant à la demande formulée par M. et Mme MAYBON de prolonger leur séjour en France jusqu'à fin Janvier 1920, la Commission décide d'y donner suite favorable en spécifiant, toutefois, que pendant la période de prolongation de leur congé de 9 mois, il ne leur sera alloué que la moitié de leur solde, suivant la décision prise en cours d'année pour un cas similaire.

(d)—Une demande présentée par Mme. BLANCHET à l'effet d'obtenir l'autorisation de donner des leçons particulières est renvoyée à l'examen du Comité des Ecoles.

T. S. F.—Un congé de convalescence de 3 mois, à compter du 5 Janvier 1919, est accordé à M. BROELEMANN, Directeur de la Station de T. S. F. pour en jouir au Tonkin.

Désirant témoigner à M. BROELEMANN sa satisfaction pour le dévouement et la compétence dont il a fait prevue depuis l'installation de la Station Municipale de T. S. F. et notamment pour les perfectionnements qu'il a apportés dans le service de réception des télégrammes, (organisation du service journalier d'information), la Commission décide de lui allouer une gratification exceptionnelle de Tls: 1.500.

Service des Abattoirs.—La démission de M. LOISEL, Inspecteur des Abattoirs, est acceptée, pour raisons de santé, à compter du mois de Mars 1919.

Quant à la demande formulée par cet Employé en vue d'obtenir la liquidation immédiate de son compte à la Caisse de Prévoyance, la Commission regrette de ne pouvoir y donner suite, les Statuts de la Caisse s'y opposant formellement.

Service des Travaux.—Par lettre en date du 23 Septembre, M. COLOMB, Surveillant de travaux, jouissant actuellement en France d'un congé de longue durée qui lui avait été accordé par Décision du 10 Décembre 1917, demande que la Commission veuille bien lui prolonger son congé de 3 mois environ, en raison de l'irrégularité du service des paquebots et aussi pour lui permettre de se rétablir complètement.

La Commission décide de donner satisfaction à M. COLOMB, sous réserve que pendant la période de prolongation de son congé, il ne lui sera alloué que la moitié de sa solde, conformément à la décision prise en cours d'année pour un cas similaire.

Service du Cadastre.—Une gratification exceptionnelle de Tls: 500,00 est accordée à M. LOONIS, Chef du Bureau du Cadastre, pour le travail supplémentaire qu'il a effectué au Service du Secrétariat, en vue du règlement des expropriations.

Demandes d'emploi. - *(a)*—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande présentée par M. BERGE, Agent de la Garde Municipale, qui sollicite un emploi de Percepteur.

(b) - En vue de pourvoir au remplacement de M. LOISEL, Inspecteur des Abattoirs, la Commission envisage l'engagement à titre provisoire, à compter du jour de la démobilisation des Français en Extrême-Orient, de M. FENTEUN, actuellement aux Douanes Chinoises.

Comité des Travaux. — Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 5 Décembre 1918.

Séance du Comité des Travaux du 5 Décembre 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le cinq Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Fourniture des lampes électriques nécessaires à l'éclairage public pour l'année 1919.—Lecture est donnée d'un Rapport de l'Ingénieur Municipal N°. 235 du 4 Décembre 1918, relatif aux soumissions présentées pour cette fourniture.

Parmi les soumissionnaires, 3 prévoient des qualités de lampes qui ne sauraient être à recommander en raison des essais qui en ont été faits, un autre ne veut prendre aucun engagement en ce qui concerne la livraison et le dernier indique un délai beaucoup trop long.

En conséquence, le Comité, adoptant les conclusions de l'Ingénieur Municipal p. i. propose que cette fourniture soit confiée à la Maison Gaston, Williams & Wigmore, qui possédera en magasin, au début de l'année prochaine, un stock de lampes des qualités voulues et à des prix avantageux.

Affectation de 2 logements de Surveillants de Travaux.—Le Service des Travaux devant disposer prochainement de deux logements de Surveillants européens, le Comité, adoptant les suggestions de l'Ingénieur Municipal p. i., émet les propositions suivantes : —

1°) Le logement de la Route de Zikawei qui va devenir prochainement disponible, par suite du départ de M. AUBERT, employé temporaire, serait affecté au Surveillant ZANNOS.

2°) Le logement, situé Route Stanislas Chevalier, à l'angle de l'Avenue Dubail, qui avait été mis temporairement à la disposition de la Police jusqu'à ce que le Sergent GABRIELLI soit installé dans la nouvelle Caserne du Poste Central, serait affecté au Surveillant du 2e Arrondissement, M. EYMARD, actuellement au front. En attendant le retour à Shanghai de M. EYMARD, le Surveillant JACONO, employé temporaire au 2e arrondissement, occuperait ce logement.

Budget 1919.—Le Comité aborde l'examen des propositions Budgétaires présentées par l'Ingénieur Municipal p. i. pour l'année 1919 et suggère diverses modifications entraînant une diminution de Tls: 60.000 environ.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé: A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Jardin Public de l'Avenue Joffre.—*(a)*—Lecture est donnée de la lettre suivante:—

HONGKONG & SHANGHAI BANKING CORPORATION

Shanghai, 10th December, 1918.

The President,
French Municipal Council,
Shanghai.

Dear Sir,

We are in receipt of your letter of today in which you ask to be informed of the rate of interest which will be charged on and the duration of the advance for the purchase price up to an amount of Tls: 150.000, to be granted by this Bank to the French Municipal Council, should the Council acquire the property of the ''Deutscher Garten Klub''.

In reply we beg to inform you that interest will be charged at the rate of 7% per annum, and that the period of the advance will be six months.

Yours faithfully,
signed: A. G. STEPHEN,
Manager.

Lors de la vente aux enchères qui a eu lieu le 11 Décembre 1918, l'Administration Municipale s'est rendue acquéreur de la propriété connue sous le nom de "Deutscher Garten Klub" au prix de Tls: 95.000.

Adjudications Diverses.—Après examen des soumissions présentées, sont déclarés adjudicataires pour les fournitures suivantes en 1919:—

Charbons et Combustibles divers.

MM. RACINE ACKERMANN & Cie: —			
Anthracite de Kébao	Tls.	19,50	la tonne
» de Honan	»	18,00	»
J. KONG & Cº:—			
Karatz Nº 1	»	14,80	»
Karatz Nº 2	»	13,80	»
Charbon de forge	»	12,00	»
NEE CHING COAL Cº:—			
Bois de chauffage	»	0,70	le picul
SZE FONG COKE Cº:—			
Coke	»	17,20	la tonne

Nourriture des Chevaux

WONG YONG KEE:—			
Paille	$	0,54	le picul
Son	»	2,08	»
DONG SHING:—			
Paddy écrasé	$	2,70	»
» non écrasé	»	2,55	»

Huiles et Graisses

STANDARD OIL Cº : —

Huile pour machines	$	11,75	les 100 lbs.

THE TEXAS Cº :—

Huile pour autos	Tls.	0,95	le gal. Amér.

STANDARD OIL Cº :—

Graisse pour autos	$	16,80	les 100 lbs.
» » tombereaux	»	13,00	»

Gazoline et Pétrole

STANDARD OIL Cº : —

Gazoline (1ere qualité)	$	0,70	le gallon
Pétrole (1ere qualité) Brilliant brand	»	5,50	les 10 gallons
» (2eme ») Eagle brand	»	5,10	» »
» (» ») » » en gros	»	4,10	» »

ASIATIC PETROLEUM Cº : —

Pétrole pour désinfection	Tls.	0,12	le gal. Amér.

Matériaux divers

KIANG KING KEE : —

Rocaille bleue	Tls.	1,12	le m3

YAH KEE : —

Sable bleu (carrière)	Tls.	1,85	»

CHANG KEE DONG : —

Sable bleu (machine)	»	2,40	»

SHING KEE : —

Sable de Soutchéou	»	1,05	»
Gravillon	»	2,05	»
Briques cassées	»	0,72	»
Granit bleu	»	1,60	»

EU KEE : —

Bordures en granit	»	2,08	le chang
Dalles »	»	2,08	»

TONG KEE : —

Sable de Ningpo	»	1,29	le m3
» » (Lokawei)	»	1,45	»
Gravillon (Lokawei)	»	2,21	»
Rocaille de Soutchéou	»	1,40	»
Boutisses	»	0,09	la pièce
Pavés	»	0,08	»

WAY CHEONG & Cº : —

Grilles et tampons (fonte brute)	»	0,07	la lb.

KONG YIE & Cº : —

Articles en fonte divers	»	0,076	»

SHEWAN TOMES & Cº : —

Ciment de Hongkong	»	4,50	le baril (1500)

CHUIN CHONG Cº : —

Ciment Chee Hsin	»	3,85	» »

YUNG KEE : —

Articles en bambou	Prix divers	
Bois de Foutchéou	»	»

CHANG DAH MUEN : —

Autres bois	»	»

CHANG DAH YUEN, ZUNG LEE, YUEN SUN : —

Quincaillerie, etc	»	»

Nourriture des Prisonniers

DONG SHING : —

Riz non décortiqué	$	3,80	le picul
Blé	»	3,70	»
Haricots plats	»	3,80	»
» rouges	»	4,30	»

WANG YONG KEE : —

Viande de porc	»	0,158	la livre
Poisson salé	»	0,084	»
Légumes	»	0,025	»
Sel	»	0,028	»
Huile	»	0,128	»
Thé	»	0,09	»

Loteries.—La Commission prend connaissance de la lettre ci-après :

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL . Shanghai November 29, 1918

The Secretary,
French Municipal Council

Sir,

I am directed to address you on the subject of the regulations governing licensed establishments situated in the French Settlement and in this Settlement.

On several occasions, within recent years, the Council has been impressed with the view that it would be in the interest of the two Settlements if some agreement could be reached, which would make provision for the same, or at least similar, regulations to apply to such establishments whether situaded in the French Settlement or this Settlement, and in support of this view, I am directed to refer to the success which has attended co-operation between the two Councils and co-ordination in other matters which come within their respective spheres of administration.

With a view to an exchange of views on this subject and in the hope that an arrangement on the lines suggested may be possible, I am directed to send you herein enclosed a copy of the Council's Handbook of Local Regulations, which contains on pages 53 to 104 the conditions which appertain to revenue licences and on pages 105 to 117 the conditions which apply to those which are not revenue producing.

It will be noted, from a perusal of the Handbook, that there is no licence condition which prohibits the conduct of lotteries on licensed premises in the Settlement. Lotteries are, however, prohibited except under licence issued by the Council in pursuance of the Byelaws attached to the Land Regulations, and the Council's general policy in this connexion is not to issue such licences when cash prizes or prizes of any substantial value are awarded

and, in the case of licensed establishments, entirely to discourage the conduct of lotteries therein. It is understood that, under French law, a greater latitude is observed towards lotteries, but, inasmuch as they lend themselves to fraud, the Council earnestly hopes that their conduct may be discouraged in the case of licensed establishments in the French Settlement as in the case of those in this Settlement.

I am, Sir,
Your obedient servant,
N. O. LIDDELL
Acting Secretary.

Après discussion, la Commission décide de répondre au Shanghai Municipal Council qu'elle partage ses vues sur cette question ; toutefois, elle doit lui faire remarquer que la seule loterie Chinoise actuellement autorisée sur le territoire de la Concession Française est patronnée par le Gouvernement Central Chinois.

L'Administration Municipale n'a encore pris aucune décision pour une réglementation quelconque relativement aux loteries en général, mais quoique défavorable, en principe, à toutes les loteries chinoises, elle désire garder sa liberté d'action en ce qui concerne les autorisations à délivrer.

Caisse de Prévoyance.—Lecture est donnée de la lettre ci-après:

CAISSE DE PREVOYANCE — Changhai, le 2 Décembre 1918.

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française,
Changhai.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que, dans sa Séance du 2 Décembre 1918, le Comité de Gérance de la Caisse de Prévoyance a proposé de mettre à la disposition de la Municipalité Française la somme de Taëls Quatorze Mille cinq cents (Tls: 14.500) actuellement disponible.

En raison de la hausse constante du taux de l'intérêt à Changhai, nous espérons que le Consil voudra bien nous accorder un Intérêt de 8 %.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments bien respectueusement dévoués.

Le Président
du Comité de Gérance.
Signé: P. B. TISSOT-DUPONT.

La Commission décide d'accepter les propositions de la Caisse de Prévoyance, l'intérêt pour cette somme de Tls: 14.500 étant fixé à 8 % par an.

Budget 1919.—La Commission Municipale, après avoir pris connaissance des rapports des Chefs de Service et des propositions des divers Comités sur les prévisions Budgétaires pour l'Exercice 1919, prend les décisions suivantes:

Budget Ordinaire

RECETTES

Considérant le surcroît de dépenses résultant du développement naturel que prennent les différents services de l'Administration Municipale,

En vue de se procurer les nouvelles ressources qui lui sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement desdits services, et particulièrement de ceux qui intéressent la sécurité et la salubrité publique,

La Commission, sur la proposition du Comité des Finances, décide de porter, à partir du 1e Janvier 1919, et sur toute l'étendue du territoire de la Concession Française,

1°) L'Impôt Foncier à 6/10 °/o par an.

2°) L'Impôt Locatif Etranger à 10 °/o par an.

Le montant des recettes prévues pour 1919 est de	Tls :	989.120,00
Celles pour 1918 étaient de	»	905.060,00
Plus value de	»	84.060,00

Cette plus value provient de :

1°) Impôt Foncier porté à 6/10 °/o, augmentation de	Tls :	31.000.00
2°) Impôt Locatif Etranger porté à 10 °/o, augmentation de	»	16.000,00
3°) Augmentations à prévoir en raison du développement toujours croissant de la Concession	»	37.060,00
	Tls :	84.060,00

DEPENSES

SECRETARIAT.—(a)—Comptabilité.—M. GARDARIN, Commis-Comptable, faisant fonctions de Comptable, est nommé à ces dernières fonctions aux appointements de Tls : 240,00 solde de début.

A cette occasion, considérant qu'aucune indication de chiffres n'est portée sur l'échelle des soldes aux 3 classes de l'emploi de Comptable, la Commission décide l'addition suivante :

Solde de début Tls : 240—3e classe Tls : 260—2e classe Tls : 280—Maximum Tls : 300.

(b)—Perception.—Les modifications suivantes sont apportées dans l'échelle des soldes des Percepteurs.

Suppression de l'emploi de Commis de Perception.

Percepteurs Stagiaires (6 mois) Tls : 120

Percepteurs (1 an) Tls : 135

		début	3ème classe	2ème classe	1ère classe	Maximum
Percepteurs (à titre définitif)	Tls :	150	170	185	200	220

En conséquence, à partir du 1e Janvier 1919 :

M. Magy	recevra	Tls :	150	par mois
M. Cons	»	»	150	»
M. Bouchara	»	»	150	»
M. Jarno	»	»	150	»
M. Berthet	»	»	135	»
M. Numa	»	»	120	»

Il est entendu que cette modification n'est qu'une mesure de régularisation, mais bien que sans effet rétroactif, elle n'atteint pas le bénéfice de l'ancienneté pour la promotion à la classe supérieure.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont adoptées.

SERVICE DIVERS :

Service Médical.—M. GILIS, Infimier-Chef, est nommé à la 1ere classe de son emploi aux appointements de Tls : 250 par mois.

Allocations Diverses.—La subvention allouée au Cercle de la Police Française est portée à Tls : 600 par an.

Service d'Incendie.—Aucune modification n'est apportée pour le moment à l'échelle des soldes du 2e Mécanicien dont l'engagement est à prévoir dans le courant de l'année 1919.

École Municipale Française.—La Commission estime que les contrats de Mr. et Mme MAYBON expirent fin Mai 1919, et qu'elle doit laisser au prochain Conseil le soin de solutionner les demandes formulées par ces deux Chefs de Service.

Conformément à la décision en date du 11 Mars 1918, une somme de Tls : 392,50 par mois est prévue pour traitement et indemnités de M. GROSBOIS, Directeur intérimaire.

Miss DAVENPORT est nommée à la 4e classe aux appointements Tls : 150 par mois.

L'indemnité de Miss SHARP, professeur d'exercices physiques, est portée à $ 25 par mois.

La démission de M. DELENTE, Surveillant-répétiteur, est acceptée, conformément à l'Art. 23 du Règlement Administratif.

La Commission autorise, toutefois, M. DELENTE à rester dans son emploi, à titre temporaire, jusqu'à la nomination de son successeur.

Une augmentation de $ 10 par mois est accordée à M. NONG JOU WAY, Secrétaire Indigène de l'Ecole.

Service Sanitaire.—Le Dr. RICOU, Médecin Sanitaire, désirant voir récompenser M. TILLOT, Inspecteur en Chef, pour l'ingénieuse activité et le dévouement dont il a fait preuve dans son service, demande à ce qu'il soit promu à la 1re classe de son emploi.

Considérant que, par suite d'une régularisation de l'échelle des soldes pour ses fonctions, M. TILLOT a déjà reçu une augmentation l'année dernière, la Commission regrette de ne pouvoir le nommer cette année à la 1re classe, mais décide, comme mesure intermédiaire, que ses appointements seront portés à Tls: 275 par mois à partir du 1e Janvier 1919.

M. BAILLIF, Inspecteur, est nommé à la 1re classe de son emploi aux appointements de Tls: 170 par mois.

M. DUBOST, engagé à titre provisoire, est titularisé dans l'emploi d'Inspecteur, aux appointements de début de Tls: 120, avec les indemnités prévues par le Règlement Administratif.

Services Généraux.—Comme suite à la Décision du 3 Janvier 1918, M. BERTHON devra cesser ses services dans le courant du mois d'Avril 1919.

Personnel Chinois.—Différentes modifications dans la solde du Personnel Chinois des Services Divers sont accordées.

GARDE MUNICIPALE :

PERSONNEL EUROPEEN.—Soldes.—Le Chef-Adjoint de la Garde sera assimilé au Secrétaire-Adjoint, en ce qui concerne l'échelle des soldes.

Les soldes des Agents et Gradés seront fixées comme suit à partir du 1e Janvier 1919 :

Gardes	Solde par mois Taëls	Temps nécessaire au passage d'une classe à l'autre
Garde de 3e classe	100	
» 2e »	105	après 1 an de 3e classe
» 1e »	110	» 1 an 2e »
Brigadier de 2e classe	120	
» 1e »	125	» 3 ans de 2e »
Sergent de 3e classe	135	
» 2e »	140	» 2 » 3e »
» 1e »	145	» 2 » 2e »
Chef de Secteur et Assimilé	200	Tls: 10 tous les 2 ans Maximum Tls: 250.

Ancienneté.—L'indemnité d'ancienneté de 3 à 9 ans est fixée à Tls: 10.

PERSONNEL INDIGENE.—Diverses augmentations ou modifications dans la solde du Personnel Chinois et Tonkinois sont adoptées.

Travaux Publics.—M. TISSOT-DUPONT qui, à plusieurs reprises, a rempli les fonctions d'Ingénieur en Chef, notamment depuis la démission de M. GRENE en Mai dernier, à la satisfaction du Conseil, est titularisé dans ce poste aux appointements de Tls: 500 par mois, avec indemnité mensuelle de logement de Tls: 80.

L'échelle des soldes de l'Ingénieur en Chef est provisoirement fixée comme suit :

Début Tls : 500—550—600 maximum, avec indemnité de logement ou logé par les soins de l'Administration Municipale.

M. REMUZAT, Conducteur de Travaux, actuellement mobilisé en France, est nommé Chef d'Arrondissement aux appointements de Tls : 220 par mois.

Sont titularisés dans leurs fonctions :

M. LAVOREL, Surveillant de Travaux, aux appointements de début de Tls : 150 par mois.

M. FROQUAIS, Surveillant des Ateliers, aux appointements de début de Tls : 150 par mois.

M. ROUX, Chef d'Arrondissement, qui pourra ainsi faire partie de la Caisse de Prévoyance.

M. ZANNOS, Surveillant de Travaux, aux appointements de début de Tls : 150 par mois.

M. TARDIEU, Surveillant de Travaux, aux appointements de début de Tls : 150 par mois.

M. TIRAZACCHI, Opérateur au Service du Cadastre (indemnité de logement portée à Tls : 50).

M. GUIGLIA, engagé temporairement, cessera ses services à compter du 15 Janvier prochain.

M. JOUSSEAUME, actuellement mobilisé et employé temporairement au Service des Travaux, est nommé Chef du Service des Plantations.

M. JOUSSEAUME recevra, en cette qualité, à partir du 1e Janvier 1919, Tls : 220 par mois sans autre indemnité.

Du jour de la démobilisation, il recevra l'indemnité de logement prévue au paragraphe b de l'Art. 19 du Règlement Administratif, pendant une période de 6 mois, à l'expiration de laquelle il sera titularisé dans ses fonctions aux appointements mensuels de Tls : 250.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont acceptées.

Par suite de la fin des hostilités, les Employés Municipaux, actuellement mobilisés en France, devant prochainement être en mesure de rejoindre leurs postes respectifs à Changhai, la Commission décide que tous les Employés engagés temporairement pour la durée de la Guerre seront avisés de se tenir prêts à cesser leurs services.

Budget Extraordinaire

Sur proposition du Comité des Travaux, la Commission décide de supprimer une somme de Tls : 2.200 prévue au Budget Extraordinaire (Art. 3 Chap. 3) pour la construction des Bureaux et Magasins du Service des Plantations.

Ce Service sera installé dans les locaux actuellement affectés au logement de M. DELGA, au Stand Municipal.

M. DELGA aura alors à pourvoir lui-même à son logement et recevra, à cet effet, l'indemnité prévue par le Règlement Administratif, soit Tls : 40 par mois.

En conséquence, le Budget se balance comme suit ;

Budget Ordinaire *(Recettes)*	Taëls	**Budget Ordinaire** *(Dépenses)*	Taëls
		Titre 1 — Secrétariat	51.924,00
Recettes Ordinaires	989.120,00	» 2 — Services Divers	397.551,00
		» 3 — Garde Municipale	265.702,00
En Caisse probable au 31 Décembre 1918	45.000,00	» 4 — Travaux Publics	317.576,00
		Solde probable pour Balance	1.367,00
Total Tls	1.034.120,00	Total Tls	1.034.120,00
Budget Extraordinaire *(Recettes)*		**Budget Extraordinaire** *(Dépenses)*	
		Titre 5 — Dépenses Diverses	116.975,00
Emprunt à réaliser	688.208,59	Découvert probable aux Banques à la date du 31 Décembre 1918	571.233,59
Total Tls	688.208,59	Total Tls	688.208,59

Licences.—Lecture est donnée de la lettre suivante :—

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL Shanghai December 6, 1918.

The Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

I am directed to send you herein enclosed a copy of a letter from the Senior Consul forwarding, with a request for an expression of the Council's views, a note from the Wai Chiao Pu to the Diplomatic Body in regard to the proposed imposition by the Local Chinese Authorities of a licence fee on carriages and motorcars making use of roads in the vicinity of the Settlement under Chinese administration and also a tax on the advertisements of foreign firms.

In regard to the matter of advertisements it seems to the Council that this is one in which the Authorities in this Settlement and the French Settlement are not seriously concerned, but that the proposed imposition of a licence fee on carriages and motorcars, etc. is one in which both are concerned and the French Council in no less degree than this Council. Accordingly I am directed to request an expression of your Council's views so that the Council may take them into consideration before making reply to the Senior Consul and in this connexion and for your information I am directed to send you herein enclosed a copy of the correspondence which passed on this subject between the Consular Body and the Council in July and August 1910.

I am, Sir,
your obedient servant,
N. O. LIDDELL
Acting Secretary.

Après discussion, la Commission décide de répondre qu'elle ne croit pas devoir se prononcer sur le principe même de la taxe: il s'agit là, en effet, d'une question d'application ou de modification des traités conclus entre la Chine et les Puissances Etrangères que seul le Corps Diplomatique peut trancher.

Toutefois, l'Administration Municipale peut être intéressée directement, — au cas où ce principe serait admis — dans la façon dont cette taxe serait appliquée. Il ne paraît, en tout cas, pas souhaitable à la Commission que le système actuellement en vigueur sur les deux Concessions pour les licences d'automobiles et qui lui donne, d'ailleurs, toute satisfaction, soit étendu à la ville Chinoise et que les licences délivrées par les Autorités Locales puissent valoir sur la Concession Française.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL

Séance de la Commission Municipale du 13 Janvier 1919

L'an mil neuf cent dix neuf et le treize Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée de deux Ordonnances Consulaires, en date du 28 Décembre, en vertu desquelles:

1°) Le Sergent de 2e classe, MOISSON, Jean-Baptiste, est nommé Sergent de 1ère classe.

Les Brigadiers LITARGNE, Joseph et BARON, Pierre, sont nommés Sergents de 3e classe.

Les Brigadiers de 2e classe, GIFFARD, Prosper, POUSSARDIN, Paul, DUPUY, Léon, HENRI, Léon, MENARD, Jean-Marie, et MAUBEC, Jean-Baptiste, sont nommés Brigadiers de 1ère classe.

Les Gardes de 1ère classe LOGEROT, Henri, et LOZACHMEUR, Jules, sont nommés Brigadiers de 2e classe.

Le Garde de 3e classe, LAURENT, Alban, est nommé Garde de 2e classe.

Toutes ces nominations comptent du 1e Janvier 1919.

Le Soldat HUON, Louis, du 34e Régiment d'Infanterie Coloniale, est incorporé comme Garde de 3ème classe à compter du 6 Décembre 1918.

2°) Diverses mutations et nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Personnel.—*(a)—T. S. F.*—Par lettre en date du 3 Janvier 1919, M. BROELEMANN, Directeur du Service de la T. S F. remercie la Commission Municipale de la gratification qu'elle a bien voulu lui accorder par Décision du 19 Décembre 1918.

(b)—Lecture est donnée d'une lettre de Mme Veuve GUILLABERT remerciant la Commission de la décision prise à son égard le 28 Novembre 1918.

(c)—Comme suite à la décision du 19 Décembre 1918, le Secrétaire est chargé d'écrire à M. FENTEUN pour lui communiquer les conditions auxquelles il pourrait être engagé en qualité d'Inspecteur des Abattoirs, en remplacement de M. H. LOISEL, démissionnaire.

(d)—Travaux Publics.—Comme suite à la décision du 28 Novembre 1918, M. AUBERT, employé temporairement au Service des Travaux, quittera Changhai par paquebot "Sphynx" des Messageries Maritimes.

En raison de la situation toute particulière de cet Agent, et des circonstances qui motivent son départ, la Commission décide de lui accorder une gratification de Tls: 240,00 soit deux mois de solde.

Ecole Municipale Française.—La Commission confirme la décision prise par note circulaire du 27 Décembre 1918, relativement à la création, à l'Ecole Municipale Française, d'un "Cours Complémentaire".

Pour répondre aux besoins de l'Ecole et s'adapter aux conditions locales, ces cours seront organisés de la manière suivante,—au moins pour une période d'essai :—

Ils auront lieu cinq fois par semaine de 9 heures à 11 heures et seront accompagnés de trois séances de travaux pratiques d'une heure.

Le programme d'enseignement comprendra: Langue et Littérature Française, Latin, Mathématiques, Géographie économique, Langue Anglaise, Sténographie et Dactylographie.

L'emploi du temps sera fixé comme suit :

Lundi	9h. — 9h.45.	Latin
	9h.45.—11h.	Géographie économique
	11h. —12h.	Sténo-dactylographie.
Mardi	9h. —11h.	Mathématiques, Arithmétique commerciale et Géométrie pratique.
Mercredi	9h. —11h.	Anglais—Langue anglaise ; Anglais commercial.
	11h. —12h.	Exercices pratiques ; vocabulaire commercial ; correspondance, etc...
Jeudi	9h. —10h.30.	Littérature Française
	10h.30.—11h.	Langue Française : Orthographe.
Vendredi	9h. — 9h.45.	Latin
	9h.45.—11h.	Langue Française : grammaire, vocabulaire; exercices de composition; dissertation.
	11h. —12h.	Sténo-dactylographie.

Ces cours pourront être organisés sans grandes difficultés avec le personnel dont dispose l'Ecole Municipale Française; il sera nécessaire seulement d'avoir un professeur de sténographie deux heures par semaine et environ trois heures supplémentaires d'anglais, ce qui représentera une dépense d'environ 60 dollars par mois à couvrir en grande partie par une augmentation de la rétribution scolaire des élèves admis à ces cours.

Ces cours auront lieu dans un local spécialement aménagé hors du bâtiment où se trouvent les classes, avec sortie indépendante sur la rue.

Ils sont prévus pour le matin seulement afin de laisser aux parents la possibilité de faire donner à leurs enfants des leçons particulières pendant l'après-midi : musique, dessin, etc...

Hôpital Général.—Lecture est donnée de la correspondance ci-après échangée avec le Shanghai Municipal Council.

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL — Shanghai November 29, 1918.

The Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

I am directed to inform you that the Council has been addressed recently by the Governors of the General Hospital on the subject of the ultimate responsibility for the deficit on the Hospital Working Account present and future.

As you will recollect the Council agreed in 1917 to increase its guarantee of the Hospital Building Account overdraft with the Hongkong and Shanghai Bank to such sum, not exceeding a total of Tls. 530,000, with interest at 6 per cent (since raised to 7 per cent) per annum, as might be required to carry out the Hospital extension scheme, the French Council agreeing at the same time to accept responsibility on similar terms for a sum of Tls. 166,666. The Council and the French Council also make annual grants-in-aid of Tls. 3.500 and Tls. 1.750 respectively towards the expenses of treating indigent patients, but apart therefrom neither has ever accepted any responsibility in respect of the Hospital Working Account. After due consideration however the Council has reached the view that responsibility for the deficit on this account should rightly be borne by the Council and the French Council in the proportions that have been customary in the past, two-thirds and one-third respectively.

As however the assumption of this further financial responsibility will in effect involve acceptance of entire responsibility for the finance of the Hospital the Council is of the opinion that its acceptance should be conditional on some greater measure of financial control by the two Councils than at present exists. This end might I am to suggest be achieved by the separation of the Hospital House and Finance Committee into two separate committees, the latter to consist of the French Council's representative on the Board of Governors and two members of Council. This arrangement can be carried out without modification of the Hospital Trust Deed, and so far as can be ascertained without formal enquiry it will be acceptable to the Governors. I am accordingly directed to enquire whether with this suggested measure of financial control in operation the French Council will be willing to assume responsibility for one-third of the existing deficit on the Hospital Working Account and one-third of any future annual deficit, the Council recommending the Ratepayers at the next Annual Meeting to sanction acceptance of responsibility for the remaining twothirds.

In making this enquiry I am directed to state that the Council is informed that the deficit on June 30, 1918, amounted to approximately Tls. 50,000, that the average annual deficit for the past five years was Tls. 12,315, and that the estimated annual deficit for 1918 and the next five years will not exceed Tls. 36,500.

I am, Sir,
Your obedient servant,
Signed: N. O. LIDDELL,
Acting Secretary.

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Changhai, le 27 Décembre 1918.

Monsieur le Secrétaire
du Shanghai Municipal Council,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos lettres des 29 Novembre et 21 Décembre 1918, relatives à la situation financière du ''Shanghai General Hospital''.

Je suis chargé de vous informer, en réponse, que la Commission Municipale ne peut que confirmer, les termes de la lettre qu'elle adressait à ce sujet le 16 Octobre dernier au Secrétaire de l'Hôpital.

Elle pense que pour amener le résultat envisagé par les Gouverneurs de l'Hôpital, il faudrait une réforme tellement générale que l'Administration Municipale de la Concession Française ne pourrait y participer.

Elle regrette, en conséquence de ne pouvoir augmenter le montant de sa subvention estimant, d'ailleurs, que cette dernière est largement suffisante pour les services que la Municipalité Française retire du ''Shanghai General Hospital'',

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire du Conseil,
Signé : G. LAFERRIÈRE.

Divers.—Par lettre en date du 8 Janvier, Mme JARNO, faisant ressortir, que son état de santé l'oblige à aller passer quelques mois en France, où elle doit, d'autre part, retrouver ses fils encore mobilisés, demande que la pension de Tls: 100,00 par mois qui lui a été accordée lors du décès de son mari, lui soit continuée après son départ de Changhai, pour lui permettre d'entreprendre son voyage.

Le Secrétaire est chargé de répondre à Mme JARNO qu'elle continuera à recevoir la mensualité en question jusqu'au jour de la signature de la paix, conformément à la décision du 9 Septembre 1918.

Indemnités de Langues.—Mr. W. J. N. DYER veut bien s'occuper des examens pour l'attribution de la prime attachée à la connaissance de la langue anglaise.

Le Secrétaire est chargé de demander à MM. de la PRADE et Barthélemy TSANG de vouloir bien, comme précédemment, faire partie de la Commission pour les examens de langue chinoise.

La date des examens sera fixée ultérieurement.

Finances.—Après avoir pris connaissance d'un rapport du Secrétaire sur les opérations financières de l'exercice 1918, la Commission approuve les comptes qui lui sont présentés.

RELEVÉ GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1918

Budget Ordinaire *(Recettes)*

	Taëls	
Chap. 1 Impôts	434.534,83	
» 2 Licences	248.141,16	
» 3 Taxes	66.516,24	
» 4 Recettes diverses	99.753,35	
» 5 Sémaphore et Service des Signaux Météorologiques (part du Municipal Council 50%)	12.116,22	
» 6 Ecoles	16.586,70	
» 7 Abattoirs	14.512,57	
» 8 Service Sanitaire	850,05	
» 9 Intérêts sur comptes-courants avec les Banques	8.069,10	
» 10 Garde Municipale	35.710,76	
» 11 Service des Travaux (Remboursements pour travaux divers, etc.)	13.883,53	
Total des Recettes (Budget Ordinaire)		950.674,51
Excédents des Recettes des Exercices précédents		199.763,98
Balance générale Taëls :		1.150.438,49

Budget de l'Emprunt *(Recettes)*

Pour balance, découverts aux Banques	571.233,59

Budget Ordinaire *(Dépenses)*

		Taëls
Titre 1 Secrétariat		56.475,28
» 2 Services Divers		398.749,56
» 3 Garde Municipale		244.569,85
» 4 Travaux Publics		335.988,24
Total des Dépenses (Budget Ordinaire)		1.035.782,93
PORTEFEUILLE		
Actions de la Cie. des Téléphones (140)	7.000,00	
Achat d'Obligations de l'Emprunt Français 1915	99.512,94	
Achat d'Obligations de l'Emprunt Français 1916	48.387,10	
Total du Portefeuille	154.900,04	
Solde créditeur aux Banques intérêts sur obligations et numéraire en caisse	47.887,50	
	202.787,54	
DÉCOUVERTS		
Découvert à Banque Russo-Asiatique 73.631,98		
Découvert à la Caisse de Prévoyance 14.500,00	88.131,98	
Pour balance, solde créditeur		114.655,56
Balance générale Taëls :		1.150.438,49

Budget de l'Emprunt *(Dépenses)*

Solde débiteur au 1er Janvier 1918	224.474,30
Dépenses au 1er Janvier 1919	346.759,29
	571.233,59

Changhai, le 31 Décembre 1918.

Le Secrétaire du Conseil,

Signé : G. LAFERRIÈRE

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1918

I. BUDGET ORDINAIRE

		Tls. c.	Tls. c.
Dépenses effectuées, du 1er Janvier au 31 Décembre 1918			1.035.782,93
Recettes ,, ,, ,, ,, ,, ,,			950.674,51
Excédent des dépenses			85.108,42
Excédent des Recettes des Exercices précédents		199.763,98	
,, ,, Dépenses de l'Exercice 1918		85.108,42	
Solde créditeur au 31 Décembre 1918			114.655,56
Solde créditeur à la Banque de l'Indo-Chine	2.269,54		
Solde créditeur à la Banque Industrielle de Chine	1.850,88		
Solde créditeur à la Hongkong & Shanghai Bank	3.237,99		
Intérêts sur Obligations des Emprunts Français 1915 et 1616 Frs : 69.683,26 à divers taux	16.631,74		
Compte-courant à la Banque Industrielle de Chine, à Paris, Frs : 1.613,39 à 4,50	358,53		
Soldes créditeurs aux Banques	24.348,68		
Numéraire en Caisse	23.538,82		
		47.887,50	
II. PORTEFEUILLE			
140 actions de la Cie des Téléphones	7.000,00		
Obligations de l'Emprunt Français 5 % 1915	99.512,94		
,, ,, ,, 1916	48.387,10		
		154.900,04	
		202.787,54	
III. DÉCOUVERTS			
A la Banque Russo-Asiatique	73.631,98		
A la Caisse de Prévoyance	14.500,00		
		88.131,98	
Solde créditeur			114.655,56
IV. BUDGET DE L'EMPRUNT			
Solde débiteur au 1er Janvier 1918		224.474,30	
Dépenses effectuées au 1er Janvier 1919		346.759,29	
Solde débiteur au 1er Janvier 1919			571.233,59

Certifié conforme,
Le Secrétaire du Conseil,
Signé : G. LAFERRIÈRE

Changhai, le 31 Décembre 1918
Le Comptable
Signé : M. GARDARIN

Taxes.—Conformément à ses précédentes décisions et considérant l'aide appréciable apportée chaque année par l'Administration Municipale à de nombreuses Institutions de Bienfaisance pour lesquelles une subvention est inscrite au Budget, la Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à une demande présentée par Mr. WANG TSOU KIEOU, en vue d'obtenir le dégrèvement des taxes locatives pour un immeuble situé au N° 6 de la Rue du Baron Gros et dans lequel doit être installé un hospice pour des chinois indigents.

Gratifications de fin d'année.—La Commisson autorise le paiement des gratifications de fin d'année au Personnel Indigène des divers Services Municipaux, conformément aux états ci-après, qui lui sont soumis par les Chefs de Service :

RELEVÉ DES ÉTATS DE GRATIFICATIONS DU PERSONNEL INDIGÈNE POUR L'ANNÉE 1918

	Tls. c.	$ c.
Secrétariat	72,00	
Comptabilité	146,00	
Perception	221,50	
Service Médical	13,50	
Sémaphore	50,50	
Service des Signaux Météorologiques	95,25	
Service d'Incendie	241,00	
Ecole Municipale Française	10,00	102,50
» » Franco-Chinoise		286,00
Volontaires (armurier chinois)		12,50
Service des Abattoirs	62,00	
Service Sanitaire	185,00	
Imprimerie Municipale	139,50	
Garde Municipale (Chinois)		3.200,00
» » (Tonkinois)		1.200,00
Service des Travaux	1.127,75	405,00
	2.364,00	5.206,00

Caisse de Prévoyance.—*(a)*—La Situation Financière de la Caisse de Prévoyance, arrêtée au 31 Décembre 1918 est soumise à la Commission qui l'approuve.

Elle s'établit comme suit :

DOIT	Tls :	AVOIR		Tls :
Intérêts.	14,08	Banque de l'Indo-Chine.		53,99
Profits & Pertes.	0,77	Banque Industrielle de Chine.		4.433,84
Comptes Individuels.	190.099,99	Placements Hypothècaires et autres.		105.500,00
		1e Emprunt Français	30.039,41	
		2e » »	39.983,67	
		3e » »	10.103,93	
				80.127,01
Tls :	190.114,84	Tls :		190.114,84

Changhai, le 6 Janvier 1919
Vu et vérifié,
Le Président du Comité de Gérance,
Signé : P. B. TISSOT-DUPONT

Changhai, le 31 Décembre 1918
Certifié exact,
Le Trésorier du Comité de Gérance,
Signé : M. GARDARIN

(b)—Conformément à la décision du 8 Mars 1917, la Commission autorise le paiement de la rétribution du Trésorier pour le 2e Semestre 1918, soit Tls : 190,12.

La Séance est levée à 6 heures

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. W. GALLAGHER
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

SERVICE MÉDICAL

Rapport du Service Médical

Malgré les épidémies (scarlatine et variole au début de l'année, influenza au printemps et à l'automne) — qui n'ont cessé de sévir durant le cours de l'année 1918 sur les deux Concessions, l'état sanitaire du personnel européen, annamite et indigène de la Municipalité a été, en général, satisfaisant.

Aucun cas de scarlatine n'a été observé ni parmi les employés européens ni parmi les employés indigènes. Un seul cas de variole, d'une extrême bénignité d'ailleurs, et n'ayant nécessité que quelques jours d'isolement, a été observé chez un employé européen.

L'épidémie d'influenza qui a sévi avec violence sur la Concession au printemps et à l'automne et qui a atteint un grand nombre d'employés n'a heureusement causé aucun décès parmi eux.

Il doit être fait une mention spéciale pour la maison d'arrêt dont l'état sanitaire a toujours été remarquablement bon durant ces dernières années. Aucune fièvre éruptive n'y a été observée et les épidémies d'influenza elles-mêmes, malgré leur grande diffusion, y ont été, pour ainsi dire, inexistantes.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces résultats dus en grande partie à la bonne situation hygiénique de la Concession et aussi à des mesures prophylactiques judicieusement appliquées (vaccination, en particulier).

Durant l'année, nous avons eu à déplorer la mort de M. Guillabert, du service de la Perception, qui a succombé à l'entérite chronique. Nous avons eu aussi à enregistrer un décès parmi les agents tonkinois (albuminurie) et un décès parmi les agents chinois (péritonite aigüe).

Le nombre des malades traités à la consultation et celui des journées l'hôpital et d'exemption a été relativement plus élevé que l'année dernière. Cette particularité tient non seulement à l'accroissement continuel du personnel municipal mais encore au grand nombre d'employés qui ont été atteints au cours des deux épidémies d'influenza.

L'infirmerie qui a été créée il y a quelques années dans un but d'économie pour les agents tonkinois dont l'état nécessite seulement du repos et de petits pansements, a continué à fonctionner d'une manière satisfaisante, grâce à la bonne volonté de l'infirmier municipal, M. Gilis. Différentes raisons ont récemment nécessité le transport de cette infirmerie du Camp de Koukaza à de nouveaux locaux mieux appropriés, construits sur un terrain au voisinage du Champ de Tir.

Le Médecin de l'Administration Municipale
Dr. RICOU

EMPLOYÉS SOIGNÉS PENDANT L'ANNÉE 1918

		Nombre de malades	Consultations	Traités à l'Hôpital	Journées d'Hôpital	Journées d'exemption	Traités à l'Infirmerie	Journées d'Infirmerie	OBSERVATIONS
Européens	Secrétariat Travaux Publics Divers	82	74	43	684	179			M. Guillabert décédé
Police	Européens	73	89	25	321	204			
	Tonkinois	776	791	96	1362	1102	181	1464	1 décédé à l'Hôpital
	Chinois	553	682	57	709	1299			1 » »
Chinois des divers Services		226	262	47	527	498			
Européens	Femmes		408	44	580				
	Enfants			23	193				
Tonkinois	Femmes		54	17	84				1 décédé à l'Hôpital
	Enfants			15	79				1 » »

Station de Télégraphie Sans Fil

Rapport du Service de la Station de Télégraphie Sans Fil

Station de Koukaza.— Un nouveau récepteur a été mis en service au début de l'année 1918.

Cet appareil a permis d'ouvrir en Mai le service des nouvelles américaines, via Cavite, et en Septembre, celui des nouvelles Françaises, LYON DIRECT. Il a amélioré sensiblement la réception de la station.

Les machines et les appareils de transmission sont en bon état et ils fonctionnent bien.

La station a reçu et transmis pendant l'année 1918 :

1.989	mots comme télégrammes	officiels et de service,
11.432	do.	privés,
210.000	do.	de la presse,
12.000	do.	météorologiques,
235.421	mots au total.	

Changhai, le 1er Janvier 1919
Le Directeur,
M. BROELEMANN

BRIGADE DES POMPIERS

Rapport du Service d'Incendie

Effectif et composition de la Compagnie Française des Pompiers Volontaires.—

ETAT MAJOR.—M.M.	H. Madier	Capitaine	
	J. Gilis	Chef d'équipe	Poste Central
	H. Richer	—do—	Poste Ouest
	A. Hourcade	—do—	—do—

POMPIERS VOLONTAIRES.—M.M.	S. Bouchara	19 Mai 1914
	Ed. Bibé	26 Novembre 1914
	De Fourcauld	8 Octobre 1917
	J. Canavarro	16 Novembre 1917
	J. B. Audigier	7 Avril 1908
	A. Chapeaux	21 Mars 1908
	Ch. Boissezon	21 Mars 1908
	A. Latour	24 Novembre 1914
	E. Bigel	1 Avril 1917
	Y. Briand	15 Octobre 1917
	A. Brun	24 Juin 1918
	G. Chapeaux	15 Août 1918
	A. Numa	20 Novembre 1918

Répartition du Matériel.—

Poste Central.	—Camion automobile	1	
	Truck automobile	1	
	Echelle à bras	1	
	Echelle simple	1	
	Echelle à crochet	1	
	Dévidoirs à bobine	2	
	Cantine roulante	1	
Poste de l'Ouest.	—Fourgon Pompe automobile	1	
	Grand échelle attelée	1	
	Echelle à bras	1	
	Echelles simples	2	
	Dévidoirs à bobine	2	
	Dévidoir à caisse	1	
	Trucks attelés	3	Réformés
Poste de l'Est.	—Dévidoir à caisse	1	
	Echelle à bras	1	
	Echelle simple	1	
Poste Pottier.	—Auto-Pompe 1er secours	1	
	Dévidoir à bobine	1	

Répartition du Personnel Chinois.—

Poste Central.	—Interprète	1	
	Téléphonistes	2	
	Mécaniciens	2	
	Chauffeurs	3	
	Coolies Pompiers	9	
			17
Poste de l'Ouest.	—Chef de Poste	1	
	Chauffeur	1	
	Coolies Pompiers	14	
	Concierge	1	
			17
Poste de l'Est.	—Chef de Poste	1	
	Coolies Pompiers	4	
			5
Poste Pottier.	—Chauffeur	1	
	Téléphoniste	1	
	Coolies Pompiers	6	
			8
	Total		47

L'année 1918 se distingue des années précédentes par une série de transformations, améliorant le service tant au point de vue du personnel que du matériel.

Dès le mois de Septembre 1917 la période d'entraînement du Personnel indigène a commencé.

Cet entraînement comprend une série d'exercices se décomposant comme suit :

1°.—Ecole de Section	marches courses
2°.—Exercices d'assouplissement	après manœuvre à sec
3°.—Exercices sur les voitures	départ de feu mise en batteries, sauvetage
4°.—Instruction technique	nomenclature du matériel démontage des pièces courantes changer les joints des raccords.

Emploi du temps.—

	ÉTÉ (heures)	HIVER (heures)
Lever	5.45	6.45
Rassemblement pour les exercices	6.15	7.15
Repos	de 7.00 à 7.30	8.00 à 8.30
Entretien du matériel	de 7.30 à 10.30	8.30 à 11.00
Repos	de 10,30 à 15.00	11.00 à 14.00
Mise à l'ouvrage	de 15.00 à 15.15	14.00 à 14.15
Entretien du matériel	de 15.15 à 16.00	14.15 à 16.00
Instruction technique	de 16.00 à 17.00	16.00 à 17.00

Le service de garde commence à 18.00 pour tous postes.

Le service à la Tour de Veille de midi à midi.

Le samedi, inspection du personnel et des Postes.

Les dimanches et jours fériés entretien du matériel, du réveil à 8.00 inclus.

En cas de feu ou de travaux imprévus cet emploi du temps n'est pas suivi.

Répartition du personnel dans les exercices périodiques et dans les concours.—

FOURGON POMPE, 13 hommes	1 Chauffeur et 1 Aide chauffeur 1 Chef de Poste 10 Hommes

AUTO-POMPE 1er Secours, 13 hommes ..... { 1 Chauffeur et 1 Aide chauffeur
1 Interprète
10 Hommes

TRUCK AUTOMOBILE, 6 hommes ..... { 1 Chauffeur et 1 Aide chauffeur
1 Chef de Poste
3 Hommes

CAMION AUTOMOBILE, 3 hommes ..... { 1 Chauffeur
2 Hommes

ECHELLE A BRAS, 3 hommes ..... 3 Hommes

En plus de ces 38 hommes, il est adjoint pour la surveillance des voitures en marche et en manœuvre, 2 mécaniciens, ce qui porte le total du personnel de manœuvre à 40.

En dehors des exercices, tout le personnel assure l'entretien du matériel, les mécaniciens et les chauffeurs l'entretien des voitures.

L'effectif total maximum du personnel Indigène pour l'année 1918 a été de 47 hommes.

Le service de garde à la Tour de Veille de l'Ouest est assuré par le personnel de ce Poste.

Le service de théâtre est assuré par 4 hommes détachés mensuellement et à tour de rôle.

La solde et les frais d'entretien de ces 4 hommes sont remboursés par le théâtre les employant.

Ils doivent assister à tous les exercices du matin, et concourrent dans leurs moments disponibles à tous les départs de feu.

Dans tous les cas, ils sont dépendants du Service d'Incendie.

Coolies ayant passé la visite pendant l'année 1918.—

Mois	Nombre	Consultant	Jours d'exemption	Hôpital
Janvier	2	1	2 jours	»
Février	2	2	»	»
Juin	1	»	»	»
Juillet	2	»	1 jour	1
Août	5	3	2 jours	1
Septembre	7	4	4 jours	»
Octobre	17	7	9 jours	3

Ce qui nous donne 20 jours d'exemption et 88 jours d'hôpital pendant l'année 1918.

Nous n'avons eu comme maladie grave qu'un seul cas de tuberculose.

Coolies ayant passé la visite pour entrer au Torrent.—

Date	Nom	Acceptés	Réformés
19 Juillet 1918	Ah N'g	Bon	
16 Octobre 1918	Tseng K'œi	Bon	
16 » »	King Ling	Bon	
16 » »	Foh Ling	Bon	
16 » »	Sih Seng		Réformé
18 » »	Ou Zang	Bon	
22 » »	Foh Gneu		Réformé
22 » »	Chang Yeu	Bon	
22 » »	Die Zeng	Bon	
22 » »	Lie Seng	Bon	

Soit en tout 8 coolies reconnus bons et 2 inaptes au service.

Punitions infligées pendant l'Année 1918.—

Nombres	Coolies Renvoyés	Amendes	Heures de Veille
44	5	Tls : 16.50	85 heures

Coolies ayant été récompensés pendant l'année 1918.—

Date	Noms	Gratifications
Septembre	Wei Tseng	$ 1.00
Septembre	Ah Kee	$ 1.00
Octobre	Ah King	$ 1.00
Octobre	Ah Kee	$ 1.00
Mai	Yeu Seng	2 Tls. d'augmentation; récompense accordée à la suite du feu de la Rue de la Mission.

Pendant l'année 1918 nous avons procédé à la reconnaissance de 21 bouches de 100 m/m et de 3 de 65 m/m.

TABLEAU COMPARATIF

Année 1917		*Année 1918*	
Bouches de 100 m/m publiques	103	Bouches de 100 m/m publiques	124
» 65 » »	298	» 65 » »	301
Bouches de 100 m/m privées	4	Bouches de 100 m/m privées	4
» 65 » »	66	» 65 » »	66

Pour les augmentations se reporter au graphique No 1.

En outre, le matériel a été augmenté sérieusement, savoir :

1 Truck automobile

1 Camion automobile

2 échelles à coulisse

Nous avons acheté sur place 1000 mètres de tuyaux en toile de 0.065 m.

Nous avons reçu d'Amérique 30 longueurs de tuyaux caoutchoutés de 0,040 m, et de France 12 longueurs de tuyaux en toile caoutchoutée, des capotes cirées, des lampes électriques et beaucoup de petit matériel.

Dans le cours de l'année, un nouveau Poste d'Incendie a été construit à l'intersection des Routes Pottier et Francis Garnier.

Matériel roulant.—*Auto-Pompe No. 1.*—L'Auto-pompe No 1 a effectué 36 départs de feux, parcourant ainsi 145 Km.200, et 9 départs pour exercices, parcourant 33 Km. 400.

Soit au total.—145.200+33.400=178 Km. 600

Elle n'a jamais eu d'accident grave et nous a toujours donné entière satisfaction.

Auto-Pompe No. 2.—L'Auto-pompe No 2 a répondu à 33 appels de feux, parcourant une distance de 136 Km. 100, et a effectué 11 départs pour exercices et essais, parcourant une distance de 28. Km. 600.

Soit au total. 136.100+28.600=164 Km. 700

Elle a été indisponible pendant 38 jours.

Le Truck automobile est sorti 15 fois pour feux, exercices et essais parcourant une distance de 298. Km. 000

Le Camion automobile est sorti 11 fois pour transport de matériel et de personnel, parcourant une distance de de 88. Km.

Accidents. - Pendant l'année 1918 nous avons eu 2 accidents.

L'Auto-pompe No 1 a tamponné, en revenant d'un feu, une voiture automobile.

Le Truck automobile, dans une virage brusque, a touché un arbre.

Dans les deux cas, les engins n'ont pas été indisponibles.

Mises en batterie.—

Auto Pompe No 1 { Nombre de fois 8 / Heures de marche 5.15

Auto Pompe No 2 { Nombre de fois 6 / Heures de marches 5.35

Voir Graphiques No. 2

Pendant l'année 1918 nous avons répondu à 52 appels de feux, en diminution de 5 feux sur l'année 1917.

Voir Graphique No. 3 et Tableau récapitulatif: Statistique des appels de feu en 1918.

Vu et approuvé Le Capitaine:
H. MADIER

L'Adjudant Chef du Matériel
ALLEMAND

GRAPHIQUE No. 1

BOUCHES PUBLIQUES

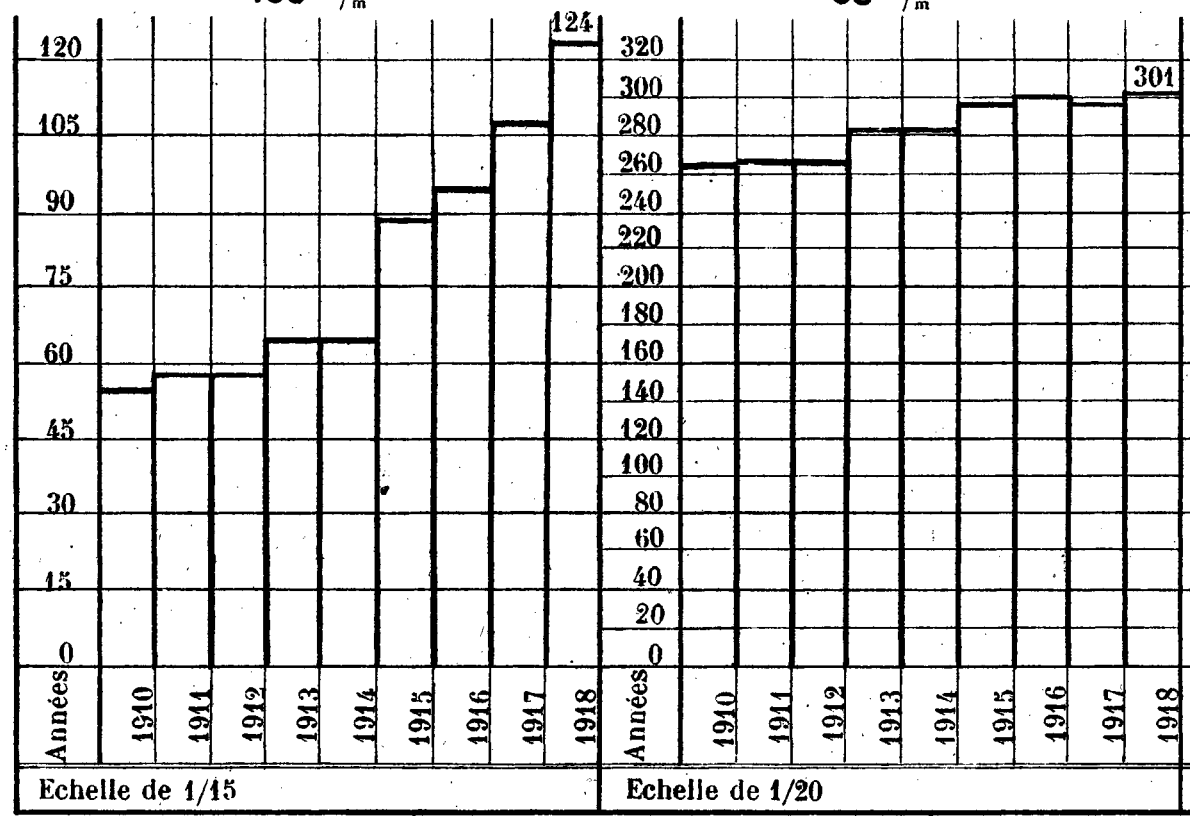

BOUCHES PRIVÉES

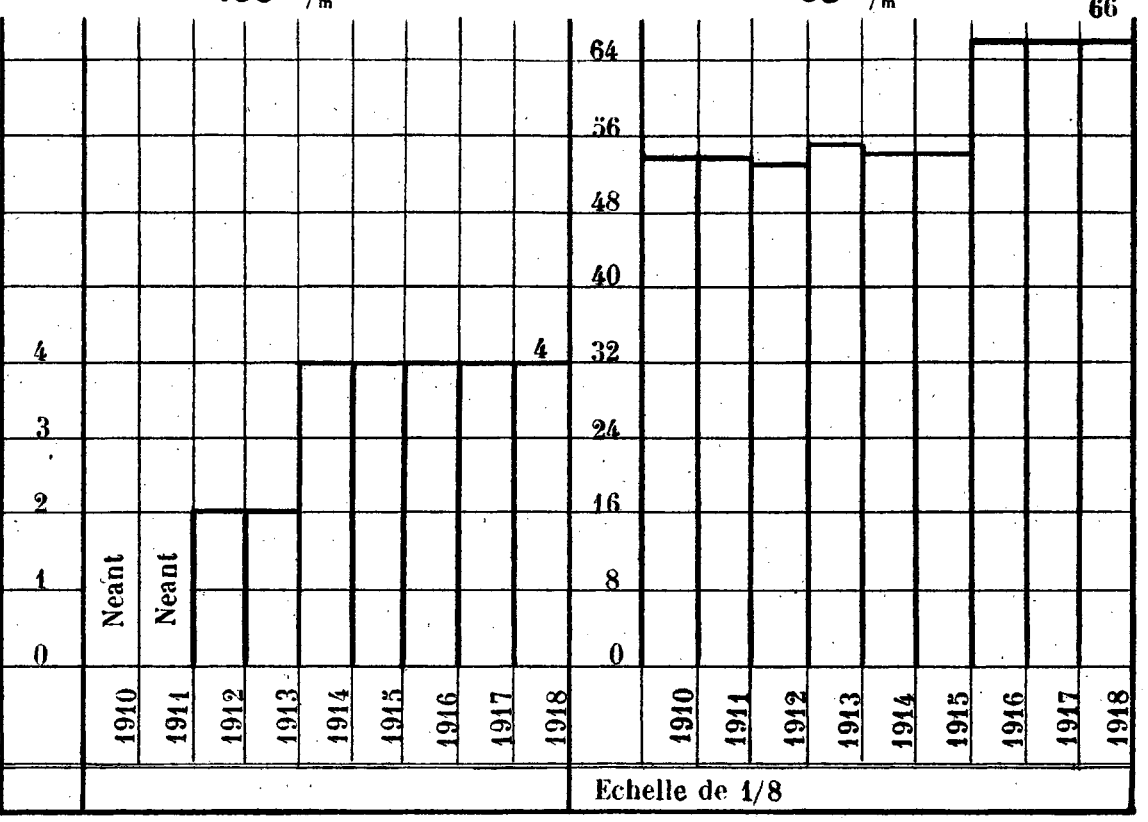

GRAPHIQUE No. 2

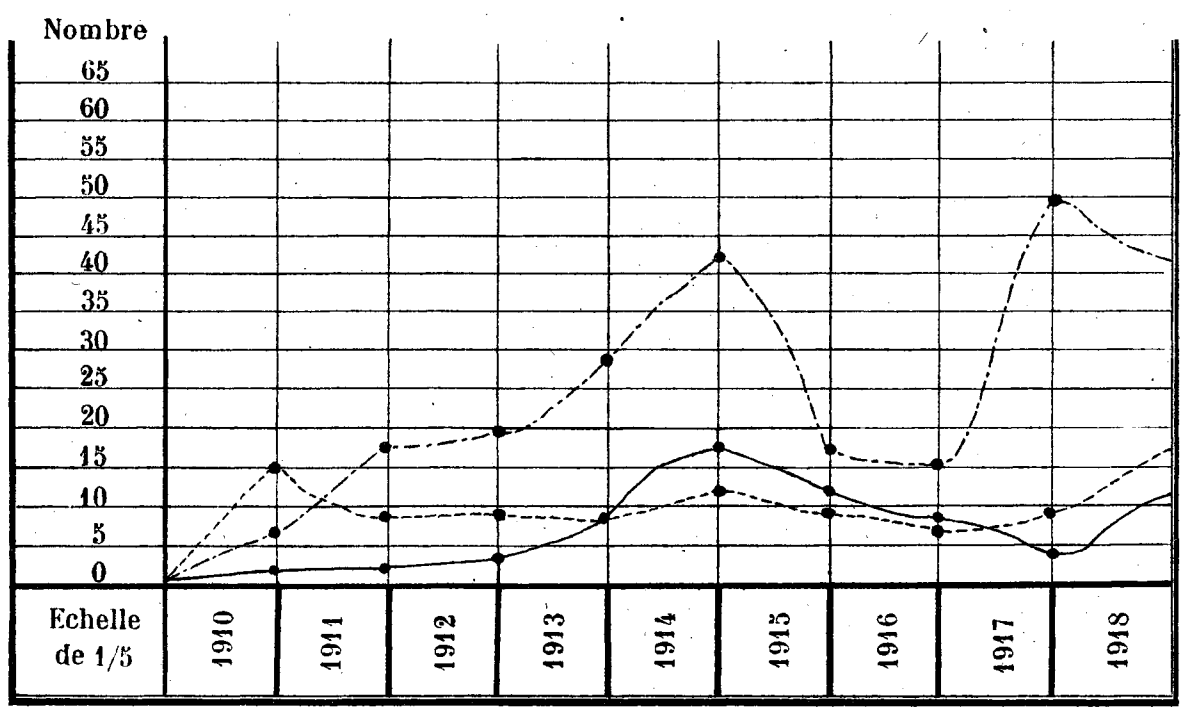

Feux Moyens & Fausses Alertes.

Grands Feux Mise en Batterie

GRAPHIQUE No. 3

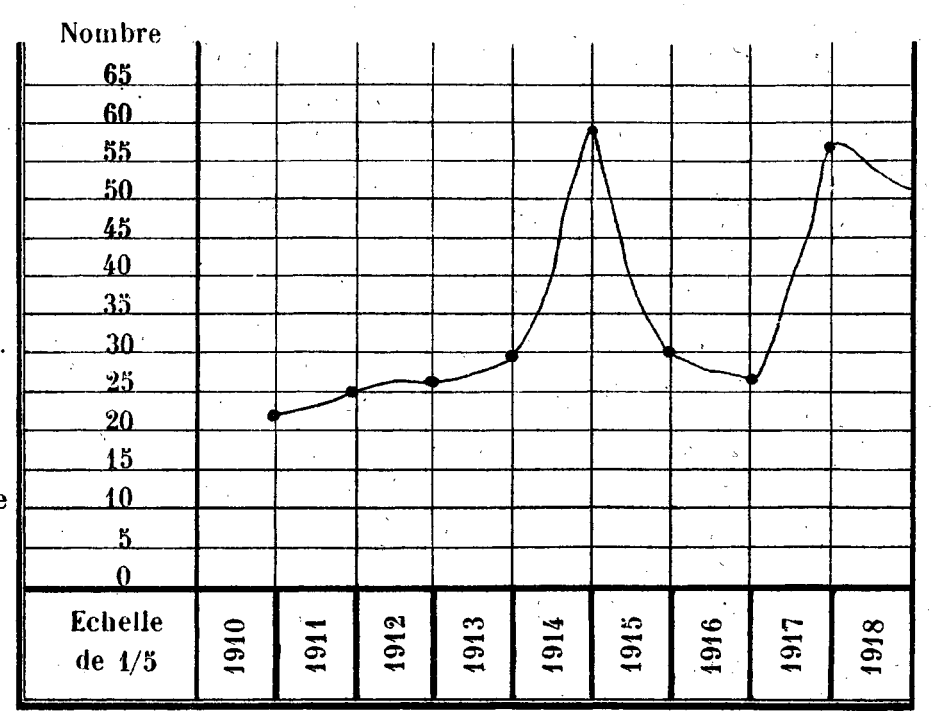

STATISQUE DES APPELS DE FEU EN 1918

Dates	Adresses	Heures	Nature	Auto-Pompe 1				Auto-Pompe 2				Truck			Gamion	Observations
				Heures	Pression	G. LANCES	P. LANCES	Heures	Pression	G. LANCES	P. LANCES	G. LANCES	P. LANCES	POMPE à MAIN	DISTANCE	
3er Janvier	Route Capitaine Rabier	15.15	Fausse alerte													Le feu était dans la cité chinoise.
8 »	Route Voyron	4.20	» »													R. A. S.
8 »	Rue du Moulin 41,43,45,47,49,51,53,55	7.00	Maisons Chin.	0.45	5.500	2		0.30	3.500	2						4 grosses lances sur bouche de 100 m/m pendant 3/4 d'heure.
14 »	Village de Zikawei dernière le Collège	15.00	» »	0.15	4.400		2									Secours demandé par les Pères.
18 »	Rue du Consulat 425	22.40	» »													1 femme et 2 enfants brulés.
24 »	Boulevard de Montigny Cité 97, nos 33,35,37,39,34,36,38	20.15	» »	0.45	4.000	2										2 grosses lances sur bouche de 100 et 3 » » » » de 65
28 »	Avenue Joffre 708	2.15	Maison Europ.													Eteint par les habitants.
7 Février	Rue Baron Gros n° 18	2.15	Maisons Chin.					0.15	3.500	2						4 petites lances pendant 3/4 d'heure.
9 »	Rue du Moulin n° 57	12.20	» »													Commencement d'Incendie.
11 »	Rue Hennequin n° 16	13.15	» »													Fausse alerte
17 »	Quai de l'Est	19.20	» »													Le feu était dans la cité chinoise
18 »	Rue Hué Cité 34 Maison n° 13	20.45	» »													Commencement d'Incendie éteint par les
23 »	Rue du Weikwei Cité 122 n° 115	21.45	» »											0.10		Commencement d'Incendie. [habitants
27 »	Route Françis Garnier n° 15	22.00	Maison Europ.													2 petites lances.
28 »	Avenue Edouard VII n° 93	8.00	Maisons Chin.													2 petites lances.
14 Mars	Rue Hué Cité n° 15	18.45	» »													4 petites lances.
21 »	Village Chinois de Zikawei	19.30	» »													Secours demandé par les Pères
24 »	Rue du Consulat 156	10.30	» »													Commencement d'Incendie
27 »	Rue du Consulat Cité n° 15 M. n° 509	18.30	» »													» »
28 »	Rue de Weikwei ang. Administration	19.00	Fausse alerte													Alarme donnée par un enfant.
4 Avril	Boulevard des 2 République Cité 86 M. nos 529,530,531	6.00	Maisons Chin.													2 grosse lances sur bouche de 100 m/m 4 petites sur bouche de 65 m/m
4 »	Rue de l'Est n° 23	19.00	Maisons Chin.													1 grosses lance, 2 petites
13 »	Route Doumer n° 27	19.45	» Europ.													Commencement d'Incendie.
16 »	Avenue Edouard VII côté anglais 292,294,296,298,300	18.00	» Chin.													2 grosses lances, 2 petites pendant 1 heure
18 »	Rue du Consulat	7.00	Fausse alerte													R. A. S.
12 Mai	Avenue Edouard VII n° 391,393,395, côté anglais	8.30	Maisons Chin.	0.10	4.000	2										4 petites lances.
13 »	Quai de France face Rue Fokien	1.00	Godown													1 grosse lance pendant 10 minutes.
18 »	Rue de la Mission n° 52 et 60	18.00	Maisons Chin.													2 grosses lances, 8 petites
30 »	Rue Blunstchli	19.45	Fausse alerte													R. A. S.
9 Juillet	Route Voyron	14.00	PlateformT.S.F.													1 petite lance
30 »	Avenue Edouard VII côté ang. n° 90	15.30	Maisons Chin.													Commenc' Incen. provoqué par 1 bombe
13 Août	Avenue Joffre Jardin de Verdun	19.45	lot de Pétards													Combattu avec un extincteur Pyrène
14 »	Avenue Joffre 308	20.45	Fausse alerte													donné par une personne Inconnue
27 »	Rue Kraetzer nos 151,153,155 Rue Vouillemont nos 163,165,167,169	4.00	Maisons Chin.													2 grosses lances, 4 petites
4 Sept.	Boulevard de Montigny n° 292	0.20	» »	0.30	5.000	2		0,20	5.000	2		1				4 grosses lances, 4 petites
7 »	Rue de Wampoo n° 50	18.50	Godown													2 grosses lances.
19 »	Route Pottier n° 30	10.30	Fausse alerte													Cuve de Goudron enflammé
23 »	Avenue Edouard VII côte anglais	22.00	Maisons Chin.													R. A. S.
25 »	Route Ratard n° 191	11.55	Chantier de bois	0.10	4.000		1									Manœuvre du 1er Secours pendant 10.
1 Octobre	Avenue Edouard VII côte anglais	16.15	Charbon de bois													Commencement d'Incendie
2 »	Passage Mission nos 36,37,38,39,40,41, 42,43,48,49,50,51,52,53,54,17,18,19, 20,21,22,23	20.45	Maisons Chin.	1.30	7.000	2		1.30	4.000	2		2				6 petites lances pendant 4 heures.
12 »	Rue de Siemen 201,203	10.30	Maisons Chin.													2 petites lances.
13 »	Hôpital St Marie	13.45	Fausse alerte													Feu d'herbes.
14 »	Route Capitaine Rabier	15.00	» »													R. A. S.
25 »	Boulevard de Montigny nos 404,406, 408,410,412,414	15.00	Maisons Chin.													8 petites lances.
29 »	Rue Kraetzer nos 38,40,42	17.30	» »					1.00	3.500	3					1.600	4 petites lances. 6 heures.
31 »	Rue du Cimetière	8.30	» »												1.600	Commencement d'Incendie
19 Novembre	Rue Colbert 5,6,7	0.45	» »					2.00	4.500	3		2				2 petites lances pendant 3 heures.
29 »	R. du Consulat 76,78	20.45	» »									1			0.800	R. A. S.
7 Décembre	Route Doumer	21.00	Ecurie et Remise													Commencement d'Incendie.
20 »	Rue de l'Est	20.45	Fausse alerte													Alarme donnée sans motif.
28 »	Route Fergusson 390	13.45	Caves	0.10	5.00		1									Manœuvre du 1er secours.

Changhai le 16 Janvier 1919

Le Chef du Matériel

ALLEMAND

DÉCOMPOSITION DES FEUX PAR HEURE, PAR JOUR ET PAR MOIS

HEURES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sepembre	Octobre	Novembre	Décembre
Minuit à 1 heure	..	1	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	1	..
1 heure à 2 heure	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..
2 » à 3 »	1	..	..	1	..	..	..	1	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3 » à 4 »	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..
4 » à 5 »	..	1	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5 » à 6 »	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..
6 » à 7 »	..	1	..	1	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..
7 » à 8 »	..	..	..	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
8 » à 9 »	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..	1	..	..
9 » à 10 »	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
10 » à 11 »	..	..	..	1	..	1	1	..	..	1	..	..	..	..	..	1	1	..	..
11 » à 12 »	..	..	1	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
12 » à 13 »	..	..	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
13 » à 14 »	1	1	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	1	..	..	..	1	..
14 » à 15 »	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	..	..
15 » à 16 »	1	1	..	1	1	..	..	2	..	..	..	..	1	..	..	..	1	..	..
16 » à 17 »	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
17 » à 18 »	..	2	..	..	..	1	..	..	..	..	1	1	..	..	..	..	1	..	..
18 » à 19 »	..	..	1	1	1	1	..	..	..	2	1	..	..	..	..	1	..	..	..
19 » à 20 »	1	..	..	3	..	2	1	..	1	2	1	1	..	..	1	..	..	..	1
20 » à 21 »	1	..	2	..	3	..	..	1	1	..	..	..	..	..	1	..	1	1	1
21 » à 22 »	1	..	1	..	..	1	..	1	2	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..
22 » à 23 »	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23 » à Minuit	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

ECOLE MUNICIPALE FRANÇAISE

École Municipale Française

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1917-18

1.—Effectif.—Le nombre total des élèves ayant fréquenté l'Ecole au cours de l'année scolaire (mais non présents en même temps) s'est élevé à 253 (242 en 1916-17); le maximum d'élèves présents en même temps, soit 222 (215 en 1916-17), a été atteint au mois de février; le nombre des élèves partis en cours d'année a été de 43 (30 ayant quitté Changhai, 3 placés dans d'autres écoles, 8 pour des raisons santé, 1 congédié).

Le nombre des élèves nouveaux inscrits de la rentrée des classes jusqu'au mois de Mai 1918 a été de 95.

2.—Désignation des cours.—Les trois cours d'enseignement primaire: préparatoire, élémentaire, moyen ont régulièrement fonctionné pendant toute l'année scolaire à l'Ecole des Garçons; le Cours supérieur, ouvert à l'Ecole des Filles depuis la rentrée des classes de 1916, a réuni un assez grand nombre d'élèves qui ont suivi avec fruit l'enseignement des matières portées au Programme. Le Cours intermédiaire a pu être supprimé; mais il est à prévoir qu'il devra être rétabli s'il nous arrive de nouvelles élèves âgées de 10 à 13 ans et beaucoup plus avancées en anglais qu'en français; il faudra alors, comme précédemment, leur donner les moyens de se mettre rapidement au niveau des enfants de leur âge réparties dans les cours réguliers.

La Classe enfantine a compté 98 élèves inscrits et les autres cours 155 au total.

Voici quelle a été l'organisation des Cours:

1. Classe enfantine { 1ere Division / 2e Division

2. Classes primaires:

Garçons: Cours préparatoire
Cours élémentaire
Cours moyen

Filles: Cours préparatoire
Cours élémentaire
Cours moyen
Cours supérieur

L'enseignement de l'anglais a été donné dans chaque cours régulier selon le degré d'avancement des élèves, qui ont été répartis, suivant le cas, en deux ou trois divisions par cours.

L'organisation suivante a été adoptée pour l'enseignement du solfège et pour la gymnastique.

1. Solfège et chant:

5 divisions: Filles: Cours supérieur et moyen.
» Cours élémentaire et préparatoire.
» Classe enfantine.
Garçons: Cours moyen et élémentaire.
» Cours préparatoire.
» Classe enfantine.

2. Gymnastique et Exercices physiques:

Les élèves ont été répartis en sections suivant leur âge, leurs aptitudes et le cours auquel ils appartiennent.

Filles: 1re section: Cours supérieur et moyen.
2e et 3e sections: Cours élémentaire et préparatoire.
Garçons: 1re et 2e sections: Cours moyen et élémentaire.
3e section: Cours préparatoire.

Des séances régulières d'exercices variés, d'une durée d'un quart d'heure, ont lieu plusieurs fois par semaine à la Classe enfantine sous la direction de Miss A. P. Thomson.

Les classes de Filles ont été comme l'année dernière confiées à Miss L. Sharp, et M. Fauraz a eu charge des Garçons. Une seconde patrouille de Baden Powell's Boys Scouts a été créée; la section de Wolf Cubs a compris au total environ trente cinq enfants. C'est à l'Ecole qu'a eu lieu cette année, le 1er juin, la grande réunion annuelle des équipes de Wolfs Cubs de Changhai; plus de cent enfants ont pris part au concours et M. Wilden a offert à l'équipe victorieuse, qui appartenait à la Shanghai Public School, une superbe coupe en argent.

Les jeux en plein air se sont développés, une équipe de basket-ball a été constituée à l'Ecole des Filles et les Garçons ont fait une première tentative pour former une équipe de foot-ball; il est à croire que filles et garçons pourront dans l'avenir prendre part aux concours interscolaires qui se font à Changhai.

3.—Personnel.—Le personnel enseignant a compris au cours de l'année scolaire:

Un Directeur de l'Ecole des Garçons, M. Maybon,
Une Directrice de l'Ecole des Filles, Mme Maybon,
Deux Professeurs, MM. Sabattié et Fauraz,
Trois Institutrices, Mesdames Audigier, Merrant et Blanchet,
Deux Professeurs d'Anglais, Miss Davenport et Miss Woods,
Deux Maîtresses de la Caisse enfantine, Mme Gauthier et Miss Thomson,
Un Surveillant-répétiteur, M. Hermann,
Professeur de Callisthénie et de Danse, Miss L. Sharp,
Professeur de Piano, M. G. Manikus.

4.—Emploi du temps.—La rentrée des classes a été fixée l'après-midi à 1 heure et demie au lieu de 2 heures et la sortie à 4 heures au lieu de 4 heures et demie.

5.—Programmes.—Aucun changement notable. On peut se reporter à ce qui a été dit dans mon rapport du 1er trimestre de l'année 1916-17 (p. 73 et 74 du Compte-rendu de gestion pour 1916). Les cours de latin ont régulièrement fonctionné chez les garçons et chez les filles. Une visite de l'Etablissement séricicole a été organisée d'accord avec le directeur, M. P. Vieil, qui a fourni à nos élèves de très intéressants renseignements sur la sériciculture et les méthodes de sélection Pasteur.

6.—Fréquentation scolaire.—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1917-18, comparés à ceux des deux années précédentes.

	PRÉSENCES POSSIBLES			ABSENCES			PRÉSENCES EFFECTIVES		
	1915-16	1916-17	1917-18	1915-16	1916-17	1917-18	1915-16	1916-17	1917-18
1er Trimestre	14013	22416	23965	642	1484	1072	13371	20932	22893
2e Trimestre	20476	25622	20041	2236	3586	2789	18240	22036	17252
3e Trimestre	11140	16240	19228	901	3480	2799	10239	12760	16429
Totaux	45629	64278	63234	3779	8550	6660	41850	55728	56574

7.—Rétribution scolaire.—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1917-1918, comparés à ceux des deux années précédentes. Le taux de la rétribution n'a pas changé depuis l'ouverture de l'Ecole:

Classe enfantine	$ 5.00	p. m.
Cours préparatoire et élémentaire	» 8.00	»
Cours moyen	» 10.00	»
Cours supérieur	» 12.00	»

Des réductions sont accordées lorsque plusieurs enfants de la même famille sont présents en même temps à l'Ecole. Les agents de la Municipalité jouissent de la gratuité complète.

	1915-1916	1916-1917	1917-1918
1er Trimestre	2660,71	4124,15	5159,68
2e Trimestre	4040,88	4714,28	4554,01
3e Trimestre	1860,21	4069,21	4167,23
Total	8561,80	12907,64	13880,92
Moyenne mensuelle	951,33	1434,19	1542,36

Ces chiffres font ressortir une augmentation de la moyenne mensuelle de plus de 100 dollars.

8.—Livres Classiques; Fournitures scolaires; Cartes; Tableaux muraux; Matériel scientifique.—Les livres classiques sont choisis avec soin parmi les meilleurs en usage dans les Ecoles françaises et anglaises ; l'expérience a montré la nécessité d'en tenir un stock assez important en réserve à cause des difficultés d'approvisionnement, encore accrues dans les circonstances actuelles. Il en avait donc été fait une commande en apparence assez considérable pour se trouver muni d'une avance équivalant à peu près aux besoins d'une année normale, mais les calculs avaient été trop modérés et la commande régulière n'étant pas parvenue en temps opportun, nous avons manqué d'un assez grand nombre d'ouvrages.

Les livres sont vendus au prix de revient à Changhai ; les fournitures scolaires courantes sont, d'après le règlement, fournies gratuitement aux élèves ; les autres fournitures sont vendues au prix de revient majoré de 10% au profit du gardien chargé de la vente.

La Bibliothèque scolaire s'est enrichie de 57 unités et comprend actuellement un total de 1521 volumes, dûment catalogués, enregistrés et numérotés.

Les séances de cinématographe ont eu lieu régulièrement et les films instructifs de la maison Pathé frères ont permis de compléter d'une heureuse manière l'enseignement de la géographie et des sciences naturelles. Des extraits de la Pathé-Gazette ont aussi donné à nos enfants l'occasion de comprendre et d'admirer l'héroïsme des soldats alliés.

9.—Mobilier scolaire.—10.—Bâtiments, Locaux scolaires, Cour.—Rien à signaler. Le mobilier a été maintenu en bon état. Le service des Travaux a régulièrement fait exécuter les menus travaux d'entretien nécessités par l'état des bâtiments et des locaux scolaires.

11.—Appréciation générale.—*Tenue des élèves, discipline.*—La tenue des élèves a été bonne et je n'ai eu à réprimer de faute grave que dans un cas: un élève a été congédié pour sa paresse et son indiscipline habituelles.

Travail, application, progrès.—Le relèvement du niveau des études signalé l'an dernier s'est maintenu, principalement dans les Cours élémentaire et moyen des Garçons et dans le Cours supérieur des Filles. Les Cours préparatoires fourniront quelques bonnes recrues pour les Cours élémentaires à la rentrée prochaine.

Les examens de fin d'année ont eu lieu dans les conditions ordinaires. M. Wilden, M. Dufaure de la Prade, M. Roy, M. Rhein et M. Fredet ont interrogé les élèves des classes primaires; Mme Wilden et Mrs R. N. Macleod ont bien voulu interroger les élèves de la Classe enfantine. M. S. Hore, professeur à la Public School, est venu faire passer les épreuves orales d'anglais. La moyenne des épreuves a été sensiblement égale à celle de l'an dernier. Certains élèves ont obtenu d'excellentes notes.

Il serait à souhaiter, je ne cesserai de le répéter, que l'organisation d'examens officiels pour l'obtention de diplômes ou certificats métropolitains permît de donner aux études leur consécration normale.

La distribution des prix de l'année scolaire 1917-1918 a été renvoyée à la fin du premier trimestre de l'année scolaire prochaine, les livres de prix n'ayant pas été reçus en temps utile.

Je noterai en terminant que nous avons, comme par le passé, fait en sorte de maintenir l'Ecole française en contact avec les Ecoles anglaises de Changhai; indépendamment du Concours de Wolf Cubs déjà signalé et qui montre la solidarité de nos garçons avec leurs camarades des autres écoles, nos filles ont pris part à l'œuvre si intéressante de la *Ministering Children League* (pour l'entretien des Orphelins) que préside Mrs Wade. Une fête a eu lieu le 2 mars pour la vente des travaux communs et la section française a recueilli pour sa part une somme de £.100.00 qui a été envoyée aux Orphelins de la Guerre.

30 juin 1918.
Charles B. MAYBON

PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 1918-19

1.—Effectif.—La rentrée des classes s'est effectuée le 23 septembre. De cette date jusqu'aux vacances de Noël les inscriptions d'élèves nouveaux se sont élevées à 71 (64 en 1917); 40 élèves présents au cours du dernier trimestre 1917-18 ne sont pas rentrés (13 ayant quitté Changhai, 12 pour des raisons inconnues, 11 placés dans une autre école, 2 ayant fini leurs études, 1 pour cause de maladie, 1 non conservé); 13 sont partis d'octobre à décembre 1918.

L'effectif total au moment du congé de Noël-Nouvel An était de 213 élèves ainsi répartis:

Classe enfantine, 1ère division	37
» 2e division	50
Cours préparatoires	47
Cours élémentaires	31
Cours moyens	32
Cours supérieurs	16

2.—Désignation des Cours.—Rien à signaler sinon l'essai de création d'un Cours supérieur de Garçons. Il ne sera maintenu que si le Cours moyen peut l'alimenter régulièrement.

3.—Personnel.—M. A. Delente, surveillant-répétiteur, est revenu de congé et a repris son service le 11 novembre. M. G. Herman, qui l'avait remplacé pendant l'année scolaire a quitté Changhai au mois d'août.

4.—Emploi du temps. — La rentrée a été fixée pour les classes primaires, le matin, à 8 heures et demie (au lieu de 9 heures) et la sortie, l'après midi, à 3 heures et demie, pour se conformer dans la mesure du possible à l'horaire adopté dans les autres Ecoles de Changhai. D'ailleurs cette réforme, tout en libérant les élèves une demi-heure plus tôt l'après-midi suivant le désir de nombreux parents, a permis d'augmenter la durée totale des heures de classe.

La Classe enfantine rentre comme d'habitude à 9 heures du matin et à 1 heure et demie l'après-midi; elle quitte l'Ecole à 3 heures.

5.—Programmes.—Aucun changement à signaler.

6.—Fréquentation scolaire.—Résultats du premier trimestre 1918-19 comparés à ceux du premier trimestre des deux années précédentes:

	Présences possibles	Absences	Présences effectives
1916-1917	22.416	1484	20.932
1917-1918	23.965	1072	22.893
1918-1919	23.472	2234	21.238

La diminution du nombre des présences possibles s'explique par les jours de congé supplémentaires donnés à l'occasion de l'Armistice; le grand nombre d'absences (près de 10% des présences) provient de l'épidémie d'influenza qui a frappé quelques-uns de nos élèves.

7.—Rétribution scolaire.—Le taux de la rétribution scolaire a été légèrement élevé; il est actuellement ainsi fixé:

Cours moyens et supérieurs	$ 12
Cours élémentaires	» 10
Cours préparatoires	» 8
Classe enfantine	» 5

Le total des quittances mensuelles a atteint pour le 1er trimestre:

en 1916-17	$ 4.124,15
en 1917-18	$ 5.159,68
en 1918-19	$ 5.379,15

8.—Livres classiques; Fournitures scolaires.—Cartes; Tableaux muraux; Bibliothèque scolaire; Matériel scientifique.—Rien de nouveau à signaler depuis le mois de juin 1918. Les livres classiques français et les fournitures scolaires ne nous sont pas encore parvenus, ce qui nous met grandement dans l'embarras.

9.—Mobilier scolaire.—10.—Bâtiments, Locaux scolaires, Cour.—Rien à signaler ; sinon que le chauffage du bâtiment principal reste fort défectueux.

11.—Distribution des Prix.—La distribution des prix a été célébrée le 23 Décembre, mais comme les locaux scolaires s'étaient trouvés l'an dernier trop étroits pour la foule des parents et des amis, le Comité du Cercle Sportif Français a bien voulu, sur ma demande, nous autoriser à tenir notre réunion dans sa magnifique Salle des Fêtes. Par malheur, les livres de prix n'ayant pas encore été reçues, nous avons dû nous contenter de donner aux lauréats des certificats, qu'ils pourront échanger bientôt sans doute contre les beaux volumes qu'ils ont mérités.

La distribution proprement dite n'étant plus, dans ces circonstances, l'événement important de la cérémonie, un programme assez complet avait été élaboré, dont voici la composition :

I.—Sélection par l'orchestre du Cercle Sportif.

II.—Discours du Directeur de l'Ecole ; Allocution de M. H. Wilden, Consul Général de France.

III.—Exercices de callisthénie, sous la direction de Miss L. Sharp.

IV.—*a)*—The Seasons,

b)—Farandole,

chants mimés et danses,

c)—Vive la France, chant, par la Classe enfantine.

V.—Physical Drill, par la troupe de Boys Scouts (Baden Powell) de l'Ecole.

VI.—Lecture du Palmarès.

VII.—Vieilles chansons françaises.

a)—Le joli tambour, pièce d'ombres,

b)—En passant par la Lorraine,

chant, par les Cours supérieur et moyen (Filles).

VIII.—La France accueille les provinces libérées, tableau vivant.

IX.—Ode à la France, de Rudyard Kipling.

a)—Texte original.

b)—Traduction française, de René Puaux.

X.—Les nations alliées célèbrent la Victoire, tableau vivant.

Chant des hymnes nationaux.

Une Collecte a été faite (entre les numéros VII et VIII) au profit des Orphelins de la Guerre (*)

Le succès de cette petite fête a été considérable ; les principaux journaux de Changhai l'ont constaté avec beaucoup de sympathie et les nombreux amis de l'Ecole y ont vu une preuve nouvelle et éclatante de la prospérité de l'Etablissement qu'ils patronnent avec tant de dévoûment et de fidélité.

Le 12 novembre, les élèves et les maîtres ont été réunis à l'issue des classes, dans la salle d'Exercices physiques ; la signification du grand événement dont la nouvelle venait de parvenir à Changhai, la conclusion de l'armistice, a été expliquée en quelques paroles et les hymnes alliés ont été chantés d'un même cœur par tous les assistants.

La semaine suivante, des fêtes ont été organisées à Changhai et un Comité, présidé par Mr. G. M. Billings et comprenant parmi ses membres le directeur de l'Ecole française, a préparé le programme à suivre pour la participation des Enfants de Changhai à la célébration de la Victoire. Le fait le plus intéressant de ce programme a été le défilé de plus de trois mille enfants dans les rues de la ville ; l'Ecole, drapeau français en tête, y a occupé la place qui lui avait été désignée et s'est fait remarquer par sa bonne tenue.

31 Décembre 1918.

Signé : Charles B. MAYBON

(*) Cette collecte a donné Dollars 261.00, ce qui (avec le produit de la *Ministering Children League* et une somme de 100 francs recueillie par Mme Gauthier dans la Classe enfantine) porte la contribution de l'Ecole à l'Œuvre des Orphelins de la Guerre pour 1918 à 4000 francs environ.

Ecole Municipale Franco-Chinoise

École Municipale Franco-Chinoise

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1918

Personnel.—Le personnel enseignant de l'Ecole comprend :

1 Directeur,
7 Professeurs européens,
1 Moniteur de gymnastique,
12 Professeurs chinois.

Comme les années précédentes, par suite de la mobilisation, le personnel européen n'a jamais été au complet.

Effectif.—L'Ecole a compté 477 élèves ayant fréquenté les divers cours pendant l'année scolaire. Voici la répartition par cours des élèves présents en même temps :

PREMIER SEMESTRE.	Cours Supérieur,	2 classes,	36	élèves
	Cours Moyen,	5 classes,	184	»
	Cours Spécial,	1 classe,	36	»
	Cours Elémentaire,	4 classes,	170	»
			426	»
DEUXIÈME SEMESTRE.	Cours Supérieur,	2 classes,	23	»
	Cours Moyen,	5 classes,	186	»
	Cours Spécial,	1 classe,	36	»
	Cours Elémentaire,	4 classes,	171	»
			416	»

Les rentrées sont de plus en plus satisfaisantes ; celle de février a été particulièrement nombreuse : plus de 120 nouveaux se sont présentés dès le premier jour, et bien que tout le possible ait été fait pour en recevoir le plus grand nombre, 89 seulement ont pu être admis.

La fin heureuse de la guerre permet de prévoir une augmentation de plus en plus grande du nombre des Chinois désirant apprendre le français. L'insuffisance du local, qui rend toute augmentation impossible, mettra dans la pénible nécessité de les écarter et de leur faire prendre une autre voie.

Assiduité.—

Présences possibles	164850
Absences	6450
Présences effectives	158400

Malgré les épidémies qui ont sévi à Changhai, l'Ecole a toujours fonctionné, mais, à plusieurs reprises, le nombre des malades a été assez considérable.

Examens.—A la fin du premier semestre, les élèves du Cours Supérieur ont subi l'examen de fin d'études : c'était la première fois que pareil fait se produisait à l'Ecole.

L'examen a porté sur les matières suivantes : langue française, chinois, anglais, arithmétique, géométrie, algèbre, trigonométrie, physique, chimie, histoire naturelle, dessin, philosophie, comptabilité et histoire. Monsieur de la Prade a bien voulu se charger de la correction de la composition française ; un professeur du Collège Saint François-Xavier a corrigé les mathématiques et les autres compositions ont été corrigées par le personnel de l'Ecole. Pour l'oral, le R. P. Vittrant de l'Université l'Aurore s'est chargé des mathématiques et des sciences ; MM. de la Prade, Rhein et Legendre ont interrogé sur les autres matières du programme.

A la fin du deuxième semestre, 4 autres élèves ont également obtenu le même diplôme de fin d'études. Il a été en outre décerné 21 certificats d'études premier degré. L'examen s'est fait dans les mêmes conditions que précédemment. Les examinateurs ont été le R. P. Guéraut, professeur à l'Université l'Aurore et MM. de la Prade, Rhein et Bergougnoux. Nous les remercions de leur bienveillant concours. Nous devons un merci particulier à M. de la Prade qui, depuis 5 ans, a chaque fois accepté de faire à l'Ecole une séance d'examen très longue et peu intéressante pour lui.

Distribution des Prix.—La distribution des prix a été présidée par M. Wilden, Consul Général. Un prix offert par M. L. Lion a été attribué à l'élève qui avait le mieux appris le français.

Rétributions Scolaires.—Elles se sont élevées à $ 6548. Les dispenses accordées à diverses catégories d'élèves atteignent la chiffre de $ 972.

Divers.—Deux des élèves ayant obtenu leur diplôme de fin d'études ont été admis à l'Université l'Aurore. Un troisième a obtenu une bourse pour l'Ecole de Médecine de Hanoï.

Une trentaine d'élèves ont été placés ou ont trouvé eux-mêmes des positions. Les demandes reçues à l'Ecole de la part d'administrations désirant engager des jeunes Chinois suffisamment instruits ont été plus nombreuses que les années précédentes ; il n'a malheureusement pas été possible de les satisfaire toutes.

La bibliothèque s'est augmentée de 86 volumes. Quelques appareils scientifiques ont été construits aux ateliers de Zi-Ka-Wei, selon les plans fournis par l'Ecole.

Le Directeur de l'Ecole Municipale Franco-Chinoise,
Frère VINCENT.

SERVICE DES ABATTOIRS

Rapport du Service des Abattoirs

Abattoirs.—Au cours de l'année écoulée, il est passé par nos abattoirs 93.774 animaux, soit pour la consommation, soit pour l'exportation.

Il a été incinéré où fondu, par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs, 1.952 Kilogs. de viandes malsaines, reconnues par le Vétérinaire impropres à la consommation.

Il a été estampillé par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 509 animaux comme viande de 2e qualité.

Les Recettes de l'année se sont élevées à Tls. 14.512,57.

Laiteries.—Ces établissements sont visités chaque mois, une feuille spéciale est déposée dans chacun d'eux où sont mentionnées les visites et les observations du Vétérinaire et de l'Inspecteur des Abattoirs : Il a été delivré par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs, 37 patentes de laiteries et 134 cartes de circulation.

L'Inspecteur des Abattoirs,
H. LOISEL

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS

	ANIMAUX ABATTUS					ANIMAUX EXPORTÉS				
Mois	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Total des Opérations par mois
Janvier	501	81	194	517	4.110			2.460	985	8.848
Février	349	67	239	346	3.997			2.151	650	7.799
Mars	463	72	273	77	3.455			1.869	530	6.739
Avril	361	105	255	46	4.020			1.812	575	7.174
Mai	424	146	270	31	4.132			1.658	390	7.051
Juin	458	124	467	23	3.991			1.761	320	7.144
Juillet	657	113	312	22	3.392			1.542	520	6.558
Août	845	130	369	86	4.460			1.648	540	8.078
Septembre	1.086	111	317	380	4.542			1.462	710	8.608
Octobre	1.126	123	307	689	4.232			1.937	715	9.129
Novembre	937	102	213	669	3.872			1.794	445	8.032
Décembre	742	89	196	682	3.951			2.474	480	8.614
Totaux	7.949	1.263	3.412	3.568	48.154			22.568	6.860	93.774
en augmentation	285			376						
en diminution		110	114		2.740	61	8	4.713	2.505	9.410

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS
Viandes reconnues par le Véterinaire impropres à la consommation

	ANIMAUX INCINÉRÉS					ANIMAUX FONDUS					
Mois	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs	Poids total en Kilos
Janvier										1	63
Février					3					2	192
Mars			1								25
Avril					1					5	282
Mai		1								2	151
Juin	1	1								1	472
Juillet			1								30
Août			1							3	145
Septembre	1									2	253
Octobre	47k.									1	112
Novembre										2	127
Décembre										2	100
Totaux	2 47k.	2	3		4					21	1.952

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS
Animaux marqués de 2me qualité

Mois	Bœufs	Buffles	Veaux	Moutons	Total
Janvier		2	4		6
Février	6	3	3	1	13
Mars		2	3	1	6
Avril	9	8	2		19
Mai	9	13			22
Juin	2	47	2		51
Juillet	8	41	5	1	55
Août	15	60			75
Septembre	8	103	7		118
Octobre	3	70	10		83
Novembre	6	33	1		40
Décembre	3.	17	1		21
Totaux	69	399	38	3	509

RECETTES DES ABATTOIRS

MOIS	RECETTES	TAELS
Janvier		1.240,00
Février		1.159,39
Mars		1.002,31
Avril		962,56
Mai		990,60
Juin		1.036,17
Juillet		1.047,88
Août		1.071,56
Septembre		1.399,36
Octobre		1.603,05
Novembre		1.600,26
Décembre		1.399,43
Totaux		14.512,57
	En diminution par rapport à 1917	642,88

LAITERIES

Numéro de la Licence	No. des Cartes	Nom de la Laiterie		Nom du propriétaire	Emplacement de la Laiterie	OBSERVATIONS
1	1.2.3.4.5.6.	Zé Sun	Dairy	Tchun Zè Sun	Si Ka Dang (Village Chinois)	
2	7.8.	Tsan Ko an	»	J. Tsang	Zikawei (Quartier Chinois)	
3	9.10.11.12.13.	Japanese	»	Aikosha	N° 53 Avenue Dubail	
»	14.15.16.17.18.	»	»	»	» »	
»	19.110.111.112.	»	»	»	» »	
»	113.	»	»	»	» »	
4	20.21.22.23.24.	Culty	»	Soquard & Co.	N° 510 Avenue Joffre	
»	25.26.27.28.29.	»	»	»	» »	
»	30.31.32.33.34.	»	»	»	» »	
5	35.36.37.38.39.	Yong Ching	»	Hon Yong Ching	Rue Amiral Bayle Vil. Chinois	
6	40.	Morris	»	Mr. Morris	N° 118 Route Père Robert	Fermée Janvier 1918.
7	41.42.43.	Zeng Kée	»	Tsang Koé Zié	Route des Officiers	
8	44.45.	Somekh	»	B. A. Somekh	N° 552 Avenue Joffre	
9	46.47.48.114.	Teh Kée	»	Wang Koué Seng	N° 1503 Avenue Road	
10	49.50.117.	Hong Koué	»	Hong Ching	N° 1128 Gordon Road	
11	51.52.53.54.	Foky	»	Tsa Ah Hoo	N° 815 Gordon Road	
»	125.126.	»	»	»	» »	
12	55.56.	Inshallah	»	Mr. Evans	N° 71 Ward Road	
13	57.118.119.	Américaine	»	J. Langley	N° 446 Thorburn Road	
17	63.64.115.	Perry	»	Miss. Perry	N° 8 Tifeng Road	
18	65.66.67.68.	Yue Chong	»	Yao Zeng Kiao	N° 738 Carter Road	
19	69.	Kalgan	»	J. Noble	N° 701 Chaoufoong Road	
20	70.71.72.73.	Sung	»	R. C. Sung	N° 100 Carter Road	
21	74.75.	Yuen	»	Yuen Sung	N° 1789 Seymour Road	
22	76.77.78.	Daisy	»	Dzang Shing	N° 27 Hung Jao Road	
23	79.	Tsè Liang	»	Tsang Tsè Liang	N° Y 133 North Szechuen Road	
24	80.81.82.83.	Li Au Kwei	»	Kwei Kée	N° 251 Range Road	
25	84.85.86.87.	International	»	Zung Ah Hoo	N° 123 Ward Road	
26	88.89.90.	Ivy	»	R. Moores	N° 441 Zikawei Road	
27	91.92.93.	Baikal	»	Tsu Kyung Kung	N° 55 Baikal Road	
29	96.97.	Hong Yuen	»	Soong Yuen Kyung	N° 27 Jessfield Road	
30	98.99.116.	D. Delta	»	Meyrs	N° 401 Chaoufoong Road	
32	101.	Wayside	»	Chang Tsu Yue	N° 1543 Tongshan Road	Ouverte le 1er Oct. 1918
33	102.103.104.105.	Grange	»	H. R. Hansen & Co.	N° 454 Zikawei Road	
34	106.107.108.109.	E. Solomon	»	E. Solomon	N° 448 Avenue Joffre	
35	120.121.	Tsang Eky	»	Tsang Zeng Seng	Yang Ka Dou. Quartier chinois	Ouverte le 1er Mars 1918
36	122.123.124.	Hop Shing	»	Sung Ah Kung	N° A 1 Yu Yueng Road	» 12 Mars 1918
37	128.129.130.131.	Tsang woo	»	Seng Sié Wei	N° 17 Jessfield Road	» 17 Mai 1918
38	132.133.134.	Ah Sing	»	Wang Ah Sing	N° 784 Ward Road	» 4 Juin 1918
39	135.136.	Bul	»	J. G. Bul	N° 633 Rue Ratard	» 7 Août 1918
40	137.138.139.	Hwo	»	Ang Hwo	N° 53 Edinburgh Road	» 17 Août 1918
41	140.	Azadian	»	J. Azadian	Route Prosper Paris	» 5 Sept. 1918
42	127.141.142.	Vizenzinovich	»	V. Vizenzinovich	N° 1 Kiangwan Road	» 25 Sept. 1918

L'Inspecteur des Abattoirs,
H. LOISEL

SERVICE SANITAIRE

Rapport du Service Sanitaire

Au point de vue de l'état sanitaire de la Concession, l'année 1918 a été marquée par l'existence d'un certain nombre d'épidémies plus ou moins caractérisées... Variole et scarlatine à leur déclin au début de l'année... menace de peste pneumonique et de la méningite cérébro-spinale à la fin de l'hiver... influenza à la fin du printemps et à l'automme.

Comme l'année dernière et comme c'est d'ailleurs la coutume, si ces épidémies, en particulier l'influenza, ont atteint un certain nombre d'européens, le nombre de victimes qu'elles ont faites parmi eux a été extrêmement peu élevé. La population française en a surtout très peu souffert, chez elle la mortalité due aux différentes épidémies a été nulle.

Mesures contre la scarlatine et la variole.—Malgré nos moyens d'action assez limités par les circonstances et notre personnel très réduit pour les mêmes raisons, les résultats que nous avons obtenus ont été en somme très satisfaisants.

Grâce aux notifications faites par les particuliers et par les médecins, grâce aux renseignements fournis par la police et aux enquêtes faites par les agents du Service, les mesures nécessaires de prophylaxie (isolement, désinfection etc...) ont pu être régulièrement appliquées aux cas de scarlatine et de variole observés sur la Concession.

La campagne de vaccination si vigoureusement menée l'année dernière a continué à porter ses fruits et les cas de variole se sont fait de plus en plus rares.

Comme l'année dernière, il doit être fait une mention spéciale pour la maison d'Arrêt dont l'état sanitaire a toujours été remarquablement bon, aucune fièvre éruptive n'y a été observée.

La vaccination systématique que tous les détenus subissent à leur entrée à la prison y a certainement été le facteur le plus efficace de protection contre la variole.

Mesures de prévention contre la Peste.—L'épidémie de peste pneumonique qui a sévi au commencement de l'année dans le Shansi et les provinces avoisinantes, a été moins importante que celle de Mandchourie en 1910-1911, probablement parce que son point de départ n'était pas en aussi intime contact avec les voies de communications ferrées et aussi parce que les mesures pour en restreindre la propagation ont pu être prises un peu plus tôt et conformément aux recommandations de la conférence de Moukden.

Les mesures prises par le chemin de fer de Pékin à Hankow qui menaçait directement la vallée du Yangtsé semblent avoir réussi à préserver Hankow. Le chemin de fer de Tientsin-Pukow, au contraire encombré de soldats et difficile par conséquent à soumettre à une quarantaine effective peut être considéré comme la cause de la propagation de l'infection à Tengyang (Anhui) le 5 février, à Tsinan le 11 Février et à Nankin le 8 Mars. Du 8 au 22 Mars, dix neuf cas de peste pneumonique furent signalés et identifiés par les médecins de Nankin et le bacille de la peste fut trouvé dans la plupart des spécimens de crachats examinés.

L'épidémie fut signalée à Shanghai le 18 Mars. Des mesures furent immédiatement prises sur la Concession pour que le cas échéant la découverte des cas, leur isolement et celui des *contacts* puissent être effectués aussitôt que possible.

Des instructions furent données au personnel du Service Sanitaire et à celui de la Police pour qu'une surveillance des plus strictes fût exercée sur les décès et les maladies suspectes.

Des affiches en français, en anglais et en chinois, indiquant à la population européenne et indigène de la Concession les précautions à prendre pour se préserver de d'épidémie et en particulier la manière de faire usage du "masque de Moukden" furent distribuées partout. Un grand nombre de masques furent préparés, enveloppés d'une notice explicative et fournis comme modèles au public.

Deux pavillons de l'ancienne école allemande furent aménagés pour recevoir les malades atteints de la peste ou suspects de contagion.

Enfin un personnel suffisant fût recruté pour examiner, transporter et soigner les malades.

Une assemblée générale des médecins chinois de la Concession fût convoquée à la Municipalité pour leur demander leur coopération en cas de nécessité et leur expliquer l'importance des mesures prophylactiques appliquées.

Presque tous, aussi bien ceux qui exercent la médecine à l'européenne que ceux qui pratiquent à la manière chinoise répondirent à notre appel avec le plus grand empressement et promirent leur concours.

Cependant, le 20 Mars, il fut organisé un comité d'hygiène composé des représentants des deux Municipalités, française et internationale, Douanes chinoises, du Shanghai Nanking Railway et des compagnies de navigation du Yangtsé, pour coordonner tous les efforts de prévention et prendre les mesures nécessaires pour arrêter le traffic par eau et par rail entre Changhai et Nanking.

Mais, très heureusement, quelques jours après (le 22 Mars) le dernier cas de peste pneumonique fut signalé à Nanking. Ainsi prenait fin une période de graves soucis et de sérieuses préoccupations. Cet heureux résultat doit être attribué en grande partie aux efforts des médecins de Nanking qui parvinrent à attirer l'attention sur l'extrême danger de l'épidémie et aussi, et surtout pourrait-on peut-être dire, à la température plus élevée du printemps commençant qui jusqu'ici semble avoir eu sur le développement de la peste pneumonique un pouvoir d'arrêt plus efficace que toutes les mesures sanitaires actuellement applicables en Chine.

Ebauche d'épidémie de méningite cérébro-spinale.—Au début du mois de Mars un cas de méningite cérébro-spinale fut introduit de Hongkong. Entre le 28 et 29 du même mois cinq autres cas furent signalés dont trois provenant de la ville chinoise. Un de ces derniers avait été observé chez un malade récemment arrivé de Hankow où beaucoup de cas s'étaient produits depuis le commencement de l'année; aucun cas ne fut signalé sur la Concession Française.

Des mesures furent prises sur la Concession Internationale pour l'isolement de ces malades au cas où le mal deviendrait épidémique et par l'examen bactériologique des "porteurs de germes" qui sont les véhicules ordinaires de la maladie! Des mesures furent également prises pour qu'une provision de serum fût prête en cas de besoin. Mais heureusement encore toutes ces précautions furent inutiles et cette ébauche d'épidémie s'éteignit rapidement.

Epidémie d'Influenza.—Comme presque tous les pays du monde, Changhai a été visité par l'influenza a deux reprises dans le cours de l'année, une première fois vers la fin du printemps et la seconde fois à l'automne. La première épidémie a frappé un nombre considérable d'individus, tant européens qu'indigènes. Des administrations, des maisons de commerce, des maisons particulières ont eu à ce moment presque tout leur personnel hors d'état de travailler, mais l'immense majorité des cas observés n'ont pas été graves et les complications pulmonaires ont été très peu nombreuses. Au bout de quelques jours le retour à la santé était généralement rapide et complet.

L'épidémie automnale, au contraire, a présenté un caractère beaucoup plus sérieux, la durée de la maladie fut généralement plus longue, la convalescence plus lente, plus fertile en incidents et les complications pulmonaires infiniment plus graves et fréquentes. On peut cependant dire que l'épidémie a été plus clémente à Changhai que dans les contrées avoisinantes. En ce qui concerne les européens, la mortalité a été presque nulle; elle a été nulle pour la population française. Les décès ont été par contre assez nombreux chez les indigènes dont les conditions d'existence favorisaient la contagion ainsi que les complications pulmonaires si redoutables (sorties prématurées, mauvaise aération, manque de chauffage des maisons, encombrement des logements etc... etc...) mais l'épidémie n'a jamais pris à Changhai les allures du fléau qui a désolé le monde entier pendant plusieurs mois et elle n'a jamais nécessité les rigoureuses mesures (isolement des malades, port du masque, etc...) qui ont dû être mises en œuvre dans certains pays.

D'une façon générale, malgré la difficulté des circonstances et la réduction du personnel qui en fut la conséquence, on peut dire que la situation sanitaire de la Concession a montré une tendance continue à l'amélioration pendant l'année. La Station Sanitaire depuis si longtemps projetée a enfin été construite sur la route française de Zikawei. Quoique son installation intérieure n'ait pas encore pu être complètée, nous avons l'espoir qu' avec la fin de la guerre et l'amélioration graduelle de l'état actuel des choses, elle pourra être bientôt définitivement mise au point.

Le Médecin Sanitaire,
Dr. RICOU

OPERATIONS DU SERVICE SANITAIRE

Saisies

Mois	Viandes sans cachet	Viandes avariées	Poissons avariés	Fruits avariés	Légumes avariés	Poids total des saisies *(livres)*	Denrées incinérées *(livres)*
Janvier	0	3	2	1	2	123	80
Février	2	2	3	1	2	248	92
Mars	1	2	1	2	1	78	30
Avril	2	2	6	1	1	482	120
Mai	1	4	5	2	1	501	102
Juin	1	2	6	2	4	228	47
Juillet	1	2	7	63	2	673	122
Août	1	3	6	22	2	429	107
Septembre	1	3	2	2	1	170	51
Octobre	1	3	3	2	4	123	37
Novembre	1	2	2	5	1	105	31
Décembre	0	2	4	1	2	82	22
Totaux	12	30	47	104	23	3.222	721

Saisies et Contraventions

Mois	Contraventions aux Règlements Sanitaires	Poursuites en Cour Mixte	Demandes et Réclamations
Janvier	57	1	16
Février	43	1	37
Mars	48	0	29
Avril	37	0	29
Mai	53	0	31
Juin	63	0	31
Juillet	61	0	37
Août	85	0	16
Septembre	58	0	14
Octobre	55	4	12
Novembre	28	0	12
Décembre	23	0	18
Totaux	611	6	282

Amendes

MOIS	PROFESSION	MOTIF	AMENDES	
Janvier	1 Laitier	Sans patente	$: 10,00	
»	1 Etablissement	» »	3,00	$: 13,00
Février	1 Laitier	Sans patente	1,50	
»	1 Marchand	» cachet	5,00	
»	17 Etablissements	» patentes	17,00	$: 23,50
Mars	13 Etablissements	Sans patentes	26,00	
»	1 Laitier	» patente	10,00	
»	1 Marchand	Malpropre	5,00	$: 41,00
Avril	3 Etablissements	Sans patentes	6,00	
»	1 Marchand	» cachet	20,00	$: 26,00
Mai	5 Etablissements	Sans patentes	10,00	
»	2 Etablissements	Mal tenus	3,00	$: 13,00
»				
Juin	8 Etablissements	Sans patentes	16,00	
»	1 Marchand	» cachet	10,00	
»	1 Blanchisserie	» patente	5,00	$: 31,00
Juillet	4 Etablissements	Sans patentes	8,00	
»	au personnel indigène		11,00	$: 19,00
Août	8 Etablissements	Sans patentes	16,00	
»	2 Etablissements	Mal tenus	3,50	
»	1 Laitier	Sans patente	5,00	
»	au personnel indigène		6,50	
»	1 Marchand	» cachet	10,00	$: 41,00
Septembre	1 Etablissement	Sans patente	5,00	
»	4 Laitiers	» patentes	45,00	
»	1 Laitier	Mal tenu	20,00	
»	1 Blanchisserie	Sans patente	5,00	
»	1 Blanchisserie	Mal tenu	2,00	
»	au personnel indigène		4,00	$: 81,00
Octobre	1 Marchand	Sans cachet	2,00	
»	1 Marchand	Mal tenu	3,00	$: 5,00
Novembre	au personnel indigène		2,50	$: 2,50
Décembre	au personnel indigène		1,50	$: 1,50
			Totaux	$: 297,50

Notifications de maladies contagieuses en 1918

MOIS	MALADIES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
Cas signalés parmi la population étrangère *(environ 1500)*	Variole	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
	Choléra	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Scarlatine	1	0	1	1	2	1	0	0	0	0	1	0	7
	Diphtérie	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	4
	Typhoïde	0	1	3	1	3	3	1	4	4	3	4	1	28
	Tuberculose	1	1	1	2	0	1	1	2	1	1	2	0	14
	Peste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dysenterie	0	0	0	0	0	2	8	6	3	3	0	1	23
	Divers	43	3	55	34	56	40	36	40	34	29	29	30	349
Total des décès de toutes causes		1	2	2	3	0	1	0	1	1	2	2	1	16
Cas signalés parmi la population indigène *(environ 150000)*	Variole	11	2	3	1	0	0	0	0	1	3	0	0	21
	Choléra	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Scarlatine	1	1	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	6
	Diphtérie	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	5
	Typhoïde	3	6	3	3	16	16	15	10	14	16	7	4	113
	Tuberculose	15	18	14	25	14	33	10	12	11	17	18	9	186
	Peste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dysenterie	2	0	1	3	3	5	16	10	13	7	4	0	64
	Divers	208	171	179	202	211	213	230	275	220	285	202	229	2625
Total des décès de toutes causes		63	42	63	72	54	75	49	63	51	73	52	38	695

Opérations du Service Anti-Moustiques

Mois	Consommation de mixture de pétrole	Demandes ou réclamations
Janvier	50 gallons	0
Février	30 »	2
Mars	70 »	4
Avril	120 »	7
Mai	2.600 »	7
Juin	1.900 »	11
Juillet	1.800 »	14
Août	1.200 »	11
Septembre	1.540 »	2
Octobre	1.200 »	2
Novembre	30 »	2
Décembre	50 »	0
Totaux	10.690 »	60

Opérations du Service Prophylactique

Mois	Rats autopsiés	Rats piégés	Rats pesteux	Rats piégés chez les particuliers	Total des Rats détruits
Janvier	225	388	0	47	660
Février	167	315	0	62	554
Mars	215	365	0	47	627
Avril	218	372	0	63	653
Mai	213	370	0	78	653
Juin	199	347	0	91	637
Juillet	219	379	0	71	669
Août	211	365	0	76	652
Septembre	200	340	0	76	625
Octobre	209	366	0	71	646
Novembre	202	350	0	32	584
Décembre	363	307	0	27	697
Totaux	2.641	4.264	0	.741	7.646

Opérations du Service Prophylactique

Mois	Désinfections	Rats-proofing	Doses de poison phosphoré employées
Janvier	9	0	3.000
Février	13	0	2.800
Mars	15	0	2.000
Avril	9	0	4.000
Mai	15	0	6.000
Juin	12	0	4.000
Juillet	12	0	5.000
Août	7	0	4.000
Septembre	11	0	4.000
Octobre	11	0	5.000
Novembre	7	0	4.000
Décembre	7	0	4.000
Totaux	128	0	47.800

Examens de lait

Mois	Echantillons prélevés	Reconnus bons	Reconnus mauvais
Janvier	17	16	1
Février	16	15	1
Mars	9	9	0
Avril	14	14	0
Mai	17	17	0
Juin	11	11	0
Juillet	21	21	0
Août	11	11	0
Septembre	27	26	1
Octobre	16	16	0
Novembre	14	14	0
Décembre	17	17	0
Totaux	190	187	3

Etablissements classés pourvus d'une patente

BLANCHISSERIES	DÉPÔT DE SANG	LAIT DE HARRICOTS	BOUCHERIES	FABRIQUE DE CONSERVES	SALAISONS
40	1	3	27	6	62
TANNERIES	MARCHANDS D'ŒUFS	DÉPÔT DE FOURRURES	ÉCURIES	MARCHANDS DE TRIPES	DÉPÔT DE PEAUX FRAICHES
3	33	4	11	16	16
FRUITIERS	BOISSONS GAZEUSES	PLACE DE LINGES	VACHERIES	BOULANGERIES	MARCHANDS DE CHÈVRES
73	21	1	11	6	10
TEINTURERIES	CHARCUTERIES	MARCHANDS DE POISSONS	DÉPÔT DE GRAISSES	FROMAGERIES	MARCHANDS DE VOLAILLES
16	114	265	2	84	53

Total 878 patentes délivrées en 1918

Blanchisseries

Nom de la blanchisserie	Emplacement	
Zeu Ky	Avenue Edouard VII	95
Zeng Veng Ky	Route Vallon	95
Zeng Tseng Ky	Rue Ratard	494
Wha Ching	Rue Ratard	8
Sing Fah Kong Se	Aveuue Dubail	16
Yeu Sing Kong Se	Route Voyron	21
Wou Zeng Ky	Rue de Lagrené	207
Tsang Ding Ky	Rue Kraetzer	225
Zeng Tseng Ky	Rue Kraetzer	221
E. J. Scorrar	Great Western Road	41
Wou Fho Ky	Avenue Dubail	16
Sing Pao Ky	Avenue Dubail	14
Seng Ky	Rue Ratard	144
Tai Wou	Boulvard de Montigny	292
Zeng Koué Ky	Great Western Road	2001
Wou Ky	Great Western Road	2004
Ou Laie Ky	Avenue Joffre cité	166 m.9
Zeng Zié Ky	Rue de Lagrené	189
Ou Yong Ky	Route Père Robert	25
Pao Ky	Route des Sœurs	25
Hô Fah Ky	Rue Ratard Passage	415 m.33
Ly Zeng Ky	Rue Ratard Passage	415 m.34
Yong Ky	Great Western Road	85
Wong Yah Shing	Rue Paul Beau	11
Lui Zeng Tchi	Rue Amiral Bayle	284
Zeng Ching Ky	Rue Marcel Tillot	63
Fou Yuig Gneu	Route Père Robert	5
Sing Fah	Avenue Joffre	329 F.
Se Sing Kong Se	Route Père Robert	21
Lié Zeng Kong Se	Rue Kraetzer	244
Zeng Ding Ky	Rue Ratard	421
Tong Fou	Rue Ratard	283,285
Dong Yeu Ching	Route Père Robert	13
Nee Ching	Rue Ratard	184 H.
Wou Foh Ky	Rue Kraetzer	
Zeng Seng Ky	Rue Baron gros	113
Shing Sin	Rue Ratard	1
Wang Ziang Seng	Rue Ratard	360
Tseu Yong Ky	Rue Ratard	308
Yu Ping Ky	Kashing Road	223

Total 40

Marchands de légumes et de volailles

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE
Sing Tai	Rue Porte du Nord 82-83
Zeng Meu	Rue du Weikwei 36
Yah Dah	Rue du Weikwei 150
Nieu Ching	Rue Porte du Nord 86-88
Ni Meu	Rue Porte du Nord 83-85
Ting Meu	Rue Discry 90-92
Lo Nèu Mou	Avenue Edouard VII 129
Veng Te Tchi	Rue du Weikwei 84
Wi Ye Sing	Rue Krætzer 162
Fah Meu	Rue du Weikwei 19
Tseng Meu	Rue du Weikwei 56
Gni Zeu Ou	Rue Tourane 101-103
Zao Ping Yong	Rue Tourane 107
Yang Gneu Tai	Rue Tourane 120
Hong Zeng	Rue du Weikwei 32
Tong Zeng Sing	Rue du Weikwei 23
Yong Meu	Rue du Weikwei 16
Ping Ky	Rue Voisin cité 92 m. 44
Tai Fong	Rue du Weikwei 202
Dong Ching	Avenue Joffre 175
Zai Fong	Rue du Weikwei 109-111
Zié Ah Yong	Rue du Weikwei 73
Foh Meu	Rue du Weikwei 22
Yu Zeng Ching	Avenue Joffre 179-181
Foh Tsang	Avenue Joffre 70
Ming Kao Tseng	Avenue Joffre 209
Kong Ky	Rue Palikao 314

Total 27

Loueurs de voitures

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE
Hong Fie	Rue Sœur Allègre 63-65
Tsang Ah Gnie	Rue Baron Gros 1-3
Vong Fie	Rue Sœur Allègre 174
Lou Ky	Rue du Cimetière 151
Long Dah	Avenue Dubail 4
King Zeng Zie	Rue Baron Gros 108
Wang Ah Keng	Rue Vouillemont 187
Han Gnao Ling	Rue Eugène Bard cité 211 m. 26-28
Lo Kie Tchong	Rue des Pères 88
Ching Dah	Rue Krætzer 257-259
Hoang Ah Mé	Rue Krætzer 243-245
Sing Fa	Avenue Joffre 329 D. 329 E.
Yu Dah	Great Western Road 99

Total 13

Fabricants de Boissons gazeuses

Nom de l'Établissement	Adresse	
Sing Sing Kong Se	Rue du Consulat	402
Way Tse	Boulevard des 2 Républiques	336
Kwang Hung Tsang	Rue Hué	72
Sing Zeu Ky	Rue du Consulat	178
Yu Ky	Rue Tourane	88
Wang Ho Ky	Rue Paul Beau	19
Dah Tong	Avenue Joffre	161
Tsu Sié Gni	Route Voyron	29
Ah Foh	Avenue Joffre	60
Wang Zang Keng	Rue du Cimetière	174
Dong Ching	Avenue Joffre	175
Yang Ching Ky	Avenue Joffre	173
Tsang Gneu Tai	Rue Tourane	112
Se Tsong Bé	Rue du Cimetière	28
Pao Tsang	Avenue Joffre	179
Koué Seng	Rue Tourane	45
Ou Ly	Rue du Consulat	358
Ou Ly	Rue du Consulat	286
Kao Seng	Rue du Consulat	250
Ding Fong	Rue du Consulat	549
Lao Zeu Ky	Rue du Consulat	599

Total 21

L'Inspecteur en Chef,
R. TILLOT

GARDE MUNICIPALE

Rapport de la Garde Municipale

Titre 1 - PERSONNEL

Effectif de la Garde.—Au 31 Décembre 1918, l'effectif de la Garde est le suivant:

Européens			46*
Tonkinois			251
Chinois	Interprètes	17	425
	Détectives	38	
	Agents	331	
	Auxiliaires	39	
		Total	722

* dont 3 mobilisés en France.

Le détail de cet effectif est indiqué au Tableau N° 1, annexé au présent Rapport.

Personnel Européen.—*Mutations.*—Dans le courant de l'année, 3 Agents furent rayés des contrôles:

Le Sergent MERRANT passe, à la date du 1er Janvier 1918, au service de la Municipalité.

Le Garde RONFLÉ est révoqué, le 1er Février 1918, pour faute grave contre la discipline.

Le Brigadier RINI démissionnaire pour raisons de santé le 16 Septembre 1918.

3 nouveaux Agents furent incorporés:

Le Garde LAURENT venu de 16e Régiment d'Infanterie Coloniale

Le Garde BERGÉ venu du 9e Régiment d'Infanterie Coloniale

Le Garde HUON venu du 34e Régiment d'Infanterie Coloniale

Situation du Personnel.—L'effectif soldé prévu pour l'année budgétaire 1918 (60) n'a pu, à beaucoup près, être atteint.

Les difficultés matérielles de recrutement, en raison de la Mobilisation, n'ont pas été les seules responsables de cette pénurie de candidats, mais plutôt les conditions nettement insuffisantes, faites aux anciens serviteurs et plus particulièrement aux candidats qui débutent.

L'augmentation rapide du coût moyen de la vie atteint tout le Personnel, principalement les petites soldes et, à plusieurs reprises, j'ai pu, après enquête, me rendre compte du bien-fondé de certaines réclamations.

Le projet de Budget pour 1919 prévoit une amélioration sensible des soldes, avantage qui aura, il faut l'espérer, pour heureux résultat d'harmoniser davantage les soldes de la Garde avec celles des différents services Municipaux, de faire droit à des récriminations souvent justifiées et d'attirer dans la garde les sujets travailleurs et consciencieux qui lui sont nécessaires.

Personnel Tonkinois.—*Mutations.*— 1 Garde a été révoqué
18 Gardes ont dû être réformés

Au total 19

Les cas de réformes, pour raisons de santé, ont dépassé la moyenne.

Il est incontestable que la valeur physique du dernier contingent, récruté au Tonkin, laisse nettement à désirer, probablement du fait que les meilleurs éléments ont été dirigés sur la France pour servir au Front.

Situation du Personnel.—Ce Personnel continue à donner satisfaction au point de vue de la discipline et de l'exécution du service.

Les permissions de longue durée ont été rétablies depuis le mois de Juin. 45 Agents ayant plus de 6 ans de présence à Shanghai, ont pu jouir de ces congés.

Le 25 Avril, la Commission a accordé au Personnel Tonkinois, à titre d'encouragement et de récompense, des indemnités spéciales pour la connaissance de la langue française. Ce geste a eu de très heureux résultats.

L'Ecole pour les enfants annamites, commencée en Octobre 1917, a fonctionné d'une façon régulière et a donné des résultats vraiment encourageants.

En moyenne 28 Elèves, répartis en deux divisions, ont suivi les classes.

A la fin de l'année scolaire, la première division lisait et écrivait déjà un peu le français et toutes les deux connaissaient le quôc-ngu.

Personnel Chinois.—*Mutations.*—En 1918, 23 Agents furent rayés des contrôles :

Démissionnaires	2
Révoqués	14
Réformés pour raisons de santé	4
Décédés	2
Détective décédé	1
Total	23, soit 4 de moins qu'en 1917.

Situation du Personnel.—Le Personnel Chinois a été, dans le courant de l'année, d'un bon rendement au point de vue du service.

La discipline ne donne lieu à aucune observation particulière et le recrutement des agents nécessaires continue à se faire très facilement.

Cours de Langues professés dans les Ecoles.—8 Agents Européens ont suivi le cours d'anglais à l'Ecole Municipale Française.

18 Agents Chinois ont suivi le cours de français à l'Ecole Franco-Chinoise.

J'exprime à nouveau le désir de voir instituer un cours de Français pour les Européens ; cette mesure serait très utile et fort appréciée par beaucoup d'agents.

Situation Sanitaire.—Les moyennes d'indisponibilité, par Agent, en 1918 et pendant les quatre dernières années, ont été les suivantes :

	1914	1915	1916	1917	1918
Européens	9,44	12,05	13,20	12,24	11,37
Tonkinois	19,04	17,60	12,90	15,35	16,26
Chinois	10,52	6,08	4,81	8,16	4,79

Ces chiffres prouvent que l'état sanitaire reste satisfaisant.

Titre 2 - MAISON D'ARRET

Effectif des Prisonniers Chinois.—L'effectif moyen des prisonniers de la Maison d'Arrêt pendant les six dernières années, fut :

1913	1914	1915	1916	1917	1918
396	442	443	439	335	287

En 1918, le maximum fut atteint, le 25 Septembre, avec 316 condamnés.

Nous constations, pour l'année écoulée et comparativement aux années 1916 et 1917, une nouvelle baisse dans le chiffre de l'effectif moyen.

Le principe d'appliquer aux récidivistes un régime plus sévère, prouve ainsi son efficacité et doit rester en vigueur.

Durée des Peines.—Le Tableau ci dessous présente la classification des détenus, le 31 Décembre 1918, en ce qui concerne la durée des peines :

Durée des peines	Hommes	Femmes	Totaux
De 1 à 3 mois	58	2	60
De 3 à 6 mois	50	»	50
De 6 mois à 1 an	29	2	31
De 1 à 2 ans	18	»	18
De 2 à 3 ans	24	2	26
De 3 à 4 ans	23	»	23
De 4 à 5 ans	32	2	34
Supérieures à 5 ans	13	»	13
Devant être remis aux Autorités Indigènes locales	»	»	»
Totaux	247	8	255

Les condamnations inférieures à 1 mois de prison sont subies dans les locaux du Poste de Police Joffre.

La moyenne de ces condamnés fut, pour l'année, de 22,13 par jour.

Etat Sanitaire.—Le Tableau ci-dessous donne, pour chaque mois, le nombre de détenus hospitalisés, le nombre de journées d'hospitalisation et indique le nombre des maladies et le nombre de décès :

MOIS	NOMBRE DE DÉTENUS ENTRÉS A L'HÔPITAL	NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION	NOMBRE DES MALADIES								NOMBRE DE DÉCÈS		
			Fièvre	Béri-Béri	Plaies des pieds	Dyssenterie	Maladies vénériennes	Affections oculaires	Divers	Totaux	Maison d'Arrêt	Hôpital	Totaux
Janvier	25	669	»	»	15	1	2	»	7	25	»	1	1
Février	4	511	»	»	»	2	»	»	2	4	»	1	1
Mars	5	403	»	»	4	»	1	»	»	5	»	2	2
Avril	9	339	»	»	4	»	1	»	4	9	»	»	»
Mai	10	424	3	»	2	»	1	»	4	10	1	1	2
Juin	8	276	»	»	»	»	3	»	5	8	»	»	»
Juillet	8	298	1	»	1	»	1	»	5	8	»	»	»
Août	7	319	»	»	»	2	»	»	5	7	1	»	1
Septembre	10	317	5	»	»	1	1	»	3	10	2	»	2
Octobre	8	422	1	»	»	3	1	»	3	8	2	»	2
Novembre	7	240	1	»	»	»	2	»	4	7	1	»	1
Décembre	11	317	1	»	2	»	3	2	3	11	2	»	2
Totaux	112	4535	12	»	28	9	16	2	45	112	9	5	14

Pourcentage des décès en 1918 : 4,93

Pourcentage des décès en 1917 : 7,16

La moyenne, par détenu, en 1918, des journées d'hôpital, accuse également un progrès sur l'année 1917.

ANNÉE 1917			ANNÉE 1918		
TOTAL DES JOURNÉES D'HÔPITAL	EFFECTIF MOYEN DES PRISONNIERS	MOYENNE PAR DÉTENU	TOTAL DES JOURNÉES D'HÔPITAL	EFFECTIF MOYEN DES PRISONNIERS	MOYENNE PAR DÉTENU
5991	335	17,88	4535	287	15,80

En résumé, nous trouvons, pour l'année écoulée, une amélioration fort sensible dans l'état sanitaire, amélioration dûe, en grande partie, au régime d'alimentation adopté vers la fin de 1917 et qui consiste à donner du riz non glacé aux détenus.

Grâce à cette innovation, aucun cas de béri-béri ne s'est produit, alors qu'autrefois cette maladie était fréquente.

A noter aussi que tous les prisonniers sont vaccinés au moment de leur incarcération à la Maison d'Arrêt.

Evasion.—Aucune évasion ou tentative d'évasion à signaler dans l'année.

Travail des Prisonniers.—Le Tableau N° 2 indique l'estimation du travail des prisonniers évalué à Tls. 5.316,89 et $: 1.869,95. Au total en Tls. au taux de 75/100 = Tls. 6.719,35.

Dépenses occasionnées à la Municipalité par l'entretien de la Maison d'Arrêt.—En 1918, les dépenses supportées par la Municipalité pour l'entretien de la Maison d'Arrêt, ont été :

Solde et Indemnités	Personnel Européen :	4971.75	Tls :	11.513,07
	» Tonkinois :	6033.93		
	» Chinois :	507.39		
Nourriture des prisonniers Chinois :			»	6.656,53
Habillement des prisonniers Chinois :			»	1.294,37
Frais d'hospitalisation pour les prisonniers			»	1.250,43
			Tls :	20.714,40
A déduire, estimation du travail des prisonniers			»	6.719,35
		Différence	Tls :	13.995,05

Modifications à l'assiette.—Les modifications demandées fin 1916 et approuvées par le Conseil restent toujours en suspens.

J'insiste à nouveau sur l'importance et l'urgence de ces modifications.

TITRE 3.—RESULTATS DE L'ACTION DE LA POLICE

Le Tableau N° 3 donne un aperçu d'ensemble des résultats de l'action de la Police, en 1918 et permet de les comparer avec ceux de l'année précédente.

Les Tableaux suivants renseignent en détail sur :

Tableau N° 4—Les arrestations d'Etrangers.
» 5—Les arrestations de Chinois.
» 6—Les jugments prononcés par la Cour Mixte.
» 7—Les contraventions aux Règlements Municipaux.
» 8—Les motifs des plaintes reçues.
» 9—Les vols commis chez les Européens.

Tableaux N°s 10, 11, 12—Les accidents ayant nécessité l'intervention de la Police.

Service d'Identification Judiciaire.—Ce Service, pendant l'année 1918, a fonctionné dans de bonnes conditions et a donné les résultats suivants :

Nombre de fiches nouvelles établies par nos soins.	1207
Nombre de fiches nouvelles reçues de la Police Internationale.	1175
	2382
Fiches établies depuis la création du Service.	27963
	30345
Nombre de condamnés fichés décédés pendant l'année 1918.	16
Total général des dossiers au 31 Décembre 1918.	30329

L'état suivant indique, par mois, le nombre d'individus soumis à l'identification et qui se classent en récidivistes et en non identifiés, c'est-à-dire, vus pour la première fois.

MOIS	NOMBRE D'EXAMINÉS	RÉCIDIVISTES	NOMBRE DE FICHES NOUVELLES ÉTABLIES PAR NOTRE SERVICE
Janvier	277	152	121
Février	191	84	102
Mars	258	133	113
Avril	278	157	127
Mai	256	151	110
Juin	194	97	88
Juillet	174	95	85
Août	203	105	107
Septembre	190	96	93
Octobre	155	94	63
Novembre	185	98	79
Décembre	202	111	119
Totaux	2.563	1.373	1.207

1373 individus, sur 2563 individus examinés par nous, ont été reconnus comme récidivistes. 1680 récidivistes furent identifiés sur 2855 fiches reçues de la Police Internationale.

Sur les 30.329 individus dont nous possédons les fiches et les dossiers, 3916 ont été condamnés par les deux Cours Mixtes de Changhai, 3785 sont des récidivistes pour la Cour Mixte Française seulement. Ces derniers se répartissent ainsi :

Condamnés	2 fois =	1881
»	3 fois =	854
»	4 fois =	435
»	5 fois =	277
»	6 fois =	158
»	7 fois =	80
»	8 fois =	47
»	9 fois =	33
»	10 fois =	15
»	11 fois =	4
»	12 fois =	1
		3785

Service photographique anthropométrique.—Afin de permettre de relever aussi rapidement que possible et avec tout le soin désirable, les traces laissées par les criminels, acquisition a été faite d'un appareil photographique spécial.

Cet appareil, fort ingénieux, permet d'opérer de jour, comme de nuit, et de relever sur n'importe quel objet les marques ou empreintes digitales constatées.

Dans 19 cas, ce nouveau service fut appelé à opérer ; 12 fois, il put le faire très efficacement et dans 3 cas les voleurs furent identifiés et arrêtés.

Trop souvent, malheureusement, lorsque la Police arrive sur les lieux, les meubles et objets des locaux dans lesquels les malfaiteurs ont opéré, ont été manipulés, sans aucune précaution, par le

personnel de la maison, les indices qui auraient pu guider nos recherches sont altérés ou effacés et nous ne pouvons plus alors opérer qu'à tâtons et avec peu de chances de succès.

Aussi ne saurions-nous trop recommander aux résidants de la Concession de ne rien déranger dans les endroits visités par des malfaiteurs avant que la Police ait fait les constatations d'usage.

Nous avons également photographié 9 cadavres n'ayant pu être identifiés.

6 de ces inconnus furent trouvés sur la voie publique
2 » s'étaient suicidés
1 » avait été assassiné.

Notre installation, encore incomplète, ne nous permet pas de photographier les condamnés. Nous avons, pour cette opération, recours à un professionnel établi sur la Concession.

Je me propose, dans le courant de l'année 1919, de remédier à cet état de choses.

Incendies.—Le nombre des incendies pendant les cinq dernières années fut le suivant :

	1914	1915	1916	1917	1918
Incendies	22	14	13	22	15
Commencements d'incendie	31	38	26	43	35
Feux de cheminée	2	1	»	2	3
Totaux	55	53	39	67	53

Le Tableau N° 13 renseigne sur les sinistres de l'année et les sanctions prononcées par la Cour Mixte.

Accidents Divers.—Le relevé des différents accidents survenus en 1918 est indiqué dans les Tableaux Nos 10,11 et 12.

Nous trouvons, pour les accidents de la voie publique, en dehors des accidents de tramways, le même chiffre que pour l'année 1917.

Quant aux accidents de tramways, ils ont cette année encore, baissé dans des proportions sérieuses: 76, contre 93 en 1917.

Vols.—Les vols à main armée continuent à se produire et sont surtout fréquents pendant la période du Jour de l'an chinois.

Du commencement de Janvier au 15 Février, 12 vols de ce genre eurent lieu.

Le total pour l'année est de 29 vols à main armée, contre 22 en 1917.

Dand 14 cas, sur ces 29, nos recherches furent couronnées de succès et aboutirent à l'arrestation de 42 malfaiteurs.

Les résultats des enquêtes nous montrent que, dans la plupart des cas, les auteurs de ces méfaits sont des individus des pays environnants, venus à Shanghai dans l'intention bien arrêtée d'y piller, puis de retourner chez eux avec un butin suffisant pour jouir des fêtes.

Toujours ces malfaiteurs sont organisés en bande et obéissent parfaitement à un chef.

Yangchow, Tsenkiang, Campo, Zong-Ming sont les régions qui nous fournissent la plupart de ces indésirables.

Grâce aux facilités que leur donne cette qualité d'étrangers de se dérober aux recherches, ces bandes peuvent malheureusement trop fréquemment opérer sans grands risques.

Par contre les bandits locaux, le plus souvent déjà catalogués par la Police, nous échappent rarement.

A titre d'exemple, citons une bande de 7 individus, arrêtés par la Police Française et qui avait à son actif, sur notre Concession, 4 vols à main armée dans l'espace de trois semaines et qui avait commis sur la Concession Internationale un nombre de méfaits bien plus grand.

Nous continuons à avoir défiler très nombreux sur les bancs de la Cour Mixte des individus ne vivant que de rapines.

Le Tableau N° 6 indique que, sur un total de 1778 individus condamnés pour vols simples, 1312 récidivistes la plupart nantis de dossiers fort chargés ont été condamnés à des peines égales ou inférieures à un mois de prison et 226 à moins de deux mois de la même peine.

Pour un bon nombre figurent, parmi ces voleurs, les coolies portefaix, qui opèrent au préjudice des Compagnies de Navigation.

Il nous faut mentionner encore plusieurs vols avec effraction, exécutés fort habilement par leurs auteurs et aussi les méfaits des voleurs communément désignés sous le nom de "la bande des 36", malfaiteurs qui exploitent et volent les voyageurs indigènes sur les pontons et les bateaux.

Le total des plaintes de vol reçues en 1918 se monte à 994, contre 1001 en 1917.

Nous avons enregistré 84 plaintes pour vol commis chez des Etrangers-79 en 1917-et l'estimation des objets volés est de $. 5.912,90. Dans 33 cas, nous avons pu mettre la main sur les coupables et retrouver pour une somme de $. 3.661,20 d'objets dérobés.

De même que les années précédentes, la disparition de pardessus, waterproofs, chapeaux, parapluies, etc... effets et objets habituellement déposés dans les vestibules, nous fournit 45 % des plaintes; la négligence des domestiques reste un gros atout dans le jeu des malandrins.

Pour la première fois, sur notre Concession, nous constatons la présence d'Européens parmi les auteurs de deux vols importants commis au préjudice de commerçants chinois.

Le premier de ces vols eut lieu le 26 Juin, vers 6 h. 30 du matin, dans une boutique portant les Nos. 111,113 Rue du Whampoo.

Le second fut commis le 3 Juillet, vers 7 h. 30 du matin, au No. 19 Cité 26 Rue Touranne.

Dans le premier cas, un stock d'opium évalué à $: 21.400,00 fut enlevé. Deux Etrangers dont l'un de nationalité allemande, l'autre se disant citoyen américain, mais dont le nom, SIEBERS, ne laisse aucun doute quant à l'origine de l'individu, accompagnés de trois Chinois, se rendirent en voiture à la maison repérée et s'annoncèrent comme agents de la Police Française, chargés de procéder à une perquisition. L'un des Etrangers, armé d'un révolver, garda la porte, l'autre, à l'aide de pinces, coupa les fils du téléphone. Pendant ce tèmps, les trois Chinois s'employèrent à l'enlèvement et au chargement sur la voiture du butin. Cet opium fut transporté sur la Concession Internationale où demeuraient les coupables et où avait été comploté l'affaire, puis partagé entre les complices.

Nous en retrouvâmes une certaine quantité au cours de l'enquête.

L'un des Etrangers, SIEBERS, au moment où notre enquête amena la découverte des coupables, était déjà sous les verrous au Consulat d'Amérique pour avoir pris part à un autre vol, le 19 Août 1918, sur la Concession Internationale.

Dans le second cas, le montant du vol, tant en espèces qu'en opium, était évalué à $: 1.630.00. L'instigateur du coup fut un ex-employé de la victime.

Les auteurs, 3 Finnois, qui demeuraient dans un "Boarding-house" du quartier de Hongkew et 3 Chinois, se servirent pour se rendre sur les lieux et en repartir, d'une automobile.

Dans la boutique, ils se firent passer pour des employés de la Douane.

Les trois indigènes furent condamnés par notre Cour Mixte et les 3 Européens qui étaient en outre accusés d'avoir fourni de faux passeports russes à des Allemands, furent envoyés à Harbin par les soins du Consulat Général de Russie pour y être jugés.

Suspects, Possesseurs d'Armes.—Le 6 Novembre, vers 7 h. 30 du soir, une descente de police, faite au No. 14 Cité "Ting-Ziang-Li" Rue Oriou, amena l'arrestation de 4 individus signalés comme particulièrement dangereux; deux révolvers "Browning", des cartouches et 3 poignards furent saisis. Il n'a pu être établi au cours de l'enquête si ces individus avaient ou non commis des attaques, mais les armes, trouvées en leur possession, prouvaient suffisamment leurs intentions, et ils furent condamnés à 3 mois de prison et à l'expulsion.

Meurtres.—Nous n'avons, dans le courant de l'année 1918, aucun crime de nature politique à enregistrer sur notre Concession.

Deux meurtres furent commis, dont les auteurs aussi bien que les victimes, sont des sujets peu intéressants.

Le 8 Juillet, au cours d'une bagarre dans une maison de thé de la rue de la Paix, un vagabond fut blessé mortellement par ses acolytes.

Le 11 Septembre, Rue Neuve, une prostituée fut assassinée par son amant.

Tentative Criminelle.—Un personnage politique chinois du parti sudiste, ex-ministre de l'Intérieur et qui réside au N°. 10 Rue Marcel Tillot, fut l'objet, le 21 Octobre, vers 6 heures du soir, d'une tentative criminelle.

Deux individus qui avaient suivi un de ses domestiques, essayèrent de pénétrer dans l'habitation en même temps que ce dernier. Ils échouèrent, mais l'un d'eux, par l'entrebaillement de la porte, déchargea son révolver dans l'intérieur de la maison. Personne ne fut atteint et les deux assaillants disparurent sans avoir été inquiétés.

Extorsion.—Un docteur chinois reçut, le 14 Mars au soir, la visite d'un indigène qui le pria, très poliment, de se rendre au N° 9 cité "Ai-Zeng-Li" Great Western Road, où, disait-il, une femme malade réclamait des soins. Il versa $: 5.00 d'avance, comme honoraires. Arrivé à l'adresse indiquée, le docteur se trouva en face d'un certain nombre d'individus qui lui réclamèrent $: 10.000,00 pour "venir en aide à la patrie en danger". Le malheureux ayant refusé, fut menacé de mort, puis ligoté et gardé à vue toute la nuit.

Le lendemain, on lui fit recopier et signer un papier par lequel il s'engageait à payer $: 4.000,00 immédiatement.

La Police, saisie de l'affaire par celui qui devait apporter l'argent, prit des dispositions qui amenèrent l'arrestation de 3 coupables et rendirent le docteur à la liberté.

Ces individus furent condamnés l'un à 5 ans de prison et à l'expulsion, les 2 autres à 4 ans de la même peine et à l'expulsion.

Surveillance des sujets ennemis. - Les sujets ennemis domiciliés sur notre Concession, ainsi que ceux autorisés à y circuler, ont été, pendant toute l'année, l'objet d'une surveillance spéciale.

Tous se sont strictement conformés aux ordres de la Police et aux prescriptions du visa des permis de séjour ou de circulation.

Relations avec les Autorités Chinoises et la Police Internationale.—Malgré les passions politiques qui rendent parfois notre rôle fort difficile et délicat, nos relations avec les Autorités Chinoises sont restées excellentes, de même l'étroite et franche collaboration qui est de tradition, n'a cessé de régner entre la Police Française et la Police Internationale.

Le Chef de la Garde,
Signé : Ch. SCHMITT.

[Tableau N° 1]

EFFECTIF DE LA GARDE MUNICIPALE

au 31 Décembre 1918

GRADES OU EMPLOIS	Effectif normal			Vacances	Présents au corps								En Congé	Effectif au 31 Décembre		
	Européens	Tonkinois	Chinois		Etat-Major	Poste Central	Poste Nord	Poste de l'Est	Poste Joffre	Poste Pottier	Service de la Sûreté	Maison d'Arrêt		Européens	Tonkinois	Chinois
Chef de la Garde	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
» » adjoint	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
Inspecteur Principal	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
Inspecteur de la Sûreté	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	1	....	..	1	....	....
Chefs de Secteur	5	....	....	2	....	....	....	1	1	1	....	....	..	3	....	....
Dteur de la Maison d'Arrêt	1	....	....	..	....	....	....	....	....	....	....	1	..	1	....	....
Cf. du Bureau de la C. M.	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
Sergents	20	....	....	11	1	1	2	1	2	....	....	....	2	9	....	....
Brigadiers	22	....	....	7	1	2	3	2	3	2	1	....	1	15	....	....
Gardes	27	....	....	17	....	....	1	1	2	1	2	3	..	10	....	....
Gardiens du Jardin public	2	....	....	..	....	2	....	....	....	....	....	....	..	2	....	....
Secrétaire-Interprète	1	....	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	1	....	....
Sergents	....	8	....	1	....	1	1	....	2	2	....	1	..	....	7	....
Brigadiers	....	22	....	3	1	4	4	....	3	4	....	3	..	....	19	....
Gardes	....	236[a]	....	12	....	33	31	....	60	53	....	47	..	....	224	....
Instituteur annamite	....	1	....	..	1	....	....	....	....	....	....	....	..	....	1	....
Sergents	....	....	6	..	....	2	2	1	1	....	....	....	..	....	....	6
Brigadiers	....	....	20	2	....	2	6	2	4	4	....	....	..	....	....	18
Agents	....	....	304[b]	..	1	57	118	30	60	32	8	....	..	....	....	306
Gardien du Jardin public	....	....	1	..	....	1	....	....	....	....	....	....	..	....	....	1
Secrétaires-Interprètes	....	....	5	..	3	....	....	....	....	....	2	....	..	....	....	5
Interprètes	....	....	12	..	1	3	2	1	2	1	1	1	..	....	....	12
Sergents Détectives	....	....	3	..	....	....	....	....	....	....	3	....	..	....	....	3
Détectives	....	....	35	..	....	3	3	2	3	2	22	....	..	....	....	35
	83	267	386		14	111	173	41	143	102	40	56		46	251	386
TOTAUX	736													683		

a).—Dont 28 aux frais de diverses Compagnies.

b).—Dont 21 aux frais de diverses Compagnies.

Il existe en outre du Personnel Chinois compris dans ce tableau:

10 Tailleurs
20 Coolies
3 Coolies Jin-Ric-Shaws
3 Mafous
2 Chauffeurs d'automobile
1 Magasinier

Total: 39.

Changhai, le 31 Décembre 1918
Le Chef de la Garde,
Ch. SCHMITT

ESTIMATION DU TRAVAIL DES PRISONNIERS POUR L'ANNÉE 1918

[Tableau N° 2]

et Comparaison avec l'estimation pour l'année 1917

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	ESTIMATION pour l'année 1918 — Effectif moyen des p. 287		ESTIMATION pour l'année 1917 — Effectif moyen des p. 335		COMPARAISON ENTRE LES DEUX ANNÉES				OBSERVATIONS
	Taëls	Dollars	Taëls	Dollars	Tls : +	Tls : —	$: +	$: —	
1.—Travaux pour le public.									
Blanchissage		202,34		377,52				175,18	Bénéfice calculé d'après le prix de revient
2.—Pour le Service des Travaux.									
Macadamisage des routes	1.060,80		1.612,00			551,20			Estimation d'après le nombre de journées
Fabrication de tuyaux et articles divers en ciment	3.703,00		4.793,60			1.090,60			—do—
Détenus employés à la forge du dépôt	175,11		166,66		8,45				—do—
Transport de tuyaux		788,00		1.054,26				266,26	A raison de $ 4 par équipe de prisonniers
3.—Pour l'Imprimerie Municipale.									
Imprimeurs	377,98		307,77		70,21				Estimation d'après le nombre de journées
4.—Pour la Garde Municipale.									
Tailleurs		840,45		1.053,30				212,85	Estimation d'après le travail exécuté
Blanchissage		39,16		79;54				40,38	Economie réalisée, calculée d'après le prix de revient
Totaux	5.316,89	1.869,95	6.880,03	2.564,62	78,66	1.641,80		694,67	

[Tableau N° 3]

RÉSULTATS DE L'ACTION DE LA POLICE EN 1918

et Comparaison avec ceux obtenus de l'année 1917

		En 1918	Comparaison avec 1917		Observations
			En Augmentation	En Diminution	
Mandats de Comparution concernant des Chinois	reçus	360	17		
	exécutés	339	9		
Mandats d'Arrêt concernant des Chinois	reçus	187	13		
	exécutés	99		17	
Plaintes reçues par la Police		2.542	875		
Demandes de poursuites établies par la Police		78	19		
Arrestations d'Etrangers		12	même nombre		
Arrestations de Chinois	Durant quelques heures seulement, pour contraventions, scandales etc.....	5.591	1.074		
	Maintenues	2.749	92		
Valeur des objets retrouvés par la Police	rendus aux plaignants $:	24.035,40		736.88	
	plaignants inconnus $:	656,85			
Objets trouvés		37		30	
Contraventions aux Règlements Municipaux ayant motivé des amendes infligées par la Police		17.731	730		
Montant des amendes infligées par la Police, pour contraventions aux Règlements Municipaux	Tls.	7.314,73		384.78	
Victimes d'accidents mortels relevés par la Police		14	même nombre		
Victimes d'accidents non mortels ayant nécessité l'intervention de la Police		123		5	
Blessés ramassés par la Police ayant dû être	pansés	60	12		
	hospitalisés	58		6	
Malades trouvés sur la voie publique		32	12		
Cadavres d'enfants trouvés	sur la voie publique	91	même nombre		
	dans la rivière	5	1		
Cadavres d'adultes trouvés	sur la voie publique	43		30	
	dans la rivière	14	5		
Enfants trouvés abandonnés ou égarés sur la voie publique		94		7	
Suicides constatés		12	3		
Tentatives de suicides découvertes ou signalées		23	10		
Chiens — Chiens étrangers capturés	rendus	23		19	
	détruits	15		5	
Chiens — Chiens chinois capturés	rendus	61	37		
	détruits	377	125		

[Tableau N° 4]

RELEVÉ DES ARRESTATIONS D'ETRANGERS OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1918

et comparaison avec le relevé de l'Année 1917

NATIONALITÉS	Vols		Escroquerie		Vagabondage		Ivresse tapageuse		Violation de Domicile		Divers		Contraventions aux Règlements municipaux		TOTAUX
	Civils	Militaires	Civils	Militaires	Civils	Militaires	Civils	Militaires	Civils	Militaires	Civils	Militaires	Civils	Militaires	
Américain	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Anglais	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	1
Danois	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Annamites	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	....	....	4
Indiens	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Turc	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Autrichiens	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	2
Allemands	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
TOTAUX pour l'année 1918	1	....	....	....	1	....	3	....	1	....	4	....	2	....	12
Comparaison avec les arrestations opérées en 1917	même nombre	....	m. 1	....	m. 1.	....	m. 2	....	p. 1	....	p. 3	....	même nombre		même nombre que celui de 1917

RELEVÉ DES ARRESTATIONS D'INDIGÈNES OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1918

et Comparaison avec le relevé de l'Année 1917

Mois	Vols	Vols avec effraction	Vols d'enfants	Escroqueries	Attaques et Vols	Vols à main armée	Brigandage	Recels	Incendies	Incendies Volontaires	Violations de domicile	Homicides par imprudence	Assassinats ou Meurtres	Coups et Blessures	Bataille et Scandale	Vagabondage et Mendicité	Rupture de Ban	Evasions	Détournements de Femmes	Adultères	Attentats aux mœurs	Fausses accusations	Tentatives de Suicide	Dettes et Affaires Civiles	Divers	Arrestations pour le compte d'autres juridictions	Contraventions aux Règlements Municipaux	Emissions de fausse monnaie	Totaux
Janvier	219	3	2	..	..	..	..	3	..	..	..	..	1	6	..	7	12	..	6	..	..	..	..	11	18	9	2	..	299
Février	149	4	3	2	1	2	..	3	..	..	..	..	..	..	..	3	3	..	2	1	..	..	1	4	4	....	26	1	209
Mars	193	..	3	9	..	..	..	7	..	..	1	..	..	1	..	16	8	..	7	..	..	..	1	8	13	....	24	..	291
Avril	213	3	..	2	..	2	..	1	..	..	1	..	..	4	..	25	7	..	8	..	..	..	..	3	18	1	6	1	295
Mai	199	4	1	2	..	..	..	2	..	..	..	..	..	3	1	4	4	..	11	2	..	..	..	3	25	1	1	1	264
Juin	141	1	..	3	2	..	..	4	..	..	1	..	..	1	3	15	3	..	6	..	..	..	1	9	16	....	1	..	207
Juillet	144	1	..	7	4	..	..	1	..	..	..	..	3	7	..	2	2	..	3	..	..	..	..	4	12	1	1	1	193
Août	134	..	..	4	1	..	..	3	..	..	..	..	..	1	..	20	9	..	7	..	..	..	..	3	11	14	4	5	216
Septembre	139	..	..	4	2	..	..	4	..	..	..	1	1	8	3	10	4	..	9	..	..	..	..	10	5	....	8	..	208
Octobre	120	1	..	7	1	..	..	1	..	..	..	..	..	5	..	1	6	..	1	..	..	..	..	3	16	2	3	2	169
Novembre	147	..	..	6	..	..	4	4	..	..	4	1	..	..	1	6	2	..	..	1	..	..	..	5	5	....	....	..	186
Décembre	161	..	..	3	..	..	1	3	..	..	..	..	..	1	4	5	4	..	6	..	..	..	..	6	3	4	7	4	212
TOTAUX pour l'année 1918	1959	17	9	49	11	4	5	36	..	..	7	2	5	37	12	114	64	..	66	4	..	..	3	69	146	32	83	15	2.749
Comparaison avec les arrestations opérées en 1917	p. 151	m. 9	m. 26	p. 5	m. 3	.m 54	m. 23	p. 6	m. 8	même	p. 4	p. 2	m. 5	p. 11	p. 8	m. 4	m. 5	même	m. 13	m. 1	m. 2	m. 2	p. 2	m. 6	p. 4	p. 4	p. 61	m. 5	En augmentation 92

RELÉVE DES JUGEMENTS PRONONCÉS PAR LA COUR MIXTE POUR 1918

[Tableau N° 6]

MOTIFS	PRISON											Expulsés		AMENDES			SAISIES		Envoyés au refuge	Relâchés à la Cour (faute de preuves ou réglées)	Mis sous caution	Remis aux familles	Envoyés à la Cour Mixte Internationale par la Cour Mixte Française	Envoyés aux autorités chinoises	Poursuivis devant la Cour Mixte Internationale par la Police Française	Arrestations pour le compte d'autres juridictions	TOTAUX
	Moins d'un mois	de 1 mois à 2 mois	de 2 mois à 3 mois	de 3 mois à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 an à 2 ans	de 2 ans à 5 ans	de 5 ans à 10 ans	de 10 ans à 20 ans	de 20 ans à 30 ans	à perpétuité	Simples	p.m. avec peines	Simples	p.mém^re avec peines	p.mém^re et saisie	Simples	avec peines | p.mém^re									
Vol	1312	266	85	74	31	8	2	..	..	..	..	19	39	11	....	..	..	23	...1	38	2		4	2	5	8	1868
Vol avec effraction	1	2	3	6	2	2	1	..	..	..	..	1	3	....	....	..	..	..	....	....	..	..	3	....	1	....	22
Vol à main armée	....	4	....	....	2	8	17	5	..	..	..	3	31	....	....	..	..	2	....	3	2	..	1	....	2	....	47
Vol d'enfants	....	1	....	2	3	4	..	..	..	..	..	1	2	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	11
Attaque et Vol	1	....	....	1	2	1	5	2	..	..	..	1	10	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	2	..	....	15
Brigandage	....	....	....	4	1	..	4	..	..	..	..	....	9	....	....	..	..	1	....	2	..	..	10	....	..	1	22
Escroquerie	13	9	8	11	5	1	1	..	..	..	..	1	3	8	6	..	..	1	....	6	..	..	1	....	..	1	65
Recel	5	3	....	2	....	..	..	..	..	..	..	....	....	34	....	10	12	..	....	9	..	..	..	....	..	....	65
Incendie	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	6	....	..	..	..	....	7	..	..	..	....	..	....	13
Incendie volontaire	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	
Violation de domicile	4	1	1	2	1	..	..	..	..	..	..	....	1	1	....	..	..	1	....	2	..	..	..	....	..	....	12
Homicide par imprudence	....	....	....	....	....	1	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	3	..	..	..	1	..	....	5
Assassinat ou meurtre	2	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	1	..	..	..	11	..	....	14
Coups et blessures	6	7	2	3	1	1	..	..	..	..	..	....	4	12	....	..	..	..	....	12	..	..	..	1	..	2	47
Bataille et scandale	5	2	....	4	4	..	..	..	..	..	..	4	8	11	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	30
Vagabondage et mendicité	44	3	1	....	....	..	..	..	..	..	..	22	13	13	....	..	..	1	....	34	2	..	..	....	..	....	119
Rupture de ban	4	21	11	10	4	1	..	..	..	..	..	....	51	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	51
Rupture de ban et Vol	6	16	18	44	25	1	..	..	..	..	..	....	110	....	....	..	..	4	....	....	..	..	..	....	..	....	110
Tentative d'évasion	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	
Evasion	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	1	1
Détournement de femmes	3	2	2	3	2	3	..	..	..	..	..	....	1	7	....	..	..	..	....	7	..	5	..	3	..	2	39
Adultère	1	2	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	....	2	..	..	..	....	..	....	5
Attentat aux mœurs	....	....	1	....	1	..	1	..	..	..	..	2	1	....	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	5
Fausse accusation	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	4	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	4
Tentative de suicide	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	1	....	..	2	..	....	..	....	3
Abandon de domicile	....	....	....	2	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	2	3	..	3	..	2	..	....	12
Jeu d'Argent	5	7	1	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	7	....	..	..	8	....	....	..	..	..	....	..	....	20
Emis. de fausse monnaie	....	3	1	2	7	1	..	..	..	..	..	1	1	....	....	..	..	5	....	1	..	..	2	....	..	....	18
Contrefaçon	....	1	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	5	....	1	..	..	....	4	..	..	1	....	..	....	11
Folie	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	5	....	..	3	..	....	..	....	8
Enfants égarés ou volés	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	..	..	..	29	....	..	19	..	....	..	....	48
Dettes et affaires civiles	3	1	....	1	....	..	..	..	..	..	..	....	....	....	....	1	..	..	....	864	..	..	..	....	..	....	869
Divers	13	3	2	1	....	1	2	1	..	..	..	1	4	14	....	..	..	..	1	13	..	..	..	....	..	....	52
Contrav^on règl^t Tramways	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	4	....	..	..	..	....	1	..	..	..	....	..	....	5
do. Ricshaws	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	1	....	..	..	..	....	1	..	..	..	....	..	....	2
do. Voitures	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	2	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	2
do. Autos	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	23	....	..	..	..	....	7	..	..	..	....	..	....	30
do. Circulation	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	3	....	..	..	..	....	1	..	..	..	....	..	....	4
do. Police et Voirie	12	5	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	117	....	..	..	..	1	....	..	..	..	....	..	....	135
do. Monts de piété	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	20	....	4	9	..	....	....	..	..	..	....	..	....	29
do. Maisons logeurs	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	12	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	12
do. Etablis publics	....	....	....	1	....	..	..	..	..	..	..	....	....	18	....	..	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	19
do. Service sanitaire	....	....	....	....	....	..	..	..	..	..	..	....	....	2	....	1	..	..	....	....	..	..	..	....	..	....	2
Totaux.	1440	359	136	173	91	33	33	8	..	..	..	56	291	335	6	17	21	46	40	1021	6	32	22	22	8	15	3851
Totaux généraux	2273											56		335					1166								
Comparaison avec le relevé des Jugements en 1917	p. 127	m. 29	p. 16	m. 12	m. 11	p. 20	m. 11	m. 12				m. 8	m. 44	p. 113	m. 3	m. 2	p. 21	p. 16	p. 17	p. 288	p. 4	m. 3	p. 3	p. 8	m. 39	m. 6	En a. 486
	En augmentation 88											En d. 8		En aug. 113			en a. 21		En augmentation 272								

[Tableau N° 7]

RELEVÉ DES CONTRAVENTIONS FAITES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1918

et comparaison avec le relevé de l'année 1917

MOIS	Police et Voirie	Voitures	Jin-ric-shaws	Brouettes	Charrettes	Bicyclettes	Automobiles	Chiens	TOTAUX
Janvier	793	7	337	145	23	1	....	3	1309
Février	726	15	283	170	32	3	....	....	1229
Mars	759	23	287	227	26	1	1	5	1329
Avril	764	16	479	153	18	1	1	14	1446
Mai	628	8	547	205	18	2	....	3	1411
Juin	710	14	457	91	10	5	....	1	1288
Juillet	770	29	671	187	15	10	....	3	1685
Août	1197	22	649	135	18	8	....	3	2032
Septembre	1089	17	553	134	25	11	1	24	1854
Octobre	897	5	373	120	17	10	....	6	1428
Novembre	627	6	371	101	17	5	....	5	1132
Décembre	895	4	573	94	15	3	1	3	1588
Totaux pour 1918	9855	166	5580	1762	234	60	4	70	17731
Comparaison avec le relevé des contraventions en 1917	m. 164	p. 27	p. 1940	m. 1036	m. 80	p. 39	m. 2	p. 6	En augmentation : 730

[Tableau N° 8]

RELEVÉ DES PLAINTES DÉPOSÉES A LA POLICE

et comparaison avec le relevé de l'année 1917

Nature des Plaintes			Nombre en 1918	En augmentation	En diminution	OBSERVATIONS
Vols			950		89	
Attaques et Vols			15		3	
Attaques à main armée			27	9		
Pillages à main armée			2	même	nombre	
Coups			6	6		
Coups et Blessures			2		1	
Dettes de loyer			704	407		
Dettes			475	221		
Objets perdus			55	37		
Disparitions	enfants	masculins	14		19	
		féminins	34		27	
	épouses ou concubines		47		4	
	filles publiques		36	21		
	Servantes		37		15	
	Employés ou apprentis		18	3		
Escroqueries			17		6	
Abus de confiance			24	16		
Divers			157	98		
Totaux			2.620			

[Tableau N° 9]

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES VOLS CHEZ LES ÉTRANGERS EN 1918

et comparaison avec les vols de même nature commis en 1917

MOIS	EN 1918				EN 1917	
	NOMBRE DE PLAINTES	VALEUR DES OBJETS VOLÉS	NOMBRE DE PLAINTES AYANT ABOUTI	VALEUR DES OBJETS RETROUVÉS	NOMBRE DE PLAINTES	VALEUR DES OBJETS VOLÉS
		$		$		$
Janvier	4	99,00	2	84,00	13	1.094,20
Février	9	582,00	5	369,00	6	201,80
Mars	11	1.931,00	4	1.117,00	10	1.052,00
Avril	5	282,50	2	222,00	1	15,00
Mai	9	752,00	5	717,00	9	414,00
Juin	12	457,20	6	245,50	3	127,80
Juillet	5	114,00	1	15,20	9	571,60
Août	5	193,50	1	161,00	4	384,00
Septembre	3	78,50	1	11,50	7	1.622,30
Octobre	4	200,20	2	93,00	5	650,00
Novembre	5	45,00	1	6,00	7	703,80
Décembre	12	1.178,00	2	620,00	5	365,00
Totaux	84	$ 5.912,90	32	$ 3.661,20	79	$ 7.201,50

[Tableau N° 10]

RELEVÉ DES ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE PENDANT L'ANNÉE 1918 AUTRES QUE LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS

et comparaison avec le relevé de l'année 1917

LIEUX	CAUSES DES ACCIDENTS EN 1918							NOMBRE	
	Chevaux	Automobiles	Bicyclettes	Voitures	J.-R.-S.	Charrettes	Brouettes	en 1918	en 1917
Quai de France		4		1	1	1		7	6
Rue du Consulat		23	2					25	21
Avenue Joffre		6			1			7	13
Boulevard de Montigny		1						1	5
Bd. des 2 Républiques		1						1	1
Avenue Edouard VII		8		3				11	6
Route de Zikawei			1					1	1
Route Vallon		1						1	—
Rue Kraetzer		4	1					5	1
Route des Sœurs		2				1		3	—
Rue Laguene				1				1	—
Rue Lafayette		1						1	1
Avenue du Roi Albert		1						1	—
Route Voyron		2						2	—
Route du Père Robert		1						1	2
Rue Palikao		1						1	1
Rue Discry					1			1	—
Rue Amiral Bayle		1						1	—
		57	4	5	3	2		71	71

Nombre de blessés dans les Accidents ci-dessus en 1918.

61 blessés dont 5 mortellement :

[Tableau N° 11]

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS ET LEURS SUITES EN 1918

1° Lieux des Accidents:

Rue du Consulat	16	
Quai de France	39	
Avenue Joffre	8	
Rue Hué	1	
Boulevard des 2 Républiques	8	
Route de Zikawei	2	
Rue de Ningpo	1	
Avenue Dubail	1	
Total :	76	(93 l'année précédente)

2° Véhicules endommagés au Cours d'accidents:

Jin-Ric-Shaws	9	
Voitures	5	
Charrettes	2	
Brouettes	1	
Automobiles	4	
Rouleau compresseur	1	
Arroseuse	1	
Total :	23	(33 l'année précédente)

3° Nombre de personnes blessées à la suite de collisions:

6 - aucune personne blessée mortellement

4° Nombre de personnes heurtées ou renversées par le Tramway et blessées:

31 - dont 1 mortellement

Total : 37 (44 l'année précédente)

5° Nombre de personnes tombées de Tramway et blessées:

22 - dont 1 mortellement (24 l'année précédente)

[Tableau N° 12]

RELEVÉ NUMÉRIQUE DES BLESSÉS ET MORTS PAR SUITE D'ACCIDENTS AUTRES QUE CEUX DE TRAMWAYS ANNÉE 1918

1° Accidents mortels

Noyés	7	(6 l'année précédente)
	7	(10 l'année précédente)

2° Blessés non mortellement

Chutes de matériaux	6	(4 l'année précédente)
Chutes diverses	4	(6 do.)
	10	(15 l'année précédente)
Total des blessés mortellement ou non :	17	(25 l'année précédente)

RELEVÉ DES INCENDIES EN 1918

[Tableau N° 13]

Nos d'ordre	Dates	Adresses	Désignations	Dégâts	Assurances	Solutions
1	7 Janv.	43 Rue de Administration	Incendie	2 maisons brûlées	1.500 taëls	20 taëls d'amende
2	18 »	425 Rue du Consulat	»	1 maison brûlée 1 femme et 2 enfants victimes	300 taëls	classé
3	22 »	184 Rue du Weikwé	Commencement d'incendie	néant	néant	5 dollars d'amende
4	23 »	38 Cité 97 Bd. de Montigny	Incendie	5 maisons brûlées	700 taëls	70 taëls d'amende
5	24 »	56 Rue Palikao	Commencement d'incendie	néant	néant	1 dollar d'amende
6	25 »	54 Cité 40 Rue des Pères	»	»	»	5 dollars d'amende
7	27 »	700 Avenue Joffre	»	insignifiants	»	classé
8	30 »	71 Rue du Marché Français	»	»	»	5 dollars d'amende
9	7 Fév.	18 Rue Baron Gros	Incendie	insignifiants	3.000 taëls	classé
10	9 »	57 Rue du Moulin	Commencement d'incendie	»	néant	5 dollars d'amende
11	11 »	Entrée de la cité 194 R. Henneq.	»	»	»	1 » »
12	18 »	13 Cité 27 Rue Hué	»	»	»	5 » »
13	23 »	Cité 115, cité du Weikwé	»	»	»	5 » »
14	27 »	15 Route Francis Garnier	»	importants	»	classé
15	28 »	93 Avenue Edouard VII	»	insignifiants	néant	5 dollars d'amende
16	9 Mars	169 Route Capitaine Rabier	»	néant	»	2 » »
17	14 »	36 Rue Millot	»	»	»	1 » »
18	» »	509 Rue du Consulat	»	insignifiants	2.700 taëls	20 » »
19	24 »	156 »	»	»	néant	5 » »
20	27 »	509 »	Incendie	2 maisons endommagées	2.700 taëls	classé
21	28 »	46 Cité du Weikwé	Commencement d'incendie	néant	néant	5 dollars d'amende
22	4 Avril	530 Bd. des 2 Républiques	Incendie	3 maisons brûlées	»	classé
23	4 »	23 Rue de l'Est	»	insignifiants	3.000 taëls	5 dollars d'amende
24	13 »	27 Route Doumer	Commencement d'incendie		néant	classé
25	18 »	163 Place Meugniot	»	insignifiants	»	1 dollar d'amende
26	6 Mai	24 Cité 170 R. Brodie A. Clarke	»	»	»	1 » »
27	14 »	Godown N° 21 Quai de France	»	»	»	classé
28	17 »	58/60 Rue de la Mission	Incendie	2 maisons brûlées	1.200 taëls	»
29	20 »	18 Rue Petit	Commencement d'incendie	insignifiants	néant	1 dollar d'amende
30	30 »	49 Cité 125 Bd. de Montigny	Feu de cheminée	»	»	2 » »
31	3 Août	1 Rue Eugène Bard	Commencement d'incendie	néant	»	1 » »
32	12 »	216 Rue Palikao	»	»	»	1 » »
33	17 »	4 Cité 57 Av. Edouard VII	»	»	»	2 » »
34	27 »	153 Rue Krætzer	Incendie	6 maisons brûlées	»	classé
35	4 Sept.	292 Boulevard de Montigny	»	1 maison brûlée	»	»
36	7 »	50bis Rue du Whangpoo	Commencement d'incendie	néant	10.000 taëls	20 dollars d'amende
37	25 »	119 Rue Ratard	»	»	néant	3 » »
38	2 Oct.	40 Rue du Marché Français	Incendie	14 maisons détruites	»	classé
39	4 »	60 Cité des Pères	Commencement d'incendie	néant	»	1 dollar d'amende
40	12 »	203 Rue du Siemen	Incendie	insignifiants	»	classé
41	21 »	9 Cité 65 Bd. de Montigny	Feu de cheminée	néant	»	2 dollars d'amende
42	22 »	95 Rue Petit	Commencement d'incendie	»	»	3 » »
43	25 »	406 Cité Gni-Ou-Li Bd. Montigny	Incendie	insignifiants	»	2 » »
44	29 »	40 Rue Kraitzer	»	2 maisons endommagées	5.000 taëls	500 taëls d'amende
45	31 »	74 »	Commencement d'incendie	insignifiants	néant	5 dollars d'amende
46	15 Nov.	41 Avenue Edouard VII	»	»	»	1 » »
47	19 »	7 Impasse Ta-Eu-Li R. Colbert	Incendie	3 maisons brûlées	2.000 taëls	classé
48	27 »	282 Rue Bluntschli	Commencement d'incendie	néant	néant	2 dollars d'amende
49	27 »	124 Rue Ratard	»	insignifiants	»	5 » »
50	29 »	76/8 Rue du Consulat	»	»	»	2 » »
51	1 Déc.	228 Rue Wagner	»	»	»	1 » »
52	7 »	Route Say-Zoong	»	»	»	classé
53	28 »	390 Route Fergusson	Feu de cheminée	»	»	»

TRAVAUX PUBLICS

Compte-Rendu des Travaux exécutés pendant l'Année 1918

1. — VOIRIE

Enlèvement des ordures ménagères et des boues de puisards. — Le nettoyage des rues, l'enlèvement des ordures ménagères et des boues de puisards ont été exécutés cette année avec toute la régularité désirable; les plaintes concernant ce service ont été très peu nombreuses et d'ailleurs, bon nombre d'entre elles ont été reconnues mal fondées.

Les ordures ménagères sont transportées journellement par bateaux à grande distance des Concessions, et suivant contrat. Cependant, pendant la période d'hiver une partie des ordures a été employée au remblaiement des mares et criques dans la nonvelle Concession. Les mares remblayées en 1918 étaient situées: Route Dupleix.—Route Amiral Courbet.—Route du Stand.—(terrains municipaux).

Nous avons apporté cette année toute notre attention sur le nettoyage des drains; deux équipes sont occupées en permanence à ce travail depuis le mois de Septembre.

Travaux Neufs de viabilité. — *Rue du Capitaine Rabier.*—Les travaux d'aménagement de cette voie ont été terminés d'accord avec le Service des travaux de la Cité Chinoise; il reste encore à réaliser du côté Français 2 expropriations de maisons en saillie sur la voie publique, expropriations que nous espérons pouvoir réaliser sous peu.

Route Say Zoong.—L'aménagement de cette voie à 70' a été réalisé sur toute la longueur; il comprend: 2 trottoirs de 10'; une chaussée en macadam goudronné de 30' de largeur; une contre-allée centrale avec rangée d'arbres et une piste cavalière. Ces aménagements ont nécessité le déplacement du 1/3 des arbres environ.

Grand Transversale.—Le remblaiement, drainage et macadamisage de la 1/2 chaussée de cette voie a été exécuté entre les routes Pottier et Francis Garnier. Le trottoir adjacent au nouveau poste des pompiers a été cimenté. Enfin il a été prévu l'aménagement d'un square au carrefour des routes Pottier, Henri Rivière et Grande Transversale, qui contribuera à l'embellissement de ce quartier où ne s'élèvent presqu'exclusivement que des maisons européennes.

Great Western Road.—Le drainage de la crique avait été terminé en 1917; nous avons en 1918 procédé à son remblaiement, au déplacement des arbres, à l'aménagement de la chaussée Sud qui a été asphaltée, et à l'aménagement d'une piste cavalière en sable sur fondations en escarbilles. Le macadamisage en briques cassées du trottoir est en cours; il est actuellement terminé sur les 3/4 de la longueur.

Après entente avec le Municipal Council une rectification d'alignement a été réalisée entre la route des Sœurs et Moulmhein Road.

Cette voie est actuellement une des plus belles de notre Concession.

Square Doumer.—Un Square d'une surface de Mow: 0,6 a été aménagé à l'angle des routes Doumer et Amiral Courbet, sur l'emplacement d'une mare qui a été remblayée.

Voie Dallée, Avenue Edouard VII.—Une voie dallée pour brouettes a été mise en place sur les 2 côtés de l'Avenue Edouard VII, après entente avec le S.M.C. Cette voie est très appréciée des brouettiers et réduit de beaucoup l'usure du macadam. Cependant, en raison du grand nombre de charrettes circulant sur cette avenue, nous avons constaté que de grandes ornières se formaient à 4 ou 5 pieds de cette dalle. Pour y remédier, nous avons à titre d'essai, fait placer une 2e voie dallée, entre le Quai de France et la rue Montauban. Cette modification semble donner un bon résultat; elle sera appliquée sur toute la longueur de l'Avenue.

Route du Roi Albert et Route Lafayette.—Des chaussées en escarbilles ont été aménagées dans les tronçons de ces routes non encore macadamisées, et semblent donner de bons résultats en raison du peu de trafic qui existe actuellement sur ces voies.

Route Ferguson.—Le tronçon compris entre la route Dupleix et Zikawei Road a été rectifié et élargi à 50'. Ce travail constitue une grande amélioration pour la trafic.

Drainage et Assainissement.—Le développement du réseau d'égouts a été poussé très activement en 1918. Actuellement, toutes les routes de l'Extension ouvertes au trafic sont pourvues d'un drain, sauf une partie de la rue Ratard.

La pose des drains a été exécutée en régie et tous les tuyaux employés ont été moulés aux ateliers municipaux de Lokawei par des équipes de prisonniers.

Les rues qui ont été drainées sont les suivantes :

		Diamètre des tuyaux.
Route Vallon (près de l'Avenue du Roi Albert)	50 m.	0,50
Grande Transversale :	106 »	»
Rue Ratard (à l'Ouest de l'Avenue du Roi Albert) :	40 »	»
Route Ferguson :	941 »	0,70
» »	165 »	0,50
Rue Porte du Nord :	52 »	0,70
» » » »	107 »	0,50
Route Lafayette (crique Ouest Route Père Robert) :	12 »	0,70
Avenue Joffre (Ouest Route Ferguson) :	243 »	0,70
Route Prosper Paris :	1,088 »	0,91
Total	Mètres : 2,804	

Macadamisage.—Les rechargements suivants ont été exécutés en 1918 :

Rue Lafayette (entre Avenue Dubail et Rue Capitaine Rabier)	Mq :	7,300
Rue Corneille	»	400
Rue Massenet	»	700
Route du Stand (avec fondations)	»	1,200
Rue du Marché	»	1,300
Rue de l'Observatoire (avec fondations)	»	800
Poste Central de Police (caserne)	»	800
Route Vallon, près de l'Avenue du Roi Albert (avec fondations)	»	280
Avenue Dubail	»	7,200
Rue Amiral Bayle	»	3,200
Jardin de Verdun	»	1,100
Rue Vouillemont (partiel)	»	2,100
Rue Eugène Bard	»	10,100
Rue Palikao	»	1,960
Boulevard des 2 Républiques (de la rue Millot à la rue de l'Administration)	»	7,180
Rue Tourane	»	558
Rue Montauban	»	2,200
Quai de France Nord	»	5,400
Place de l'Est	»	2,200
Route Ratard	»	2,050
Route Prosper Paris	»	700
Total	Mq :	58,728

Tous les matériaux nécessaires pour ces travaux nous ont été fournis par divers entrepreneurs, suivant contrat. Les livraisons se sont faites régulièrement, et nous n'avons eu que rarement à nous plaindre de la qualité des matériaux livrés.

DRAINAGE ROUTE PROSPER PARIS.—*A son débouché dans la crique de Zikawei*

Pavage.—Le pavage cubique exécuté en 1913, 1914 & 1915, Quai de France Sud, est en très bon état de conservation et n'a presque pas nécessité de travaux d'entretien cette année; nous pouvons donc dès maintenant en conclure que ce mode de revêtement doit être employé dans toutes nos routes ayant à supporter un fort charroi par brouettes et charrettes.

Les travaux de relèvement de pavage suivants ont été exécutés en 1918:

Rue Lemaire. Pose de bordures et dalles	Pavage:	2,600	Mq.
Rue Wagner. » »	»	2,120	»
Rue Vouillemont » »	»	2,350	»

De nombreux pans coupés ont été réalisés dans l'ancienne Concession et ont entrainé des relèvements de bordures, dalles et pavage. Les dépenses ont été inscrites sur ce chapitre.

Goudronnage.—Suivant divers essais exécutés les années précédentes, nous n'avons employé pour nos travaux de goudronnage que du goudron distillé fourni par la Compagnie du Gaz.

Les chaussées suivantes ont été traitées:

Rue Am. Bayle & allée de L'Ecole Municipale Française	Mq:	6,250
Rue Baron Gros	»	4,750
Route Chisi	»	5,300
Route Pichon	»	5,000
Route Say-Zoong	»	7,300
Routes Pottier & Francis Garnier	»	2,800
Rues Ratard & Amiral Courbet	»	6,700
Avenue du Roi Albert	»	6,800
Avenue Joffre (partie Ouest de la Route Ferguson)	»	1,400
Avenue Edouard VII (partiel)	»	5,500
Rue Montauban	»	2,350
Route Voyron (partiel), Route Vallon & Club Sportif	»	11,200
Rue Massenet	»	3,750
Avenue Dubail	»	11,000
Flaches & Divers	»	4,000
Total	Mq:	84,100

Il a été employé pour ces travaux: 56 650 gallons de goudron distillé, soit: Gallons: 0,67 par Mètre carré de chaussée traitée.

L'expérience des années précédentes nous a démontré que le goudronnage ne résiste pas aux gros charrois sous l'action desquels il se transforme rapidement en poussière. L'excès de sable de Soochow sur le macadam, ainsi que l'excès d'humidité, sont aussi deux facteurs principaux de détérioration du goudronnage; les temps pluvieux ramollissent le goudronnage, lui enlèvent les principes huileux qui forment l'agglomérant, et diminuent ainsi de beaucoup sa durée.

La chaussée Sud de Great Western Road a été traitée avec de "l'asphaltum". Ce procédé semble donner jusqu'à ce jour un meilleur résultat que le goudron, mais son prix de revient en est légèrement plus élevé. Ce n'est qu'au bout de deux années que nous pourrons comparer les résultats, à la fois comme durée et prix de revient.

Ateliers.—Pendant l'année 1918 l'atelier a confectionné, en dehors de l'entretien courant du matériel:

4 tombereaux neufs.
1 Camion.
8 brouettes.
31 roues de tombereaux.
445 yards de tuyaux de poëles, et 136 coudes.
37 arrosoirs.
62 jalons
75 balais de balayeuse mécanique.

On a commencé à installer l'atelier. Il comprend à l'heure actuelle: 1 moteur de 5 chevaux et 1

de 3 chevaux : 2 perceuses ; 1 tour ; 1 meule en grès ; 1 meule à émeri ; 1 meule à affuter les scies ; 1 étau limeur ; 1 scie circulaire. Dans le courant de l'année 1919 on peut espérer pouvoir s'approvisionner en pièces brutes seulement au lieu de pièces finies, et faire sans augmentation de personnel, beaucoup de travaux qui devaient jusqu'à présent être commandés en ville.

Le tableau suivant indique les travaux de moulage en ciment exécutés par les prisonniers dans l'atelier attenant aux prisons. Pour ces travaux il a été consommé 2011 barils de ciment.

Travaux de moulage en Ciment.—Exécutés par les prisonniers, dans l'atelier attenant aux prisons.

	Pieux		Tuyaux de :						Bornes		Bordures à boudin	Fosses septiques	Dalles pour cimetière
	triangulaires	carrés	3'	0,70	0,50	0,30	0,20	0,15	C.M.F.	p. lots de terrains			
Janvier	....	....	....	....	102	9	11	97	18	12	.....	.....	.....
Février	....	....	....	113	95	280	99	201	16	16	.....	.....	.....
Mars	24	....	....	228	90	207	....	260	....	....	.....	.....	.....
Avril	....	....	....	206	45	156	....	246	49	....	36	.....	.....
Mai	4	....	....	226	91	412	101	258	....	....	146	.....	.....
Juin	15	37	102	6	299	246	250	426	12	....	186	.....	.....
Juillet	66	16	171	150	47	245	50	148	21	....	12	.....	.....
Août	57	4	201	189	154	288	....	150	....	....	61	1	.....
Septembre	22	....	137	203	77	289	37	71	....	....	117	4	.....
Octobre	10	36	....	....	90	179	60	90	....	....	144	6	101
Novembre	1	37	....	....	....	97	100	90	....	....	80	.....	115
Décembre	2	19	....	74	6	43	90	100	....	....	44	.....	119
Totaux	201	149	611	1395	1096	2451	798	2137	116	28	826	11	335

Dragage.—La drague a été mise en service au mois de Juillet et a commencé à travailler régulièrement en Août. Le cube dragué est de 4000 fangs. A l'heure actuelle la crique de Zikawei est approfondie depuis la limite Ouest du terrain des Abattoirs jusqu'à la limite Est de l'Usine de Lokawei, ce qui permet à la Compagnie de Tramways d'avoir de l'eau à toute heure et de pouvoir amener son charbon jusqu'à l'entrée de l'usine.

SERVICE D'ARCHITECTURE

Travaux Neufs.—*Poste des Pompiers.*—Route Pottier. Jusqu'ici le service d'incendie dans le quartier de l'Extension a été assuré par le poste Avenue Joffre ; le maximum de parcours en cas d'incendie serait donc de plus de 5 kilomètres. L'installation d'un nouveau poste qui abrégerait ce parcours s'impose donc nécessairement.

Le carrefour de la Grande Transversale a paru être le plus propice pour cette installation. Décision fut prise d'édifier un bâtiment à étage d'une superficie de 160 Mq., et comprenant :

Rez-de-chaussée :—Une remise, une chambre de chauffe, une chambre pour 8 coolies, une chambre pour leur chef, une cuisine pour le personnel, salle de bain et W. C.

Premier étage :—Deux chambres à coucher pour Européen, chacune avec salle de bain ; une salle à manger, une cuisine, deux W. C.

Attique :—Deux chambres de réserve.

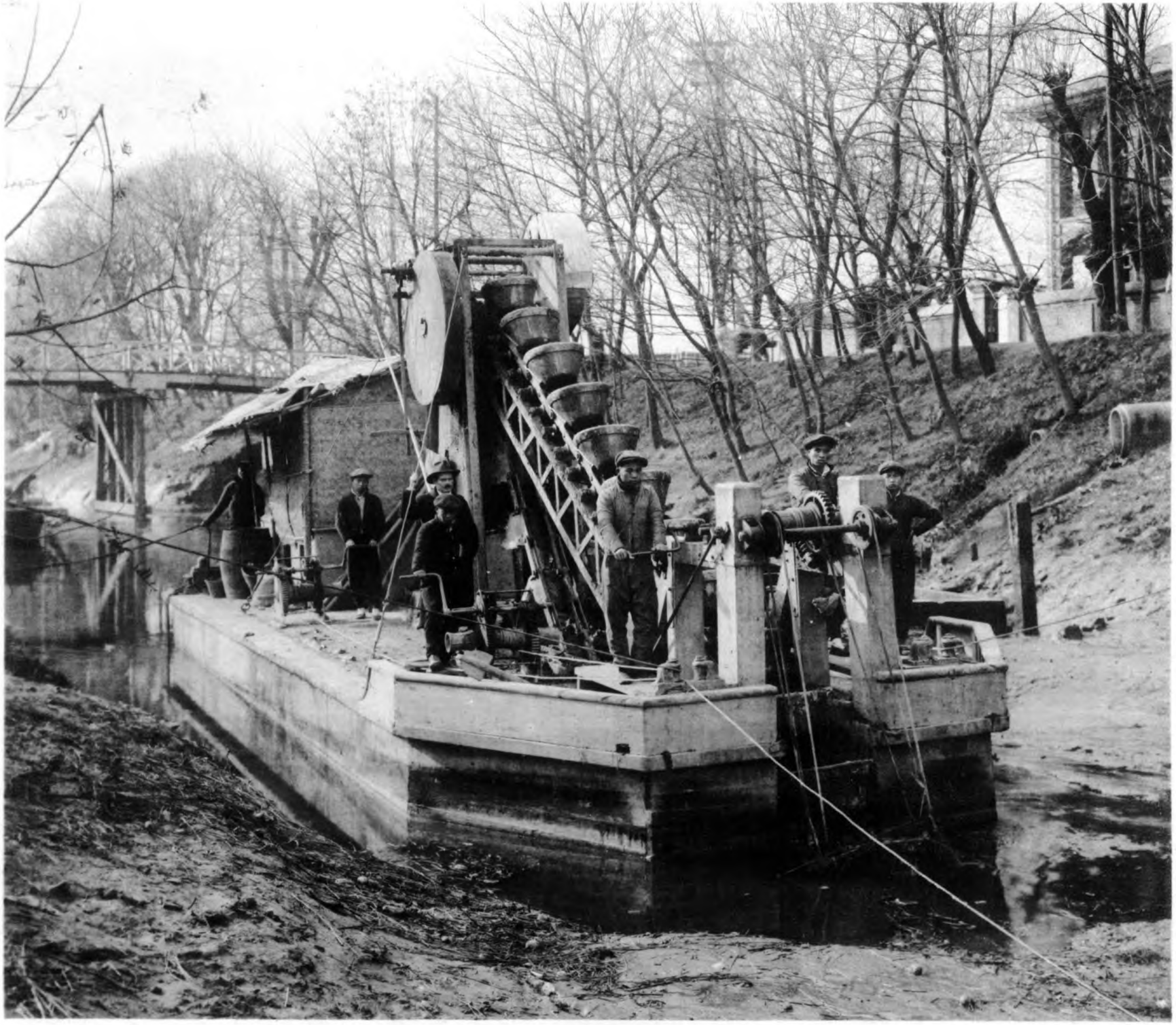

DRAGAGE DE LA CRIQUE DE ZIKAWEI

Les travaux ont été commencés dans le courant du mois d'Avril et terminés en Septembre.

Station Sanitaire, Route de Zikawei.—Le projet a été conçu lors de l'extension de la Concession en 1914 ; il consiste à centraliser le Service et à agrandir l'ensemble par la construction d'un bâtiment pour désinfection.

L'emplacement choisi est situé en bordure de la route de Zikawei, entre la route Ghisi et l'Avenue du Roi Albert.

Ces travaux commencés en Mars ont été terminés au commencement du mois d'Août.

Infirmerie pour Agents Chinois et Tonkinois, Route Stanislas-Chevalier.—Les bâtiments autrefois affectés au logement des Tonkinois et au poste de Police de Koukaza ont été appelés à disparaître par suite de l'aménagement du Jardin Public de Koukaza.

Les vieux matériaux provenant de cette démolition ont été réemployés pour la construction de l'Infirmerie près du Stand.

Cette Infirmerie peut contenir dans ses deux ailes une trentaine de malades ; son pavillon central comporte une salle d'attente, un bureau pour le Docteur, une salle d'opérations et une pharmacie.

En dehors du bâtiment principal il a été construit un bâtiment pour les Infirmiers, buanderie et désinfection ; et un autre pour les isolés. Enfin, un 4e bâtiment pour dépôt mortuaire, dans lequel ont été construites 2 tables en ciment armé pour les opérations d'autopsie.

Le travail a été commencé dans le courant du mois de Mai et terminé en Novembre.

Transfert des serres, Route Stanislas-Chevalier.—Les serres du Jardin Public ont été transférées Route Stanislas-Chevalier. L'une d'elles a été aménagée en serre chaude, le chauffage assuré par l'installation d'un thermo-siphon.

Bureau et magasin du 2e et 3e arrondissement.—Cette construction commencée en 1917 a été terminée en 1918 ; elle est située sur la route Stanislas-Chevalier, à l'Est des Ateliers.

Poste Central.—Bâtiment N°. 2 (caserne).

Cette construction commencée en 1917 a été terminée en 1918.

Poste Nord.—L'ancien Poste Central de Police, derrière l'Hôtel Municipal, a été transformé en logements après le transfert du Service central aux nouveaux locaux de la route Stanislas Chevalier. Tout le bâtiment a été repeint ; différents aménagements intérieurs ont été exécutés et 3 fosses septiques ont été construites.

Sémaphore.—Le mât a été repeint ; différentes réparations ont été exécutées aux mécanismes et échelles ; la terrasse du 1er étage a été recouverte en "malthoid" ; peinture et réparations dans les locaux du bureau.

Ecole Municipale Française.—L'appartement du Directeur a été tapissé ; différentes réparations ont été exécutées, tant dans le bâtiment principal que dans l'Annexe ; l'intérieur de cette dernière a été repeint.

Ecole Franco-Chinoise.—L'appartement des Frères a été repeint ; différentes petites réparations ont été exécutées.

Hôtel Municipal.—Les corniches du bâtiment principal et des annexes ont été repeintes ; différentes réparations ont été exécutées aux annexes. L'Infirmerie, le logement du Chef de la Sureté, le Poste des Pompiers et les logements du premier étage ont été repeints.

Service Antipesteux.—Le Service des Travaux a pris une large part au Service antipesteux, dans l'aménagement de l'Hôpital provisoire à l'Ex-Ecole Allemande ; différentes transformations dans les locaux ont été effectuées.

Fêtes : Nationale, de charité, de la Victoire.—*Fête Trianon (Charité-Franco-Belge).*—Les 3, 4 et 5 Mai ont été consacrés à cette fête. Un abri en nattes recouvert en "malthoid", mesurant une superficie de 2 350 Mq. a été édifié à cette occasion sur la grande pelouse du Jardin de Koukaza. La "Shanghai Horticultural Society" a également utilisé cet abri quelques jours après pour son exposition d'horticulture de printemps.

En outre, le Service de Jardinage a assuré les décorations dans diverses circonstances : réception du Ministre, exposition d'Art Thibétain au profit des œuvres de guerre, et différentes fêtes de Charité au Cercle Sportif Français.

14 Juillet.—La Fête Nationale a été particulièrement animée. Comme les années précédentes, le Quai de France, le Consulat, l'Hôtel Municipal et le Jardin Public ont été illuminés. En dehors de l'éclairage électrique, plus de 7000 lanternes japonaises ont été allumées le 13 au soir. Pour la revue du 14 Juillet dans laquelle ont défilé les troupes Françaises et Alliées, une large Tribune a été érigée sur la pelouse. 3 Arcs de Triomphe ont été construits.

Fête de la Victoire.—La célébration de cette Fête a eu lieu les 23, 24 et 25 Novembre. Le Service des Travaux a exécuté la construction d'un Arc de Triomphe à l'entrée de l'Avenue Edouard VII et a assuré le pavoisement et les illuminations de toute la Concession.

Plantations.—*Jardinage.*—Au Jardin Public, le Jardin à la Française a été transformé. L'emplacement des anciennes écuries et la partie à l'Ouest des maisons des Surveillants ont été drainés, nivellés, gazonnés, et des arbres y ont été plantés ; des allées ont été aménagées. Dans la nouvelle partie du Jardin, le long de la rue Lafayette les travaux continuent ; la mare a été en partie cimentée.

Le Jardin du Chef de la Garde a été aménagé ; des arbres et arbustes y ont été plantés.

Pépinières.—La pépinière de Tonzazi a été défoncée sur une profondeur de 0,80 c/m et nivellée; une partie a été ensemencée de graines d'arbres et arbustes, une autre partie a reçu des platanes, et le restant est prêt à recevoir de nouveaux sujets.

La nouvelle pépinière au Sud de la crique a également été défoncée sur une profondeur de 0,80 c/m., nivellée, irriguée et est prête à recevoir les nouveaux sujets bouturés semés au printemps.

Plantations d'Alignement.—Des arbres ont été plantés : Route Say-Zoong côté Est, Great Western Road côté Sud, et Rue Amiral Courbet entre les Routes Ratard et Doumer.

Nous avons planté 57 platanes, 162 ptérocarias ; 47 platanes, 98 ptérocarias et 47 chênes ont été remplacés.

La statistique des plantations s'établit comme suit :

Platanes	3232	Ptérocarias	5252	Accacias	611
Chênes	157	Atlantes	47	Melliers	7
Saules	36	Féviers	21	Catalpa	2
Ormeau	1	Mimosas	5		

Cimetières.—Au Cimetière de Passienjo 2 inhumations ont eu lieu.

Au Cimetière de Lokawei 48 tombes ont été construites et 9 inhumations y ont eu lieu, dont 3 d'Annamites.

Constructions Particulières.—Pendant le cours de l'année il a été délivré :

35	permis pour construire	89	Maisons Européennes.
113	» »	926	» Chinoises.
69	» »	71	Bâtiments divers.
28	» »	54	Fosses Septiques.
651	» Réparations diverses.		

soit un total de 896 permis.

Le graphique ci-dessous indique le mouvement des constructions par rapport aux années antérieures.

Maisons Européennes (échelle de 0m, 05 pour 100 maisons) :

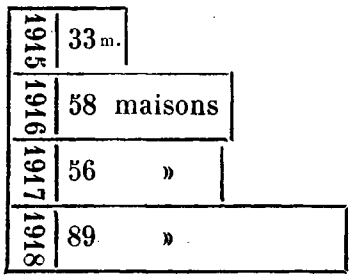

JARDIN PUBLIC DE KOUKAZA.—*Etat des travaux fin Décembre 1918*

Maisons Chinoises (échelle de 0m, 05 pour 1000 maisons):

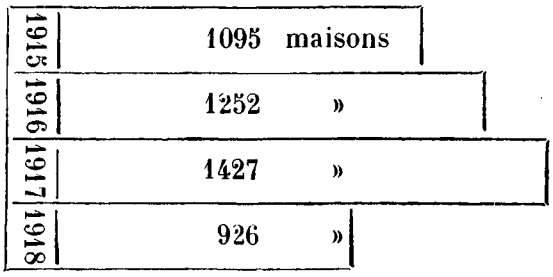

On remarquera que l'accroissement du nombre des maisons européennes est assez important. Ces immeubles se construisent surtout dans l'Extension, principalement aux environs du Jardin public, des routes Pottier, H. Rivière, et de l'Avenue Joffre.

L'arrêt dans les constructions chinoises est dû principalement à l'augmentation des prix des matériaux de construction, et surtout au commerce qui est devenu ces derniers temps de plus en plus difficile par suite de la guerre.

Plusieurs propriétaires de cités insalubres et tombant en ruines ont été mis en demeure de démolir leurs immeubles dans un délai fixé. Une partie des maisons de ces cités est déjà démolie, principalement dans le quartier de Siemen.

Il a été adressé à des propriétaires 127 lettres d'injonction pour réparations à leurs immeubles et pour questions diverses.

148 convocations ont été envoyées.

Deux poursuites en Cour Mixte ont dû être exercées pour contraventions aux Règlements sur les constructions particulières.

SERVICE DU CADASTRE

Cette année, le travail nécessité par l'établissement des plans officiels pour des nouveaux titres, par l'avancement du lever général, et surtout par la documentation obtenue, a été important. En effet, lors de l'établissement du Service du Cadastre, nous ne possédions pour ainsi dire pas de plans officiels des titres européens situés dans toute l'étendue de la Concession. Nous avons remédié en grande partie à cette lacune, et c'est ainsi qu'actuellement il y a relativement peu de titres dont nous ne possédons pas les copies des plans officiels.

En dehors de l'établissement des plans officiels pour tous les nouveaux titres, le Service s'est occupé:

a) de l'établissement du plan général cadastral de la Concession ;

b) de l'établissement des plans généraux et parcellaires d'expropriation pour la création de routes nouvelles ou l'élargissement des routes existantes.

I.—Plans Officiels.—Pendant le cours de l'année 1918 le Service du Cadastre a procédé aux mesurages officiels et contradictoires de 275 propriétés, pour lesquelles 271 nouveaux plans officiels ont été établis.

Ces mesurages et plans qui se rapportent à l'établissement de nouveaux titres ou de modifications aux anciens, se subdivisent sinsi qu'il suit:

Mesurages	Plans Officiels	Pour le Consulat de:
98	95	France
111	115	Angleterre
54	47	Etats Unis
7	8	Japon
1	2	Belgique
1	1	Italie
1	1	Espagne
1	1	Hollande
1	1	Allemagne

En vue de l'émission de ces titres, il a été procédé à des vérifications de bornages, à la suite desquelles il a été délivré 207 Certificats de bornage.

II.—Plan Cadastral.—Le lever cadastral de l'extension de la Concession a fait un grand pas. Alors qu'au commencement de l'année la partie levée et rapportée représentait approximativement la portion de l'Extension à l'Est des routes Père Robert et des Sœurs, soit une étendue d'environ 3 500 Mows, il a été levé et rapporté cette année la portion de la Concession comprise entre les Routes des Sœurs et Père Robert d'une part, et les routes Ghisi, Pottier et Say-Zoong, d'autre part, soit une superficie d'environ 5000 Mows.

Le sectionnement parcelaire cadastral de la Concession est actuellement complété pour cette partie de l'Extension située à l'Est de l'Avenue du Roi Albert, et faisant l'objet des sections 15 à 28 inclus. Pour ces 14 sections, 47 planches cadastrales sont actuellement préparées et leur reproduction lithographique sera complétée fin Mars, date à laquelle ces planches pourront être mises sur le marché.

III.—Plans d'Alignement et d'Expropriation.—Dans le courant de cette année, le Service du Cadastre a eu à établir les plans généraux d'expropriations en vue des élargissements prévus des routes Capitaine Rabier, Say-Zoong et de Great Western Road, de même que le plan d'expropriation en vue de l'établissement du carrefour Avenue Joffre, route Francis Garnier et route Lafayette.

En plus de ces plans, il a été dressé 74 plans de récolements partiels pour expropriations diverses.

Il a été incorporé au domaine public, soit pour l'alignement de routes existantes, soit en vue de l'ouverture de routes nouvelles, les surfaces suivantes :

(a)—MISES A L'ALIGNEMENT.—1°) *Ancienne Concession :*—Les surfaces suivantes ont été expropriées et sont maintenant incorporées dans le tracé des routes :

Avenue Edouard VII	0 mow.	4. 3. 4. 4.
Rue du Consulat	0 »	0. 6. 4. 8.
Rue Hué	0 »	1. 1. 4. 4.
Rue Krætzer	0 »	0. 1. 8. 3.
Rue de Saïgon	0 »	0. 0. 6. 7.
Boulevard des 2 Républiques	0 »	1. 3. 3. 2.
Rue du Weikwé	0 »	0. 0. 3. 0.
Total	0 mow.	7. 7. 4. 8.

2°) *Extension de la Concession.*—Les surfaces suivantes ont été réglées soit suivant plans de récolements ou suivant états d'expropriation :

Avenue Joffre	2 mow.	4. 4. 1.
Route Capitaine Rabier	3 »	3. 8. 5.
Route Ferguson	0 »	7. 2. 7.
Great Western Road	8 »	5. 9. 0.
Route Ratard	0 »	4. 2. 0.
Route Say-Zoong	3 »	5. 2. 5.
Route de Zikawei	2 »	1. 3. 9.
Total	21 mow.	2. 2. 7.

(b)—ROUTES NOUVELLES.—Malgré que dans le courant de cette année aucune nouvelle voie n'ait été percée, les surfaces suivantes ont été expropriées pour des routes dernièrement ouvertes ou à ouvrir prochainement :

Rue Chapsal	0 mow.	8. 3. 6.
Route Lafayette	0 »	9. 3. 0.
Rue Molière	0 »	0. 7. 3.
Route Vallon	0 »	2. 4. 3.
Total	2 mow.	0. 8. 2.

Ce qui forme un total incorporé dans la voie publique de 24 mows, 0. 8. 3. 8. contre 40 mows, 1. 4. 7. 4. en 1917, et 79 mows, 1. 8. 1. 5. en 1916.

JARDIN PUBLIC DE KOUKAZA.—*Vue d'ensemble*

IV.—Achats de Terrains Municipaux.—En dehors des achats de terrains pour expropriations de parcelles actuellement incorporées ou affectées aux routes publiques, le domaine municipal a été augmenté des acquisitions suivantes :

Jardin de Koukaza (extension au N. O.)	7 mow.	8. 0. 0.	environ
Acquisition du Jardin de Verdun	61 »	9. 9. 1.	
F. C. lot 850 (bureaux du 3e Arrondissement)	0 »	4. 3. 5.	
F. C. lot 880 (extension au N. du nouveau Service Sanitaire)	3 »	5. 0. 3.	
U.S.C. lot 1784 (carrefour Francis Garnier et Lafayette)	1 »	6. 7. 8.	
Total	75 mow.	4. 0. 7.	
Par contre, le terrain suivant a été aliéné F. C. lot 652 (pont Ste Catherine)	0 mow.	6. 3. 8.	
La propriété Municipale s'est donc accrue, en dehors des terrains à incorporer dans les voies publiques, d'une surface de	74 mow.	7. 6. 9.	

SERVICE DU CONTROLE

Eclairage Public.—Au 1er Janvier l'éclairage public compte :

39 lampes de 1000 B.	39 000 B.
2 lampes de 400 B.	800 B.
335 lampes de 200 B.	67 000 B.
448 lampes de 100 B.	44 800 B.
309 lampes de 58 B.	15 450 B.
Total	167 050 B.

soit une augmentation de 35 650 B. sur l'exercice 1917.

Le programme d'éclairage 1918 qui comprenait aussi celui de 1917 non exécuté, a été réalisé en son entier, à l'exception toutefois de l'éclairage de Great Western Road, ou pour sa part, la Municipalité Française doit encore faire installer 21 lampes de 100 B.

Consommation de l'Eclairage Public.—Cette consommation pour l'année 1918 s'est élevée à : K.W.H.: 569 794,8 soit une augmentation sur l'exercice 1917 de K.W.H. : 73 392,8 (voir graphique et état récapitulatif ci-après).

La marche de l'éclairage public a été satisfaisante.

Les extinctions partielles signalées dans la nuit du 27 au 28 Janvier d'une durée de 20 minutes, celle du 26 Avril d'une durée de 35 minutes, et celle du 27 Juillet d'une durée de 35 minutes, proviennent d'accidents survenus à l'usine.

L'extinction dans la nuit du 4 Août durant 10 minutes du Secteur J, est due à la connexion défectueuse d'une lampe de 1000 B. du Boulevard Edouard VII ; celle survenue dans la nuit du 9 au 10 Août sur le Secteur E et qui a duré une partie de la nuit, doit être attribuée à un court-circuit provoqué par les branches d'arbres qui ont mis en contact les fils de la ligne.

Le programme d'éclairage public pour l'année 1919 prévoit pour l'éclairage de nouvelles avenues et l'amélioration de l'éclairage dans certaines autres, l'installation de 30 lampes de 100 B. et 15 lampes de 200 B., soit un total de 6000 B.

La moyenne des remplacements des lampes d'éclairage public a été de 10 % pour les lampes de 1000 B., 5, 6 % pour les lampes de 200 B., de 6, 7 % pour les lampes de 100 B., 13 % pour celles de 50 B. Une notable diminution par rapport à l'exercice précédent s'est produite dans les remplacements et qu'il faut attribuer à l'emploi des lampes "Osram". A noter que presque tous les remplacements de lampes de 1000 B. ont lieu par temps de pluie pour les raisons déjà données dans le rapport sur l'année 1917.

A la suite d'un accident survenu à l'économiseur de la chaufferie de l'usine de Lokawei, le service des tramways a été suspendu le 28 Octobre de 8 h. 05 à 8 h. 55 du soir.

ECLAIRAGE PUBLIC

Consommation mensuelle
Année 1918
Echelle de 0,001 pour 500 K.W.H.

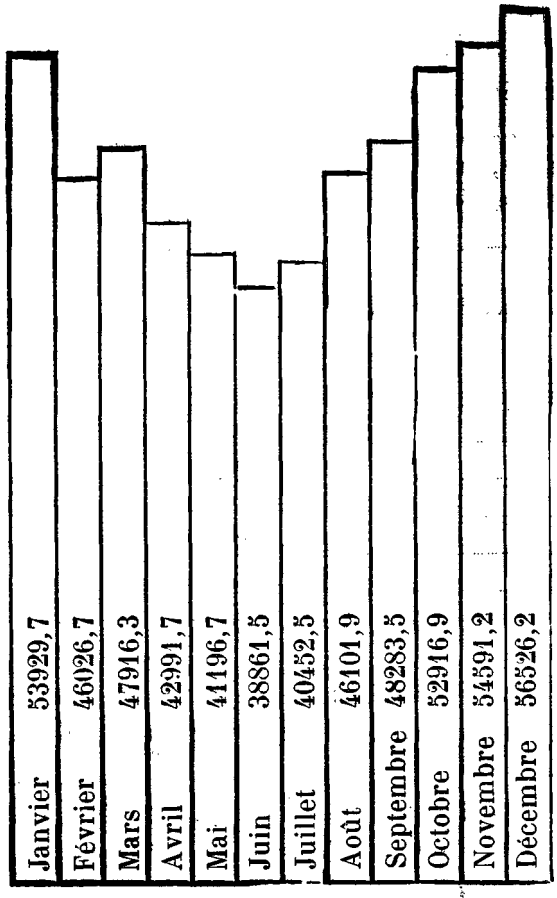

Tableau comparatif des consommations.
Années 1912 à 1918 inclus.
Echelle de 0,001 pour 5000 K.W.H.

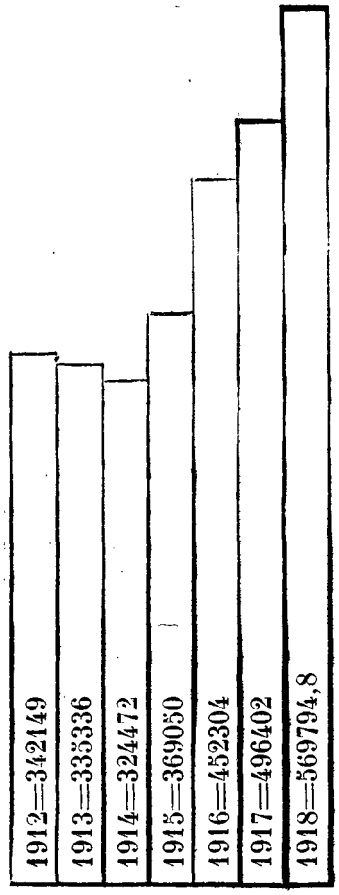

Bâtiments Municipaux.—La consommation de l'éclairage des bâtiments Municipaux s'est élevée à:

K.W.H. : 118 059,1

soit une augmentation sur l'exercice 1917 de :

K.W.H. : 5 249,1

provenant de la mise en service des nouveaux bâtiments Municipaux : Poste de Police de la route Stanislas Chevalier, Villa du Chef de la Garde, Poste des Pompiers de la route Pottier, nouveau service sanitaire, et aussi des nombreuses augmentations d'éclairage dans les divers bâtiments municipaux.

Vérifications de compteurs :—Le Service du Contrôle a été appelé à vérifier durant l'année 2 compteurs d'électricité qui ont été reconnus exacts.

Vérifications d'installations électriques.—Le Service du Contrôle a aussi procédé à la vérification des installations électriques du nouveau poste de police central, de la Villa de M. le Chef de la Garde, du Poste des Pompiers de la route Pottier, de la nouvelle infirmerie Municipale, et du nouveau logement des Agents de la route Stanislas Chevalier, qui avaient été confiées à l'entreprise.

Ces diverses installations exécutées conformément aux plans, devis et Cahier des Charges, ont été définitivement acceptées à l'exception de celle du nouveau logement des Agents dont la réception définitive doit avoir lieu ultérieurement.

ELECTRICITE

Consommation mensuelle
Année 1918
Echelle de 0,001 pour 100 K.W.H.

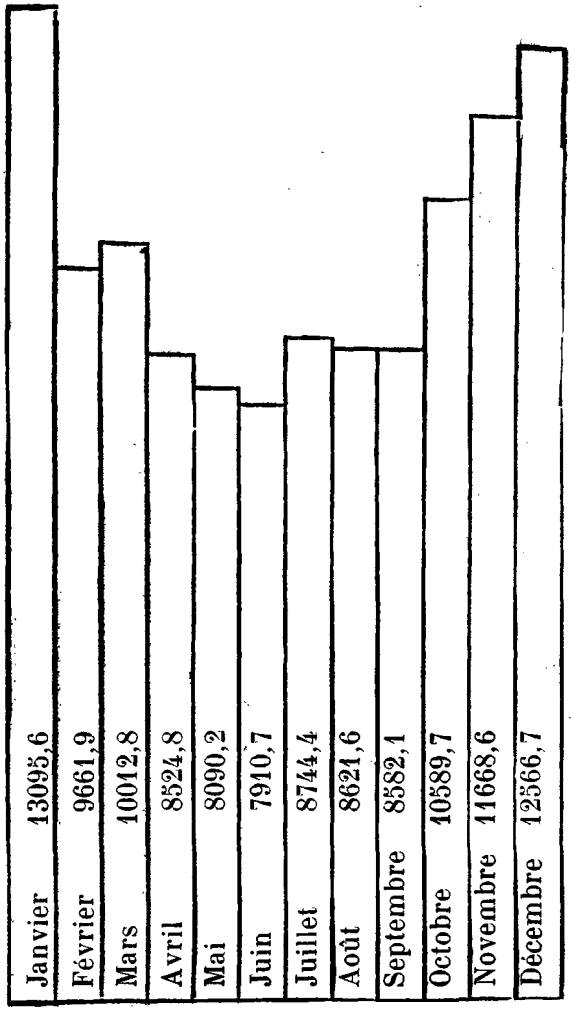

Tableau comparatif
Années 1912 à 1918 inclus
Echelle de 0,001 pour 1,000 K.W.H.

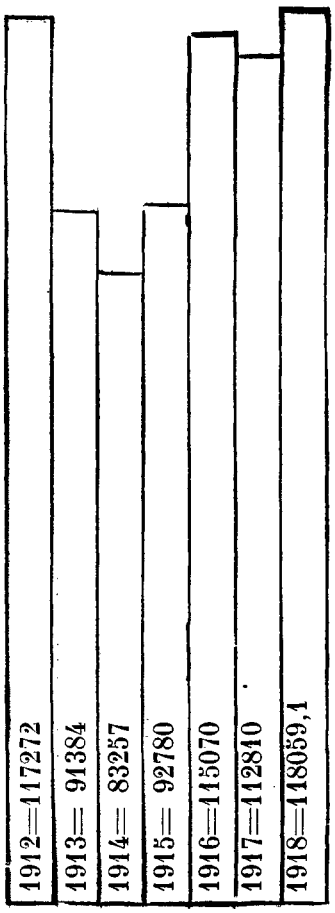

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES BATIMENTS MUNICIPAUX PENDANT L'ANNÉE 1918

Mois	Bâtiments Municipaux	Bâtiments Police	Sémaphore	T. S. F.	Totaux
Janvier	4.646,3	7.707,0	170,8	571,5	13.095,6
Février	3.353,7	5.747,4	121,8	429,0	9.651,9
Mars	3.673,1	5.736,1	127,2	476,4	10.012,8
Avril	3.114,4	4.892,8	121,4	396,2	8.524,8
Mai	2.923,0	4.611,5	89,2	466,5	8.090,2
Juin	2.919,2	4.494,3	89,6	407,6	7.910,7
Juillet	3.168,8	4.934,2	103,3	538.1	8.744,4
Août	3.191,5	4.925,0	102,7	402,4	8.621,6
Septembre	3.035,4	4.972,4	78,4	495,9	8.582,1
Octobre	4.221,4	5.642,2	101,5	624,6	10.589,7
Novembre	4.544,7	6.459,6	140,3	524,0	11.668,6
Décembre	4.833,6	6.976,1	134,8	622,2	12.566,7
Totaux :	43.625,1	67.098,6	1.381,0	5.954,4	118.059,1

SERVICE DES EAUX

Le Service du Contrôle a assuré l'entretien de toutes les installations d'eau et sanitaires dans les bâtiments Municipaux.

Diverses installations ont été établies dans les nouveaux bâtiments, ainsi que dans le Jardin Public de Koukaza.

La consommation dans les bâtiments municipaux a été de :

Mètres Cubes : *136 695.* (Voir graphique ci-après), soit une diminution sur la consommation de 1917 de :

M. c. : *2 986.* qui doit être attribuée aux soins apportés dans la recherche des fuites.

Vérifications de compteurs :—Durant l'année le Service du Contrôle a été appelé à vérifier un compteur d'eau qui a été reconnu exact.

EAU
BATIMENTS MUNICIPAUX

Consommation mensuelle
Année 1918.
Echelle de 0,001 pour 100 Mc.

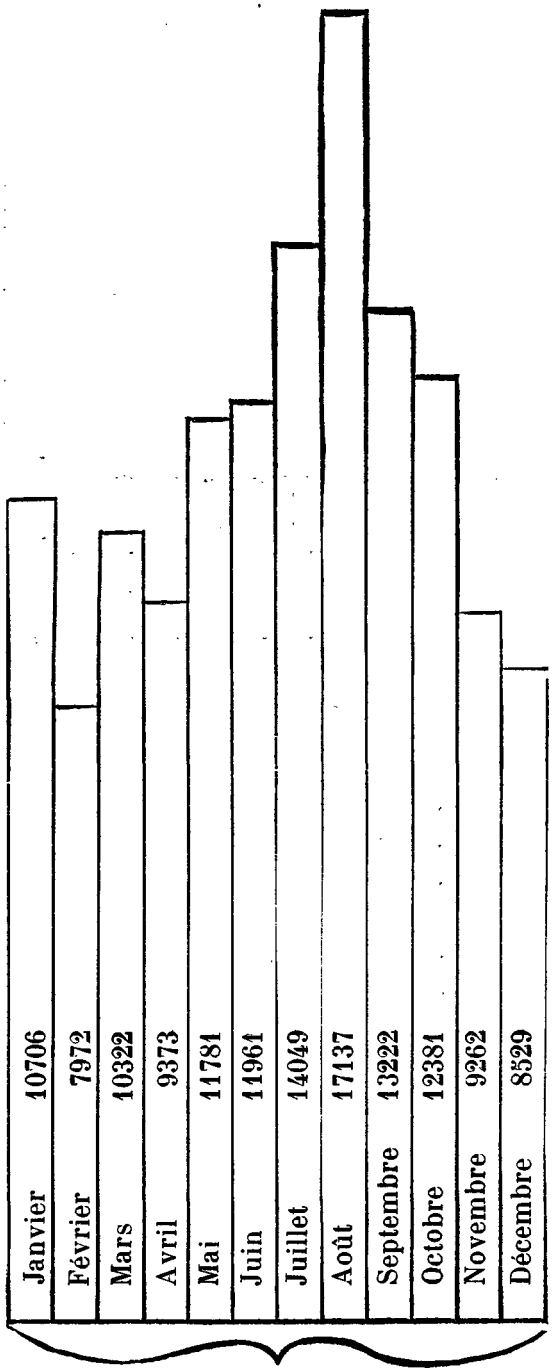

Total de Consommation en 1918 : 136 695 M3

Tableau comparatif
de la consommation d'eau,
Années 1912 à 1918 inclus.
Echelle de 0,001 pour 1000 Mc.

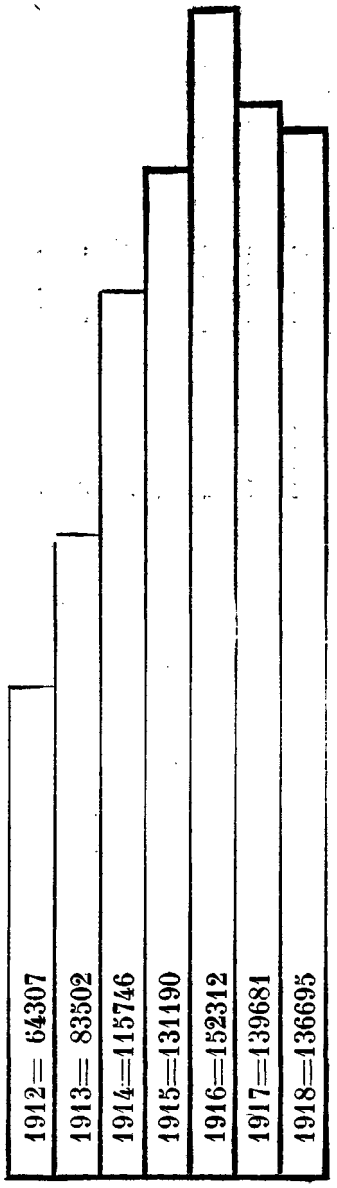

Usine des Eaux de Tonkadou.—Nous donnons ci-après 2 tableaux indiquant la production annuelle de mètres cubes d'eau traités et élevés de l'année 1909 à l'année 1918 inclus, et la consommation maximum journalière pendant ces mêmes années. Les chiffres nous ont été fournis par la C. F. T.

PRODUCTION ANNUELLE de Mc. traités et élevés, de 1909 à 1918.

(Echelle de : 0,001 pour 200 000 Mc.)

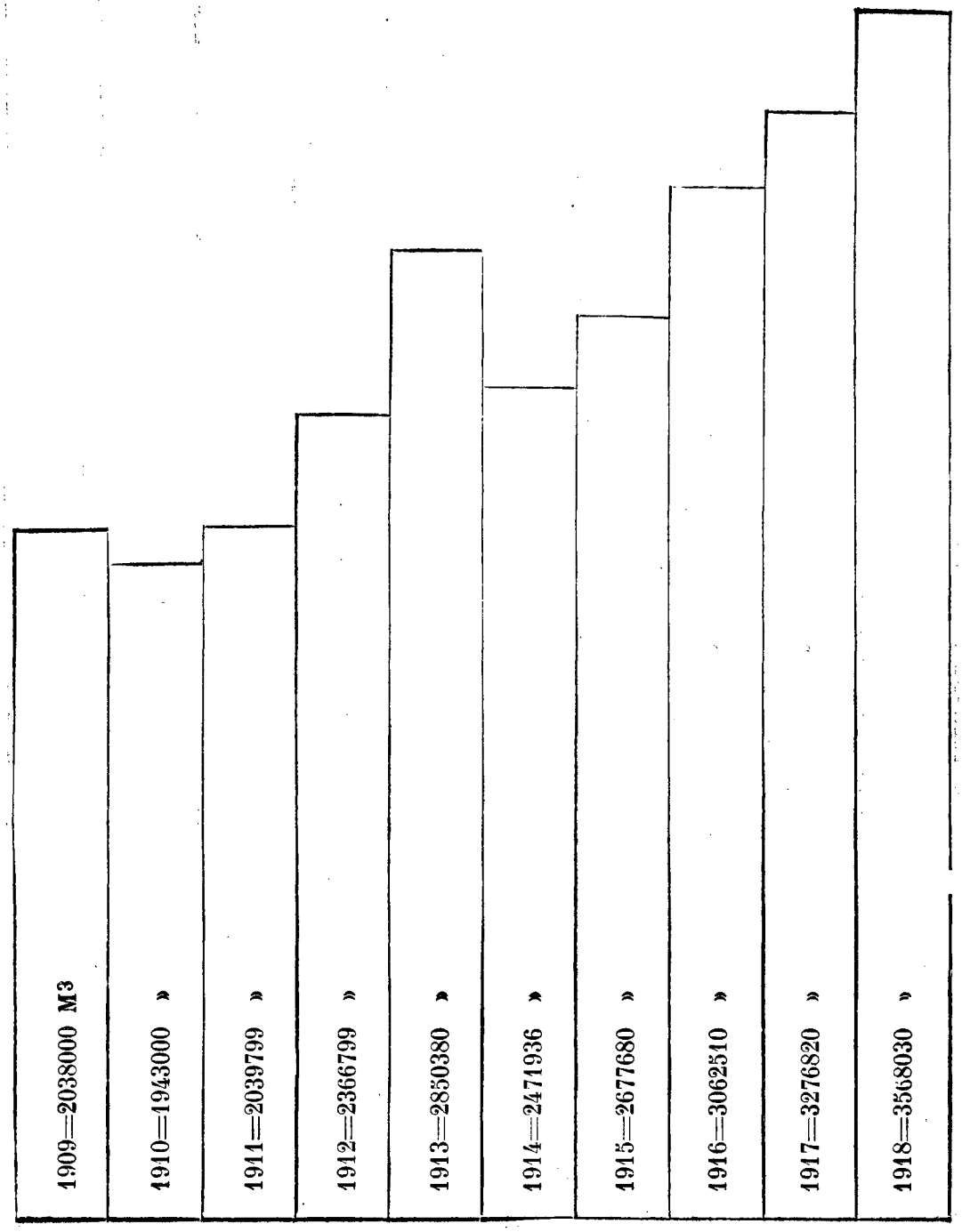

GRAPHIQUE indiquant la consommation maximum journalière qui s'est produite pendant les années 1909 à 1918 inclus.

Echelle de 0,001 pour 100 Mc.

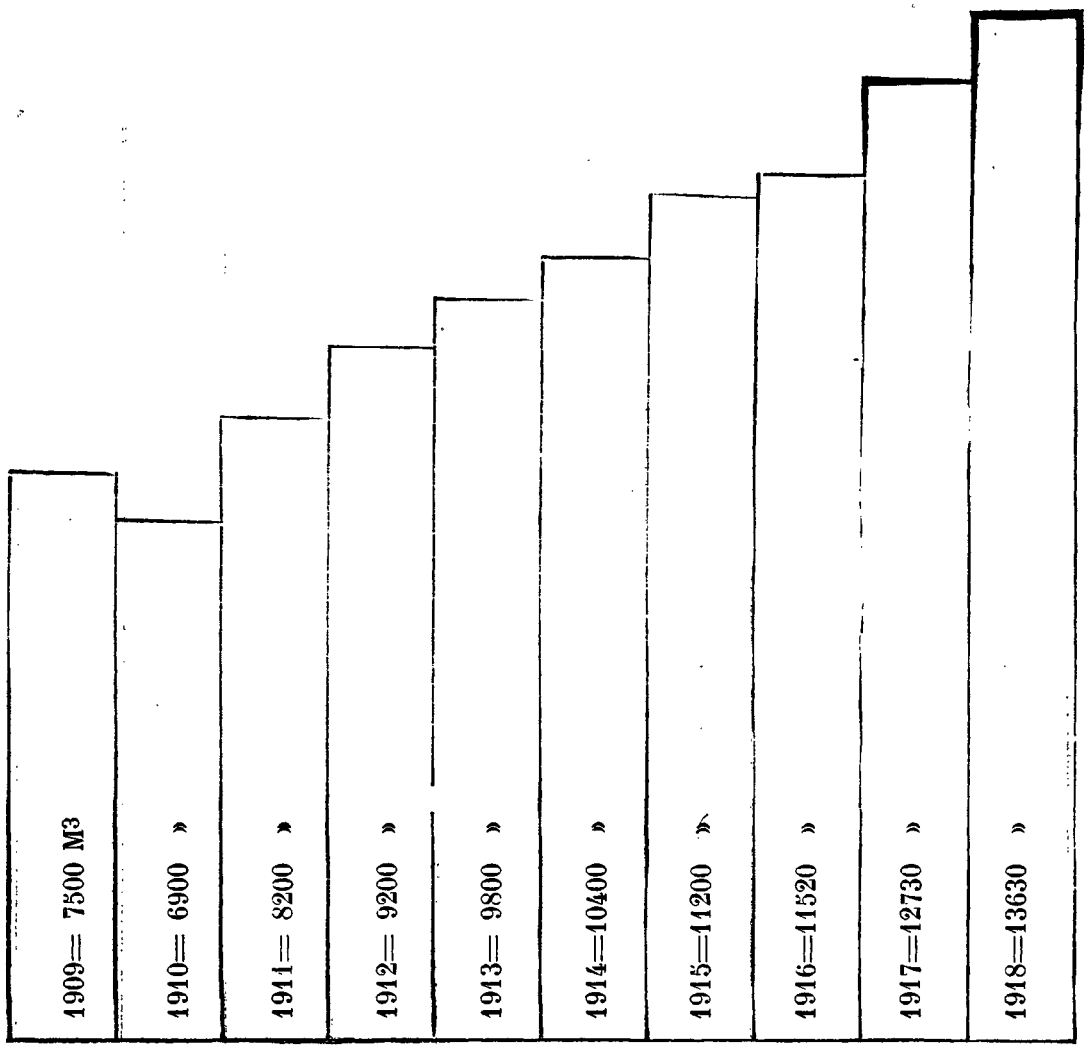

Pose de Canalisations d'Eau.—*Route de Zikawei.*—Pose de 110 mètres de conduite de 150 m/m (Service Sanitaire).

Route Francis Garnier.—Pose de 43 mètres de conduite de 150.

Route Pottier.—(transversale).—Pose de 21 mètres de conduite en fonte de 150 m/m.

Route Henri Rivière. - Pose de 132 mètres de conduite en fonte de 150 m/m.

Pose de Bouches d'Incendie.—*Bouches de 100 m/m.*

Route Voyron (Jardin Public).
Route Pottier (transversale).
Route Ratard (à l'Ouest de l'Avenue du Roi Albert).
Route Ratard (do.).
Route Say-Zoong (à 30 m. au Sud de la rue Ratard).
Route Ratard (Ouest de la route Amiral Courbet).
Route Dupleix (carrefour route Say-Zoong).
do. (carrefour Dupleix et Ferguson).

Route Ferguson (en face du N°. 101).
do. (do. 390).
Avenue Joffre (carrefour Ferguson—Prosper Paris).
Route Prosper Paris (en face du N° 204).
Avenue Joffre (en face du N° 499).
Route Ghisi, angle route Francis Garnier.
Route Ghisi, entre les routes de Zikawei et Francis Garnier.

Pose de Bouches d'Incendie.—*Bouches de 60 m/m.*
Route dupleix, (Ouest de la route Say-Zoong).
Route Ferguson, (en face du N° 490).
Route de Zikawei (Station sanitaire).

Par suite de la création de pans coupés et d'élargissement des routes, la Compagnie des Eaux a procédé au déplacement d'une bouche de 100 m/m., de 6 bouches de 60 m/m., et de 2 bornes-fontaines.

Pose de Canalisations de Gaz.—

Route Stanislas Chevalier	360 m,00	de conduite en fonte de	4"
Great Western Road	244 m,00	do.	4"
do.	183 m,00	do.	6"
Route Francis Garnier	59 m,00	do.	3"
Great Western Road	244 m,00	do.	6"
Avenue Joffre (Ouest de la route Ferguson)	106 m,75	do.	6"
Rue de l'Observatoire	98 m,35	do.	4"
Route Henri Rivière	245 m,00	do.	4"

Compagnie des Téléphones.—La Compagnie des Téléphones a fait poser des cables souterrains aux endroits suivants :

Angle rues du Consulat et Montauban	15	mètres
Rue Petit, de l'Avenue Edouard VII au Boulevard des Deux Républiques	250	»
Boulevard des Deux Républiques, entre la rue Petit et la rue de l'Est	1030	»

Service Electrique du Municipal Council.—Pose d'un cable armé souterrain à haute tension (6000 v^ts^) Avenue Edouard VII, entre la nouvelle cabine de transformateurs de la rue Montauban et la rue Petit. Ce cable destiné à amener le courant, de la Concession Internationale à la nouvelle cabine, arrive par Kiangse Road et suit l'Avenue Edouard VII à environ 0 m, 90 de la bordure du trottoir.

Plans Statistiques.—Le Service du Contrôle a continué à dresser les plans statistiques relatifs aux lampes d'éclairage public, aux canalisations d'eau, de gaz, aux bouches d'incendie, et aux cables souterrains électriques et téléphoniques.

L'Ingénieur Municipal,
TISSOT-DUPONT.

BUDGET POUR 1919

	Tls. c.	Tls. c.
BUDGET ORDINAIRE - RECETTES		
CHAPITRE 1.—IMPOTS		
Art. 1.—*Impôt Foncier:*		
$\frac{6}{10}$% de la valeur assignée à la propriété foncière suivant le rôle.	186.000,00	
Art. 2.—*Impôt Locatif Européen:*		
10% de la valeur locative	80.000,00	
Art. 3.—*Impôt Locatif Chinois:*		
12% de la valeur locative	215.000,00	481.000,00
CHAPITRE 2.—LICENCES		
Art. 1.—*Hôtels, Bars, Cafés.*	1.000,00	
» 2.—*Théâtres Chinois, Marionnettes, etc*	3.500,00	
» 3.—*Restaurants Chinois*	4.300,00	
» 4.—*Débits de boissons Chinois*	6.000,00	
» 5.—*Commerce de Vins et Spiritueux, gros et détail.*	2.350,00	
» 6.—*Maisons de Tolérance*	7.000,00	
» 7.—*Loueurs de Brouettes*	24.500,00	
» 8.—*Loueurs de Jin-ric-shaws*	155.000,00	
» 9.—*Charrettes à bras*	7.000,00	
» 10.—*Loueurs de chevaux et voitures*	4.600,00	
» 11.—*Véhicules privés.*	30.500,00	245.750,00
CHAPITRE 3.—TAXES		
Art. 1.—*Monts de piété*	6.400,00	
» 2.—*Marchands Fripiers.*	1.000,00	
» 3.—*Logeurs*	8.500,00	
» 4.—*Changeurs*	1.500,00	
» 5.—*Marchands Forains et Abris*	5.000,00	
» 6.—*Bateaux et Sampans*	9.000,00	
» 7.—*Chaloupes à Vapeur*	350,00	
» 8.—*Marchés*	14.000,00	
» 9.—*Vidanges : Contribution de l'entrepreneur*	18.000,00	
» 10.—*Permis de Construire*	900,00	
» 11.—*Permis divers, Barrières, enseignes, etc*	450,00	
» 12.—*Plans cadastraux, poses de bornes etc*	500,00	65.600,00
CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES		
Art. 1.—*Droits sur les Quais et Jetées*	6.780,00	
» 2.—*Droits de Quayage*	65.000,00	
» 3.—*Loyer du Marché de l'Est*	800,00	
» 4.—*Produits divers.*	10.000,00	
» 5.—*Location de la bouée des Messageries Maritimes*	300,00	
» 6.—*Avances à réaliser*	9.000,00	
» 7.—*Redevances; Tramways*	1.800,00	
» 8.— ,, *Eaux*	900,00	
» 9.— ,, *Compagnie du Gaz*	210,00	
» 10.—*Loyer maison de thé, marché de Simen*	70,00	94.860,00
à Reporter. . .	.....	887.210,00

				Tls. c.	Tls. c.
BUDGET ORDINAIRE - DÉPENSES					
Titre 1.—Secrétariat					
CHAPITRE 1.—PERSONNEL					
Art. 1.—*BUREAU DU SECRETARIAT*					
(1)—*Personnel Européen :*					
1. Secrétaire . . . . . par mois	Tls. 600	7.200,00			
1. » Adjoint . . . . »	» 300	3.600,00			
1. » » (6 mois) . »	» 250	1.500,00			
Indemnités diverses		960,00			
		13.260,00			
A déduire : avances remboursables, Emprunt Français 1918.		250,00			
			13.010,00		
(2)—*Personnel Chinois*			2.304,00	15.314,00	
Art. 2.—*COMPTABILITÉ*					
(1)—*Personnel Européen :*					
1. Comptable . . . . . par mois	Tls. 240	2.880,00			
1. Commis-Comptable . . . . »	» 150	1.800,00			
Indemnités diverses		1.080,00			
			5.760,00		
(2)—*Personnel Chinois*			4.164,00	9.924,00	
Art. 3.—*PERCEPTION*					
(1)—*Personnel Européen :*					
1. Percepteur en Chef . . . . par mois	Tls. 240	2.880,00			
1. Percepteur . . . . . »	» 160	1.920,00			
4. » . . . . . »	» 150	7.200,00			
1. » . . . 2 mois à Tls. 120= 240,00 / 10 » » 135=1.350,00			1.590,00		
1. » . . 6 mois à Tls. 135= 810,00 / 6 » » 150= 900,00			1.710,00		
1. » (mobilisé aux armées) 1/2 solde	Tls. 150	900,00			
Indemnités diverses		3.960,00			
		20.160,00			
A déduire : avances remboursables, Emprunt Français 1918		1.618,00			
			18.542,00		
(2)—*Personnel Chinois*.			5.844,00	24.386,00	
CHAPITRE 2—FRAIS GÉNÉRAUX					
Art. 1.—Dépenses diverses imprévues			Tls. 120,00		
» 2.—Chauffage des bureaux			» 600,00		
» 3.—Menus frais			» 680,00		
» 4.—Entretien Auto du Secrétaire			» 400,00		
» 5.—Récompenses de fin d'année (Personnel Chinois) . .			» 500,00		
				2,300,00	
Total du Titre 1.—Secrétariat. . .				.....	51.924.00
à Reporter. . .				.....	51.924,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	887.210,00
CHAPITRE 5.—SEMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES		
Art. 1.—*Part contributive du Municipal Council pour les dépenses du Sémaphore 50°/o*	8.500,00	
» 2.—*Divers*	5.000,00	13.500,00
à Reporter. . .	.....	900.710,00

			Tls. c.	Tls. c.
Report. . .			.....	51.924,00
Titre 2.—Services Divers				
CHAPITRE 1.—TÉLÉPHONES, HORLOGES				
Art. 1.—*Abonnements Téléphoniques:*				
Secrétariat, Postes de Police, Travaux, Services divers, Entretien		4.000,00		
» 2.—*Horloges et Pendules:*				
Remontage, Abonnement, Entretien.		200,00	4.200,00	
CHAPITRE 2.—SERVICE MÉDICAL				
Art. 1.—*Personnel Européen:*				
Sect. 1.—Honoraires du Docteur p.m. Tls. 500,00	6.000,00			
» 2.—Solde de l'Infirmier Chef » » 250,00	3.000,00			
Solde de l'Infirmier-Adjoint » 125,00	1.500,00			
	10.500,00			
A déduire: Avances remboursables, Emprunt Français 1918	555,00	9.945,00		
» 2.—*Solde du Personnel Indigène:*				
Infirmerie centrale	324,00			
Nouvelle Infirmerie:	746,00	1.070,00		
» 3.—*Médicaments et achats de matières premières.*		4.000,00		
» 4.—*Hospitalisation du Personnel Européen et Indigène.* . . .		10.000,00		
» 5.—*Laboratoire, Frais divers*		400,00		
» 6.—*Achat d'Instruments.*		150,00		
» 7.—*Menus frais et imprévus*		400,00		
» 8.—*Chauffage et glace*		600,00		
» 9.—*Médicaments pour prisonniers*		500,00		
» 10.—*Mobilier et Entretien*		1.000,00		
» 11.—*Frais d'opérations chirurgicales*		1.500,00	29.565,00	
CHAPITRE 3.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES				
Art. 1.—*Sémaphore:*				
Sect. 1.—Abonnement à l'Observatoire et calculateur chinois	400,00			
» 2.—Service Téléphonique	450,00			
» 3.—Personnel Européen:				
1 Employé en charge p.m. Tls. 190	2.280,00			
1 Assistant . . . » » 115	1.380,00			
Indemnités de logement, langues, etc.,	1.020,00			
» 4.—Personnel Chinois	1.192,00			
» 5.—Dépenses diverses (chauffage, éclairage, pavillons, etc.)	900,00			
	7.622,00			
A déduire: Avances remboursables, Emprunt Français 1918	492,00	7.130,00		
» 2.—*Service des signaux météorologiques:*				
Sect. 1.—Personnel Européen	7.380,00			
» 2.—Personnel Chinois.	288,00			
» 3.—Electricité	360,00			
» 4.—Téléphones.	90,00			
	8.118,00			
à Reporter. . .	8.118,00	7.130,00	33.765,00	51.924,00

	Tls.	c.	Tls.	c.
Report. . .	.....		900.710	00
à Reporter. . .	.....		900.710	00

				Tls. c.	Tls. c.
Report. . .		8.118,00	7.130,00	33.765,00	51.924.00
Art. 2.—Sect. 5.—Entretien de la Station:					
» des machines . .	300,00				
» » mâts	150,00				
» » bâtiments . .	200,00				
Chauffage.	180,00				
		830,00			
» 6.—Divers:					
Gratifications de fin d'année .	100,00				
Imprévus	400,00				
		500,00			
» 3.—*Service particulier d'exploitation:*			9.448,00		
Sect. 1.—Personnel:					
2 Opérateurs Chinois . . .	1.560,00				
1 Aide-Opérateur	600,00				
4 Auxiliaires.	1.920.00				
3 Plantons	360,00				
Indemnités de logement . .	360,00				
Indemnités spéciales . . .	3.000,00				
		7.800,00			
» 2.—Electricité:					
Force motrice et éclairage. .	200,00				
Réparations et échanges . .	100,00				
		300,00			
» 3.—Téléphones:					
1 Téléphone Public à la Station	65,00				
Réparations	20,00				
		85,00			
» 4.—Entretien et dépenses diverses:					
Entretien du récepteur . .	400,00				
Chauffage	100,00				
Ameublement	200,00				
Gratification de fin d'année .	100,00				
Imprévus.	400,00				
		1.200,00			
			9.385,00		
				25.963,00	
CHAPITRE 4.—ALLOCATIONS DIVERSES					
Art. 1.—*Instruction Publique.*					
Bibliothèque de l'Alliance Française		300,00			
Collège St. François-Xavier		300,00			
Dong Ngi Helpless Girls' School		500,00			
Shanghai Museum.		100,00			
» 2.—*Assistance Publique.*			1.200,00		
Hôpital Général { Allocation annuelle . .	1.750,00	11.750,00			
Hôpital Général { Garantie d'intérêts sur le découvert en Banque.	10.000,00				
Hôpital Ste Marie		1.000,00			
Orphelinat de la Providence.		3.000,00			
Œuvre de protection de la Jeune Fille . . .		600,00			
Société Ste. Monique (crèches pour enfants). .		180,00			
Hôpital Chinois St Joseph		2.000,00			
Bureau de bienfaisance chinois.		1.000,00			
Hôpital de Shantung Road		400,00			
» St Luck		100,00			
Institut Pasteur		1.000,00			
Dispensaire.		600,00			
Lazaret de Chang Pao Cha		2.100,00			
Société Française de Bienfaisance		500,00			
			24.230,00		
à Reporter. . .		25.430,00		59.728,00	51.924,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	900.710,00
CHAPITRE 6.—ECOLES		
Art. 1.—*Subvention du Gouvernement Français* Frs: 10.000	2.000,00	
» 2.—*Contribution Scolaire—Ecole Municipale Française*	10.500,00	
» 3.— *do.* —*Ecole Franco-Chinoise*	4.500,00	17.000,00
à Reporter. . .	.....	917.710,00

			Tls. c.	Tls. c.
	Report. . .	.25.430,00	59.728,00	51.924,00
Art. 3.—*Divers.*				
Caisse de Prévoyance de la Municipalité . . .	10.000,00			
Allocation au Cercle Français	2.640,00			
» » de la Police Française . .	600,00			
Chambre de Commerce Française	6.000,00			
Pensions à divers MM. Maillard Tls. 60 720				
Surand Frs: » 200 500				
Mme Jarno (6 mois) 100 600				
» Guillabert » 100 1.200				
Veuve du gardien du Jardin Public . . 50				
	3.070,00			
Musique Municipale	1.500,00			
		23.810,00		
			49.240,00	
CHAPITRE 5.—BRIGADE DES POMPIERS				
Art. 1.—*Personnel Européen:*				
1 Chef du Matériel . . . . . p.m. 165,00	1.980,00			
1 Mécanicien (6 mois) . . . . » 135,00	810,00			
		2.790,00		
» 2.—*Personnel Chinois:*				
Solde	6.614,00			
Récompenses de fin d'année.	250,00			
Personnel Chinois (pour nouveau Matériel) Solde	1.128,00			
		7.992,00		
» 3.—*Entretien:*				
Huiles, essences, pétrole, charbon	2.000,00			
Peintures, réparations	1.000,00			
Equipement des Pompiers Volontaires . . .	500,00			
» des Coolies	700,00			
		4.200,00		
» 4.—*Téléphones et Divers:*				
Abonnement, sonneries, pose, entretien . . .	1.000,00			
Allocation annuelle	300,00			
» mensuelle des Pompiers Volontaires.	800,00			
		2.100,00		
» 5.—*Matériel:*				
Sect. 1.—Nouveau matériel, Manches, . . .	8.000,00			
» 2.—Mobilier, menus frais, imprévus . .	1.000,00			
» 3.—Assurance	800,00			
		9.800,00		
			26.882,00	
CHAPITRE 6.—ECOLES				
Art. 1.—*Ecole Municipale Française:*				
Sect. 1.—Personnel Européen:				
1 Directeur et Directrice, (Solde et indemnités)	9.600,00			
1 Directeur Intérimaire	4.700,00			
1 Professeur . . . . p.m. 225,00	2.700,00			
1 » . . . . » 200,00	2.400,00			
1 Institutrice. . . . » 175,00	2.100,00			
3 » . . . . » 150,00	5.400,00			
1 Maître d'Anglais . . » 200,00	2.400,00			
2 » » . . » 125,00	3.000,00			
1 Surveillant-répétiteur. » 125,00	1.500,00			
1 Professeur d'exercices physiques $: 25	230,00			
Indemnités de logements et de famille	5.300,00			
	39.330,00			
A déduire: avances remboursables, Emprunt Français 1918	4.270,00			
		35.060,00		
à Reporter. . .		.35.060,00	135.850,00	51.924,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	917.710,00
à Reporter. . .	.....	917.710,00

			Tls. c.	Tls. c.
Report. . .		35.060,00	135.850,00	51.924.00
Art. 1.—Sect. 2.—Personnel Chinois.		2.190,00		
» 3.—Frais Généraux				
Livres classiques et livres de prix . .	3.000,00			
Papeterie, Matériel scolaire	800,00			
Chauffage	800,00			
Entretien du matériel, mobilier. . .	800,00			
		5.400,00	42.650,00	
» 2.—*Ecole Municipale Franco-Chinoise:*				
Sect. 1.—Personnel Européen				
1 Directeur . . . p.m. Tls. 70	840,00			
7 Professeurs . . » » 60	5.040,00			
Frais de déplacement. » $: 40 et voyages	960,00			
1 Moniteur de gymnastique $: 15 . .	135,00			
		6.975,00		
» 2.—Personnel Chinois				
14 Professeurs . . . . $: 6.360,00				
4 Domestiques 504,00				
Gratifications de fin d'année 286,00				
$: 7.150,00		5.362,00		
» 3.—Dépenses diverses				
Mobilier scolaire, livres, cartes, etc., .	1.000,00			
Livres de prix, récompenses aux élèves	700,00			
Chauffage	400,00			
Menus frais.	400,00			
Téléphone, ...	45,00			
		2.545,00	14.882,00	
CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES				
Art. 1.—Sect. 1.—Passages d'employés et de leurs familles	4.000,00			
» 2.—Annonces, abonnements, télégrammes.	2.000,00			
» 3.—Dépenses Imprévues	2.000,00			
		8.000,00		
» 2.—*Assurances*		2.500,00		
» 3.—*Achat et entretien du mobilier*.		600,00		
» 4.—*Frais de postes*		900,00		
» 5.—*Taxes chinoises*		1.000,00		
» 6.—*Honoraires de l'Avocat-Conseil*.		5.000,00		
» 7.—*Frais de chancellerie*		500,00		
» 8.—*Fournitures de bureaux*		1.000,00		
» 9.—*Plaques de véhicules et maisons*		200,00		
» 10.—*Avances remboursables*		1.000,00		
» 11.—*Fête Nationale et Fêtes de charité*		4.500,00		
» 12.—*Bouée des Messageries Maritimes: entretien*		500,00		
» 13.—*Entretien des Machines à écrire*		150,00	25.850,00	
CHAPITRE 8.—DÉFENSE DE LA CONCESSION				
Art. 1.—*Equipement, armement:*		2.000,00	2.000,00	
à Reporter. . .			221.232,00	51.924,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	917.710,00
CHAPITRE 7.—ABATTOIRS		
Art. 1.—*Recettes approximatives*	15.000,00	15.000,00
CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE		
Art. 1.—*Amendes*.	350,00	
» 2.—*Licences pour établissements classés*	500,00	850,00
à Reporter. . .	.....	933.560,00

				Tls. c.	Tls. c.
			Report. . .	221.232,00	51.924,00
	CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS				
Art. 1.—Sect. 1—*Personnel Européen:*					
	Allocation au Vétérinaire p.m. 300,00	3.600,00			
	Inspecteur des Abattoirs » 165,00	1.980,00			
	Indemnités de famille	240,00			
		5.820,00			
	A déduire: Avances remboursables: Emprunt Français 1918	341,00			
			5.479,00		
	Sect. 2—*Personnel Chinois:*				
	Solde	1.488,00			
	Récompenses de fin d'année. . . .	62,00			
			1.550,00		
» 2.—*Exploitation:*					
	Charbon, Bois d'Allumage, Paille, marques et divers . .		1.190,00		
» 3.—*Entretien du Matériel:*					
	Réparations, entretien, location d'une tente pour l'été. .		300,00	8.519,00	
	CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE				
Art. 1.—Sect. 1.—*Personnel Européen:*					
	Allocation au Docteur . . . 150,00	1.800,00			
	1 Inspecteur en Chef . p.m. 275,00	3.300,00			
	1 Inspecteur . . . . » 150,00	1.800,00			
	1 Inspecteur . . . . » 170,00	2.040,00			
	1 Inspecteur . . . . » 115,00	1.380,00			
	1 Inspecteur . . . . » 120,00	1.440,00			
	1 Inspecteur à engager. » 120,00	1.440,00			
	Indemnités de logement, de langues, etc.	3.320,00			
		16.520,00			
	A déduire; Avances remboursables: Emprunt Français 1918	1.000,00			
			15.520,00		
	Sect. 2.—*Personnel Chinois:*				
	Solde du personnel	5.000,00			
	Récompenses de fin d'année. . . .	200,00			
			5.200,00		
Art. 2.—*Chauffage*			250,00		
» 3.—*Entretien du matériel et Auto*.			1.000,00		
» 4.—*Service Prophylactique:*					
	Achat de désinfectants	3.000,00			
	Entretien des appareils	100,00			
	Autopsie des rats	500,00			
	Loyer des secteurs	500,00			
	Achat de matériel.	2.000,00			
			6.100,00		
» 5.—*Service Anti-Moustiques:*					
	Sect. 1.—Achat de pétrole	2.000,00			
	» 2.—Chaux et désinfectants pour mares .	1.000,00			
			3.000,00	31.070,00	
	CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE				
Art. 1.—Sect. 1.—*Personnel Européen:*					
	1 Surveillant 50,00	600,00			
» 2.—*Personnel Chinois:*					
	Compositeurs, Lithographes, Conducteurs, Relieurs, etc., etc...	3.800,00			
			4.400,00		
		à Reporter. .	4.400,00	260.821,00	51.924,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	933.560,00
CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS		
Art. 1.—*Intérêts sur les Comptes-courants avec les Banques*	1.000,00	
» 2.— *do.* *Actions de la Cie. des Téléphones*	560,00	
» 3.— *do.* *Titres de l'Emprunt Français 1915 et 1916*	6.000,00	
		7.560,00
à Reporter. . .	.....	941.120,00

				Tls. c.	Tls. c.
Report. .			.4.400,00	260.821,00	51.924,00
Art. 2.—*Frais Généraux:*					
Sect. 1.—Achat de papiers		2.000,00			
» 2.—Entretien du matériel		200,00			
» 3.—Achat de nouveaux caractères . . .		200,00			
» 4.—Frais divers, colle, pétrole, . . .		350,00			
» 5.—Achat de toile, travaux de reliure . .		100,00			
			2.850,00	7.250,00	
CHAPITRE 12.—SERVICES GÉNERAUX					
Art. 1.—*Personnel Europeen:*					
1 Auxiliaire 4 mois	200,00	800,00			
1 Dactylographe, détachée au Consulat	100,00	1.200,00			
1 Employé pour la surveillance générale, douanes, etc..., détaché au Consulat.	170,00	2.040,00			
1 Professeur chargé des Cours d'Anglais pour les Employés	25,00	300,00			
Indemnités de logement	65.00	460,00			
		4.800,00			
A déduire: Avances remboursables: Emprunt Français 1918.		666,00			
			4.134,00	4.134,00	
CHAPITRE 13—EMPRUNTS					
Emprunt Municipal de 1903—4.000 Obligations à 4 1/2 °/o					
Art. 1.—*Frais annuels:*					
Service de l'amortissement Frs: 500 à 6 francs .		84,00			
» 2.—*Intérêts et amortissement:*					
Sect. 1.—Intérêts pour 1919 Frs: 74.070,00 à 6 francs		12.345,00			
» 2.—Amortissement de 98 titres à 500 Frs: 49.000 francs à 6 francs		8.167,00			
			20.596,00		
» 3.—Emprunt Municipal de 1911—4.000 Obligations de Tls. 100 à 6 °/o Intérêts annuels			24.000,00		
» 4.—Emprunt Municipal de 1914—5.000 Obligations de Tls. 100 à 5 1/2 °/o Intérêts annuels			27.500,00		
» 5.—Emprunt Municipal de 1916—3.500 Obligations de Tls. 100 a 5 1/2 °/o Intérêts annuels			19.250,00		
» 6.—Intérêts sur les découverts en Banques			34.000,00	125.346,00	
Total du Titre 2.—Services Divers. . .					397.551,00
à Reporter. . .				.....	449.475,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	941.120,00
CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE		
Art. 1.—*Amendes*	9.000,00	
» 2.—*Vente d'objets saisis par la Police*.	500,00	
» 3.—*Agents employés à des Services particuliers*	8.500,00	
» 4.—*Cour Mixte Française*	15.000,00	
» 5.—*Produits divers*	10.000,00	43.000,00
à Reporter. . .	.....	984.120,00

				Tls. c.	Tls. c.
			Report. . .	.....	449.475.00

Titre 3.—Garde Municipale

CHAPITRE 1.—PERSONNEL

Art. 1.—*Personnel Européen :*

Sect. 1.—Soldes.

1 Chef de la Garde	p.m.	525,00	6.300,00	
1 do. Adjoint. . .	»	300,00	3.600,00	
Indemnité (chauffage et logement)	»	70,00	840,00	
1 Inspecteur Principal. . . .	»	290,00	3.480,00	
1 » de la Sûreté.	4 mois » / 8 mois »	200,00 / 210,00	2.480,00	
1 Chef de Secteur Joffre . . .	»	230,00	2.760,00	
1 do. Est	»	210,00	2.520,00	
1 do. Pottier .	10 mois » / 2 mois »	200,00 / 210,00	2.420,00	
1 do. Central. . .	»	200,00	2.400,00	
1 do. Nord . . .	»	200,00	2.400,00	
1 Chef de Bureau Cour Mixte	4 mois » / 8 mois »	200,00 / 210,00	2.480,00	
6 Sergents de 1e cl.	»	145,00	10.440,00	
2 do. 2e » (dont 1 pour 8 mois)	»	140,00	3.340,00	
5 do. 3e »	»	135,00	8.100,00	
10 Brigadiers de 1e classe . . .	»	125,00	14.970,00	
6 do. 2e » . . .	»	120,00	8.640,00	
4 Gardes de 1e cl. » . . .	»	110,00	5.280,00	
2 do. 2e » (dont 1 pour 7 mois)	»	105,00	2.495,00	
10 do. 3e »	»	100,00	12.000,00	
1 Secrétaire-Interprète pour l'annamite.		140,00	1.680,00	
2 Gardiens de Jardin	»	60,00	1.440,00	

Ancienneté

13 dont 1 pour 6 mois	.	à Tls.	10=1.500,00	
8 » 1 » 6 »	.	»	15=1.350,00	
4 » 2 » 17 »	.	»	20= 820,00	
6 » 3 » 14 »	.	»	25=1.250,00	
5 » 1 » 5 »	.	»	30=1.590,00	
				6.510,00

Sect. 2.—Indemnités diverses.

Sûreté	1.800,00	
Eloignement.	360,00	
Langues	3.000,00	
Indemnités pour enfants	3.600,00	
» de monture pour cavaliers .	200,00	
		115.535,00

» 2.—*Personnel Chinois :*

Sect. 1.—Soldes. . .	$: 79.464,00			
Récompenses de fin d'année »	3.200,00			
		82.664,00		
» 2.—Indemnités.				
Ancienneté		4.337,00		
Langues		300,00		
Transports de détectives .		2.880,00		
		$: 90.181,00	à 74	66.733,00
		à Reporter. . .		182.268,00

.....	449.475,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	984.120,00
à Reporter. . .	.....	984.120,00

				Tls. c.	Tls. c.
	Report. . .		.182.268,00	.....	449.475,00
Art. 3.—*Personnel Tonkinois:*					
Sect. 1.—Soldes.	$: 37.408,00				
» 2.—Indemnités.					
Ancienneté	$: 2.900,00				
Langues	» 900,00				
Rapatriements, Voyages	» 5.000,00				
Récompenses de fin d'année	800,00				
» 3.—Ecole Annamite.					
1 Instituteur . $ 100 p.m.	1.200,00				
Versement à la Caisse de Retraite	60,00				
Fournitures scolaires et prix de fin d'année	150,00				
	$: 48.418,00	à 74	35.829,00	218.097,00	
CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT					
Art. 1.—*Personnel Européen:*					
Sect. 1.—Soldes.					
1 Directeur . {4 mois à Tls. 200,00 / 8 » » 210,00}		2.480,00			
1 Brigadier de 1e classe. p.m. 125,00		1.500,00			
3 Geôliers de 1e classe . » 110,00		3.960,00			
» 2.—Indemnités.					
Langues		240,00			
			8.180,00		
» 2.—*Personnel Tonkinois:*					
Sect. 1.—Soldes	$: 8.448,00				
» 2.—Indemnités.					
Ancienneté	850,00				
Langues.	200,00				
» 3.—Récompenses de fin d'année	400,00				
	9.898,00	à 74	7.324,00		
» 3.—*Personnel Chinois*	$: 696,00	»	515,00		
» 4.—*Frais Généraux:*					
Sect. 1.—Nourriture des prisonniers indigènes		9.300,00			
» 2.— » » subsistants européens		200,00			
» 3.—Habillement des prisonniers indigènes		1.700,00			
» 4.—Frais d'hospitalisation		1.500,00			
			12.700,00	28.719,00	
CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX					
Art. 1.—*Entretien à l'habillement*			1.200,00		
» 2.—*Habillement et équipement*			.10.000,00		
» 3.—*Entretien à l'armement*.			120,00		
» 4.— » *à l'ameublement*.			600,00		
» 5.— » *au harnachement*			150,00		
» 6.—*Chauffage, glace*			.10.000,00		
» 7.—Sect. 1.—Menus frais, Transports		600,00			
» 2.—Dépenses diverses, Imprévus. . . .		600,00			
			1.200,00		
	à Reporter. . .		.23.270,00	246.816,00	449.475,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	984.120,00
à Reporter. . .	.....	984.120,00

		Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	23.270,00	246.816,00	449.475,00
Art. 8.—*Section montée: nourriture, entretien:*	550,00		
» 9.—*Bicyclettes et Autos, (Achats, entretien)*	2.700,00		
» 10.—*Service Anthropométrique, (Achats, entretien, Photographies)* .	700,00		
» 11.—*Bibliothèque*	300,00		
» 12.—*Prix de tir*	100,00	27.620,00	
CHAPITRE 4.—COUR MIXTE FRANÇAISE			
Art. 1.—*Dépenses diverses de fonctionnement*	10.000,00		
» 2.—*1 Huissier Chinois à $ 30 p.m. : 360 au taux de 74* . . .	266,00	10.266,00	
		284.702,00	
A déduire: Avances remboursables, Emprunt Français 1918 . . .		9.000,00	
		275.702,00	
Economies à réaliser en cours d'année.		10.000,00	
Total du Titre 3.—Garde Municipale. . .			265.702,00
à Reporter. . .		.....	715.177,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	984.120,00
CHAPITRE 11.—TRAVAUX PUBLICS		
Art. 1.—*Remboursements pour travaux divers*	5.000,00	
» 2.—*Cautionnements des entrepreneurs*		5.000,00
à Reporter. . .	.....	989.120,00

					Tls. c.	Tls. c.
				à Reporter. . .	.....	715.177,00

Titre 4.—Travaux Publics

CHAPITRE 1.—PERSONNEL

Art. 1.—*Personnel Européen:*						
1 Ingénieur en Chef	p.m.	500,00	6.000,00			
1 Contrôleur	»	250,00	3.000,00			
1 Contrôleur-Adjoint	»	170,00	2.040,00			
1 Architecte	»	125,00	1.500,00 *			
1 Conducteur de Travaux . .	»	107,50	1.290,00 *			
1 Chef Jardinier	»	200,00	2.400,00			
1 Inspecteur des Ecuries . .	»	180,00	2.160,00			
1 Surveillant de Travaux . .	»	160,00	1.920,00			
1 Surveillant d'Architecture .	»	150,00	1.800,00			
1 do. de Travaux . .	»	150,00	1.800,00			
1 do. de Travaux . .	»	180,00	2.160,00			
1 do. du Stand . . .	»	110,00	1.320,00			
1 do. de Travaux . .	»	150,00	1.800,00			
1 do. de Travaux . .	»	150,00	1.800,00			
1 do. des Constructions Particulières		150,00	1.800,00			
1 Chef du 2eme arrondissement.	p.m.	220,00	2.640,00			
1 Chef de section, atelier, etc...	»	220,00	2.640,00			
1 Commis aux Ecritures. . .	»	75,00	900,00 *			
1 Dactylographe	»	100,00	1.200,00			
1 Surveillant de Voirie . . .	»	65,00	780,00 *			
Indemnités diverses			7.440,00			
				48.390,00		
* Mobilisés. 1/2 solde.						
» 2.—*Bureau du Cadastre:*						
1 Chef du Cadastre	p.m.	250,00	3.000,00			
1 Chef Adjoint du Cadastre. . .	»	200,00	2.400,00			
1 Opérateur	»	190,00	2.280,00			
Indemnités diverses			1.920,00			
				9.600,00		
Personnel proposé pour la Titularisation:						
1 Surveillant Architecture . .	p.m.	150,00	1.800,00			
1 do. de Voirie . . .	»	150,00	1.800,00			
Indemnités diverses			480,00			
				4.080,00		
» 3.—*Personnel hors cadres:*						
1 Architecte	»	180,00	2.160,00			
1 Aide-Opérateur	»	130,00	1.560,00			
1 Chef des Plantations . . .	»	220,00	2.640,00			
1 Commis	»	130,00	1.560,00			
1 Surveillant de Voirie . . .	»	110,00	1.320,00			
2 Divers	»	100,00	1.200,00			
Indemnités diverses			960,00			
				11.400,00		
				73.470,00		
A déduire: avances remboursables, Emprunt Français 1918 .				7.144,00		
				66.326,00		
Engagements imprévus pendant l'année en cours				4.000,00		
				70.326,00		
» 4.—*Personnel Chinois (dessinateurs, cantonniers, jardiniers, etc.).*				45.000,00		
					115.326,00	
				à Reporter. . .	115.326,00	715.177,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	989.120,00
à Reporter. . .	.....	989.120,00

			Tls. c.	Tls. c.
	Report. . .		115.326,00	715.177,00
CHAPITRE 2.—MATÉRIEL				
Art. 1.—*Matériel Neuf et entretien:*				
Sect. 1.—Matériel fixe, Outillage (achat et entretien)	4.000,00			
» 2.—Matériel roulant (entretien et remplacement) . . .	4.000,00			
» 3.—Entretien des autos, charbons, huiles, graisses, ...	3.500,00			
		11.500,00		
» 2.—*Cylindres à vapeur:*				
Sect. 1.—Combustibles	2.000,00			
» 2.—Entretien	800,00			
» 3.—Aménagement d'un Atelier	1.000,00			
		3.800,00		
			15.300.00	
CHAPITRE 3—VOIE PUBLIQUE				
Art. 1.—*Entretien:*				
Sect. 1.—Trottoirs.	9.000,00			
» 2.—Chaussées pavées.	3.000,00			
» 3.—Chaussées empierrées	30.000,00			
» 4.—Goudronnage	15.000,00			
» 5.—Assainissement	5.000,00			
» 6.—Quais, pontons, ponts	2.500,00			
		64.500,00		
Art. 2.—*Enlèvement par bateaux des boues et ordures ménagères* . .		2.400,00		
» 3.—*Ecuries Municipales:*				
Sect. 1.—Nourriture des chevaux , ...	7.000,00			
» 2.—Infirmerie, maréchalerie, accessoires .	1.000,00			
» 3.—Achat et entretien	1.800,00			
» 4.—Achat de chevaux	1.800,00			
		11.600,00		
» 4.—*Divers:*				
Sect. 1.—Travaux remboursables Eaux, Tramways, Gaz, etc.	5.000,00			
» 2.—Cautionnements des entrepreneurs. .	.....			
		5.000,00		
			83.500.00	
CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS				
Art. 1.—*Architecture:*				
Sect. 1.—Hôtel Municipal	2.000,00			
» 2.—Postes de Police, Maison d'arrêt, postes téléphoniques	5.000,00			
» 3.—Ecoles	2.000,00			
» 4.—Abattoirs	1.500,00			
» 5.—Poste d'incendie de l'Ouest	2.000,00			
» 6.—Maisons des surveillants de travaux, dépôt du Matériel, Ecuries	1.000,00			
» 7.—Marchés couverts	400,00			
» 8.—Sémaphore.	200,00			
» 9.—Camp de Koukaza.	800,00			
» 10.—Abris en nattes et stores en jonc . .	700,00			
» 11.—Imprévus divers	1.000,00			
		16.600,00		
» 2.—*Plantations:*				
Sect. 1.—Entretien, Jardinage	6.500,00			
» 2.—Cimetières	2.000,00			
		8.500,00		
			25.100,00	
	à Reporter. . .		239.226,00	715.177,00

	Tls. c.	Tls. c.
Report. . .	.....	989.120,00
Excédent disponible au 31 Décembre 1918. . .	.....	47.887,50
Total des Recettes—Budget ordinaire. . .	.....	1.037.007,50

			Tls. c.	Tls. c.
Report. . .			239.226,00	715.177,00
CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES				
Art. 1.—Sect. 1.—Menus frais		500,00		
» 2.—Chauffage des bureaux et Salle des fêtes . . .		300,00		
» 3.—Commande d'Instruments pour Cadastre, Voirie		500,00		
» 4.—Frais déplacement et divers, Cadastre . . .		2.000,00	3.300,00	
CHAPITRE 6.—ECLAIRAGE				
Art. 1.—*Electricité:*				
Sect. 1.—Consommation, Voies publiques . .	45.000,00			
» 2.— » Bâtiments Municipaux.	10.500,00			
» 3.—Entretien des Bâtiments y compris les sonneries	1.500,00			
» 4.—Entretien de l'éclairage public . . .	12.050,00			
» 5.—Compteurs Bâtiments Municipaux. .	600,00			
» 6.— » Voies publiques	360,00	70.010,00		
» 2.—*Gaz:*				
Sect. 1.—Consommation et Entretien voies publiques	400,00			
» 2.—Consommation Bâtiments Municipaux	3.000,00			
» 3.—Location de Compteurs	90,00	3.490,00	73.500,00	
CHAPITRE 7.—EAU				
Art. 1.—Entretien des Installations Municipales . . .	1.000,00			
» 2.—Compteurs	550,00	1.550,00	1.550,00	
Total du Titre 4.—Travaux Publics. . .				317.576,00
Solde pour balance. . .				4.254,50
Total des Dépenses—Budget ordinaire. . .			.....	1.037.007,50

	Tls.	c.	Tls.	c.
Titres 5.—Budget Extraordinaire				
Emprunt à réaliser	.....		688.208,59	
Total des Recettes—Budget Extraordinaire. . .	.....		688.208,59	

			Tls. c.	Tls. c.
Titre V.—Budget Extraordinaire				
CHAPITRE 1.—EXPROPRIATIONS, VIABILITE, ASSAINISSEMENT				
Art. 1.—Elargissement et mise à l'alignement des voies existantes		40.000,00		
» 2.—Achats de terrains (pour mémoire)				
» 3.—*Rue Massenet* (entre Routes Lafayette et Stanislas Chevalier):				
Sect. 1.—Drainage		3.500,00		
» 4—*Rue de Siemen* (entre Rues Amiral Bayle et Eugène Bard):				
Sect. 1.—Expropriations	5.000,00			
» 2.—Drainage et Aménagement	2.000,00			
		7.000,00		
» 5.—*Route Dupleix:*				
Sect. 1.—Drainage		4.000,00		
» 6.—*Route du Stand:*				
Sect. 1.—Drainage entre l'Infirmerie pour Annamites et la crique Est		2.500,00		
			57.000,00	
CHAPITRE 2.—TRAVAUX EN COURS				
Art. 1.—Station Sanitaire		2.000,00		
» 2.—Infirmerie pour Annamites		3.700,00		
» 3.—Villa du Chef de la Garde (Solde)		1.800,00		
» 4.—Casernes (Solde)		13.500,00		
» 5.—Pompiers (Solde)		800,00		
			21.800,00	
CHAPITRE 3.—DIVERS				
Art. 1.—Aménagement du Jardin Public		12.000,00		
» 2.—Achat de terrain ALLEN		8.500,00		
» 3.—Aménagement du Square Pottier		500,00		
» 4.—Aménagement du Square Joffre-Lafayette		1.500,00		
» 5.—Dragage partiel de la crique de Zikawei		4.000,00		
» 6.—Indemnité à verser à l'Aikosha Diary	$ 900,00 =	675,00		
» 7.—Propriétés Allemandes (Entretien)		3.000,00		
» 8.—Pompiers (Solde Achat de Pompes)		8.000,00		
			38.175,00	
				116.975,00
Découverts aux Banques au 31 Décembre 1918				571.233,59
Total des Dépenses—Budget Extraordinaire			.....	688.208,59